This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 493103

RELIEUR-DOREUR
Rue Chanzy REIMS

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

AS
162
.R363
v.83-84

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE

DE REIMS

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

QUATRE-VINGT-TROISIÈME VOLUME

ANNÉE 1887-1888. — TOME Ier

DEUX VOLUMES SEMESTRIELS CHAQUE ANNÉE

PAR ABONNEMENT : 12 FRANCS

PRIX DE CE VOLUME : 8 FRANCS

REIMS

CHEZ F. MICHAUD, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

23, rue du Cadran-Saint-Pierre, 23

M DCCC LXXXIX

Digitized by Google

NOTA

La responsabilité des opinions et assertions émises dans les Ouvrages publiés par l'Académie appartient tout entière à leurs auteurs.

Digitized by Google

Lenning
Tilghoff
8-22-30
22443

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

Séance publique du 7 Juin 1888 (1)

DISCOURS D'OUVERTURE

PRONONCÉ

Par M. Alph. GOSSET, Président annuel

ÉMINENCE,
MESDAMES,
MESSIEURS,

Monsieur, soyez maçon si c'est votre talent, disait autrefois Boileau à un auteur importun, et répèterez-vous en sortant de cette séance que les règlements de notre Compagnie m'obligent d'inaugurer.

(1) La séance publique de l'Académie s'est tenue le jeudi 7 juin 1888, à deux heures et demie, dans la grande galerie du Palais archiépiscopal, en présence d'une assistance très nombreuse et très sympathique. Siégeaient au bureau : M. Alph. Gosset, président, ayant à sa droite S. Ém. Mgr le cardinal Langénieux, président d'honneur, et les autres dignitaires de la Compagnie.

Digitized by Google

L'Académie, que l'on a pu vous présenter comme une personne sage (elle frise la cinquantaine), a encore des fantaisies ; il fallait un orateur pour vous entretenir, elle a choisi cette année un homme d'action.

A moins qu'elle n'ait voulu s'inspirer d'un autre jugement du même Boileau, lorsqu'il excusait un de ses collègues de l'Académie française, l'Auteur de la *Colonnade du Louvre*, en disant de lui : « Mauvais médecin, bon architecte. »

En effet, le célèbre critique, comme tous les lettrés de son temps, comprenait l'importance de l'architecture dans la civilisation ; ne soyez donc pas surpris qu'en honorant ce grand art dans la personne d'un de ses

M. le Dr H. Henrot, maire de Reims ; M. le Lt-colonel d'état-major de Maindreville, représentant M. le général de division ; M. le commandant de Piépape ; M. Aumignon, président de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne, avaient pris place sur l'estrade. La Compagnie était représentée par vingt-cinq membres titulaires et plusieurs membres honoraires ou correspondants, au premier rang desquels se trouvaient M. Gaston Paris, membre de l'Institut, et l'éminent compositeur, M. Théodore Dubois. Après le discours d'ouverture et le compte rendu des travaux de l'année, ce dernier voulut bien exécuter, avec le concours de MM. Grison et Wiernsberger, la *Marche héroïque de Jeanne d'Arc*, dédiée par lui à l'Académie et éditée à Reims par M. Ém. Mennesson. Cette œuvre, toute de circonstance, fut très goûtée de l'auditoire et chaleureusement applaudie. On y entendit ensuite avec intérêt une notice biographique écrite par le Secrétaire général, sur M. Louis Paris, ancien bibliothécaire de Reims, le dernier survivant des membres fondateurs de l'Académie. Les rapports sur les concours d'histoire, d'archéologie et de poésie, lus par MM. L. Demaison et Pr. Soullié, terminèrent la séance, qui fut levée à cinq heures. M. le président remercia l'assemblée d'élite qui remplissait entièrement la vaste salle, et la pria de continuer d'honorer de sa présence les réunions publiques de la Compagnie.

Digitized by Google

humbles fidèles, l'Académie ait voulu reconnaître les services qu'il a rendus à notre ville, l'une de celles qui se fait honneur de ses monuments.

Depuis l'époque lointaine où Jovin, grand personnage même à Rome, en choisissant Reims pour sa résidence de retraite, venait encourager de son exemple, l'achèvement des édifices qui en firent la reine du Nord, la capitale de la Gaule Belgique; jusqu'à celle plus rapprochée de nous où Legendre et Lévêque de Pouilly, son inspirateur, traçaient un plan de ville modèle, qui eût dû être pour leurs successeurs un programme sacré. C'est toujours à l'architecture que les Rémois ont demandé la consécration de leur prospérité, lorsque, n'écoutant que leur générosité, ils ont intelligemment doté leur ville des monuments qui en accroissent la célébrité.

Les vestiges qui subsistent de l'époque gallo-romaine: l'arc de triomphe, la mosaïque des promenades, le tombeau de Jovin, les tronçons de statues et de colonnes en marbre et en granit, les bronzes, les mosaïques, les vases, les médailles, les camées et les monnaies trouvés jusqu'à ce jour, n'attestent-ils pas la grandeur des édifices publics, la magnificence de leur décoration, l'ampleur et le confort des habitations, la richesse des mobiliers; ne prouvent-ils pas le haut degré de perfectionnement auquel tous les arts étaient parvenus à Reims, non seulement l'architecture, la sculpture et la peinture, mais encore la céramique, les bronzes d'art, l'orfèvrerie et même la toilette et la parure.

Les livres de notre savant collègue, M. Loriquet, vous ont initiés à la civilisation de cette brillante période, au point de vue économique, la plus prospère de notre histoire, où, grâce à la féconde union latine, les granits de

Digitized by Google

l'Afrique, les marbres de l'Italie librement échangés (1) contre les produits de Reims venaient orner nos monuments et nos habitations.

C'est qu'aussi, alors, on y appliquait en toutes choses le principe de politesse publique posé par les Grecs, que l'utile et l'agréable ne peuvent aller l'un sans l'autre, et que dans l'intérêt commun tout ce qui sort de la main de l'homme, pour être vu, doit être au moins digne de son possesseur, de sa cité.

L'extérieur d'une demeure en faisant partie, et tenant à l'individu tout comme sa toilette.

Nous ne devons donc pas nous étonner de la grande prospérité de cette époque, attestée par le nombre, la dimension des édifices publics et leur décoration, alors que les portes de la ville étaient des arcs de triomphe, les pavements des grandes salles de riches mosaïques, les accessoires du mobilier de belles statuettes que les musées se disputent.

Cette grandeur monumentale était telle, qu'après avoir résisté en partie aux invasions, elle frappa d'admiration Clovis et les Francs, les retint ici dans un séjour qui put être utilisé par l'évêque saint Remi pour changer le cours de l'histoire.

Nouvelle période dans laquelle Reims, devenue alors le centre religieux du pays franc, retrouve une seconde ère de prospérité, où grâce à son rôle de ville sainte, elle se couvre d'églises magnifiques.

C'est à cette époque que remonte le projet rémois d'élever ici la plus belle basilique de France, celle du Couronnement. Aussi, la cathédrale carolingienne, ache-

(1) Entre la France et l'Italie (Gaule transalpine et cisalpine) il n'y avait qu'un droit de douane de 2 °/₀ pour la stetistique.

Digitized by Google

vée par Hincmar était-elle déjà splendide; l'intérieur, disent les chroniqueurs, était enrichi de sculptures, l'or y brillait de toutes parts, les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie et la joaillerie ornaient les autels; les murs et les voûtes étaient décorés de peintures à fresques et de mosaïques, formant ainsi un ensemble aussi remarquable par sa splendeur que par son caractère religieux, les figures des saints, des anges et des martyrs en étant les seuls sujets; enfin, les jours de fêtes, des tapisseries précieuses recouvraient la base des murs.

Précieux témoignage de l'intelligence avec laquelle les beaux-arts étaient cultivés à Reims, et de la vitalité des traditions artistiques. Si, avec les malheurs des temps, celles-ci faiblissent quelquefois, elles n'en reprennent pas moins une vigueur nouvelle lorsque les circonstances l'exigent, et s'affirment même quelque fois par des actes à nuls autres pareils dans l'histoire.

Ainsi qu'il arriva au commencement du XIIIe siècle, lorsqu'après l'incendie de la cathédrale d'Hincmar on vit les Rémois au lieu de se laisser abattre par un aussi grand désastre, se mettre courageusement à l'œuvre pour en reconstruire une plus grandiose encore.

Se montrant ainsi supérieurs même aux Athéniens, qui, après la destruction de leur vieux Parthénon par les Perses, ayant juré de le rétablir, élevèrent ensuite celui qui atteignit la plus haute perfection dans l'art antique, et dont les ruines arrachent encore un cri d'admiration.

La piété des Athéniens a été célébrée dans toutes les langues, en vers et en prose; pourquoi celle des Rémois n'a-t-elle pas eu le même succès littéraire?

Leur effort fut cependant plus méritoire, car Athènes avait l'empire de la mer et des colonies riches qui

Digitized by Google

contribuaient aux dépenses publiques, tandis que Reims était à l'écart, dans une contrée peu fertile.

Seulement elle formait une ruche, déjà une des gloires de la France, qui donna au monde ce remarquable exemple d'une population qui, n'ayant rien à attendre que de son courage et de son intelligence, accepte résolument les obligations que lui impose sa mission de ville du sacre.

Décidés à s'imposer les sacrifices nécessaires pour faire de la nouvelle cathédrale la merveille du moyen âge, comme le Parthénon avait été celle de l'antiquité, nos pères, comprenant que pour nous assurer l'avenir il fallait marcher en avant, n'hésitèrent pas à choisir le plan le plus original pour l'époque, le plus simple et le plus grandiose, à l'édifier avec les plus beaux matériaux de la contrée, puis à l'orner des chefs-d'œuvre de la statuaire, comme il convenait à un monument de glorification dont le caractère religieux et national était tel qu'il fut le but de Jeanne d'Arc.

Plus soucieux du succès final que de la satisfaction de jouir de leur œuvre, ils léguèrent à leurs enfants le soin de terminer religieusement ce beau plan, leur donnant ainsi la plus grande preuve de confiance, celle d'une tâche de longue haleine à remplir, le travail désintéressé.

C'est, l'Académie peut le proclamer, cette acceptation courageuse des grands efforts vers un but éloigné pour continuer un plan antérieur, un programme, qui, pendant plus de deux siècles, a guidé nos ancêtres, et pendant les variations architecturales du moyen âge leur a fait conserver à l'ensemble cette note harmonique si remarquable, qu'elle motivait d'un graveur du siècle dernier cette inscription, la plus flatteuse qui lui ait été décernée : « Cathédrale de Reims, style grec du XIIIe siècle. »

Digitized by Google

Nulle autre, en effet, parmi celles construites dans la période ogivale, ne présentant la même harmonie, cette qualité suprême de l'architecture monumentale, qui l'a fait appeler par une femme d'esprit (Mme de Staël) *de la musique fixée.*

Aussi, est-il étonnant que cette noble ambition ne se soit pas retrouvée après l'incendie de 1481, qui consuma les cinq flèches du transsept, et que nos prédécesseurs n'aient pas, comme leurs ancêtres de 1212, juré de rétablir leur cathédrale dans sa splendeur et même de l'achever.

Pourquoi Reims, qui déjà habillait de ses produits une partie de la terre, et, à coup sûr, réjouissait l'autre de son nectar et de son ambroisie, a-t-elle laissé cette gloire et ces fruits à une cité du Nord, moins féconde cependant, Cologne, qui, pour prix de sa persévérance, a continué sa cathédrale, cependant d'un style moins noble que la nôtre, voit chaque année son triomphe salué par des milliers de touristes.

Pourquoi cette vaillante population rémoise s'est-elle laissé effacer, distancer, par conséquent diminuer? Hélas, ne peut que répondre l'Académie, car Reims possèderait réellement une merveille du monde.

Les conseillers prévoyants, soucieux de sa dignité monumentale, ne lui ont cependant pas toujours manqué, témoin au dernier siècle Lévêque de Pouilly, qui, pour lui rendre son ancien rang, fit étudier par Legendre son célèbre plan, destiné à faire de Reims une des plus agréables villes de l'Europe, et dont l'exécution, poursuivie avec le même courage que l'avait été le plan de la cathédrale, aurait épargné aux successeurs de ceux qui l'ont abandonné des sacrifices d'autant plus coûteux qu'on les retardera davantage, comme sur le parvis, par exemple.

Digitized by Google

Ce plan donnait en effet satisfaction aux trois services inséparables de l'édilité : la circulation, l'hygiène et la décoration, pour assurer l'utile et l'agréable.

Si, de ces trois conditions fondamentales, la première, la circulation, s'améliore au fur et à mesure des besoins, la seconde, malgré les grands efforts entrepris actuellement, sera toujours incomplète, tant qu'on n'aura pas rétabli dans notre populeuse cité l'équivalent de ces vastes promenades dont Legendre l'enceignait, oasis de verdure, aussi indispensables sur notre sol aride aux travailleurs fatigués qu'aux enfants et aux vieillards.

Notre population a triplé, la fumée a augmenté, la verdure a diminué en proportion inverse, le domaine public ayant eu l'imprévoyance de ne pas remplacer ce qu'il aliénait (1).

C'est surtout sur ce point que l'abandon du plan de Legendre aura des conséquences coûteuses, cette lacune ne pouvant subsister indéfiniment, car toutes les villes du monde se préoccupent de ces accompagnements indispensables des agglomérations humaines. Partout on a créé et orné de vastes parcs publics ; hier encore, M. le Président de la République en inaugurait un à Bordeaux, déjà cependant pourvue de jardins.

En Angleterre et en Amérique, il n'y a pas de grandes villes qui n'en aient plusieurs.

Reims, qui attend sans doute un secours du Ciel, oublie que celui-ci ne récompense que les efforts ; l'Académie souhaite que, pour l'y aider, il lui échoit un jour un

(1) Il n'y a même plus de carrés pour les jeux de trançais, de barre et de la balle. Le dernier, à l'extrémité des promenades où ont joué tant de collégiens et d'écoliers, a fait place à un jardin anglais.

Digitized by Google

autre Lundy auquel elle peut assurer reconnaissance, car les œuvres d'art ne se débaptisent pas.

Quant à la décoration, qui est la tenue de politesse dont les groupes, qui doivent le bon exemple, sont encore moins dispensés que les individus, le programme de Legendre ayant aussi en vue l'enseignement par les yeux, ne se bornait pas à la répartition dans la ville des édifices publics, à l'étude de leurs dispositions monumentales et au choix de leurs emplacements, il prévoyait encore pour chacun d'eux une décoration symbolique et instructive.

C'est ainsi que, pour faire honneur aux étrangers, les portes de ville, précédées d'esplanades, devenaient des arcs de triomphe décorés de grands motifs de sculpture, représentant suivant les emplacements les divers travaux de notre Ruche.

Que les places publiques dégagées, régularisées, encadrées de façades en rapport avec la destination des maisons, devaient être ornées de monuments de glorification et de reconnaissance, comme celui que nous allons élever à Jeanne d'Arc, c'est à dire des leçons et des modèles.

Que les monuments, les anciens complétés, les nouveaux bien présentés, dignement ornés, devaient former point de vue à l'extrémité des grandes artères.

Que les curiosités et les objets d'art étaient mis en relief, aux carrefours et partout où la vue pouvait se porter, afin d'inspirer à tous des idées d'ordre par la méthode et le discernement des choix, d'harmonie par la pondération et la justesse des proportions, et même de poésie par la finesse du goût.

Lévêque de Pouilly et Legendre étant pénétrés de la vérité du principe des Athéniens, que la décoration des

Digitized by Google

édifices publics, lorsqu'elle n'est pas banale, mais noble et inspirée par des sentiments élevés, est l'exposition permanente la plus instructive, le vrai musée démocratique le plus propre à former le goût des populations, à provoquer des vocations, voulaient conserver pieusement toutes les œuvres d'art existantes, et, intelligemment, en augmenter le nombre.

But patriotique que s'est aussi donné l'Académie par sa devise, et qui aujourd'hui la fait travailler à la prochaine érection d'une statue équestre, œuvre de M. Paul Dubois, l'un des statuaires que l'Europe nous envie.

Car elle sait que la vue des statues du tombeau de saint Remi, des portails de la cathédrale et de la place Royale n'a pas été sans influence sur la vocation de notre René de Saint-Marceaux. Ces dernières surtout, si remarquables, placées sur le chemin qu'il parcourait plusieurs fois par jour pour aller au Lycée, ayant frappé son goût naissant et stimulé ses études jusqu'au jour où, inspiré, il s'est écrié : Moi aussi, je suis statuaire, et nous a donné un chef-d'œuvre, le martyre de l'abbé Miroy.

Nos pères ont donc été des sages, et nous sommes heureux de profiter des modèles qu'ils se sont donné la peine de créer pour nous.

Aussi, vous estimerez que l'Académie est l'interprète de vos sentiments en les louant, en les remerciant, et vous vous joindrez à elle pour les honorer, en les continuant, en ayant pour nos héritiers la même prévoyance qu'ils ont eue pour nous, c'est à dire en aidant notre chère cité rémoise à conserver son rang et à l'élever.

Digitized by Google

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

pendant l'Année 1887-88

par M. H. JADART, Secrétaire général

MESSIEURS,

L'action, tel fut le programme de cette année, le programme réalisé, grâce aux efforts de chacun, sous l'impulsion de notre actif président. L'heure n'était pas, en 1887-88, aux longues méditations, ni aux recherches d'un pur intérêt rétrospectif : elle était marquée au début de chaque séance pour des œuvres d'initiative. De nombreux comptes rendus de récentes publications, une participation constante aux projets émis en vue du bien public, plusieurs conférences destinées à divulguer une science en voie d'essai ou une érudition renfermée

Digitized by Google

dans le cabinet : voilà, Messieurs, ce que j'appelais l'action, et il en restera de bons fruits. Je n'en veux pour preuve que le concours plus fréquent aux réunions de quinzaine, et particulièrement à celles où vous aviez convié le public. Étant plus connus, nous serons mieux compris, et par là même plus puissants et plus suivis dans nos tentatives d'expansion. Il n'a été apporté, d'ailleurs, aucune atteinte aux traditions si respectables de notre compagnie, et il n'en sera porté aucune dans l'avenir, nous en avons pour garants la sagesse de nos anciens et notre propre devise, *Servare et Augere.*

Avant tout autre sujet, je dois vous parler de la souscription préparée par vos soins, et devenue celle de la ville entière, dans le but de doter Reims d'une statue de Jeanne d'Arc. Un décret du président de la République vient d'en autoriser l'érection sur la place du Parvis.

Le projet patriotique que M. Leseur émettait à pareille séance en 1885 a fait son chemin : il a été recueilli par ses successeurs, M. Luton et M. Lemoine, sous le haut patronage de notre président d'honneur, qui a convié Gounod à en écrire le prélude ; enfin mis en œuvre par notre président actuel, qui a trouvé dans les traditions de sa famille et dans ses propres facultés l'énergie nécessaire pour donner corps à l'entreprise. Les circonstances furent propices : nous avions la bonne fortune du concours de M. Paul Dubois, devant le chef-d'œuvre duquel l'admiration s'imposera. En même temps, l'initiative de l'Académie reçut l'adhésion des pouvoirs publics et en premier lieu de notre Administration municipale, des représentants de l'armée et de la magistrature, du Conseil général de la Marne et de toutes les associations rémoises. Notre devoir le plus sacré est donc en ce moment d'exprimer notre respec-

Digitized by Google

tueuse gratitude à ceux qui veulent bien réunir tant de généreux efforts en vue d'une œuvre qui a besoin de la bonne volonté, du courtois empressement et des largesses de tous. Tous auront été à la peine, tous devront être à l'honneur au jour de la glorification de Jeanne d'Arc, notre immortelle libératrice, parce que nous voulons servir en elle, et avec elle, la France, notre commune et bien-aimée patrie. La tâche de l'Académie est accomplie pour la période préparatoire ; sa place d'initiatrice a été maintenue, et nous devons laisser au Comité de direction le soin d'entretenir le public de ses espérances et de son action persévérante.

Je ne puis omettre la part que vous venez de prendre au Congrès des Sociétés savantes, tenu à Paris du 22 au 26 mai dernier. Dans la section des sciences, M. le Dr Lemoine a exposé ses recherches simultanées sur l'organisation des insectes, et sur les plantes fossiles des terrains tertiaires inférieurs de Reims. — Dans la section d'archéologie, M. Demaison a discuté et admis la curieuse découverte de M. Berthelé, archiviste des Deux-Sèvres, qui a retrouvé en Bas-Poitou une église champenoise, une copie de notre Saint-Remi, dans l'abbatiale de Maillezais (Vendée). Cet édifice fut en effet construit vers la fin du XIe siècle, par un abbé, Godran, qui avait été religieux dans le monastère rémois, et qui s'inspira évidemment de l'église consacrée par Léon IX. Il flanqua de deux tours le portail occidental, disposition alors sans exemple dans le Poitou. — Votre secrétaire général apporta à la section des Beaux-Arts, si bienveillante, si empressée à reproduire nos communications, des notes sur les retables et sur quelques autres objets remarquables appartenant au Musée de Reims ou à nos églises rurales. Le rapport de M. Henry Jouin signala de suite

Digitized by Google

l'intérêt de ces richesses d'art dont nous pouvons être justement fiers.

Il faut aborder, Messieurs, nos travaux particuliers, et faire connaître, même aux indifférents, le sillon très modeste tracé par votre incessante collaboration dans le champ des Sciences, des Lettres et de l'Histoire. Je serai bref dans l'analyse des œuvres communiquées par leurs auteurs, sachant que vous pourrez les lire à loisir dans notre recueil annuel; mais je déplorerai mon insuffisance en rendant compte des conférences, dont nous ne gardons d'autres traces que le charme de les avoir entendues.

SCIENCES.

Tel est le cas de la dissertation que nous a apportée avec beaucoup de bienveillance et de savoir pratique M. le docteur Eugène Doyen sur l'*Étiologie et la thérapeutique des maladies infectieuses*. Après avoir retracé l'historique de son sujet, il a résumé ses expériences sur l'existence des microbes, et présenté à leur égard des conclusions préservatrices. Il a paru une analyse assez exacte de sa théorie pour me dispenser d'y insister davantage (1).

Le savant directeur de notre École de Médecine, M. le Dr Luton, vous a offert son étude d'une portée si considérable pour la guérison des maladies de poitrine, sur le *Phosphate de cuivre et la tuberculose*, et nous

(1) Voir les journaux de Reims, l'*Indépendant rémois* du 11 février 1888 et le *Courrier de la Champagne* du 12 février 1888.

Digitized by Google

avons félicité notre confrère du succès qu'elle obtient dans le monde médical (1).

Du laboratoire, nous avons été transportés par M. Bertinet dans les champs de l'espace, à la recherche des meilleurs procédés d'application de ses longues et sagaces observations sur le vol des oiseaux.

Après avoir étudié le cerf-volant, notre confrère nous donnera ses nouveaux aperçus sur une question analogue, question assez intéressante en elle-même pour avoir provoqué de suite une discussion animée à laquelle prirent part un grand nombre d'auditeurs. Vous allez entendre ce que pense un professeur rémois du difficile problème de la navigation aérienne.

Les sciences morales, la statistique, eurent leur part dans les remarques de votre secrétaire général au sujet des derniers recensements. Un autre sujet, actuel s'il en est, la crise agricole, a provoqué la publication du *Manuel des Syndicats professionnels agricoles*, fruit des études approfondies de notre confrère M. J. Boullaire (2). Cet ouvrage, à peine envoyé par lui, a été l'objet d'un examen de la part de M. Douce et d'un rapport économique et juridique sur l'utilité des créations syndicales pour tous les corps professionnels. Il était impossible de mieux interpréter la pensée du donateur, sa vigilante notion des devoirs et des droits des associations, et surtout son ardent désir d'être utile. Nous ne pouvions adresser un meilleur accusé de réception à l'auteur.

(1) Extrait de la *Revue générale de Clinique et de Thérapeutique*, Paris, 1887.

(2) Un vol. in-12, Paris, Marescq, 1888.

Digitized by Google

BELLES-LETTRES.

C'est aussi M. Douce qui, rentrant dans son premier domaine, sur le terrain littéraire, nous a apporté un régal, et donné lecture de la pièce de poésie couronnée par l'Académie française, *Pallas*. Nous n'avons pas à refaire l'éloge du lauréat de l'illustre compagnie, M. Émile Moreau, mais nous devons proclamer la satisfaction que nous avons eue à entendre exprimer en vers français des sentiments très français sous l'emprunt du génie grec :

Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques.

Unissant de même la fable des anciens au charme de notre littérature classique, M. Soullié a continué ses études sur La Fontaine par l'examen de l'une des œuvres exquises de l'immortel fabuliste : *Philémon et Baucis*. Comme il nous lisait avec conviction ces beaux vers si mélodieux, si bien inspirés dans leur touchante sérénité, si fidèles dans la peinture des mœurs du vieux ménage ! Cependant il y a des fautes dans les caractères, dans les situations, et notre confrère les relève et les corrige par des réflexions morales, par des remarques littéraires empruntées à des passages analogues d'auteurs païens ou chrétiens. Le Salon de cette année offre une peinture attachante de la scène des deux vieillards. Les Rémois ne peuvent être indifférents au culte de la vieillesse, puisqu'ils ont la rare occasion de posséder une centenaire à leurs portes (1).

(1) Mme Ve Luzurier demeurant à Trigny, née à Courville, (Marne) en 1787.

Digitized by Google

Nous passons en plein moyen âge avec M. Demaison, qui a consacré tant d'années et tant de soins à commenter une chanson de geste, *Aymeri de Narbonne*, l'un des meilleurs travaux édités par la Société des anciens textes français, au dire du juge le plus compétent, M. Gaston Paris. Tour à tour, depuis dix ans, nous avons vu défiler les personnages du poëme, les phases de l'action, et se coordonner les commentaires les plus variés et les plus approfondis qui font de l'introduction à l'œuvre de Bertrand, de Bar-sur-Aube, un volume de découvertes philologiques et historiques (1). Cette année nous avions entendu la lecture de ce rapprochement si naturel entre le trouvère et Victor Hugo, entre l'*Aymeri* du premier et l'*Aymerillot* du second dans sa *Légende des siècles*. Regrettons seulement que le poète contemporain, au lieu d'avoir seulement connu le vieux conteur par la prose de M. Jubinal, n'ait pu avoir eu en mains la version de notre confrère, avec sa restitution si fidèle des mœurs et du langage des preux. Voilà comment l'École des Chartes, cette institution si nationale et si féconde, devient, en plein XIXe siècle, la servante du Parnasse, l'auxiliaire et le guide de nos traditions littéraires. Charlemagne aurait eu raison d'être marri, en songeant que Roncevaux serait chanté par les bardes et interprété par les archivistes paléographes;

Et surtout de songer, lui vainqueur des Espagnes
Qu'on fera des chansons de toutes ces montagnes,
Sur ces guerriers tombés devant des paysans,
Et qu'on en parlera plus de quatre cents ans.

N'importe que l'on connaisse mieux la défaite du

(1) *Aymeri de Narbonne, chanson de geste publiée d'après les manuscrits de Londres et de Paris*, par Louis Demaison, Paris, Didot, 1887, 2 vol. in-8°.

Digitized by Google

grand empereur, félicitons M. Demaison d'avoir accompli son œuvre de haute érudition, en le remerciant de reporter désormais tout son essor vers nos antiquités et notre histoire locale.

Vous n'avez pas oublié, Messieurs, la spirituelle causerie dont M. Barbat de Bignicourt égaya notre dernière séance publique en nous révélant les méprises, les bévues, les erreurs vulgaires dont les écrivains en renom, les journalistes réputés impeccables, les plus fins conteurs ont émaillé leurs œuvres. Il a poursuivi depuis ses *Simples rectifications*, et nous avons pu juger de la prudence qu'il faut apporter aux emprunts, de la nécessité de se reporter aux sources, et du soin qu'il faut mettre à noter l'édition, la page et la ligne dont on extrait un mot. Cette minutie est fatigante, disent les lecteurs superficiels ; soit, répondrons-nous, mais il vaut mieux être fatigant qu'inexact, surtout depuis que notre confrère, après Barbier, après Fournier, fait la police des citations et authentique les bons mots. Un homme averti en vaut deux.

M. Delacroix n'a pas eu besoin d'une critique du même genre pour vous parler des *Heures grises* par Marie Valyère, petit et délicat volume que son auteur a eu la gracieuse pensée de vous offrir (1). Là, peu d'emprunts chez autrui, mais une suite très sincère d'observations personnelles, d'aphorismes un peu tristes, dit-on, de remarques morales, d'affirmations et même de contradictions, comme s'y autorise adroitement le penseur au début de son œuvre. Le rapporteur fut aussi sincère que l'auteur : il passa une partie du recueil en revue. Laissons-lui la plume, et demain vous lirez ces pages

(1) Paris, Ollendorff, in-18 de 285 pages.

Digitized by Google

d'un moraliste érudit; d'un lettré fin et délicat, appréciant le charme dans la forme, louant au fond ce qui peut être applaudi par tous, réservant par son silence ce qui doit être réservé au sein de l'Académie. Ce fut la plus belle gerbe de notre moisson littéraire.

HISTOIRE.

La république marseillaise dans l'antiquité, le géographe marseillais Pithéas et ses voyages de découverte dans l'Europe septentrionale, tel fut, Messieurs, le sujet d'une conférence de M. Duchâtaux dont aucun de ceux qui ont eu la satisfaction de l'entendre ne perdront le souvenir. Si notre confrère a beaucoup voyagé dans son cabinet en compagnie des auteurs anciens et modernes, je n'ai pas besoin de vous l'apprendre, mais vous avez compris, le jour où il nous a fait part de ses propres découvertes, combien ses notions sont nettes, son érudition précise, sa façon de procéder méthodique et claire.

Nous l'avons suivi dans cette pérégrination, où nous avons successivement assisté à la fondation de Marseille par des Phocéens, vers l'an 600 avant notre ère, au développement de cette république commerçante, louée par Aristote, alliée de la république romaine, fière de ses institutions libres qui survécurent à la conquête des Gaules et se maintinrent sous la suzeraineté des rois de France. Vous avez apprécié ses mœurs publiques et privées dans ces temps lointains, ses théâtres, ses écoles, ses orateurs et ses écrivains, parmi lesquels il faut citer Euthymène, Pétrone et surtout Pithéas, le plus célèbre géographe de la Gaule. Il fleurissait à l'époque d'Alexandre le Grand, et il mérite l'attention des savants

Digitized by Google

modernes par ses travaux mathématiques et astronomiques. Il eut un trait de génie dans une application du Gnomon au calcul de la latitude, et dans la détermination du pôle du monde. Profitant des observations des navigateurs marseillais, il émit un système de circumnavigation que Polybe et Strabon méconnurent, et qui survécut néanmoins dans la science malgré son exagération des distances. On doit à Pithéas les bases d'autres calculs qui ont permis de démontrer la forme sphérique du globe et de se rendre compte du phénomène des marées. C'est lui qui fit connaître au monde antique la Grande-Bretagne, l'Irlande et le nord de l'Angleterre, le pays de l'Ambre entre le Zuyderzée et l'embouchure de l'Elbe, et entraîna les découvertes vers les régions polaires.

Voilà, Messieurs, une pâle analyse d'une séance mémorable dans nos annales, dont la presse rendit compte, et qui, nous l'espérons bien, se renouvellera en 1889 (1).

De si haut et de si loin, il fallait néanmoins revenir en Champagne ; nous devons à M. Ponsinet, le doyen de notre compagnie, un récit des grandes luttes dont l'Argonne fut témoin et dont les moindres épisodes lui sont familiers.

Il nous a fait assister à l'invasion prussienne de 1792 ; il vous a peint l'émotion qu'elle suscita et les scènes d'enthousiasme juvénile qui marquèrent ces années si tragiques. Il parla avec éloge des paysans d'alors, dont lui-même a connu la verte vieillesse : c'étaient des gens simples dont la vie frugale contraste singulièrement avec le bien-être de leurs descendants. Ces rustiques

(1) Extrait de l'*Avenir de l'Est* reproduit dans le *Courrier de la Champagne* du mardi 17 avril 1888.

Digitized by Google

bûcherons surent, le mieux du monde, dans leur naïf patriotisme, aider l'armée française à repousser l'envahisseur. *Laudator temporis acti*, dira-t-on de notre confrère, mais il répliquera, non sans malice, que le vieux temps avait du bon.

Tel fut aussi l'avis de votre Secrétaire général, en vous communiquant les *Mémoires de Jean Maillefer*, recueil inédit où cet actif, lettré et sagace marchand bourgeois de Reims nous a dépeint son existence entière. On y retrouve le tableau fidèle de la vie d'un négociant au XVIIe siècle, de sa vie urbaine dans sa belle maison de la rue Saint-Étienne, et de sa vie rurale à Cormontreuil, dans son jardin planté de pommiers et fertile en légumes. Un intérêt supérieur s'attache à ces pages dont vous avez pris l'impression à votre charge, tant est vraie la leçon que donne cet homme, désintéressé et calme tout en réglant de nombreuses affaires, expédiant des étoffes le matin et cultivant les muses le soir, probe et austère, religieux, sincère dans ses affections, beau type du caractère rémois à léguer à nos descendants!

Le même membre vous a entretenus d'un prud'homme du XIIIe siècle, qualifié tel par Joinville, son contemporain, et par M. Hauréau, l'érudit appréciateur des moralistes du moyen âge. Robert de Sorbon, sous ce double patronage, méritait bien d'être enfin mis en honneur et proposé en exemple dans son village natal, le petit village de Sorbon voisin de Rethel (Ardennes). Vous avez tenu à vous associer à l'hommage rendu à notre compatriote. Son monument commémoratif a été confié au ciseau d'un jeune statuaire ardennais, M. Alphonse Colle, dont le nom et le talent sont également sympathiques. Une souscription, due à l'initiative de M. Paul Pellot, autre Ardennais très zélé pour l'his-

Digitized by Google

toire, a produit près de 2,000 fr , somme énorme si l'on songe que l'on évoquait le souvenir d'un sermonnaire dont les œuvres se perdent dans la poudre des manuscrits. Il est vrai que ce personnage, de concert avec saint Louis, fonda la Sorbonne, et que leur création reste chère à la France.

Un autre travail biographique nous a été offert par M. le docteur Guelliot, *Les Museux, chirurgiens rémois*. Il s'agit d'une dynastie de praticiens très experts dans leur art, vieux Rémois dont M. Maldan avait déjà esquissé les physionomies, mais dont notre confrère restitue, pièces en mains, la généalogie, la bibliographie chirurgicale et même la fameuse pince qui porte leur nom.

Les Museux appartenaient à la Faculté de médecine de l'Université de Reims, et chaque année, sous une forme ou sous une autre, l'illustre fondateur de cette institution, le cardinal de Lorraine, apparaît dans nos travaux. M. le comte Édouard de Barthélemy veut bien nous communiquer les fragments de sa correspondance et de celle du duc de Guise, qui ont été retrouvées par ses soins à la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg. Nous posséderons ainsi, grâce à l'incessante activité de notre confrère, la suite de ces lettres dont nous avons eu la primeur.

Fidèle aux traditions qui ont de tout temps signalé l'administration diocésaine, Mgr Péchenard, en sa qualité de vicaire général, a dressé un véritable Pouillé de toutes les paroisses des Ardennes et de la Marne qui dépendent de la métropole de Reims. A titre de document historique, car il en aura un jour la valeur et l'intérêt, notre confrère nous a apporté l'énorme registre de neuf cents pages où sont consignées ses remarques prises sur les lieux, concernant l'histoire, l'archéologie, la popula-

Digitized by Google

tion, la vie morale et sociale de chaque localité. Ce sont là de féconds renseignements de statistique, groupés méthodiquement suivant les divisions actuelles. Ce travail de très longue haleine sera un jour cité à la suite des notes de l'archevêque Maurice Le Tellier et du recueil célèbre de l'abbé Bauny.

M. l'abbé Gillet, fidèle à sa monographie de la Chartreuse du Mont-Dieu, qui verra incessamment le jour, nous en a lu cette année le chapitre relatif au XVIIe siècle. Il débute par la biographie des hommes célèbres du monastère à cette époque, et notamment il met en lumière la vie et les écrits d'un annaliste très apprécié dans les Ardennes, D. Ganneron, infatigable compilateur de chroniques, de récits et de légendes de toutes sortes (1). Notre confrère nous a ensuite présenté l'historique de la restauration complète de la Chartreuse, de 1610 à 1635, puis il a parlé de la maison que possédaient à Reims les religieux, et qui porte encore leur nom. Ils l'acquirent en 1585, moyennant 6,000 livres; c'était l'ancien séminaire fondé dans le Barbâtre par le cardinal de Lorraine, et ils y établirent leur refuge, leur *més*, comme on disait au moyen âge. Ce local fut souvent occupé par la ville pour donner le gîte aux troupes de passage; on y logea en 1643 les prisonniers espagnols de la bataille de Rocroi. En 1678, l'architecte Henri Gentillastre reconstruisit le grand bâtiment tel qu'il existe aujourd'hui.

Nous aurons parcouru tous les travaux qui ont eu cette année trait à l'histoire, si j'ajoute que M. Loriquet vient de publier son étude accompagnée de nombreux

(1) Cfr. *Notes inédites sur la vie et les œuvres de D. Ganneron*, par P. Laurent, archiviste des Ardennes, Charleville, 1887, in-8°.

Digitized by Google

documents sur le chanoine Jean Lacourt, et qu'il fera paraître ensuite ses recherches si approfondies sur les diverses phases de la construction de notre Hôtel de Ville.

ARCHÉOLOGIE.

J'aborde l'archéologie, et c'est pour donner un bon point aux adeptes de cette science, que l'on accuse d'envahissement et même d'obstruction, comme on dit au Parlement. Sans renoncer à la moindre investigation au dehors, ils ont été si discrets au sein de l'Académie que trois séances à peine leur ont été consacrées. Mais leur réveil se manifestera par la publication de la suite du *Répertoire archéologique*, accompagnée de planches, d'illustrations et de photogravures qui justifieront, espèrent-ils, les sacrifices consentis sur notre caisse et l'allocation obtenue dans ce but du Ministère de l'Instruction publique. Dès maintenant, il a été décidé que les dessins, exécutés depuis trois ans par MM. Auger, Boucton, Queutelot et Lesueur, seraient réunis en album pour figurer avec nos derniers volumes dans la section réservée aux sociétés savantes à l'Exposition universelle de 1889.

Les édifices à coupoles, dont M. Gosset s'est fait le défenseur très compétent, vous ont été soumis dans leurs types principaux : églises grecques et mosquées d'Orient, monuments d'Italie et d'Autriche. La notice comparative publiée cette année par notre président offre le résumé de ses longues études, le fruit de ses voyages réitérés, et ouvre probablement la voie à des créations nouvelles qui marqueront dans les phases de

Digitized by Google

l'art au XIXe siècle. « Il reste encore à l'architecture religieuse, conclut M. Gosset, un vaste champ d'études, digne de l'activité de l'École française (1). »

M. l'abbé Cerf, dont les souffrances et la réclusion ne peuvent ralentir le zèle, vous a fait lire un mémoire sur des bijoux en argent, anneaux et fragments de colliers du moyen âge, trouvés à Verzy sur l'emplacement de l'abbaye de Saint-Basle et heureusement recueillis dans la riche collection de Mme Ve Pommery. Rien ne manquait à l'inventaire de la trouvaille qui était contenue dans un vase en étain, et notre attention se porta particulièrement sur une bague en argent du XIVe ou du XVe siècle, dont M. Demaison déchiffra la légende : *Mon cœur aves.* Il s'agit sans doute d'un trésor enfoui à l'époque de la guerre de Cent ans, sans que rien en ressorte d'ailleurs pour l'histoire du monastère.

Après avoir étudié jadis, vous savez avec quelle scrupuleuse méthode, l'histoire des reliques de saint Remy, Mgr Tourneur nous a offert le discours prononcé par lui en 1887 dans l'église Saint-Maurice de Reims, relativement aux reliques du glorieux martyr de la Légion thébéenne (2).

Le secrétaire de votre commission d'archéologie vous a fait part de ses courses de vacances à travers le pays rémois et les Ardennes. Il vous a présenté la liste descriptive d'une cinquantaine d'anciennes croix de chemins, de carrefours et de cimetières, restées debout

(1) *Les anciennes églises et les mosquées de Constantinople*, par Gosset. Extrait du *Bulletin de la Société centrale des Architectes*, année 1886-87, Paris, Chaix, 1888.

(2) *Renouvellement de la châsse renfermant le chef vénéré de saint Maurice*, discours prononcé à cette occasion le 15 septembre 1887, in-8.

Digitized by Google

dans cette contrée au milieu du respect des populations. Est-il en effet des monuments plus vénérables dans leur simplicité que ces vieilles croix de bois, de pierre ou de fer qui se dressent au bord des routes, comme pour montrer au voyageur sa voie ? Il en est plusieurs que l'art a embellies d'une décoration gracieuse, et quelques-unes offrent en outre une inscription ou une date. Ce sont là des vestiges précieux à recueillir.

Pareille revue a été faite des statues de Reims, depuis celles de Pépin le Bref, de Charlemagne et de saint Louis à la cathédrale, des Pairs de France à Saint-Remi, jusqu'aux monuments de Drouet d'Erlon et de Colbert, érigés par le patriotisme moderne. Besogne opportune s'il en fut, au moment où nous allons leur ajouter une effigie nouvelle, empreinte d'un caractère national ! Le moyen âge et la Renaissance ont laissé dans nos églises des légions de statues ; le XVIIe siècle s'identifie pour nous dans les sculptures de la façade de notre Hôtel de Ville, et le XVIIIe siècle dans l'ensemble de notre place Royale. Il faut compléter la série, et faire figurer dignement le siècle qui s'achève à ce grand concours de tous les âges.

HOMMAGES DIVERS ET ENVOIS DES CORRESPONDANTS

Je finis, Messieurs, mon compte rendu par où je l'ai commencé, par une évocation de Jeanne d'Arc, et nous pourrions le clore sur ce nom qui nous unit tous, si je ne devais vous entretenir des travaux transmis par nos correspondants ou adressés comme hommages par divers

Digitized by Google

auteurs. Et encore là, je retrouve en première ligne les ouvrages sur la Pucelle d'Orléans, écrits avec autant d'érudition que de pieuse sollicitude par l'un des descendants de sa famille, M. Pierre Lanéry d'Arc, avocat à Aix. A ce titre, Messieurs, vous vous êtes promis de faire entrer dans vos rangs ce studieux admirateur de l'héroïne. Vous avez décerné le même témoignage de gratitude à M. Alfred Bovet, pour l'envoi des deux magnifiques volumes donnant la description et la reproduction de sa collection d'autographes, l'une des plus célèbres de notre siècle. Vous avez même décidé, en vue du bien public et avec l'agrément du généreux donateur, que cet ouvrage, après avoir été examiné par nos confrères, serait mis à la disposition de tous les érudits rémois et placé dans ce but en dépôt à la Bibliothèque de la ville. — Vous avez reçu de M. Paul Laurent, archiviste des Ardennes, son *Livre vert de l'archevêché de Narbonne* et ses *Documents inédits sur la cathédrale Saint-Just*, œuvres d'érudition qui nous font augurer de semblables entreprises sur les antiquités ardennaises. — Enfin nos fervents visiteurs de 1886, les membres de la Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc, nous ont adressé le compte rendu de leur visite à Reims, sous forme de notices monumentales remplies d'appréciations très instructives.

Qu'ajouterai-je, Messieurs, pour remercier nos correspondants, sinon de les prier de nous continuer leurs envois? Toutes leurs publications sont annexées au bulletin de notre séance publique, et les plus intéressantes renvoyées à l'examen d'un confrère. Plusieurs ont été déjà signalées plus haut et je dois me borner à exprimer notre sincère gratitude à MM. d'Arbois de Jubainville, le baron J. de Baye, E. Cheysson, A. de Lapparent, l'abbé Étienne Georges, Maxe Werly, J. Boullaire, le

Digitized by Google

docteur Landouzy et F. Plateau (1). Nous avons réédité le tableau de nos membres honoraires et correspondants afin de resserrer les liens qui nous attachent à des confrères d'une si parfaite obligeance.

A peine de retour à Reims, M. l'abbé Cauly nous offrait la suite de ses travaux inaugurés parmi nous, son cours d'instruction religieuse, *Histoire de la religion et de l'Église*.

D'un autre côté, nous avons eu une collaboration non moins précieuse mais bien plus rare, celle des beaux-arts, dans la personne de notre confrère M. Théodore Dubois, le maître si apprécié, dont le pays rémois est justement fier de revendiquer l'origine et les débuts.

Nous ne pouvons oublier la part prise par notre regretté confrère, M. L. Fanart, à l'éclosion de son talent. En nous dédiant sa *Marche héroïque de Jeanne d'Arc* et en nous en donnant lui-même la primeur, il a acquis un titre à notre gratitude. Remercions aussi M. Émile Mennesson, l'éditeur de ce morceau d'élite qui correspond si bien à nos projets, et nos artistes rémois, MM. Wiernsberger fils et Grison, qui veulent accompagner ici leur maître dans l'exécution de son œuvre.

NÉCROLOGIE.

J'en arrive, Messieurs, au devoir qui s'impose chaque année à votre secrétaire, de consigner les regrets de la

(1) Signalons encore une notice pleine d'actualité sous ce titre : *Pourquoi l'Amérique du Nord n'est pas Française ?* par Émile Loxchampt, 2e édition, Reims, Matot-Braine, 1888. — Il en sera rendu compte à l'une de nos prochaines séances.

Digitized by Google

compagnie envers ceux qui l'ont quittée, et de souhaiter en son nom la bienvenue à ceux qu'elle a élus pour renforcer ses rangs.

La mort, encore cette fois, a épargné nos membres titulaires, mais trois d'entre eux nous ont fait leurs adieux : M. le docteur Galliet, depuis longtemps déjà si tristement éloigné de nos séances et arrêté dans la brillante carrière où l'estime universelle l'avait suivi ; — M. A. Durant des Aulnois, ancien notaire à Reims, si fidèle à nos travaux, si empressé et si courtois dans nos trop courtes relations, et qui reste à Paris l'un de nos associés honoraires ; — et enfin M. Jacquinet, agrégé de l'Université, professeur de rhétorique, à peine élu des nôtres et enlevé au lycée de Reims pour professer à Versailles, avant même qu'il ait pu nous apporter un concours si gracieusement promis.

Nous avons vu disparaître quatre de nos confrères honoraires et correspondants : le premier, dont la place était ici exceptionnelle, M. Louis Paris, le dernier survivant parmi nous des membres fondateurs, l'ancien bibliothécaire de Reims, le directeur du *Cabinet historique*, pour lequel une notice spéciale va témoigner de votre haute estime et de vos profonds regrets ; — le second, M. l'abbé Pierret, votre collaborateur pendant plusieurs années, homme d'étude autant que homme d'action, prêtre zélé pour le développement de l'art chrétien et pour la décoration de son église, dont il avait écrit presque entièrement l'histoire quand il succomba prématurément dans l'exercice de ses fonctions d'archiprêtre de Rethel (1) ; — M. Ch. Robert, membre de l'Institut,

(1) *Bulletin du diocèse de Reims*, 28 avril 1888. — *Revue de Champagne et de Brie*, avril 1888.

Digitized by Google

qui s'associa à notre Académie dès sa fondation, resta l'intime confident de M. Duquénelle et participa à toutes les découvertes archéologiques faites au sein de cette ville, qu'il considérait à bon droit comme sa seconde patrie (1) ; — enfin M. Lescuyer, notre zélé correspondant à Saint-Dizier, d'où il nous envoya tant de charmantes études sur les mœurs des oiseaux, sur leurs migrations et sur leur repeuplement, dont il se fit le protecteur infatigable (2).

J'avais clos la liste de nos confrères décédés, quand un coup inattendu nous enleva prématurément l'un des plus actifs et des plus anciens de nos collaborateurs, M. le comte Édouard de Barthélemy, inhumé à Courmelois (Marne), le 2 juin courant (3). Attaché au pays rémois par ses traditions de famille et par d'incessants travaux sur nos institutions et nos monuments, il était membre correspondant de l'Académie depuis 1851, et il tint à honneur de figurer plusieurs fois comme lauréat de nos concours. Fondateur et directeur de la *Revue de Champagne et de Brie*, associé à toutes nos entreprises, dévoué à leur succès, il laisse parmi nous un très grand vide et de profonds regrets. Sa place restera marquée au nombre des écrivains les plus bienveillants et les plus laborieux de notre province.

(1) Son éloge dans le *Temps* du 18 décembre 1887, et dans la *Revue numismatique*, 1re livr., 1888.

(2) *Vie et travaux de M. J.-F. Lescuyer*, ornithologiste, par Mgr Fèvre, Langres, 1883, in-8°.

(3) Sa nécrologie se trouve dans le *Courrier de la Champagne* des 1er, 2 et 3 juin 1888.

Digitized by Google

ÉLECTIONS.

Pour remplacer les membres titulaires qui s'éloignaient de nous, vous avez élu, Messieurs, deux notabilités rémoises : M. le docteur H. Henrot, le maire de Reims, dont tous les prédécesseurs siégeaient déjà parmi nous, le savant professeur de l'École de Médecine qui vous apportait une suite de travaux sur l'une de ses plus graves préoccupations, l'hygiène de notre grande cité ; — et M. le docteur Delacroix, que la spécialité de son art a mis aux premiers rangs de notre corps médical, et qui joint à la pratique d'une science toujours secourable au malheureux la culture des belles-lettres dans une mesure que vous avez tous appréciée.

Vous avez ensuite désigné comme correspondants résidant à Reims : M. le docteur Colleville, M. le docteur Eug. Doyen, tous les deux si zélés dans leur mandat professionnel, et M. le commandant de Piépape, ancien président de l'Académie de Besançon, lauréat de l'Académie française, que ses publications historiques et littéraires désignaient naturellement à vos suffrages. Il vous restait, Messieurs, à choisir au dehors des associés désireux d'étendre notre action et de partager nos efforts : vous avez nommé dans ce but M. le comte de Marsy, successeur de M. de Caumont comme président de la Société française d'archéologie, notre hôte de l'an dernier et depuis longtemps notre cordial appui dans toutes nos entreprises ; — M. Léon Germain, secrétaire annuel de l'Académie de Stanislas à Nancy, l'un des actifs soutiens de la Société d'archéologie lorraine et du musée historique lorrain ; — M. l'abbé Chevallier,

Digitized by Google

curé de Tramery, notre lauréat de longue date et notre collaborateur dans la recherche des antiquités ; — M. Henri Pauffin, docteur en droit, avocat à Paris, écrivain, chercheur délicat ; — et M. Armand Bourgeois, percepteur à Pierry, président de l'Académie champenoise, et promoteur des tournois littéraires qui ont célébré si brillamment à Épernay le renom sans pareil du plus généreux produit de la Champagne, les souvenirs de Jeanne d'Arc et la mémoire héroïque de notre illustre compatriote, le général Chanzy.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS D'HISTOIRE & D'ARCHÉOLOGIE

par M. L. DEMAISON, Membre titulaire.

Les académies de province qui veulent se rendre vraiment utiles doivent consacrer la meilleure part de leur activité aux travaux d'archéologie et d'histoire locale. C'est là une mine féconde qu'on ne saurait trop exploiter ; un champ fertile qui, malgré ses limites en apparence un peu restreintes, récompense largement les labeurs de ceux qui savent le cultiver avec ardeur et intelligence. Publier des documents inédits, mettre en lumière les trésors enfouis dans nos bibliothèques et nos archives, éclaircir l'histoire souvent si obscure de nos vieux monuments, décrire les objets antiques exhumés chaque jour de notre sol, telle est la besogne qui s'impose aux sociétés savantes, et dont elles doivent faire le but principal de tous leurs efforts. Depuis plusieurs années, elles sont entrées largement dans cette voie ; elles ont rendu ainsi de véritables services, et se sont concilié les suffrages des hommes compétents. Grâce à des recherches solides et approfondies, elles ont pu s'attirer, non la faveur du

Digitized by Google

public, — elles n'ont aucunement à y prétendre, — mais, ce qui est plus précieux encore, l'estime et la reconnaissance des érudits. Elles échappent enfin à ces railleries dont elles étaient l'objet jadis, et qu'elles méritaient bien un peu, il faut le dire, lorsqu'elles étaient vouées aux dissertations banales, et n'avaient de goût que pour les fleurs d'une rhétorique surannée.

Ce dernier trait, je m'empresse de le déclarer, ne s'applique pas à l'Académie de Reims, et je lui dirais volontiers comme Dante à sa ville natale :

« Ben puoi esser contenta
Di questa digression che non ti tocca ! »

Toujours, en effet, notre Académie s'est plu à encourager les œuvres sérieuses. Par le choix des sujets qu'elle a mis au concours, elle a fait naître des travaux d'une réelle valeur, et elle les a récompensés autant que lui permettaient ses trop faibles ressources. A défaut même du succès, elle tient compte des efforts persévérants. On ne saurait se montrer très exigeant à l'égard des modestes travailleurs qui viennent chaque année solliciter nos récompenses. La plupart n'ont pu avoir la préparation nécessaire pour aborder d'une manière efficace les études historiques. Éloignés souvent des grandes bibliothèques, ils manquent forcément de ces lectures étendues qui sont aujourd'hui indispensables pour se tenir au courant des progrès de la science. Cependant, dans leur sphère restreinte, avec leur horizon un peu limité, ils peuvent consigner des observations intéressantes et réunir des documents que l'on consulte avec profit. Aussi, l'Académie accueille-t-elle favorablement toutes les recherches consciencieuses ; et

Digitized by Google

si elle a fréquemment des réserves à présenter sur le mérite des mémoires qui lui sont soumis, elle sait du moins faire aux auteurs la part de leur bonne volonté et de leur travail.

Le concours de cette année, sans être supérieur aux précédents, offre néanmoins des ouvrages dignes d'éloges. Votre commission a remarqué en premier lieu une bonne étude sur d'anciennes sépultures découvertes à Thugny (Ardennes) et dans d'autres localités voisines. L'auteur de ce mémoire a fait en cette région des fouilles très fructueuses dont il nous rend compte en détail. La plupart des objets qu'il a trouvés sont ceux qui forment le mobilier habituel des sépultures gauloises, romaines et franques, mais il en est aussi de fort remarquables, précieux à la fois par leur rareté et par leur valeur artistique. Tous ces objets, armes, vases, parures, ustensiles de toute sorte, ont été soigneusement énumérés, et leur âge a été généralement déterminé avec exactitude. Les indications topographiques, si importantes en pareille matière, n'ont pas été négligées non plus, et les historiens y puiseront des notions précises sur les divers centres de population qui ont existé dans le nord de la Champagne aux époques primitives. L'archéologue zélé qui a su coordonner toutes ces recherches ne s'est pas borné à de simples descriptions ; il a compris les services que le dessin peut rendre dans un travail de cette nature, et il a joint à son étude des plans et des figures coloriées d'une fort bonne exécution. Ces figures complètent bien son mémoire, et n'en sont pas la partie la moins attrayante. On y remarque en particulier un relevé fort curieux de l'un de ces souterrains de refuge qui sont si fréquents dans nos contrées, mais dont l'origine et la destination n'ont pu être élucidées jusqu'ici

Digitized by Google

d'une façon satisfaisante. L'auteur ne nous paraît pas avoir trouvé la solution définitive de ce mystérieux problème, mais les observations qu'il a faites à ce sujet valent la peine d'être prises en sérieuse considération. Il y a lieu, au contraire, de contester les idées qu'il a émises sur des questions plus générales, par exemple sur les premiers habitants de la Gaule et sur les dolmens, qu'il considère à tort comme des autels druidiques. Ces vues sont un peu arriérées aujourd'hui ; en effet, il est bien reconnu maintenant que les dolmens ont le caractère de sépultures, et que les druides y sont absolument étrangers. Il est certain également que *Latofao*, lieu de la bataille gagnée en 680 par Ébroïn sur Pépin d'Héristal, doit être identifié avec *Laffaux*, village du département de l'Aisne situé entre Soissons et Laon. Le rapprochement proposé entre *Latofao* et une localité des Ardennes appelée le *bois du Fay* (1) ne nous semble guère admissible. Mais laissons ces critiques de détail, pour ne nous attacher qu'à la valeur de l'ensemble. Sans nous arrêter plus que de droit à ces quelques réserves, nous nous hâtons de proclamer le mérite de l'ouvrage et le jugement favorable qui en a été porté par l'Académie. Elle a cru devoir accorder à l'auteur de ce travail, M. l'abbé Lannois, curé de Thugny, une médaille d'or de 100 francs pour le récompenser de ses longues et patientes investigations ; elle est heureuse en même temps de le féliciter d'avoir marché avec tant de zèle dans la voie que l'abbé Cochet avait ouverte jadis.

(1) Bois situé sur le terroir de Sévigny-Waleppe, aux confins du département de l'Aisne, ancienne possession de l'abbaye de la Valroy; devenu propriété de l'État, il a été vendu en 1831 et défriché quelques années après.

Digitized by Google

et d'avoir à son exemple si bien contribué aux progrès de notre archéologie nationale.

Le second travail qui nous a été présenté nous arrache aux sépultures gauloises et aux antiquités mérovingiennes pour nous transporter dans une période plus civilisée et plus rapprochée de la nôtre. Nous voici au XIIIe siècle, à l'époque où se sont élevés tant de somptueux édifices qui font aujourd'hui notre admiration et l'ornement de nos vieilles cités. Un sculpteur rémois, M. H. Wendling, nous rappelle un des aspects les plus brillants de cet âge si fécond en merveilles artistiques, en nous évoquant le souvenir de Hugues Le Bergier, l'éminent architecte de l'église Saint-Nicaise, dont la dalle tumulaire, après avoir été sauvée durant la Révolution avec une sollicitude bien rare alors, vient d'être placée contre le mur du transept de la cathédrale, dans la situation la plus avantageuse pour assurer sa conservation et pour satisfaire la curiosité des visiteurs. M. Wendling pense avec raison que ce grand artiste, auteur d'un chef-d'œuvre dont tous les esprits cultivés déploreront à jamais la ruine, est l'un des hommes qui ont fait le plus d'honneur à notre ville; il voudrait qu'on lui dressât une statue, et à l'appui de ce projet il nous offre un modèle, où il a rendu avec beaucoup d'habileté les traits et le costume de Le Bergier, d'après l'image gravée sur son monument funéraire. Cette restitution est fort exacte et très bien étudiée ; l'Académie a rendu à cette œuvre la justice qu'elle mérite en décernant à son auteur une médaille d'or de 100 francs.

Il est un point toutefois sur lequel nous devons protester au nom de l'histoire. Notre zélé lauréat propose d'élever également une statue à Robert de Coucy, auquel il attribue la qualité d'architecte de Notre-Dame.

Digitized by Google

Cette assertion a été souvent produite autrefois, et on la répète encore sans cesse, mais elle n'en est point pour cela plus fondée ; c'est là une de ces fausses traditions auxquelles le public fait toujours crédit, malgré les efforts des écrivains sérieux pour en arrêter le cours. Robert de Coucy, il est vrai, a travaillé à la cathédrale, mais il est mort en 1311, un siècle après qu'on eut commencé le construction de cet édifice ; il n'a donc pu en fournir le dessin, et il n'a pas plus de droit à une statue que Jean d'Orbais, Bernard de Soissons et les autres maîtres des œuvres dont les noms sont parvenus jusqu'à nous. Il faut bien le dire, on ne connaît pas et l'on ne connaîtra probablement jamais l'homme de génie qui a conçu le plan de notre admirable cathédrale. Le moyen âge ignorait la publicité et la réclame, et les artistes de ce temps ont fait preuve d'une modestie qu'on aurait peine à comprendre de nos jours.

Nous restons encore dans l'art du moyen âge, non sans nous permettre quelques excursions dans le domaine de la Renaissance, avec un de nos plus actifs correspondants, M. l'abbé Chevalier, qui nous envoie la suite d'un mémoire précédemment couronné par l'Académie, sur les carreaux émaillés. Il a tenu à compléter sa collection déjà fort nombreuse, en y ajoutant le dessin de nouveaux spécimens très intéressants ; nous citerons particulièrement la reproduction de quelques-uns des pavés composant le carrelage si remarquable découvert, il y a peu d'années, près Saint-Imoges, sur l'emplacement de l'ancien château de Vernay, dans des bois dépendant jadis de la fabrique de l'église de Reims. Par un heureux hasard, un second exemplaire fort bien conservé de ce magnifique pavage vient d'être trouvé tout récemment dans une vieille maison canoniale située dans la rue du Cardinal-

Digitized by Google

de-Lorraine (1). Ceux qui ont eu comme nous la bonne fortune de l'examiner sur place, lorsqu'il venait d'être mis au jour, ont pu admirer le goût exquis et l'art délicat que l'on savait déployer au XIIIe siècle, jusque dans la décoration des habitations les plus simples. Ici, l'œuvre est signée ; elle est due à un céramiste champenois, Laurent d'Hautvillers, dont le nom, du reste, était déjà connu, et a été indiqué par M. A. de Barthélemy dans son excellent mémoire sur les carreaux à légendes (2). Nous signalons ces faits à M. l'abbé Chevalier, qui en profitera, nous n'en doutons pas, pour enrichir son travail dont l'Académie a pu apprécier le mérite. Nous ne devons pas non plus passer sous silence l'envoi qu'il nous a fait d'un bon dessin d'une porte fort précieuse du XVIe siècle, qui se voit à l'église de Savigny-sur-Ardre ; remercions-le de prêter un concours si utile au *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Reims,* dont l'Académie a commencé la publication et qu'elle espère mener à bonne fin, malgré l'étendue et les difficultés de l'entreprise.

Nous quittons maintenant l'archéologie pour entrer sur le terrain de l'histoire. En réponse à l'une des questions de notre programme, nous avons reçu une

(1) Cette maison, qui porte aujourd'hui le n° 5, a été habitée au XVIe siècle par Hubert Meurier, théologal de l'église de Reims et fougueux partisan de la Ligue. Pierre Frizon, doyen du Chapitre, y demeura aussi vers la fin du même siècle, et y fit faire à ses frais des réparations importantes. (Voy. Arch. de Reims, f° du Chapitre, *Livre rouge,* fol. 1 v°.)

(2) *Bulletin monumental,* 6e série, t. III, p. 264, 265. M. de Barthélemy a lu sur les carreaux de Vernay la légende suivante : *Lorans me fit.* Cette inscription n'est pas complète. Les carreaux de Reims nous permettent de combler la lacune, en nous révélant le lieu d'origine de ce Laurent.

Digitized by Google

monographie très complète du village de Cernay. L'auteur a fait preuve de beaucoup de soin et de méthode, et n'a négligé aucune source d'information. Il a mis largement à contribution les archives de Châlons et de Reims, et a emprunté aussi aux archives locales, en particulier aux registres paroissiaux, une foule de renseignements assez curieux. Rien de plus compliqué que l'histoire de Cernay sous l'ancienne monarchie ; partagé entre différentes juridictions, morcelé en plusieurs fiefs, soumis à des impôts multiples, ce village présentait, au point de vue de l'administration, un exemple frappant des étranges divisions qu'avaient produites le régime féodal. Cette matière si embrouillée a été traitée avec clarté et discernement. Il y a sans doute çà et là des assertions contestables ; le mémoire est loin d'être à l'abri de tout reproche pour le fond aussi bien que pour la forme, mais l'Académie a pensé que ses qualités très réelles suffisaient à compenser ses défauts, et elle a décerné à l'auteur, M. Bosteaux, maire de Cernay-les-Reims, une médaille d'or de 100 francs.

Le dernier mémoire dont nous ayons à parler est une *Vie de saint Gombert et de sainte Berthe*. Ce travail est une pure étude d'hagiographie, faite dans un but d'édification, et ne rentre pas entièrement dans le cadre de nos concours. Le côté historique du sujet n'est pas traité avec une critique assez solide, et l'auteur a utilisé un peu trop indistinctement des documents d'une valeur fort inégale. Toutefois, il a eu le mérite de nous faire connaître, d'après un manuscrit inédit du XVIIe siècle, le règlement de vie des religieuses du monastère d'Avenay. Cette pièce offre de l'intérêt, et le mémoire, d'ailleurs, porte l'empreinte d'un labeur assidu que l'Académie n'a pas voulu laisser sans récompense ;

Digitized by Google

aussi a-t-elle accordé à son auteur, M. l'abbé Bigot, curé de Ventelay, une mention honorable.

Digitized by Google

RAPPORT SUR LE CONCOURS DE POÉSIE

par M. P. SOULLIÉ, Membre titulaire.

Grâce à la générosité de l'un de ses membres, feu M. Clicquot, l'Académie avait cette année deux prix à décerner, l'un pour une fable ou un conte, l'autre pour le meilleur poème laissé au choix des concurrents.

Le premier de ces prix n'a pu être décerné. Nous n'avons reçu que deux fables : *La Poule et le Lézard* et *l'Ami des Oiseaux*, l'une et l'autre sans intérêt et faiblement versifiées.

Deux récits nous ont paru préférables sans mériter une récompense. Le premier, l'*Amour fraternel,* apologue oriental bien connu, n'a rien d'assez saillant. Le second, qui semble dû à un ancien lauréat de l'Académie, sous le nom de *Récit de village*, nous représente un mauvais riche sauvé d'un incendie par un voisin charitable qu'il déteste, et vaincu dans sa haine par ce dévouement. L'auteur, qui voulait nous faire aimer ce triomphe de la charité sur un naturel pervers, a manqué le but en le dépassant. La versification offre une facilité savante, mais un peu banale dans ses procédés.

Parmi sept autres poèmes, quatre sont trop médiocres pour attirer l'attention. La *Prière d'une Mère pour son*

Digitized by Google

Enfant malade aurait eu besoin de traits plus pathétiques et plus profonds. La *Vision de Daphné*, prêtresse de Pallas, abandonnant cette déesse pour s'attacher à Jésus-Christ, est une pièce trop courte et trop peu poétique. L'auteur d'un sonnet *sur la tombe du général Chanzy* a naguère été mieux inspiré par le même sujet. Enfin, sous le titre de *Champs et Cités,* nous avons reçu une exhortation fort sage, mais un peu lourde, aux villageois de ne pas quitter la campagne pour la ville. L'auteur semble s'être trompé d'adresse et de style ; il aurait pu envoyer sa pièce en prose à l'Académie des sciences morales et politiques.

Le *Baptême de la France,* c'est le récit du baptême de Clovis après la bataille de Tolbiac. Les sentiments du poète sont chrétiens et patriotiques. Mais s'il doit élever l'âme et l'attendrir, il doit aussi plaire à l'imagination et même à l'oreille. Pourquoi faut-il donc que la forme de ses vers soit si dure et si martelée?

Il me reste à parler de deux poèmes supérieurs à tous les autres par le style et par la pensée. L'un, *Pallas Sapientia,* nous offre, sous le nom de cette déesse des beaux-arts, de la sagesse et de la paix, la glorification de la Grèce et surtout d'Athènes, chère à Pallas ou Minerve. L'auteur chante avec enthousiame en vers savants et harmonieux le génie grec, heureux interprète du beau et l'un des guides de l'humanité ; il déplore sa décadence et il espère le voir revivre un jour chez les peuples modernes de l'Occident.

Quoi qu'il en soit de cette généreuse espérance, le poète nous paraît dépasser les bornes de la vérité, lorsqu'il semble, par son silence sur tout le reste, faire honneur à la Grèce seule des progrès de l'homme dans sa marche vers l'idéal de la civilisation. Rome doit bien

Digitized by Google

aussi compter pour quelque chose avec ses conquêtes, son droit, son administration, son sens politique et sa langue, et enfin par son caractère à la fois patriotique et universel. Mais ce qui a manqué à l'ancien monde, c'est la vérité, l'amour et la vertu. C'est le christianisme qui a éclairé, réchauffé, moralisé l'humanité abâtardie par l'idolâtrie, l'esclavage et le sensualisme. La thèse de l'auteur est donc outrée et par cela même fausse, ou du moins ne pourrait passer qu'avec de notables restrictions. Quant à la forme, correcte et ornée de traits ingénieux, elle est entachée de longueurs et de tours prosaïques, et ces taches nuisent à l'impression générale, sans détruire le mérite de l'ensemble. L'Académie, tenant compte des beautés et des défauts du poème *Pallas Sapienta,* décerne une médaille d'argent de première classe à son auteur, M. Mieusset, membre de l'Académie de Besançon, lauréat de l'Académie, qui a fait l'abandon de ce prix en faveur de la souscription à la statue de Jeanne d'Arc.

Un autre poème, intitulé l'*Inspiration*, est un prélude ou une introduction à des poèmes bibliques et évangéliques encore inédits. En voici l'analyse : le poète inspiré, quand l'esprit d'en haut l'abandonne, s'afflige de retomber sur la terre et redemande à Dieu de le célébrer encore. Encouragé par Dieu même à reprendre sa lyre, et plein d'enthousiasme, il se décide et s'apprête à chanter. Cette pensée noble et pure est exprimée en termes forts et sentis, et il règne dans toute la pièce un souffle pénétrant parce qu'il est sincère. Sans être toujours à la hauteur de l'idée, la forme ne manque point d'éclat et de grandeur, mais quelquefois plutôt de clarté et d'élégance. Il y a ici plus qu'un auteur, il y a un homme, selon l'expression de Pascal, et nous ajou-

Digitized by Google

terons un poète. La poésie élevée doit, de nos jours, revêtir d'images nouvelles des pensées générales et abstraites, et le ton en est nécessairement plus sévère. C'est au lecteur d'entrer dans la pensée de l'écrivain et de se prêter à son inspiration, lorsqu'elle est, comme ici, vraie et sublime. Aussi, bien que sa versification soit un peu tendue, l'Académie n'aurait pas hésité à décerner le prix à l'auteur, si elle n'avait regretté, avec une expression incorrecte, certaine obscurité dans la composition. Mais, s'arrêtant plutôt aux beautés réelles, de l'ouvrage qu'à des taches légères, elle accorde, avec ses félicitations et ses éloges, une médaille d'or à son auteur, M. Beauverie, ancien président de la Société littéraire de Lyon.

Digitized by Google

CONCOURS DE 1888

PRIX & MÉDAILLES

POÉSIE

Une médaille d'or est décernée à M. J.-Et. Beauverie, ancien président de la Société littéraire de Lyon, pour sa pièce intitulée *L'Inspiration.*

Une médaille d'argent, grand module, est décernée à M. P. Mieusset, membre de l'Académie de Besançon, pour sa pièce intitulée *Pallas.* Ce lauréat a fait l'abandon de sa médaille au profit de la souscription pour la statue de Jeanne d'Arc à Reims.

HISTOIRE

Une médaille d'or est décernée à M. Ch. Bosteaux, maire de Cernay-les-Reims, pour sa monographie de cette commune.

Une mention honorable est accordée à M. l'abbé Bigot,

Digitized by Google

curé de Ventelay, pour son travail sur *saint Gombert* et *sainte Berthe d'Avenay*.

ARCHÉOLOGIE

Une médaille d'or est décernée à M. l'abbé Lannois, curé de Thugny (Ardennes), pour son mémoire accompagné de dessins sur diverses antiquités ardennaises.

Une médaille d'or est décernée à M. H. Wendling, artiste sculpteur à Reims, pour le modèle d'une statue de Libergier, d'après sa pierre tombale conservée à la cathédrale de Reims.

Digitized by Google

PROGRAMME DES CONCOURS

OUVERTS

POUR LES ANNÉES 1889 & 1890

PRIX A DÉCERNER EN 1889

—

POÉSIE

Une Cantate avec chœur pour l'inauguration de la statue de Jeanne d'Arc, par Paul DUBOIS, sur le parvis de la cathédrale de Reims.

Le prix consiste en une médaille d'or de 500 francs, offerte par l'Académie et par le Comité pour l'érection de la statue.

Les auteurs devront envoyer leurs pièces avant le 1er mars 1889, **terme de rigueur.**

—

HISTOIRE

État descriptif de l'Élection de Reims en 1789.

Le plan de ce tableau a été tracé par le Comité des Travaux historiques. En voici le sommaire : *État des personnes :* clergé, noblesse, tiers-état, population. — *État des terres :* domaine royal,

Digitized by Google

biens seigneuriaux, communaux et particuliers. — *Administration :* intendance, finances, justice, armée, instruction publique. — *Agriculture et industrie* : récoltes, commerce, travaux publics, manufactures, hôpitaux, postes.

Le prix consiste en une médaille d'or de 300 francs.

—

ÉCONOMIE POLITIQUE

De l'influence du traité de Francfort, des plus récents traités de commerce et des tarifs douaniers sur la fabrique de Reims et sur l'exportation de ses produits.

Le prix consiste en une médaille d'or de 300 francs.

—

SCIENCES ET INDUSTRIE

Étude de l'une des industries locales ; indiquer les progrès réalisés et à réaliser.

Le prix consiste en une médaille d'or de 200 francs.

PRIX A DÉCERNER EN 1890

—

LITTÉRATURE

Du caractère champenois dans la littérature.

Le prix consiste en une médaille d'or de 300 francs.

Digitized by Google

PRIX A DÉCERNER CHAQUE ANNÉE

—

1° Monographie d'une commune importante du diocèse de Reims, soit ancien, soit nouveau.

A l'histoire des principaux évènements dont la commune fut le théâtre depuis son origine jusqu'à nos jours, les auteurs joindront l'étude des institutions qui y furent en vigueur, la seigneurie, la justice, l'impôt, le régime municipal, l'instruction, l'assistance publique, etc., sans négliger les principales industries du pays, les moyens de transport, les usages, les traditions, les changements survenus dans les mœurs, etc.

Ils éviteront, sur ces divers points, de s'engager dans des considérations générales.

Ils compléteront l'étude du pays par un aperçu géologique du sol, par l'indication des produits qu'on en tire et des diverses cultures qui y sont distribuées, par celle des chemins et des cours d'eau qui le traversent, des lieuxdits et des points dignes de remarque, par la description des monuments existants ou détruits.

Les Archives de la ville de Reims, section ecclésiastique, celles du département à Châlons, et celles des Ardennes à Mézières, offrent des documents sur la plupart des communes du diocèse.

2° Notice historique et descriptive des monuments civils et religieux de l'un des cantons de l'arrondissement de Reims ou du département des Ardennes.

Les auteurs feront connaître les églises, maisons religieuses, châteaux, camps ou enceintes fortifiés, tumulus, ruines, inscriptions, meubles précieux qui existent dans chaque commune du canton ; les villages, églises, châteaux, aujourd'hui détruits, qui se trouvaient sur son territoire ; les noms qu'ont portés ces localités aux différentes époques de leur histoire; le tracé des anciennes voies qui les mettaient en communication; enfin, les découvertes d'antiquités qui y ont été faites.

Ils devront se borner, pour les détails historiques, légendaires ou autres, à un exposé substantiel et sommaire ; et, en ce qui con-

Digitized by Google

cerne les monuments, aux détails rigoureusement nécessaires pour en faire connaître l'époque, le plan et les points véritablement curieux.

Ils indiqueront en note les sources consultées pour la partie historique du travail, de façon à ce que le lecteur puisse s'y reporter.

Le prix, pour chacune de ces questions, consiste en une médaille d'or de 300 francs.

L'Académie distribuera aussi chaque année des médailles d'encouragement aux auteurs de travaux qui lui seront soumis en dehors des questions indiquées, et aux auteurs d'œuvres d'art ou d'industrie.

Les prix et médailles seront décernés en séance publique.

Les mémoires devront être inédits et n'avoir été envoyés à aucun concours antérieur. Ils seront adressés (franco) *à M. le Secrétaire général, avant le 31 mars 1889,* **terme de rigueur.**

Les auteurs ne doivent pas se faire connaître ; ils inscriront leur nom et leur adresse dans un pli cacheté, sur lequel sera répétée l'épigraphe de leur manuscrit.

Les manuscrits envoyés ne sont pas rendus.

Les ouvrages couronnés appartiennent à l'Académie ; les auteurs ne doivent pas en disposer sans son autorisation.

Reims, le 6 Juillet 1888.

Le Secrétaire général,

H. Jadart,

15, rue du Couchant.

Le Président annuel,

A. Gosset,

9, rue des Templiers.

Digitized by Google

TABLEAU

des Membres composant l'Académie nationale de Reims

AU 1er DÉCEMBRE 1888

BUREAU POUR L'ANNÉE 1887-88

Président d'honneur, S. É. le Cardinal-Archevêque de Reims.

Président	MM. A. Gosset.
Vice-Président	l'abbé Cerf.
Secrétaire général	H. Jadart.
Secrétaire archiviste	L. Demaison.
Trésorier	A. Mennesson.
Membres du Conseil d'administration	Luton. V. Duchataux. V. Lemoine.

BUREAU POUR L'ANNÉE 1888-89

Président d'honneur, S. É. le Cardinal-Archevêque de Reims.

Président	MM. l'abbé Cerf.
Vice-Président	H. Paris.
Secrétaire général	H. Jadart.
Secrétaire archiviste	L. Demaison.
Trésorier	A. Mennesson.
Membres du Conseil d'administration	Luton. V. Duchataux. V. Lemoine.

Digitized by Google

MEMBRES TITULAIRES PAR RANG D'ANCIENNETE

MM.

1845. Tourneur (V.), protonotaire apostolique, vicaire général du diocèse.

1847. Paris (H.), avocat, ancien maire de Reims.

1849. Loriquet (Ch.) (⊗ I.), ancien conservateur de la Bibliothèque, des Archives et du Musée de la Ville, associé de la Société des Antiquaires de France.

1852. Goda, ancien notaire.

1853. Soullié (Pr.) (⊗ I.), docteur ès-lettres, ancien professeur de l'Université.

1853. Mennesson (A.), ancien notaire, membre du Conseil d'arrondissement.

1854. Leseur (A.), avocat.

1855. Piéton, avocat.

1857. Givelet (Ch.), associé de la Société des Antiquaires de France.

1860. Thomas, ancien député, professeur honoraire à l'École préparatoire de médecine.

1862. Luton (⊗ I.), directeur de l'École préparatoire de médecine.

1862. Doyen (✱), ancien maire de Reims, professeur honoraire à l'École préparatoire de médecine.

1862. Coze (E.), directeur de l'usine à gaz.

1863. Deglaire (l'abbé) (⊗ A.), chanoine, archiprêtre de Notre-Dame.

1863. Lantiome, avocat.

1864. Cerf (l'abbé), chanoine titulaire, correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

Digitized by Google

1865. Duchataux (V.), avocat.
1866. Gosset (Alph.), architecte.
1866. Dauphinot (S.) (O. ✻, ⊗ A.), manufacturier, sénateur de la Marne.
1868. Lemoine (⊗ A.), docteur ès-sciences, professeur à l'École préparatoire de médecine.
1870. Diancourt (✻, ⊗ A.), ancien maire de Reims, sénateur de la Marne.
1873. Butot (l'abbé), curé de Saint-Jacques.
1873. Werlé (le comte A.), négociant en vins.
1876. Le cardinal Langénieux (✻), archevêque de Reims.
1876. Jullien (E.), ancien vice-président du Tribunal civil.
1877. Péchenard (P.-L.), docteur ès-lettres, protonotaire apostolique, vicaire général du diocèse.
1877. Demaison (L.), conservateur adjoint des Archives de la Ville, correspondant du Ministère de l'Instruction publique.
1878. Jadart (H.) (⊗ A.), conservateur adjoint de la Bibliothèque et du Musée de la Ville, correspondant du Ministère de l'Instruction publique.
1881. Douce (P.), notaire.
1881. Brissart (A.), avocat.
1881. Benoist (A.), manufacturier, ancien élève de l'École polytechnique.
1882. F. Lefort (C. ✻), inspecteur général des Ponts-et-Chaussées, en retraite.
1882. Gillet (l'abbé), docteur ès-lettres, supérieur du Petit Séminaire.
1882. Maldan (Th.), secrétaire du Comice agricole.
1882. Lamy, architecte.
1883. Michaut (H.), ingénieur ordinaire des Ponts-et-Chaussées.

Digitized by Google

1883. Valser, professeur à l'École préparatoire de médecine.
1884. Givelet (H.), propriétaire.
1884. Decès (A.) (⊗ A.), professeur à l'École préparatoire de médecine.
1884. Jolicœur (H.), professeur à l'École préparatoire de médecine.
1885. Bertinet, professeur de sciences physiques au Lycée.
1885. Guelliot (O.), docteur en médecine.
1887. Henrot (H.) (✻, ⊗ I.), maire de Reims, professeur à l'École préparatoire de médecine.
1887. Jacquinet (G), professeur de rhétorique au Lycée.
1887. Delacroix (H.), docteur en médecine.

Digitized by Google

LISTE DES OUVRAGES

Adressés à l'Académie nationale de Reims

PENDANT L'ANNÉE 1887-88

I. — Ouvrages publiés par les Membres de l'Académie.

Baron J. DE BAYE..... *Réunion de plusieurs époques de la pierre sur un même plateau, 1886.*

— *Croix lombardes trouvées en Italie, 1888*, in-4°.

M. E. CHEYSSON..... *Méthode pour la solution des problèmes commerciaux et industriels. Conférence faite à Bordeaux en 1886*, in-8°.

— *Histoire d'un tableau statistique, 1888.*

M. Albert DE LAPPARENT... *Note sur la contraction et le refroidissement du globe terrestre*, in-8°.

Mgr TOURNEUR ..... *Renouvellement de la châsse renfermant le chef vénéré de saint Maurice. Discours pron. le 25 septembre 1887*, in-8°.

Léonce DE PIÉPAPE..... *Charles Bernard, sa vie, ses œuvres, 1885*, in-8°.

— *Regains de jeunesse. Poésies de salon*, in-12.

— *Les Reflets. Poésies*, in-18.

— *Le prince de Montbarrey*, in-8°.

— *Histoire militaire du pays de Langres et du Bassigny, 1884*, in-8°.

Armand BOURGEOIS..... *Causerie humoristique sur les éventails, par un revenant du* XVIIIe *siècle*, in-8°.

— *Voyage autour de l'appartement d'une grande dame au* XVIIIe *siècle*, in-18.

— *Promenades d'un touriste dans l'arrondissement d'Épernay*, in-18.

— *La fille de Milton, drame en 2 actes*, in-24.

Digitized by Google

Léon GERMAIN..... *Origine de la croix lorraine*, in-4°.
— *La cloche de Lacrouzette, 1887*, in-8°.
— *Devises horaires lorraines, 1887*, in-8°.
— *Le calice de saint Gérard*, in-8°.
— *Une épitaphe lorraine à Dunkerque*, in-8°.
— *Les fondeurs de cloches lorrains*, in-8°.
— *Le lit d'Antoine, duc de Lorraine et de la duchesse Renée de Bourbon, au musée historique lorrain, 1885*, in-8°.
— *Les épitaphes de l'église d'Étain*, in-8°.
— *La famille Parspergaire*, in-8°.
— *Les seigneurs de Beaumesnil, de la maison de Lorraine* (1458-1604).

Dr O. GUELLIOT..... *Les Museux, chirurgiens rémois, 1887*, in-8°,

Félix PLATEAU..... *Recherches expérimentales sur la vision chez les arthropodes.* 1re, 2e et 3e partie, in-8°.
— *Expériences sur le rôle des palpes chez les arthropodes maxillés.*

M. J. BOULLAIRE..... *Manuel des syndicats professionnels agricoles*, in-18.

L. LANDOUZY et A. SIREDEY. *Étude des localisations angiocardiaques typhoïdiques*, in-8°.

L'abbé E. CAULY..... *Histoire de la religion et de l'Église, 1888*, in-12.

D'ARBOIS DE JUBAINVILLE et L. PONSINET ..... *L'exil des fils d'Usnech*, extr. de la *Revue des traditions populaires.*

A.-H. HENROT..... *Thèse pour le doctorat en médecine*, 1865, in-4°.
— *Notes de clinique médicale*, 1873-1884, 10 fasc. in-8°.
— *Situation de l'hygiène et de l'assistance publique à Reims*, 1882, in-8°.
— *Rapport sur l'assistance publique à Reims*, 1883, in-8°.
— *Projet d'organisation de l'hygiène publique en France*, 1887, in-8°.
— *Projet d'organisation d'une Société d'hygiène publique à Reims*, 1888, in-8°.
— *Notes de médecine et d'hygiène*, 1865-1886. *Table des matières*, in-8°.
— *Rapport sur les travaux de la Société médicale pendant l'année 1882*, in-8°.
— *Nouvelle théorie de l'infection*, 1879, in-8°.

Digitized by Google

A.-H. Henrot..... .... *Théorie et traitement de certaines formes d'infection purulente*, 2e édit., 1886, in-8°.

— *Cours d'hygiène. Des boissons*, 1867, in-8°.

— *Discours prononcé à la rentrée de l'École de Médecine* (1867) ; — *aux obsèques de M. C. Poulain* (1886) ; — *à la distribution des prix du Lycée de jeunes filles* (1886), 3 fascicules in-8°.

— Divers opuscules ou travaux présentés aux divers Congrès de l'*Association française pour l'avancement des sciences* (1879, 1880, 1881, 1882, 1883, 1884, 1885, 1886), 12 fascicules in-8°.

II. — Dons du Ministère de l'Instruction publique. — Hommages divers et journaux.

Annales du Musée Guimet, tome x (1887).

— — — *Revue de l'Histoire des Religions*, tome 16, nos 1 et 2.

Bibliographie des sociétés savantes de la France, par Eug. Lefèvre-Pontalis, 1887, in-4°.

Origines de l'Académie française. L'Académie des derniers Valois, 1570-1585, par Édouard Frémy, 1887, gr. in-8°.

Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris, 1887, février-décembre.

Mémoires de la même société, 2e série, t. 3, 3e et 4e fascic.

Catalogue des objets envoyés pour le Jubilé pontifical.

Fariboles Saintong'heaises reluqués in ptit partout, par M. Ugène Lemarié, liméros 5-30.

Bulletin de l'Association philotechnique, 1887, nos 8-10 ; 1888, mars, avril, mai.

Revue des travaux scientifiques, tome vii, nos 3-11.

Bulletin de la Société industrielle de Reims, 1887, tome xiii, nos 69 et 70.

Discours pron. par M. Spuller, ministre de l'instruction publique au Congrès des sociétés savantes, le 4 juin 1887.

Givry-en-Argonne et son histoire, par L.-J. Brouillon, 1887, in-8°.

Anuario del observatorio astronomico de Tacubaya para el ano 1888.

Frédéric Moreau. Album *Caranda* (suite). — *Fouilles de la villa d'Ancy, Armentières*, 1886.

Fouilles gauloises, par M. Ch. Bosteaux.

Collection des anciens alchimistes grecs, publiée par M. Berthelot, 1re livraison, 1887, in-4°.

Digitized by Google

Bibliographie namuroise, par M. F.-D. Doyen, 1re partie, 4e livraison, années 1451-1799.

Traité de la réparation des églises..., par Raymond Bordeaux, 3e édition, 1888, in-8°.

Bibliographie bourguignonne. Supplément, par Ph. Milsand, 1888.

La Revue champenoise, 10 décembre 1887 ; 1888, avril, mai.

Répertoire à l'usage des agriculteurs, année 1887.

Itinéraire des Dauphins de la troisième race, Anne et Humbert Ier, par Ulysse Chevalier, 1887.

Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse du diocèse de Valence, Gap, Grenoble et Viviers, 1887, mars-décembre.

Bibliographie générale des Gaules, par Ch. Émile Ruelle, livraisons 1-4.

Journal des savants, 1887, janvier-décembre, 1888, janvier.

Conseil général de la Marne, procès-verbaux 1887, 1re et 2e session.

La Société d'émulation de Montbéliard, discours et rapports par Alf. Bovet, 1887, in-8°.

Cartulaire du prieuré de la Charité-sur-Loire, par René de Lespinasse.

Émile Lonchampt, *Pourquoi l'Amérique du Nord n'est pas française*, 2e édit. 1888, in-8°.

Scripta manent, causeries à propos de la collection d'autographes de MM. Alf. Bovet et Philippe Godet, in-12.

Lettres autographes composant la collection de M. Alf. Bovet, décrites par Ét. Charavay. 1887, 2 vol. in-4°.

Gilde de saint Thomas et de saint Luc. Bulletin de la 18e réunion, 1er fasc., 19e et 20e réunion.

Bulletin historique et philologique du comité des travaux historiques et scientif., année 1887, nos 1-2.

Louis Paris, notice biographique par A. Tausserat, 1887.

Plan de la ville et territoire de Reims.

Association française pour l'avancement des sciences, 15e session, Nancy, 1886, 2 vol.

Du franc aleu par Pierre Lanery d'Arc, 1888, in-8°.

Paul Laurent, *Livre vert de l'archevêché de Narbonne*, 1886.

— — *Documents inédits sur la cathédrale de Saint-Just de Narbonne*, 1887.

Heures grises, par Marie Valyère.

Histoire de la propriété prétorienne à Rome, par Pierre Lanery d'Arc, 1888.

Projet du tarif général des douanes. Tableau des droits de douane actuellement applicables aux produits agricoles étrangers à l'entrée en France, 1888.

Gravure de l'Hôtel de Ville de Reims, par Paul Dubois.

Revue internationale, 1888, 25 avril, 25 mai.

Annales du Musée Guimet, tome XIV (*Essai sur le gnosticisme égyptien*, par M. E. Amelineau), 1887, in-4°.

Digitized by Google

Enquêtes et documents relatifs à l'enseignement supérieur, fascic. XXV-XXVII.
Société de médecine légale de France. Bulletin, t. x, 1re partie.

Digitized by Google

SCIENCES

CAUSERIE

SUR LA

NAVIGATION AÉRIENNE

Lecture faite par M. BERTINET, *Membre titulaire, à la Séance publique du 7 Juin 1888.*

MESDAMES,
MESSIEURS,

C'est avec une bien légitime appréhension que j'ai consenti, sur les instances des membres du bureau de l'Académie, à vous parler pendant quelques minutes de la navigation aérienne. Faire avec impartialité une analyse de travaux qui ne l'intéressent qu'indirectement, présente déjà, pour le critique, bien des difficultés. Que sera-ce si l'auteur de cette analyse a depuis longtemps son opinion faite sur la question qu'il examine, et veut amener ses auditeurs à partager ses convictions. Puis, cette étude de la navigation aérienne est-elle encore d'actualité? L'esprit français est prompt à s'engouer, mais se désintéresse bien vite aussi d'un évènement, d'une découverte qui l'ont occupé quelques jours. Je ne crois pas, comme certains censeurs rigoureux, qu'il faille voir là une preuve de légèreté, et j'estime que ce fait révèle

Digitized by Google

plutôt une remarquable faculté d'assimilation qui demande à s'exercer sur des sujets toujours nouveaux. — Pourtant, rassurez-vous ; mon intention n'est pas de vous rappeler toute l'histoire des ballons, histoire que vous avez certainement lue ou entendu raconter plus d'une fois. Je me propose seulement d'attirer votre attention sur quelques points principaux, de vous parler de l'état actuel de l'aérostation et de rechercher avec vous quelles espérances on peut fonder, pour l'avenir, sur la navigation aérienne.

Les ballons étaient à peine inventés que l'on songeait déjà à les diriger grâce à l'action du vent, autrement dit à créer un nouveau mode de locomotion.

La solution parut d'abord très simple. On croyait qu'il existe dans l'atmosphère, aux différentes altitudes, des courants d'air de directions différentes, de sorte qu'il devait suffire de monter jusqu'au courant de sens convenable pour être emporté par le vent dans la direction voulue. C'est ainsi que quelques audacieux ont pu faire la traversée de la Manche. Mais, s'il est vrai, que parfois la direction du vent est tout autre dans la région des nuages, qu'au niveau du sol, il s'en faut que l'assertion sur laquelle on voulait se fonder soit exacte. — Quelques aéronautes se laissant guider par une fausse analogie, songèrent alors à diriger les ballons à l'aide de voiles, comme on dirige les navires. Toutes les tentatives de ce genre échouèrent, et il ne pouvait en être autrement. Un navire prend un point d'appui sur l'eau Si l'on peut, en utilisant l'action du vent sur les voiles convenablement orientées, pousser le navire dans une direction déterminée autre que celle du vent, c'est parce que le navire éprouve de la part de l'eau une résistance énorme au déplacement latéral, et n'est soumis en réalité

Digitized by Google

qu'à la composante parallèle à son axe de l'action du vent sur les voiles.

Un ballon, lui, ne peut prendre de point d'appui en dehors de l'air. Aussi, quelle que soit sa forme, il prend bientôt le mouvement de la bulle d'air dont il tient la place : « Le vent, disait Jamin dans une conférence sur les ballons, peut être fort ou faible, l'aéronaute ne le sent pas parce que lui-même et son aérostat en font partie. Il voit la fumée d'un cigare, la flamme d'une bougie monter tranquillement, les cordes du ballon pendre verticalement sans bouger, les plis d'un drapeau rester en repos. En ballon libre, il n'y a pas, il ne peut y avoir de vent. »

De ce fait résulte que, pour être dirigeable, un ballon doit posséder une vitesse propre dans la masse d'air qui l'entoure, afin qu'il puisse prendre une direction autre que celle du vent, et même à l'occasion marcher contre le vent. On obtiendra cette vitesse à l'aide d'une machine actionnant soit des rames, soit une roue à palettes, soit de préférence une hélice, en tout cas un organe qui permette au ballon de prendre un point d'appui sur l'air.

Mais alors se présente une autre difficulté que jusqu'ici on n'est pas parvenu à vaincre, car il faut bien en convenir, les tentatives de direction des aérostats n'ont pas été couronnées de beaucoup de succès. Cette difficulté, la seule à vrai dire, mais elle est grande, vient de la résistance qu'oppose l'air au mouvement des corps. C'est à cause de cette résistance en particulier, que des obus qui, en vertu de leur vitesse initiale, devraient s'en aller à 16 kilomètres, s'arrêtent à moitié chemin.

Imaginez qu'un ballon soit d'abord au repos par rapport à l'air qui l'environne. Si l'on vient à communiquer une certaine vitesse à ce ballon, l'air qui se trouve

Digitized by Google

sur son passage va s'opposer au mouvement. Cette résistance est faible pour une faible vitesse ; mais elle devient énorme pour une vitesse un peu grande. C'est ainsi que le plus petit ballon sphérique qui puisse enlever un homme aurait un volume d'environ 100 mètres cubes et éprouverait de la part de l'air une résistance de 60 kilos seulement pour une vitesse de 5 mètres, mais de 1,000 kilos environ pour une vitesse de 20 mètres. C'est donc une force de 1,000 kilos qu'il faudrait appliquer à ce ballon qui emporte un homme pour lui communiquer une vitesse de 20 mètres, vitesse assez grande il est vrai, puisqu'elle correspond à 72 kilomètres à l'heure.

Ces nombres me suggèrent une remarque qui je ne cherche pas à vous le dissimuler, perd une partie de sa valeur, mais une partie seulement, au sujet des nouveaux aérostats. Un ballon, entend-on dire quelquefois, supprime le poids du corps, ce qui est énorme, tandis qu'un appareil imitant le vol devrait développer constamment une force égale au poids à soulever. Cette dernière affirmation est déjà contestable ; mais, de plus, si un appareil devant soulever un homme doit exercer suivant la verticale une force égale au poids à soulever, par contre cet appareil peut être très facilement construit de façon à n'éprouver qu'une résistance faible suivant la direction horizontale. Or, un ballon sphérique pour une vitesse de 10 mètres seulement éprouve une résistance horizontale supérieure à trois fois le poids utile soulevé. Ce serait déjà un avantage assez douteux d'avoir remplacé la résistance verticale qu'il faut vaincre par une résistance égale dirigée horizontalement. Que devient l'avantage prétendu, si l'on triple, quintuple même la résistance à surmonter?

La première chose à faire pour arriver à quelques

Digitized by Google

résultats dans la direction des ballons était donc de diminuer considérablement la valeur de cette résistance. Pour cela, deux principes devaient être et furent appliqués dès le début des premières tentatives sérieuses. Tout d'abord, il fallait donner au ballon une forme allongée afin de restreindre les dimensions de la section transversale sans diminuer le volume ; puis il fallait construire des aérostats de grandes dimensions, et cela surtout parce que les gros ballons éprouvent relativement à leur poids une moindre résistance que les petits, tout en permettant d'enlever des moteurs puissants.

C'est en 1850 que, devant une assemblée de savants, d'hommes de lettres, de journalistes, un petit ballon de forme allongée, possédant une vitesse propre, évolua dans l'hippodrome, et cela au grand étonnement des spectateurs, qui, d'après le journal *le Siècle*, n'en pouvaient croire leurs yeux. Ce petit ballon avait été construit par Jullien, humble horloger de Villejuif, qui, après une expérience publique malheureuse, fut découragé et ne continua pas ses études pourtant si consciencieuses. Le ballon avait la forme adoptée aujourd'hui. Il était muni de deux hélices placées latéralement et mises en rotation à l'aide d'un mouvement d'horlogerie.

Giffard, d'après son propre aveu, profita des études de Jullien, quand il tenta en 1852 de construire un ballon dirigeable. Ce ballon, de forme allongée, était muni d'une petite machine à vapeur très forte pour son poids. Le moteur actionnait une hélice, propulseur qui se trouve du reste dans tous les ballons dirigeables actuels. L'expérience fut faite par un vent assez violent. Elle ne réussit pas ; l'appareil manquait de stabilité. En 1882, Giffard mourait avant d'avoir mis à exécution un projet grandiose d'aérostat dirigeable.

Digitized by Google

Pendant le siège de Paris, Dupuy de Lôme, auquel la construction des premiers navires cuirassés avait donné une réputation universelle, fut chargé par le gouvernement de la Défense nationale de construire un ballon dirigeable. Le ballon ne fut terminé qu'après la guerre.

Les premières expériences eurent lieu à Vincennes, au commencement de 1872. On put constater que le ballon avait une vitesse de $2^{m}5$. Dupuy avait imaginé deux perfectionnements importants. L'emploi de deux filets donnait une stabilité parfaite ; de plus, un ballonnet rempli d'air et logé dans le ballon principal permettait de maintenir l'enveloppe toujours bien tendue, de monter et de descendre sans perdre de lest. La force motrice était empruntée à huit hommes, mais Dupuy de Lôme fait remarquer qu'il pourra être plus avantageux d'employer un moteur mécanique.

Au mois de mars 1883, les frères Tissandier, utilisant les découvertes et inventions nombreuses faites en électricité depuis quelques années, se mettaient à l'œuvre et construisaient rapidement un aérostat ayant comme moteur une machine dynamo-électrique. La vitesse propre était de $2^{m}8$ à la seconde. Ces aéronautes allaient, après quelques perfectionnements, reprendre leurs premières expériences, quand on apprit tout à coup qu'un ballon dirigeable inventé par les capitaines Krebs et Renard était revenu à son point de départ après avoir évolué un certain temps au-dessus de la capitale. L'enthousiasme fut extrême ; les ballons dirigeables firent bientôt le sujet de toutes les conversations. Ceux qui n'ont qu'une confiance assez limitée dans l'avenir des ballons furent eux-mêmes quelque peu décontenancés et gardèrent prudemment pour eux leur opinion. En réalité, les vaillants capitaines de Meudon venaient

Digitized by Google

de remporter un beau succès et pouvaient à bon droit être fiers d'avoir doté leur patrie d'un engin de guerre des plus précieux. Leurs espérances allaient-elles au-delà ; pensaient-ils avoir créé un nouvel appareil pratique de locomotion? Non certainement ; ils savaient à quoi s'en tenir sur leur invention, et ce n'est pas eux qui cherchèrent à en exagérer l'importance. L'aérostat, patriotiquement appelé *la France*, est de forme allongée, muni d'une hélice et d'un ballonnet ; la nacelle a la forme d'un long canot ; le moteur est une machine Gramme actionnée par des piles puissantes dont l'invention est due au capitaine Renard. L'appareil présente encore deux autres particularités. L'hélice est à l'avant, sans doute parce que les inventeurs ont jugé qu'il vaut mieux pour la stabilité que la force engendrée tire sur l'appareil au lieu de le pousser. De plus une extrémité est bombée, ce qui, je crois, a pour but de répartir la force ascensionnelle le long de l'axe comme sont répartis les poids dans la nacelle. La première ascension eut lieu le 2 août 1884 à quatre heures du soir. Le temps était calme, depuis quelques jours l'aérostat attendait ce temps favorable. Le ballon ayant une vitesse propre de près de 6 mètres à la seconde ou près de 22 kilomètres à l'heure, et le vent étant très faible, les aéronautes purent, après d'habiles manœuvres, revenir au point de départ, où la descente s'effectua d'une façon remarquable. Les expériences faites depuis n'ont pas donné de nouveaux résultats ; elles ont appris pourtant que la résistance de l'air est beaucoup plus grande pour des ballons de cette forme qu'on ne l'avait d'abord supposé. En s'en tenant au premier nombre donné, on peut calculer que cette résistance serait de 350 kilos environ pour une vitesse de 20 mètres, de sorte que si on disposait d'un

Digitized by Google

moteur 16 fois plus fort sous le même poids que le moteur actuel, le ballon de MM. Krebs et Renard donnerait une solution très satisfaisante du problème de la locomotion aérienne. Mais si ce moteur existait, une solution beaucoup plus simple, beaucoup plus pratique ne se ferait pas attendre.

Si j'ai tenu à vous parler, un peu trop complétement peut-être, des tentatives faites pour diriger les ballons, c'est afin que vous puissiez mieux juger qu'on ne le fait généralement de ce qui revient à chacun. Quant au résultat obtenu, tout en étant considérable à un point de vue spécial, il laisse encore beaucoup à désirer au point de vue même de la locomotion aérienne. En voici la raison : « A Paris, les vents d'une vitesse inférieure à 7 mètres ne règnent que 110 jours par an. Tout le reste de l'année, si l'aérostat pouvait avoir certains usages, du moins ne pourrait-il revenir à son point de départ. »

Il me resterait bien des choses à dire sur les aérostats dirigeables. Je pourrais vous citer le projet de Giffard, qui voulait consacrer un million à la construction d'un aérostat de 50,000 mètres cubes de capacité, ayant une vitesse propre de 60 kilomètres à l'heure et pouvant porter 10,000 kilos. Puis le projet du collaborateur de Giffard et de Dupuy de Lôme, M. Yon, qui doit construire pour le gouvernement russe un ballon de 60,000 mètres cubes, pouvant emporter soixante personnes ; mais je me hâte d'arriver à des tentatives d'un tout autre genre, n'ayant pas jusqu'alors, il est vrai, donné grand résultat.

Digitized by Google

*
* *

Dès la plus haute antiquité, l'homme, voyant les oiseaux fendre l'air d'un vol rapide, devait tenter de les imiter. La légende fabuleuse d'Icare en fait preuve. C'est seulement à une époque rapprochée de la nôtre pourtant que furent entreprises des études assez complètes sur le vol des oiseaux. On a trouvé quelques notes sur cette question dans les manuscrits de Léonard de Vinci. Ce grand artiste a même laissé un projet d'appareil devant soulever un homme. L'organe principal est une hélice à axe vertical placée au-dessus d'une nacelle. Si cela permet jusqu'à un certain point d'attribuer à Léonard de Vinci l'invention des propulseurs à hélice, du moins faut-il convenir que l'ingénieur n'avait pas reconnu l'importance de sa découverte. Quoiqu'il en soit, l'appareil volant ne fut pas construit. Il n'aurait pas donné plus de résultats qu'un grand nombre d'autres machines, soit à ailes, soit à hélices, imaginées dans le siècle dernier par des inventeurs que guidait surtout l'ambition légitime de réaliser quelque chose d'extraordinaire. Parmi ces inventeurs nous trouvons en premier lieu Bacqueville, qui, voulant traverser la Seine, tomba sur un bateau et se cassa une jambe, puis l'abbé Desforges, qui ne parvint pas à quitter terre, ensuite Blanchard. Celui-ci, au lieu de s'enlever lui-même, préféra bientôt se faire porter par un ballon; il fut plus sage en cela que le malheureux Degen (1812), qui, lors de sa troisième tentative au champ de Mars, fut bafoué, roué de coups par la foule.

Digitized by Google

Ce n'est guère qu'à partir de 1850 que l'on commença à tenir compte de principes rationnels dans la construction des appareils volants. Un peu plus tard, on entreprit enfin des études plus rigoureuses sur le vol, études par lesquelles on aurait dû commencer, sinon pour copier l'oiseau, du moins pour obtenir d'utiles renseignements, s'astreindre à des réflexions, se livrer enfin à des calculs d'où pouvait sortir la lumière.

On a beaucoup écrit sur les oiseaux. Nous pouvons connaître, grâce à de nombreux et excellents traités, toutes les espèces d'oiseaux, nous renseigner sur l'aspect, les mœurs, le degré d'intelligence, les migrations de ces êtres si intéressants. Mais l'étude du vol a été le plus souvent négligée par les auteurs et présente encore bien des lacunes. De tous les travaux faits sur cette question, ceux qui ont eu le plus de retentissement sont dus à M. Marey.

M. Marey, membre de l'Institut, compte parmi les plus célèbres physiologistes de notre époque ; c'est lui qui a introduit, dans l'étude de la physiologie, la méthode graphique, qui a rendu de très grands services et à laquelle M. Marey a su donner des perfectionnements nombreux. Mais dans l'étude du vol des oiseaux, M. Marey a été beaucoup moins heureux. L'impression qui reste quand on a lu sérieusement et sans parti pris ses mémoires, c'est qu'autant de talent, autant de travail dépensés dans la disposition des appareils pouvaient faire espérer des résultats plus complets.

M. Marey savait bien lui-même combien de lacunes subsistaient dans son travail, car il a repris ses recherches par une autre méthode, celle de la photographie instantanée. Il ne manque guère à cette nouvelle méthode pour donner tout ce qu'on en peut attendre au

Digitized by Google

point de vue de la description des mouvements de l'aile, que d'être appliquée à l'observation d'oiseaux volant en pleine liberté, et non dans une salle de dimensions restreintes, tout près de spectateurs et d'appareils photographiques dont la présence doit les troubler singulièrement. Ces travaux n'auraient pas de sanction néanmoins si l'on ne cherchait à rendre compte par le calcul de la nécessité de certains mouvements ; cela seul peut permettre de poser les principes de l'aviation.

Je me hâte d'ajouter qu'il n'existe aucun mystère dans la mécanique du vol. Sans doute, pour tout saisir, tout expliquer, il faut bien des réflexions, bien des observations qui, quoiqu'on puisse prétendre, peuvent se faire généralement sans appareils spéciaux. Du reste, presque toutes les personnes qui se sont occupées du vol ont donné des conclusions justes ; le défaut commun est d'avoir voulu trop généraliser et d'avoir cherché à tout expliquer par un seul mode de mouvements, quand en réalité il existe plusieurs modes de vol.

Je ne veux pas même effleurer cette étude, qui m'entraînerait trop loin. Il ne m'est pas possible, pourtant, de passer sous silence une erreur fort répandue encore, celle qui consiste à attribuer le rôle de petits ballons aux sacs aériens contenant de l'air chaud que l'on trouve dans le corps des oiseaux. Toute personne, si peu initiée que ce soit aux principes de la physique, reconnaîtra bien vite que les sacs n'ont absolument aucun rôle au point de vue de l'allègement de l'oiseau. Puis je dois vous garantir également contre cette opinion, que l'oiseau accomplit des efforts énormes en comparaison de sa taille. Un observateur est allé jusqu'à admettre que dix-sept hirondelles dépensent par seconde un cheval-vapeur. « Autant vaudrait, dit spirituellement

Digitized by Google

M. Bertrand, prouver par le calcul que les oiseaux ne peuvent pas voler, ce qui ne laisserait pas d'être compromettant pour les mathématiques. »

Quoiqu'il en soit, quelques observations fort justes conduisirent à imaginer des appareils volants. Ceux-ci, fort nombreux, peuvent se rapporter à trois types ; les aéroplanes qui doivent permettre une sorte de vol plané ; les hélicoptères, qui, comme l'appareil primitif de Léonarde de Vinci, se composent essentiellement de deux hélices à axe vertical tournant en sens contraire ; enfin des appareils devant imiter plus spécialement le vol actif de l'oiseau, et auxquels on n'a pas jusqu'alors donné de nom.

Dans les aéroplanes, on trouve comme organe principal un grand plan placé au-dessus de l'aviateur et faisant un certain angle avec l'horizon. Pourvu que l'aéroplane possède une certaine vitesse initiale, l'action de l'air sur la face inférieure du plan pourra fournir une force verticale soutenant le poids et une force horizontale dirigée en sens contraire du mouvement. Cette dernière force sera la seule à vaincre. Parmi les nombreux projets d'aéroplanes, l'un des plus remarquables est celui des frères du Temple, lieutenants de vaisseau (1851). Je suis persuadé que si l'appareil n'a pas fonctionné, c'est seulement parce qu'il ne remplissait pas certaines conditions de stabilité qui doivent être réalisées, et, à cette occasion, j'ajouterai que contrairement à l'affirmation de certaines personnes qui ne se laissent guider que par le sentiment, je reste persuadé que l'homme muni d'un aéroplane, peut planer un certain temps à l'aide de ses seules forces, et sans l'action du vent.

L'Académie des sciences a récompensé assez récemment M. Tatin, pour l'invention d'un petit aéroplane

Digitized by Google

qui a pu planer pendant quelques secondes. Le grand défaut d'aéroplanes destinés à l'homme serait d'avoir une trop grande surface, d'être trop sous la dépendance du vent, d'exiger enfin une surveillance de tous les instants.

On a pu construire aussi de petits hélicoptères s'enlevant d'eux-mêmes et restant dans l'air un certain temps. Les uns puisaient leur force dans du caoutchouc tordu, d'autres plus sérieux étaient mis en mouvement par une petite machine à air comprimé. M. de Graffigny, chroniqueur scientifique de l'*Estafette*, expose dans un récent traité de navigation aérienne un projet d'hélicoptère qui lui est propre. Le moteur serait une machine à vapeur d'acide carbonique. Je crains que les hautes pressions à maintenir, les basses températures à conserver, ne constituent des obstacles insurmontables au bon fonctionnement de l'appareil. Néanmoins, des essais pourraient être tentés ; malheureusement, il manque à M. de Graffigny, ce qui fait trop souvent défaut aux inventeurs pour mener à bien leurs entreprises, le temps et l'argent.

Quant aux appareils devant imiter le vol actif des oiseaux, ils sont relativement rares. M. Alphonse Pénaud a pu faire marcher une petite machine volante où la force d'ascension avait pour origine la différence de courbure des deux faces des ailes artificielles. M. Hureau de Villeneuve, directeur de la société de navigation aérienne, a lui aussi construit des oiseaux artificiels atteignant jusqu'au poids de 1,500 grammes et fonctionnant comme les premiers à l'aide de caoutchouc tordu. La meilleure solution sera donnée, à mon avis, par un appareil de ce groupe, muni d'un moteur mécanique et disposé de façon à effectuer suivant les circon-

Digitized by Google

stances, le vol actif ou le vol plané, comme le font du reste les oiseaux.

* * *

De cet examen très rapide des efforts faits pour résoudre sans aérostat le problème de la navigation aérienne, et de cette constatation que jusqu'ici on n'est arrivé à aucun résultat sérieux, il ne faudrait pas conclure que ces recherches seront toujours suivies d'insuccès, prétendre qu'après d'aussi nombreuses tentatives, le plus sage est de chercher simplement à perfectionner les ballons dirigeables. Rappelez-vous les immenses progrès réalisés depuis le commencement de ce siècle, les machines à vapeur, le gaz, les chemins de fer, l'électricité, et soyez persuadé que si jusqu'alors on n'a pas réussi à construire un appareil volant, c'est que les données nécessaires manquaient, c'est que les inventeurs n'avaient pas toujours les connaissances scientifiques indispensables, c'est qu'enfin les moteurs que nous possédons actuellement n'existaient pas.

Mais, me direz-vous, de quelle utilité serait maintenant une pareille invention, puisque précisément nous avons les chemins de fer.

Oh! sans doute, vouloir lutter avec les chemins de fer serait folie. Pour traîner 1,000 tonnes, il suffit qu'une locomotive exerce un effort de 5,000 kilos, tandis qu'un appareil de vol actif devra la plupart du temps exercer un effort égal au poids soulevé. Au point de vue de la vitesse même, l'avantage d'une semblable machine

Digitized by Google

pourra devenir contestable au xxe siècle, quand, après des perfectionnements plus que probables, les express feront 150 kilomètres à l'heure. Mais je ne pense pas qu'aucun aviateur, pas plus qu'aucun aéronaute, ait la prétention de remplacer les chemins de fer. Il s'agit simplement de mettre à la disposition de l'homme un appareil de faible poids, peu volumineux, pouvant soulever un très petit nombre de personnes, et les emporter directement à travers l'air vers le point voulu avec une vitesse comparable à celle des pigeons voyageurs, de 100 kilomètres à l'heure par exemple. Les avantages que retirerait l'humanité d'une pareille invention sont évidents, et pour les décrire il faudrait un auteur moins préoccupé d'exposer avant tout une doctrine scientifique. Quant aux ballons, ils ne pourront jamais, vu leur énorme dimension, condition indispensable d'un certain succès, leur prix considérable hors de proportion avec le résultat obtenu, devenir des appareils pratiques de locomotion aérienne, et l'époque n'est certainement plus bien éloignée où ils devront céder la place à des machines plus légères et plus rapides.

En attendant que ce beau rêve se réalise, montrons-nous généreux et reconnaissants envers les ballons. Ils ont rendu plus d'un service aux études météorologiques. Nous ne pouvons, nous Français, oublier qu'un ballon captif en servant de poste d'observation, contribua à nous donner la victoire à la bataille de Fleurus, puis, que pendant l'année terrible, quand Paris entouré d'Allemands était séparé du reste de la France et du monde, un ballon fit passer les lignes ennemies à Gambetta, l'organisateur de la défense, 63 autres transportèrent 4 millions de lettres et des centaines de pigeons voyageurs.

Les nouveaux aérostats militaires se rappelleront et

Digitized by Google

surpasseront leurs aînés, le jour où tous les enfants de la France, fiers de leur droit, confiants dans leur force, défendront leur indépendance, et reconstitueront dans son intégrité le sol de leur belle et bien-aimée patrie.

Digitized by Google

LITTÉRATURE

HEURES GRISES

Lecture faite à l'Académie nationale de Reims, dans sa séance du 7 Juin 1888.

MESSIEURS,

La critique littéraire n'a plus en France beaucoup de préjugés ; elle en garde un, pourtant, autochtone et national, contre la femme de lettres. On ne discute point Mme de Sévigné, qui n'a pas écrit de livres : on subit le charme des Lespinasse et des Sabran, dont les douloureuses confidences ne nous étaient pas destinées. On oublie volontiers, pour les admirer plus librement, que Mme de Staël et Georges Sand étaient femmes aussi, ou, du moins, l'avaient été jusqu'à un certain point et jusqu'à un certain âge.

Mais les arbitres officiels sont peu tendres, dans ce pays-ci, aux talents féminins qu'un demi-siècle n'a pas consacrés. Nos muses n'ont guère à espérer qu'une gloire posthume ; trop heureuses si elles obtiennent, de leur vivant, la réputation, ou ce qu'on nomme aujourd'hui le succès. Et, par une contradiction assez commune en ces matières d'opinion et de goût, nous estimons, d'autre part, que l'humanité cultivée

Digitized by Google

perdrait beaucoup, si la pensée de la femme restait chez nous inédite. Toutes les délicatesses de sentiment, toutes les subtilités de conscience et de raison, ont trouvé des interprètes dans nos incomparables épistolières. L'aisance, le naturel, l'art de tout dire joliment, sans trop appuyer, à la française, elles ont eu cela de naissance et sans qu'il leur en coûtât rien. On pensa dépouiller des correspondances et on mit au jour des chefs-d'œuvre. Nous nous sommes vengés en les rangeant parmi nos classiques; mais, du coup, l'épithète *classique* a changé de sens, s'est humanisée et rajeunie. Aujourd'hui, à de rares exceptions près, les salons sont muets, la conversation est morte. On écrit plus de billets que de lettres, et si la mode est encore aux mémoires, ce dont il est permis de douter, nos neveux seuls, vers l'an 2000, pourront en savoir quelque chose.

N'est-ce pas là, Messieurs, d'assez bonnes raisons pour accueillir avec faveur, sous la signature de femmes du monde, qui ne sont pas toutes des femmes auteurs, ces recueils de pensées et d'observations dont le goût semble revenir, et dont le caractère vaguement confidentiel n'est pas le moindre attrait ? On juge mieux d'une époque, en lisant là ce qu'une contemporaine, plus mêlée à la vie qu'au métier des lettres, pense de cette époque et de ceux qui s'y meuvent; ce qu'elle y voit, ce qu'elle y préfère; aussi ce qu'elle y souffre et regrette de n'y pas trouver.

Tel est l'intérêt du petit livre que Mme Marie

Digitized by Google

Valyère, notre compatriote, offre gracieusement à l'Académie de Reims. On en a goûté déjà l'accent vigoureux et franc, la philosophie indulgente, l'ironie enjouée, l'émotion sincère ; car il y a de tout cela dans les *Heures Grises*. Si vous y apercevez, par endroits, quelque air de famille avec les penseurs désillusionnés dont La Rochefoucauld a marqué le type, vous n'en serez, sans doute, ni scandalisés ni surpris. Vous n'oublierez pas que ce siècle finit comme il a commencé, par de grandes misères. Vous vous rappellerez aussi qu'au tournant de la vie l'horizon n'est pas souvent rose, et vous saurez gré à des yeux très clairvoyants de ne s'être point fixés, uniquement et obstinément, sur les nuages noirs qui s'amassent alors au bout du chemin.

Les moralistes de tous les temps dont les œuvres sont restées ont fait aux hommes, il faut en convenir, quelques mauvais compliments. Mme Valyère, en communion habituelle avec beaucoup d'excellents esprits, — cela se devine — ne pouvait décliner tout à fait leurs traditions et leur exemple : une plume fine est toujours pointue. Mais la main d'une femme, on s'en aperçoit bientôt, est plus encline à panser des blessures qu'à larder des ridicules ou des travers : elle a, quand elle le veut, ou quand il le faut, la touche légère. Qui se plaindrait, au surplus, d'une piqûre dont on peut toujours dire qu'elle s'est trompée d'adresse et qu'elle était destinée au voisin ? Même atteints jusqu'au vif, nous devons saluer ici, comme en un duel courtois,

Digitized by Google

tant de bonne grâce dans l'attaque et tant de complaisance à se découvrir.

« *On se console de ses sottises et de ses fautes,* dit, quelque part, notre auteur, *en composant, à l'usage des autres, des maximes morales.* »

Ne prenons pas au pied de la lettre cette profession de foi, — j'allais dire cette précaution oratoire ; — car ce qu'on trouve le moins dans la gerbe de pensées qui nous est offerte, c'est l'épine à côté des fleurs, c'est la maxime morale pédagogique et rébarbative.

Une part a été faite aux impressions ressenties devant la nature. Mme Valyère a beaucoup fréquenté chez cette grande muse. Sans doute, une pudeur la retient de nous initier à toutes les joies de cette tendresse, à toutes les extases de cette dévotion ; mais, ici et là, par échappées, elle se livre : les grandes passions se trahissent toujours.

« *Je ressens,* dit-elle, *le matin, à la campagne, l'impression d'une œuvre inédite : ce que je vois et ce que je respire n'a encore été ni vu, ni respiré.* »

Et encore :

« *Il faut admirer les papillons sur les fleurs, les*

Digitized by Google

libellules sur l'eau et les oiseaux dans l'espace. Les choses ne sont belles qu'à leur place et dans leur milieu. »

« *La nature a des beautés fines, des grâces mystérieuses, d'autant plus chères aux délicats qu'ils savent être seuls à les voir et à les sentir.* »

Elle écrira plus loin, en une de ces phrases exquises où, sans artifice apparent, elle rapproche, comme deux sœurs jumelles, une sensation et une pensée :

« *Tout est harmonie dans la nature. Les vagues qui viennent mourir, trois par trois, sur la grève, ont chacune une note différente.* »

Elle laisse échapper enfin ce vœu mélancolique, signe certain d'une âme très éprise :

« *Nous voudrions mourir en hiver, sans soleil et sans fleurs, afin de ne rien regretter de ce que nous avons tant aimé.* »

Cet aveu d'un goût très vif pour les champs et les grèves, les bois et la mer, est d'un laconisme bien moderne. C'est l'amour sans phrases, au ton du jour, fort éloigné de l'amplification et des tirades. Lucrèce avait donné la note ; Sully Prudhomme l'a soutenue. Toute l'impression d'un admirable paysage nous est rendue en quelques lignes. Mais, que de choses sous-

Digitized by Google

entendues! On devine, chez Mme Valyère, comme chez ces poètes-philosophes, des silences voulus, des coins fermés de sentiment et de pensée. Elle aussi, elle pourrait dire :

Quand je vous livre mon poème,
Mon cœur ne le reconnaît plus;
Le meilleur demeure en moi-même;
Mes vrais vers ne seront pas lus.
. . . . . .
. . . . . .
Ainsi, nos âmes restent pleines
De vers sentis, mais ignorés :
Vous ne voyez pas ces phalènes,
Mais nos doigts... qu'ils ont colorés.

Or, dans cette intimité suivie avec la nature, dans cette contemplation assidue de l'œuvre éternel, on n'a ni le loisir, ni le goût de se dépenser aux menus détails de la vie courante. On demeure dans le monde, il le faut bien; mais un peu à l'écart des *mondains*. S'ils viennent à vous, et ils viennent toujours, on les accueille, selon les cas, avec un sourire épanoui ou avec la moue résignée d'un diplomate. Les désœuvrés eux-mêmes sont bien reçus. Il en est de beaux; il en est de charmantes; celui-ci a de l'esprit; celle-là de la grâce et de la bonté : l'oisiveté, mère de tous les vices, a quelquefois des enfants très présentables. Telle visite est une bonne fortune; telle autre une courte et salutaire épreuve. Le monde défile ainsi, avec l'extrême diversité de ses types, et donne au penseur sédentaire

Digitized by Google

un *spectacle dans un fauteuil,* dont l'affiche est sans cesse renouvelée. Enfin le rideau tombe; la salle est déserte et muette : voici l'heure grise du crépuscule. C'est alors que le spectateur, après avoir un peu rêvé, se donne l'amusement d'esquisser à grands traits, en mêlant à dessein les souvenirs des lectures, des conversations, des faits et des gestes, la chronique sommaire du jour vécu et de la pièce représentée. L'acteur sifflé refusera de s'y reconnaître : demain, l'humanité s'y retrouvera. L'humanité, société anonyme, à responsabilité limitée, peut friser la faillite sans qu'il en coûte rien à l'amour-propre de chacun de ses membres.

Mais voici qu'un nuage a passé sur le ciel; le critique a ses nerfs, la plume crache un peu : gare aux éclaboussures ! Et nous lisons, sur des feuilles volantes éparses, des pensées comme celles-ci :

« *Ne t'épuise pas en frais de conversation avec les heureux ; ils n'écoutent que leur bonheur.* »

« *On n'a plus guère d'ennemis irréconciliables ; parce qu'on ne tient plus guère à ses idées et à ses sentiments.* »

« *La plupart des gens du monde ont un badigeonnage de science, de littérature et d'idées qui ne résiste ni au temps, ni à l'examen ; mais un coup de pinceau les remet à neuf.* »

Digitized by Google

« *Nous nous consolons plus facilement d'un malheur que de l'air satisfait des gens qui nous l'avaient prédit.* »

« *Pourquoi les mauvais caractères se corrigeraient-ils? On est pour eux plein de déférence et d'affabilité.* »

« *Nous nous révoltons contre ceux qui divulguent nos secrets, et nous trouvons tout naturel que l'on confie à notre discrétion les secrets d'autrui.* »

Hélas ! rien n'est plus exact.

« *Pourquoi s'étonner d'être mal jugé par ceux qui ne nous connaissent pas, quand ceux qui nous connaissent nous jugent si souvent à côté ?* »

L'Académie approuvera. Toutes les Académies ont été mal jugées. C'est leur gloire.

« *Ne force pas l'attention, si tu veux la sympathie.* »

L'Académie, Madame, sollicite l'attention : elle ne la force jamais.

Et maintenant, sauve qui peut ! le jeu s'anime et il va pleuvoir des coups !

« *Qui ne se croit exceptionnel ?* »

Digitized by Google

« Nous avons vu des gens s'excuser, quand il leur échappait un mot spirituel ou sensé. »

« Il y a des cerveaux imperméables; rien n'y entre et rien n'en sort ! »

« Je sais des gens qui n'ont jamais lu les auteurs qu'ils préfèrent. »

« Les fruits de l'expérience sont amers, et pourtant nous n'avons qu'une idée : les faire manger aux autres. »

« On attaque le pouvoir jusqu'à ce qu'on y arrive. On dénigre le mariage, les richesses et les bonneurs, jusqu'à ce qu'on soit marié, rentier et décoré. »

Saluons, Messieurs, nous sommes en France ! mais notre auteur se risque peu et ne s'attarde guère sur les terres périlleuses de l'actualité. Sans doute, elle a signé cette boutade :

« Les hommes politiques sont comme les mauvaises montres qui ne donnent jamais l'heure exacte : ils avancent ou retardent toujours. »

Mais elle s'est empressée d'ajouter ce correctif :

« Les Français sont comme les enfants gâtés

Digitized by Google

qui jouent sans cesse avec le danger. On tremble pour eux, et, à quelques bosses près, ils se tirent d'affaire. »

Voilà qui va bien ; soyons optimistes ! Il suffit de regarder les choses d'une certaine façon, et Mme Valyère nous en donne à présent l'exemple. Sur un fond de sensibilité passionnée, sa spirituelle fantaisie brode des arabesques dont le dessin, toujours changeant, imite les jeux de la lumière et du vent à la surface des eaux profondes. Maintenant, l'orage est loin ; le ciel brille : il y court de fins nuages couleur de printemps. La ville est animée ; les rues sont en fête. La porte du logis ne s'ouvre qu'à d'heureuses nouvelles, à des amis souhaités, à de bons livres. C'est un jour faste, un de ces jours qui disposent à la bienveillance, à la sympathie, à l'indulgence tout au moins. Quelquefois, la transition a été soudaine et l'antithèse est indiquée :

« Il nous semble, à certaines heures, que l'oppression et la fatigue de plusieurs vies pèsent sur nous, et que cela dure depuis des siècles. Il nous semble aussi parfois être nés d'hier : tout nous étonne et nous ravit. »

Dans cet état d'âme où la sérénité du monde extérieur a mis son reflet, les paroles consolantes coulent comme de source.

Digitized by Google

« *Toutes nos espérances ne se réalisent pas; toutes nos craintes non plus.* »

« *Les joies sont comme les étoiles filantes; à peine visibles quand elles passent, elles laissent une trace lumineuse dans le souvenir, quand elles sont passées.* »

« *Ceux-là seuls ont vécu, qui se sont élevés au-dessus de la vie par l'amour et par l'enthousiasme.* »

« *Il en est des cœurs excellents comme des terres fertiles : ils donnent plusieurs récoltes.* »

« *Dans les intelligences ordinaires et dans les œuvres dédaignées on fait quelquefois des rencontres charmantes. Ces landes ont leurs fleurs.* »

« *La douceur, c'est la flûte d'Orphée; rien ne lui résiste.* »

Quelle aimable humeur, Messieurs! et combien les lectrices de Mme Valyère aimeront ces réflexions et ces maximes, ces formes poétisées, ces images un peu flottantes, si conformes à l'idéal féminin, du bonheur et de la résignation! Est-ce à nous à le leur reprocher? Je ne le pense pas.

En vain nous prétendons tout réduire, même les

Digitized by Google

sentiments et les émotions, au creuset de l'analyse scientifique, tout classer dans nos catégories, tout exprimer dans nos formules. On ne sait quel instinct, fort vivace en nous, proteste et s'insurge. Chassés de l'Éden et mal résignés à l'exil, nous voulons encore ici-bas de petits jardins terrestres, où se conserve, comme aux jours de Platon, le culte des belles formes, de la pensée ornée et des réalités idéalisées. Ces jardinets d'*Académus*, entre ciel et terre, plaisent surtout à la femme, sans doute ; mais elle n'y erre pas seule : le poëte et l'orateur, l'artiste et le savant s'y promènent encore. Nous sommes heureux d'y faire aujourd'hui quelques pas, sous la conduite de Mme Valyère.

Son esprit, au surplus, est mâle autant que fertile en délicatesses. Il aborde avec aisance les sommets de la raison pure, de l'observation sereine, de la critique impartiale et désintéressée ; ce domaine que l'homme revendique et où, en effet, la pensée, plus soucieuse de justesse que de grâce, va d'un pas plus viril et s'allège de toute parure encombrante. Voici des maximes de ce style. Elles touchent à tant d'objets et si divers, qu'en les groupant pour vous les lire, nous n'avons guère regardé qu'à l'analogie de la forme, vous laissant, Messieurs, à découvrir l'unité vraie qu'elles ont entre elles et le fonds psychologique commun d'où elles sont sorties. Pardonnez-nous donc — et que Mme Valyère aussi nous pardonne — ces citations faites un peu au hasard, cette excursion à bâtons rompus à travers les *Heures grises :*

Digitized by Google

« Ne sois pas plus l'ami d'un seul homme que l'homme d'un seul livre. »

« La plupart des écrivains nous disent ce qu'ils savent; quelques-uns seulement ce qu'ils pensent. »

« Nous espérons toujours, et celui qui désespère espère se tromper. »

« La discrétion est l'honnêteté de l'esprit, et la gratitude l'honnêteté du cœur. »

« Les leçons indirectes et délicates sont les meilleures; mais il faut, pour les recevoir, un sens aussi fin que pour les donner. »

« Je plains les indécis. Pour eux, ce qu'ils ont choisi est toujours inférieur à ce qu'ils ont dédaigné. »

« On envie les autres pour les choses qu'ils possèdent, sans savoir s'ils en jouissent. »

« En politique et en religion, ce n'est pas nos adversaires que nous redoutons le plus. »

« Ceux qui n'ont rien à se reprocher ont la conscience bien malade. »

Digitized by Google

Parmi ces lignes de prose ferme et sobre, il se glisse, çà et là, des traits d'*humour* d'une malice bien savoureuse :

« *Quand nous jetons des propos en l'air, faites-nous la grâce de les y laisser.* »

« *Dans le monde, il faut paraître heureux quand même ; on l'est ensuite, si on peut.* »

« *Il y a tant de pensées et de souvenirs dans les plis de nos vieux habits, qu'ils nous tiennent toujours plus chaud que les neufs.* »

« *Plus on s'amuse, plus on s'ennuie.* »

« *On n'a jamais trop d'idées, trop d'amis et trop d'enfants.* »

Une pointe de paradoxe assaisonne quelques-unes de ces maximes. Il en est d'autres qui, rapprochées, semblent se contredire, et montrent les deux faces opposées de toute vérité contingente. Mme Valyère le sait bien, elle qui a inscrit, à la première page du recueil, cette honnête déclaration :

« *Un livre de notes et d'impressions qui ne renferme pas d'idées contradictoires n'est pas une œuvre sincère.* »

Digitized by Google

Oui, certes, un tel livre doit être sincère, mais on veut plus encore ; on veut que la franchise y soit aisée et de primesaut ; on aime qu'elle jaillisse sans contrainte, comme elle fait ici, d'un cœur et d'un esprit naturellement expansifs. Notre être intérieur, si on y regarde de près, évolue et se transforme sans cesse. Nos goûts changent avec les années ; ainsi de nos plaisirs et de nos peines. Certaines qualités, certains défauts meurent avant nous ; quelques autres naissent ou se développent alors seulement que nous touchons au terme de la vie. Les affections sont sujettes à mille retours. L'amitié même, l'amitié simple et unie, ce sentiment, modéré par essence, dont les plus raisonnables des hommes, un Cicéron, un Montaigne, ont, pour ainsi dire, codifié les lois, l'amitié ne se pique guère de logique et s'accommode très bien des mouvements les plus divers et les plus contradictoires.

« *L'amitié*, selon Mme Valyère, *est une religion ; elle a son culte, ses fervents, ses incrédules et ses martyrs.* »

Cette définition, que peu d'hommes auraient osée, n'est pourtant rien moins qu'ambitieuse ; mais elle répond à un sentiment plus complexe que celui qui, sous le nom d'amitié, s'échange au cours ordinaire de la vie. Une telle amitié, comme l'a fait remarquer Cousin, est proche parente de l'amour ; elle ravit et elle exalte ; elle console et fait souffrir ;

Digitized by Google

elle est, tour à tour, un souverain bien et un instrument de supplice. C'est une passion avouable, mais c'est une passion ; elle ne tue ni ne déshonore, mais elle agite l'âme et la trouble. Elle va d'ailleurs jusqu'aux extrêmes de la vertu ; car elle sait être charitable comme une femme, indulgente comme une sœur, bonne enfin comme une mère. Est-elle parfaite? Non, puisqu'elle est passionnée. Elle soupçonne, elle doute ; elle a des scrupules et des défaillances. Pressez-la un peu ; elle avouera qu'elle est quelquefois jalouse :

« *Nous voudrions que le bonheur de nos amis leur vînt de nous, de nous seuls.* »

ou blessée :

« *Comment des amis qui se croient sincères peuvent-ils révéler les défauts et les faiblesses que notre affection seule leur a laissé voir?* »

ou désenchantée et sceptique :

« *Quand on aime quelqu'un sans savoir pourquoi, il faut s'attendre à ne plus l'aimer pour le même motif.* »

« *C'est souvent à l'heure où tu te croyais le mieux compris que ton ami t'avertit par un mot qu'un abîme vous sépare. Je ne sais pas de déception plus amère.* »

Digitized by Google

Ce sont, en amitié, les heures grises. Voici maintenant les heures roses ; elles sonnent bien plus nombreuses et d'un timbre charmant.

« *L'amitié a ses fiançailles : c'est le moment où l'on s'entend par le regard et par le sourire, avant même de s'être parlé.* »

« *Si nous voulons que nos amis soient contents de nous, faisons l'impossible pour qu'ils soient contents d'eux.* »

« *Nous ne jugeons pas nos amis : nous les aimons et c'est assez.* »

« *Quand on se sépare de ceux qu'on aime, on voudrait mettre son cœur dans un seul mot.* »

« *Demande-toi vers qui tu irais dans la souffrance, et tu auras la pierre de touche de l'affection véritable.* »

Mme Valyère, on irait chez vous ; comme on est allé, jadis, chez Mme de la Sablière. On irait chez vous, parce que votre philosophie de l'amitié est la plus engageante et la plus sociable des philosophies ; parce qu'elle offre plus qu'elle n'exige et tiendrait tout ce qu'elle promet :

« *Les cœurs tendres ont toujours besoin de se faire pardonner quelque chose.* »

Digitized by Google

« *On souffre sans amertume, quand on se sent aimé davantage à cause de sa souffrance.* »

« *L'âge de nos amis nous importe peu : ce qui nous intéresse, c'est l'âge de leur cœur et de leurs idées.* »

On irait chez vous, Mme Valyère, et ce serait bien votre faute, car aviez-vous besoin d'écrire ?

« *Je supplie mes amis de me donner dès maintenant l'affection qu'ils me gardent, tout au fond de leur cœur, pour le jour où je ne serai plus.* »

Certes, peu d'hommes ont eu cette notion délicate et rare de l'amitié, sauf, peut-être, vers les vingt ans, à l'âge de la foi robuste et des espérances illimitées. Encore voyons-nous paraître ici une abnégation dont la jeunesse n'est pas coutumière, une disposition désintéressée à l'amour d'autrui, dont il faut chercher le principe au-dessus et au-delà des attachements individuels. Ces attachements, si précieux qu'ils soient, quelque place qu'ils tiennent, ne suffiraient pas à emplir certains cœurs. « L'amie » des *Heures grises* ouvre le sien aux courants plus larges de la sympathie universelle. Comme elle accepte de bonne grâce, même à ses dépens, les imperfections de ses intimes, elle saura fermer les yeux sur les faiblesses des hommes, même s'il lui a fallu en souffrir. Dans

Digitized by Google

nos épreuves, elle nous aimera et elle nous plaindra : elle prendra sa part de toutes les peines :

« *Les grands cœurs,* nous dit-elle, *ne sont jamais heureux; il leur manque le bonheur des autres.* »

Coupables, elle nous défendra et plaidera pour nous les circonstances atténuantes ; repentants, elle nous admettra au pardon, toutes portes ouvertes :

« *Travailler à son perfectionnement et au bonheur des autres, toute la science de la vie est là.* »

« *Quand vous souffrez trop, essayez de rendre un enfant heureux.* »

« *On se reproche toujours d'avoir trop légèrement condamné ceux qui réparent noblement leurs torts.* »

« *Il faut toujours être plus doux que la justice.* »

Messieurs, ces paroles ne sont pas nouvelles. On les entendit au berceau des premiers cultes ariens ; elles ont adouci le sort des esclaves dans l'antique Assyrie et dans la vieille Égypte ; elles coulèrent aux bords du Jourdain, si abondantes et si suaves, qu'on

Digitized by Google

les a partout recueillies et qu'elles resteront la suprême consolation de l'humanité, tant qu'il y aura sur la terre des pauvres et des faibles, des souffrants et des opprimés. Interrogeons les moralistes et les penseurs contemporains ; ouvrons, aux dernières pages, le dernier poème de Sully Prudhomme, le dernier livre du comte Tolstoï. La théorie du bonheur s'y confond avec la doctrine de la bonté et du sacrifice. Ces écrits semblent une paraphrase de la morale évangélique, à cette différence près que, chez l'auteur moderne, l'homme qui s'oublie et se dévoue, celui qui, dans un sentiment élargi de la solidarité humaine, subordonne ses droits à ses devoirs, en reçoit dès cette vie la récompense, et choisit, tout compte fait, la meilleure part.

Telle est aussi la foi de Mme Valyère. Elle a vécu, aimé, souffert ; elle sait le fort et le faible des espérances et des tendresses, des affections et des joies. Et toutes ses pensées, toutes ses méditations, toute son expérience et toute sa sagesse, elle les résume enfin dans ce doux conseil qui pourrait servir d'épilogue aux *Heures grises :*

« *Souviens-toi d'être bon: C'est le dernier mot de la morale, et c'est peut-être le secret du bonheur.* »

Digitized by Google

VASE, ANNEAUX, COLLIER OU CEINTURE

de Jean, abbé de Saint-Basle

(Cabinet de Mme Pommery, Reims)

Communication de M. l'abbé Ch. CERF, Membre titulaire

Dans l'admirable forêt de Verzy, sur l'emplacement de l'église détruite de l'ancienne abbaye de Saint-Basle, un ouvrier, il y a quelques années, d'un coup de pioche, brisa et mit à découvert un vase en plomb, dans lequel se trouvait une quantité de petits objets en argent et en or, émaillés, ornés de pierreries ainsi que deux anneaux.

Le vase fut apporté à Reims, offert à Mme Pommery, pour une somme de soixante francs. Une personne peu instruite aurait souri d'un pareil marché ; soixante francs pour un peu de plomb en pièces, pour quelques verroteries ! Que dirait-elle si elle apprenait aujourd'hui que Mme Pommery a refusé de recéder le tout pour cinq mille francs ?

C'est dire l'importance des objets. Aussi croyons-nous devoir les décrire avec soin, et faire connaître cette trouvaille intéressante au point de vue de l'art, de la matière et de l'histoire. Un expert de Paris, M. Gaudoin,

Digitized by Google

chargé de ventes publiques, ayant été consulté, n'a pas craint de dire que les objets trouvés avaient une valeur excessive.

Examinons-les séparément.

VASE EN PLOMB

Le vase en plomb, brisé par la pioche, véritable pot aux roses, a la forme d'un broc à bière. Il a 20 centimètres de hauteur. La base porte 35 centimètres de circonférence et le col 25 centimètres.

Sur l'anse qui tient le couvercle, on lit un nom : *Jean*.

L'expert de Paris a lu Gean Gaton. Quel est ce Jean ? La bague, dans un instant, nous le dira d'une manière positive. C'est un abbé de l'abbaye. A Paris, on avait vu au fond du vase, à l'intérieur, un portrait d'évêque, comme une médaille. Pour nous, c'est l'image de saint Basle, en pèlerin, arrivant de Limoges, cherchant dans la forêt de Verzy un endroit retiré pour construire son habitation. Il est vêtu d'une longue robe à manches larges, sur laquelle on aperçoit une courroie allant de l'épaule droite sous le bras gauche, et soutenant une gourde. Le pèlerin tient un long bâton fleuri dans sa main droite ; dans la gauche est un livre.

Saint Basle est coiffé d'un chapeau pointu, très haut, garni de larges bords relevés. Il est placé auprès d'un gros arbre et entouré de branches.

Si, comme nous le pensons, cette empreinte reproduit la figure de saint Basle au XIVe siècle, c'est déjà une grande découverte.

Digitized by Google

L'ouvrier qui a travaillé le pot d'étain, fort bien tourné d'ailleurs, a dû laisser tomber, à dessein, un peu d'étain au fond du vase, pour appliquer de suite la marque de l'abbaye, qui devait être l'image de saint Basle, du fondateur, comme on le faisait partout. Les bavures de plomb qui entourent l'empreinte, prouvent que le travail n'a pas été fait avant de fixer le fond au corps du vase qui lui-même est très bien travaillé.

Quel a dû être l'emploi de ce vase ? Nous l'ignorons. Était-ce pour le réfectoire ? Était-ce une aiguière pour laver les mains de l'abbé ? Nous n'osons rien affirmer. L'expert de Paris croit que c'est un des vases appelés *amula*, servant à offrir le vin au moment de l'Offertoire, et l'insigne du Sous-Diaconat. Quand nous aurons décrit les anneaux et ce que nous pensons être le collier, on appréciera si l'abbé qui avait d'aussi beaux joyaux à son usage, aurait eu un vase liturgique de matière aussi ordinaire.

LES ANNEAUX

Parmi les nombreux objets renfermés dans le pot en plomb étaient deux anneaux. Un très simple en argent. Sur cet anneau très large sont deux noms et une date, séparés par un petit motif d'où partent deux palmettes.

L'expert de Paris consulta M. Fouardent sur l'inscription. Ce dernier, très versé dans l'archéologie, crut voir un cœur entre des palmettes, et traduisit ainsi l'inscription : « *Mon.(cœur) avez.* » C'était flatteur pour les religieux. Cette inscription se faisait au XIVe siècle : l'anneau donc serait de cette époque, ainsi que le

Digitized by Google

suivant, qui en a tous les caractères, et les deux ferrets ou aiguillettes dont nous parlerons.

Si ces objets qui nous restent à décrire sont du XIVe siècle, ils ne viennent pas de Jean Ier, élu en 1160, mais d'un autre Jean, qui furent nombreux dans la série des abbés.

Le second anneau est bien plus riche que celui que nous venons d'examiner.

Il nous paraît être en or, formé par deux gracieux lézards, la tête dressée, ouverte, mais séparés par un motif très saillant, en forme de losange gravé.

Ce bijou du XIVe siècle est vraiment remarquable : il est dans un état de parfaite conservation. Le lézard a-t-il une signification ? Est-ce à raison de la forêt où vivent ces petits animaux ? Nous l'ignorons. Ce lézard se retrouve souvent à cette époque, surtout dans les crosses d'évêques.

LE COLLIER

Parmi les objets trouvés, il y en a une quantité en argent, tous émaillés, souvent ornés de pierres, qui ont dû être employés à orner une ceinture ou un collier en soie, sur lesquels auraient été fixés ces petits bijoux :

1° De nombreux papillons en argent, émaillés, les ailes étendues, la tête ornée des antennes ;

2° Une quantité de petits cabochons en or, ayant la forme d'un champignon, ou même d'un de nos boutons de chemises. Ce qui fait voir qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Ils sont orné d'une pierre blanche, brillante, incrustée. L'extrémité opposée est un peu aplatie pour

Digitized by Google

pouvoir être fixée dans le ruban de soie, absolument comme le bouton de la manchette de chemise;

3° Des lamettes en argent, ciselées, émaillées de différentes couleurs, d'une longueur de 2 centimètres, garnies, comme les papillons, de petits œillets à l'aide desquels l'ornement peut être fixé sur l'étoffe;

4° Huit papillons; auxquels sont attachés huit anneaux, destinés sans doute à recevoir un lacet de soie pour tenir le collier ou la ceinture. Ils seraient placés quatre par quatre à chaque extrémité du ruban. Ce qui semblerait motiver notre interprétation, c'est la présence dans le vase de deux petits tubes en argent, pointus par un bout, ayant terminé le lacet et ayant servi à enfiler ce dernier dans les anneaux;

5° Deux ferrets ou aiguillettes en argent, longs de 7 centimètres, dorés, émaillés, garnis dans le haut d'une goupille traversant le ferret, et permettant de passer le lacet. L'un de ces ornements, très finement ciselé, est élégi dans toute la longueur des deux côtés; le creux est gravé en forme de petits losanges, émaillés de vert, figurant un vitrail. L'une des extrémités est amortie, comme les frontons du XIVe siècle, par un gracieux fleuron. Le second, semblable au premier, est terminé par un crochet qui a eu beaucoup d'usage, si on en juge par le poli du métal;

6° Un crochet en argent, orné d'une pierre enchâssée dans une rosace garnie de trous, sans doute destinés à recevoir la soie qui devait permettre de le coudre à l'étoffe. Ce crochet est très fort, non arrondi par le bas, mais à angles droits.

Comment faut-il reconstituer le collier ou la ceinture?

L'expert de Paris a pris une petite bande de maroquin, figurant la soie; il a disposé et rivé dessus les

Digitized by Google

bijoux, cabochons, papillons, séparés par les lamettes d'argent. A l'extrémité, il a placé quatre par quatre les papillons et leurs anneaux qu'il a réunis à l'aide d'un lacet de soie d'où pendent les ferrets ou aiguillettes.

Ce qui nous donne à croire que la ceinture ou le collier devait être ainsi bordé, avec une largeur déterminée par les lamettes et les quatre papillons réunis, ce sont les quantités de filigranes très petits, privés de la soie autour de laquelle ils avaient été tournés et qui devaient border le ruban de soie dans toute la longueur.

Un des ferrets, avons-nous dit, richement travaillé, est amorti d'un côté comme un fronton du XIVe siècle, en pointe couronnée par un riche fleuron de cette époque, l'autre se termine par un crochet, mais orné à sa naissance de moulures et de profils du XIVe siècle.

Ces bijoux ont été appliqués sur une bande d'étoffe ou de cuir, comme le démontrent les œillets qu'ils ont à leur extrémité, et les documents archéologiques qui parlent de ces appliques en argent émaillé, ornant des ceintures du XIIe siècle. M. Viollet-le-Duc en cite plusieurs exemples, ainsi que M. Gay dans son *Glossaire*. Mgr Barbier de Montault affirme avoir vu à Saint-Martin, de Trèves, une bande étroite d'étoffe très belle, mais privée de ses appliques en argent.

La bande de soie ou de cuir, ornée des lamettes, des cabochons, des papillons, dont les extrémités sont fixées ensemble par un lacet passé dans les huit anneaux rivés quatre par quatre à huit papillons, lacet terminé par des afférons en argent, et d'où pendent deux ferrets ou aiguillettes, l'un orné d'un crochet, cette bande servait-elle de ceinture ou de collier? Nous l'ignorons. On peut soutenir les deux interprétations.

M. Viollet-le-Duc parle et donne le dessin d'une cein-

Digitized by Google

ture qui aurait beaucoup de ressemblance avec celle qui nous occupe. Elle est ornée dans le même genre, garnie d'un crochet semblable à celui que nous avons signalé et après lequel on attachait des clés, des patenotes, un miroir, etc.

Ne pourrait-on pas soutenir avec autant de vraisemblance que cette bande était un collier ? Les experts de Paris l'ont ainsi rétabli d'après un portrait de saint Louis portant un semblable collier. Nous avons vu également une image ancienne de saint Louis, ayant sur son manteau royal un collier en étoffe, très étroit, orné de coquilles et terminé par un quatre feuilles allongé.

Autrefois, on portait suspendus au cou des reliquaires, et même des évangéliaires ornés de pierreries et d'émaux.

L'abbé de Saint-Denis, monté sur un cheval, venait à la cathédrale de Reims, au moment du couronnement du roi. Il était en chape et portait suspendu au cou le reliquaire de la sainte Ampoule. Le nouveau coffret qui contient la sainte Ampoule est pourvu d'un crochet fixé par derrière pour suspendre le reliquaire au cou.

Louis IX, après son sacre, se rendit à Corbeny pour toucher les écrouelles. Il fit couvrir d'or la châsse de saint Marcoul, déposa le chef du saint dans un reliquaire qu'il porta depuis son entrée dans le pays jusqu'à l'église.

Les archevêques de Reims, dans les grandes cérémonies, portaient suspendu au cou le livre des Évangiles. Nous n'en donnons qu'une preuve, mais elle est concluante. Quand l'archevêque était sur le point d'entrer dans la cathédrale, il s'arrêtait auprès de l'abbaye de Saint-Denis ; l'abbé de Saint-Denis lui offrait l'eau bénite et l'encens, lui donnait à baiser le livre des Évangiles,

Digitized by Google

puis se retirait. Alors, nous dit le cérémonial de l'Église de Reims du xve siècle, rédigé par Guillaume Fillastre, l'archevêque reçoit le texte des Évangiles, de l'église de Reims, le porte devant sa poitrine, etc. M. Louis Paris, dont l'autorité est toujours très grande, affirme que dans les cérémonies le cardinal Charles de Lorraine portait suspendu au cou, avec une chaîne d'or, l'*Évangéliaire slave*..... Au lieu d'une chaîne, il se pouvait que ce fût un ruban en soie ou en cuir enrichi de bijoux.

En terminant cette communication, pour le bien de la science, nous voudrions pouvoir affirmer d'une manière définitive si les bijoux ont orné un collier ou une ceinture. S'ils provenaient d'un collier en étoffe couvert de ces objets ciselés et émaillés, ce serait bien plus intéressant, car on en connaît très peu, tandis que l'on peut citer des exemples de ceinture.

La causerie qui vient de vous être faite suscitera peut-être quelques savantes observations qui feront la lumière.

En attendant ces éclaircissements que nous désirons, nous croyons que les bijoux trouvés dans ce vase, déposés sans doute dans la tombe d'un abbé Jean, proviennent d'un collier. Ce sont surtout les aiguillettes qui nous déterminent à nous en tenir à ce sentiment.

« Les aiguillettes, dit le savant M. Gay, dans son *Glossaire archéologique*, servaient à maintenir à l'office les livres recouverts de parchemin (tome Ier, 1882, p. 16). Leurs bouts étaient ronds, carrés, triangulaires, en cuivre, en argent, en or, émaillés ou ciselés. » Ne serait-ce pas pour remplacer ces aiguillettes, que l'on retrouve sur le bord inférieur des vieux pupitres en fer ouvragés, attachés aux lutrins, ou du côté gauche de l'autel, deux trous et deux clavettes ou fiches en fer suspendues par

Digitized by Google

une chaînette, et que l'on mettait quand le livre était dressé sur le pupitre et ouvert ? Il y en avait à la cathédrale de Reims.

Mais alors, si les aiguillettes décrites plus haut servaient à maintenir le livre d'office de l'abbé, il semble qu'elles étaient plus à la portée de la main et du livre ; suspendues au collier, que pendantes à la ceinture.

Le crochet orné d'une pierre, et dont le haut était garni de trous pour permettre de le coudre au collier, pouvait servir à suspendre un reliquaire, ou même une croix. Les évêques portent ordinairement la croix suspendue à une chaîne : dans les pontificaux, cette croix est attachée à un cordon en soie tissée d'or. Le collier de l'abbé pouvait donc bien être pour cet usage ; ce qui n'empêchait pas les aiguillettes d'avoir leur utilité.

Si cette communication a pu vous intéresser, Messieurs, renvoyez-en tout l'honneur à Mme Pommery, qui a eu la bonté de nous confier des objets aussi précieux, ce dont nous la remercions de nouveau.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LOUIS PARIS

1802–1887

Digitized by Google

BIOGRAPHIE RÉMOISE

LOUIS PARIS

Ancien Bibliothécaire de Reims

Membre fondateur de l'Académie de Reims

(1802-1887)

SON CARACTÈRE, SA VIE, SES ŒUVRES

Lecture faite dans la Séance publique de l'Académie de Reims du Jeudi 7 Juin 1888

par M. Henri JADART, *Secrétaire général*

Le 4 septembre 1887, s'éteignait à Avenay, dans la 86e année de son âge, l'un des plus lettrés et des plus érudits historiens de la Champagne, Louis Paris, si connu par ses nombreux ouvrages, si estimé pour l'heureux mélange de son caractère, sa finesse pénétrante, son urbanité, la sûreté et le charme de ses relations. Il se fit, à Paris, le collaborateur des chercheurs de la France entière par sa principale publication, le *Cabinet historique*, mais il n'en devint pas pour cela parisien, et resta au contraire le champenois pur sang, le dévoué serviteur de sa province natale et particulièrement de Reims, sa ville d'adoption et de prédilection. A la Champagne et à la plus considérable de

Digitized by Google

ses cités, il consacra ses veilles, les forces vives de sa jeunesse, les études réfléchies de son âge mûr et de sa vieillesse : sur les soixante-deux titres d'œuvres diverses qu'il publia, nous en trouverons trente-cinq qui concernent spécialement l'histoire de Reims, ses artistes, ses monuments, ses hommes célèbres. Il enrichit ses Archives, administra sa Bibliothèque, reconstitua son Musée ; il fut l'un des fondateurs de son Académie, le secrétaire de ses Congrès, l'infatigable écrivain de ses revues et de ses journaux. Bien qu'il ait résidé dans nos murs douze années seulement, les plus actives peut-être de sa longue existence, de 1834 à 1846, il y creusa un tel sillon et y jeta une semence si féconde que la moisson lève encore sur ses traces, et que les derniers venus récoltent les fruits de sa laborieuse initiative dans le champ de l'érudition, de la littérature savante, de l'archéologie et des beaux-arts.

La rapidité de sa mort et la dispersion qu'amènent dans nos rangs les vacances, ne nous ont pas permis de nous grouper autour de sa tombe et de lui adresser le dernier adieu. Il est donc de stricte justice de lui rendre ici, en présence des membres de sa famille, de ses confrères et de ses amis, le légitime hommage de notre affectueux souvenir et de notre unanime gratitude (1).

(1) Assistaient à la séance : Madame Veuve Louis Paris; M. Gaston Paris, membre de l'Institut, professeur au Collège de France; M. Henri Paris, avocat à Reims; M. et Mme Emile Paris; M. Hébert, et plusieurs autres membres de la famille d'Avenay.

Digitized by Google

I. — AVENAY

Le repos du savant. — Son caractère affable. — Services rendus aux débutants. — Charmes de sa vieillesse. — Ses derniers travaux et ses derniers jours, sa mort. — Étendue de la mission qu'il accomplit à Reims, à Paris et à Épernay.

Ce serait une vaste tâche que de retracer toutes les phases de cette carrière d'homme de lettres et d'en apprécier les productions si multiples et si variées. Elle serait surtout difficile à remplir pour celui qui, plus jeune d'un demi-siècle, n'a connu que les vingt dernières années du savant, surtout l'étape tranquille et sereine de sa retraite, sinon de son repos, à Avenay, au sein de cette riante nature, de ces vignobles et de ces bois qui couronnent le Val-d'Or (1). C'est là que j'ai pu visiter assez souvent l'aimable vieillard dans son logis hospitalier, ancienne maison canoniale située en face du portail flamboyant de Saint-Trésain, non loin du Breuil où errent les ombres des nobles abbesses de Saint-Pierre, sur le chemin de Louvois où survivent les

(1) Le blason du bourg d'Avenay, canton d'Ay (Marne), est ainsi figuré sur la médaille d'un concours musical en 1869 : *De gueules à la bande d'or, chargée d'une traisnée de sable, accompagnée de cinq barillets de même*, qui est BRULART DE SILLERY, *au chef cousu d'azur chargé d'un cornet d'argent*, et pour devise ce dicton :

A saint Trésain,
Le bon raisin.

Digitized by Google

majestueux jardins des Dames de France. La demeure fort simple de l'ancien bibliothécaire était naturellement encombrée de livres, ses murs tapissés de portraits et de vues, de croquis d'artistes, de dessins et de quelques miniatures, charmantes créations de sa fille. De même, son esprit était plein de souvenirs très nets et très vivants, que l'on pouvait interroger toujours sans le lasser jamais. Son accueil, empreint d'indulgence et d'une affable distinction, était propice aux débutants, singulièrement encourageant pour les novices de la littérature. L'adieu qu'il adressait au chercheur l'invitait à revenir, et à consulter de nouveau celui qui avait tant fouillé nos archives et interrogé nos monuments. On s'instruisait en l'écoutant, car une verve intarissable en anecdotes alimentait sa conversation. Si parfois un mot caustique ou une critique malicieuse, toujours spirituelle, venait égayer son récit, il effleurait la peau et ne blessait jamais. Aux Vandales, destructeurs des monuments, aux pillards des manuscrits, il réservait sa haine, une haine implacable : en publiant son vaste recueil, l'*Impôt du sang*, document sauvé de l'incendie du Louvre, il a stigmatisé, sur le titre même, les sauvages qui brûlèrent le texte original. A ses amis de tous les temps, de toutes les opinions politiques, religieuses ou littéraires, il réserva ses loyales prévenances et ses plus affectueuses démonstrations. Voilà bien son attitude et les sentiments qu'il exprimait en visitant pour la dernière fois la Bibliothèque de Reims, le 22 avril 1887, lorsqu'il y retrouva son collègue d'autrefois et son successeur immédiat, M. Eug. Courmeaux, et qu'il y rencontra un autre de ses successeurs M. Ch. Loriquet. Aux jeunes et aux vieux, aux auxiliaires modestes et dévoués comme aux maîtres de la

Digitized by Google

science, il tendait une main amie, une franche accolade, il avait pour tous un sourire, un regard sans méfiance. Si parfois une teinte mélancolique (car il avait souffert) se montrait à l'horizon, son œil s'élevait plus haut que le nuage, vers le coin bleu du ciel, et alors, sans colère, sans aigreur, avec le calme du philosophe chrétien, il tournait la page et reprenait la suite de sa lecture ou de son allègre causerie.

Tel je le voyais encore, le 17 août dernier, me trouvant retenu chez lui un soir, par son offre engageante, plus que par la crainte d'une pluie torrentielle. Il quitta son bureau chargé de dossiers et de notes qu'il revoyait sans cesse, d'épreuves qu'il corrigeait lui-même, pour me faire asseoir à sa table frugale, où il prolongea sa revue des hommes et des choses d'autrefois. S'il parla du présent, je ne m'en souviens plus, mais c'était à coup sûr sans passion et avec une sincère bonhomie. Il n'avait ni regrets ni remords, étant prêt, disait-il, pour le suprême voyage. Je ne devais plus le revoir. Une attaque le saisit le 31 août suivant, au retour d'une soirée passée en famille, chez l'un de ses neveux, dans cette charmante intimité du foyer qui fut sa dernière joie. A propos du nom de son frère, Paulin Paris, récemment et si justement donné à l'une des rues de Reims, il évoquait dans cette soirée maints souvenirs de ces rues qu'il avait jadis illustrées et décrites. Hélas! la plume venait de tomber de ses mains si actives, la parole expirait sur ses lèvres, les forces vitales étaient épuisées, l'intelligence et le cœur seuls étaient restés. Il en profita pour affirmer sa foi, et finir en chrétien comme il avait constamment vécu. Heureux ceux qui peuvent ainsi jusqu'au bout garder l'unité dans l'existence, mettre en pratique, sans ostentation ni défail-

Digitized by Google

lance, la fidélité aux sublimes enseignements qui agrandissent et consolent l'humanité !

Entouré des soins dévoués de sa digne compagne, de la vive tendresse de ses enfants et petits-enfants, des attentions et de la sollicitude des membres de sa famille, des prévenances de tous les habitants d'Avenay, sa vieillesse avait été douce et sereine. On lui rendait en affection ce qu'il avait dépensé de dévouement pour les siens, surtout pour ses enfants. C'était la fin tranquille d'une vie honorable et très laborieuse, dont le cours avait été semé d'épreuves, mais dont le but était noblement atteint. Il avait fait son testament littéraire, mis en ordre ses manuscrits, révisé ses fiches, et destiné le tout au dépôt municipal de Reims, où sa veuve et son neveu de prédilection, M. Gaston Paris, viennent de remettre ce legs comme un gage de son inaltérable attachement à sa patrie adoptive (1).

Si Louis Paris n'est plus, la meilleure partie de lui-même survit dans ces pages inédites qu'il nous laisse, dans cette centaine de volumes qu'il a édités, dans ces essais divers qui tracent la voie à tant de nouvelles investigations. Il a terminé par où il avait commencé, par des études sur notre merveilleuse cathédrale, notamment sur sa chapelle du Saint-Lait, son Jubé et son Labyrinthe. Il revenait volontiers sous ses voûtes aux grandes solennités, afin d'y retrouver l'ardeur de son enthousiasme juvénile pour l'un des chefs-d'œuvre de l'art. C'est donc sur ce terrain rémois que nous

(1) Installé au cabinet de Reims sous le titre Fonds Louis Paris, ce legs comprend 18 liasses in-4°, 27 liasses in-8° et in-12, 5 plaquettes reliées, 9 manuscrits, dont plusieurs de l'historien Géruzez, 2 cartons de gravures et 4 paquets de fiches. (*Registre de correspondance de la Bibliothèque*, 28 avril 1888.)

Digitized by Google

pouvons le faire revivre, au seuil du Parvis que l'on décorait jadis des toiles peintes qu'il a décrites, près du Théâtre moderne dont il composa l'histoire, non loin de l'Hôtel-Dieu dont il connut les derniers restes, au fond de notre cartulaire dont il scruta les richesses, au seuil de l'Hôtel de Ville où il accueillit tant de chercheurs, à l'ombre de l'Arc de Triomphe et de l'église Saint-Remi dont il interrogea l'antiquité.

D'autres, comme l'a déjà fait avec autant d'exactitude que de savoir notre compatriote, M. Alex. Tausserat, expliqueront l'activité de sa vie entière, la série complète de ses œuvres, l'étendue de ses recherches et de ses services au sein de la capitale (1). Il suffit à l'Académie de Reims, pour son propre honneur et à titre d'éloge de l'un de ses fondateurs, de remettre en mémoire les années passées en province, de résumer les œuvres écloses sous nos yeux et à notre profit immédiat.

(1) *Revue de Champagne et de Brie*, novembre 1887. Le tirage à part (16 p. in-8°) offre un texte révisé et plus complet que celui de la *Revue*. Nous y renvoyons sur bien des points, en remerciant l'auteur de son initiative si louable. — Voici l'indication des autres notices nécrologiques qui ont paru sur Louis Paris, aussitôt son décès, dans les journaux de Paris, d'Épernay et de Reims : *Le Journal des Débats; La Curiosité*, article de M. H. Menu ; *La Revue critique d'histoire et de littérature*, du 17 octobre 1887, p. 276 ; *L'Indépendant rémois*, du 7 septembre 1887 ; *Le Courrier de la Champagne*, du même jour et du lendemain ; *L'Indépendant* (de Rethel), du 11 septembre 1887 ; *L'Avenir de l'Est*, des 7, 8 et 9 septembre 1887, article de M. E. Courmeaux ; *La Revue de Champagne et de Brie*, septembre 1887, p. 221, et novembre 1887, p. 321.

Digitized by Google

II. — REIMS

Naissance de Louis Paris à Épernay, ses études classiques à Reims. — Voyage et séjour en Russie. — Retour à Reims en 1834, son administration des Archives, de la Bibliothèque et du Musée. — Revues et journaux. — Fondation de l'Académie. — Société française de Reims. — Société des Bibliophiles. — Départ de Reims en 1846.

Antoine-Louis Paris naquit à Épernay, le 4 août 1802, dans une maison de la rue du Collège (1). Son père, alors avoué dans cette ville, reprit peu après une charge de notaire, qui s'était transmise dans les familles Arnould et Polin, tant à Louvois qu'à Avenay. Notre historien avait gardé un doux souvenir de son origine, car il y revenait dans un charmant article de son *Remensiana* : « J'ai toujours aimé, disait-il, la petite

(1) « Ce jourd'hui, vingt-sixième jour du mois de Thermidor, an x de la République française, acte de naissance de Antoine Louis, fils de Jean-Charles-Louis Paris, homme de loi, demeurant à Épernay, et de Marie-Joséphine Polin, mariés ensemble ; premier témoin, Marc-Antoine-François Thomine, 42 ans, receveur d'enregistrement au bureau d'Avenay, y demeurant ; deuxième témoin, Lesquilbée Marie-Anne-Françoise, 26 ans, épouse du citoyen Louis Paris, homme de loi, demeurant à Coincy (Aisne) ; constaté par moi, Pierre Franc. Dujardin, maire de la ville d'Épernay. » (*Archives du Tribunal d'Épernay*, copie de M. Brouchot, substitut, 1887.)

Digitized by Google

ville d'Epernay ; c'est à mon sens un pays plein d'agréments ; d'ailleurs elle fut mon berceau ; j'y ai longtemps vécu, c'est donc un amour d'enfant que je lui porte (1). » Sa famille comptait déjà parmi les plus honorables de la région, « famille héréditairement spirituelle, érudite, à la patience bénédictine », ainsi que la qualifiait, ici même, l'un de ses fidèles amis, le docteur Maldan, en rendant compte de l'*Histoire de l'Abbaye d'Avenay* (2).

Au début de notre siècle, les établissements d'instruction n'avaient pas encore repris leur cours régulier. Ce fut dans une pension tenue à Pierry par le dernier prieur d'Hautvillers, que Louis Paris commença ses études ; puis il vint, en 1815, les poursuivre au collège royal de Reims, où il resta jusqu'en 1821. Il y eut pour professeur J.-B.-Fr. Geruzez, l'ancien Génovéfain, si versé dans la connaissance des annales rémoises, et si digne d'initier la jeunesse à la science historique en même temps qu'aux belles-lettres. Le culte des classiques brillait encore dans tout son éclat, mais il nous semble qu'une première teinte de romantisme libéral se répandit sur les jeunes humanistes d'alors, et notre futur érudit en offrirait la preuve(3). Sans jamais attaquer les auteurs des grands siècles, sans jamais

(1) *Remensiana*, 1845, Cauchemar, p. 220.

(2) *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXI, p. 64.

(3) « Je me rappelle pour ma part, écrivait-il plus tard, qu'étant au collège de Reims, en quatrième, nous, bambins qu'il eût fallu fouetter, nous lisions au lieu de Quinte-Curce et Xénophon, la *Minerve* et le *Constitutionnel !* et du haut des bancs de la retenue, nous décernions des couronnes civiques à l'impétueux Foy, à l'héroïque Manuel et au vertueux Lafayette. » (*Remensiana*, 1845, p. 337.)

Digitized by Google

répudier les maîtres de la langue auxquels il dut son excellente façon d'écrire, il avait déjà la notion d'une voie nouvelle dans la littérature historique, lorsqu'il quitta Avenay pour se rendre à Paris en 1824.

Son premier séjour dans la capitale fut marqué par une entreprise de librairie au Palais-Royal, où nous le voyons éditer divers opuscules(1), et même, en 1826, un Code de procédure civile. C'était le moment où son frère aîné, Paulin Paris, débutait dans la carrière par son *Apologie de l'école romantique*, et préludait à ses immenses travaux sur nos vieux poètes, qui lui assuraient en 1853 la chaire créée au Collège de France pour l'étude de la langue et de la littérature du moyen âge, et dans laquelle son fils lui succéda(2). Louis Paris ne devait point séjourner à poste fixe au milieu des entreprises si difficiles et si périlleuses qui constituent la vie parisienne ; un secret instinct le poussait vers les voyages.

Il revint en 1827 à Avenay, où il retrouva sa mère, femme d'un grand sens, et il partit pour la Russie en 1828, afin d'y rejoindre une branche de sa famille qui venait de se fixer à Moscou. Là, il se livrait aux recherches qui lui permirent de mettre au jour la *Chronique de Nestor*, en même temps qu'il donnait ses soins à l'éducation des jeunes princes Ouroussof. Des difficultés lui furent suscitées auprès du gouvernement, et des jalousies, dont il ne sut jamais découvrir la source, le dénoncèrent pour ses idées libérales, dont l'expression

(1) *Biographie des archevêques de France*, par un ancien donneur d'eau bénite (Em. Marco de Saint-Hilaire), Paris, Paris, éditeur, in-32 de 64 p., vendu au profit des Grecs.

(2) *Paulin Paris et la littérature française au moyen âge*, par Gaston Paris, Paris, 1882.

Digitized by Google

même contenue ne pouvait plaire au régime despotique du czar Nicolas, surtout chez un étranger admis à la cour. Après un séjour de trois ans, il fut obligé de regagner la France et ne put y parvenir qu'après les tristes péripéties d'un naufrage et d'un voyage accidenté au travers de l'Allemagne. Il montra en ces périlleuses circonstances une grande énergie et une force de caractère indomptable (1).

A peine eut-il saisi cette occasion de publier en témoin véridique son *Histoire de Russie,* que sa vocation, cette fois heureuse et sans périls, le ramena à Reims, où il fut nommé par l'Administration municipale, le 20 octobre 1834, archiviste et bibliothécaire-adjoint. Il inaugurait sa voie dans son véritable milieu, où nous allons le suivre à l'aide des notes de nos registres et de sa propre correspondance (2).

La réintégration à Reims des anciennes archives des établissements de cette ville supprimés à la Révolution, paraît avoir été le premier objet de son zèle incessant. Il fit précéder son action personnelle de la publication d'un *Rapport au Ministre de l'Instruction publique,* signé en collaboration avec son frère, Paulin

(1) Une partie de sa correspondance sur la Russie a été publiée par lui en 1828.

(2) Louis Paris entretint une correspondance fort étendue avec les érudits de son temps: Pardessus, Lenormand, Mérimée, Berger de Xivrey, Silvestre, etc... En juin 1839, il faisait part de son prochain mariage à M. Dusommerard, en lui envoyant une dissertation sur le tombeau de Jovin. Le 6 juin 1846, il relatait le don fait par Libri à la Bibliothèque de Reims du *Liber Epistolarum*, Reims, 1621, par l'entremise de M. l'abbé Querry. Tous les dons faits au Musée par nos concitoyens étaient également accusés par des lettres de remerciement. (*Registre de correspondance de la Bibliothèque de Reims*, 1835-1846.)

Digitized by Google

Paris, et posa nettement ainsi la question devant l'autorité compétente. Il s'agissait de ramener du dépôt des archives départementales de Châlons tous les documents qui intéressaient l'ancien diocèse de Reims : les efforts de notre archiviste aboutirent sans retard à un résultat important. Une délibération municipale le chargea de cette mission, le 4 juin 1835, et une lettre adressée, le 14 décembre suivant au Préfet de la Marne par M. Thiers, ministre de l'Intérieur, vint autoriser la remise des pièces et le transport si désiré. M. Guizot, ministre de l'Instruction publique, écrivit de son côté, le 25 janvier 1836, pour adhérer à un déplacement qu'il jugeait profitable aux travaux historiques. Moins de trois mois après, à la date du 3 mars 1836, un mémoire était adressé par Louis Paris aux édiles rémois, sur le retour des archives à Reims et sur leur installation dans le cartulaire de l'Hôtel de Ville.

Il s'en fallait cependant que tous les titres nécessaires à l'étude eussent été rapportés à notre Bibliothèque : bien des fonds avaient été morcelés et irrégulièrement répartis. Les réclamations de part et d'autre survécurent au partage (1). La ville de Reims était toujours menacée de la reprise de sa conquête, et il fallut de longues et délicates négociations avant de signer l'accord définitif du 21 juillet 1887. Ce jour-là, le maire de Reims, M. le docteur Henri Henrot, assisté des membres du Comité, et le délégué du Ministère de l'Instruction publique, M. Ulysse Robert, inspecteur général des Archives et des Bibliothèques, arbitre équitable de nos intérêts,

(1) Lettre rédigée par Ch. Loriquet, et adressée en 1878 au Ministre de l'Intérieur par l'Académie de Reims, dans les *Travaux* de cette société, t. LXIII, p. 60 et 68.

Digitized by Google

signèrent la convention qui conserve irrévocablement ici le dépôt des fonds entiers des établissements de la ville de Reims, de ceux du moins dont nous possédions déjà quelques portions. Ainsi, après cinquante-trois ans de démêlés, malgré la restitution des fonds étrangers à Reims, l'initiative de Louis Paris triomphait dans une large mesure, et rendait aux travailleurs de la région rémoise et ardennaise un inappréciable service (1).

La Bibliothèque municipale, dont M. Siret était le conservateur, ne lui doit pas une moindre reconnaissance pour l'activité qu'il déploya en vue de la publication de ses catalogues, en vue de l'enrichissement de ses collections par les dons de l'État et des particuliers. Il suivit cette idée avec une grande énergie et une entraînante habileté, aidé qu'il était par la sage administration du maire, M. de Saint-Marceaux, et par le bienveillant concours du député, M. Chaix-d'Est-Ange. Outre les notices bibliographiques éparses dans ses ouvrages, on a de Louis Paris une notice spéciale sur la formation de la Bibliothèque, sur son développement et ses annexes, suivie d'un projet de création d'une *Société de la Bibliothèque,* société d'achats et de prêts qui aurait pu en accroître singulièrement les collections, en déchargeant d'autant le budget municipal (2).

Le cabinet des Manuscrits n'attira pas moins son attention, car il appela sur ce dépôt la sollicitude de son frère, et nous en possédons une liste annotée de la main

(1) Ce service sera d'autant mieux senti, qu'aux termes de la la convention, la ville de Reims fera imprimer l'inventaire des fonds qui lui sont confiés, et que le travail préparatoire est déja commencé par l'archiviste M. L. Demaison.

(2) *Remensiana*, p. 367, et *Livret du Musée*, 2me partie, p. 39.

Digitized by Google

de Paulin Paris. Il publia de nombreux extraits d'auteurs presque inconnus jusque-là, les uns dans le genre d'érudition qui reprenait faveur en qualité de chroniqueurs ou d'historiens : D. Marlot, Pinchart, Lacourt; les autres dans le genre gracieux et purement littéraire qui s'accommodait si bien avec sa plume enjouée, parfois badine et toujours élégante, en premier lieu François Maucroix. L'édition des mémoires et des poésies du spirituel chanoine tient une grande place dans le catalogue des œuvres de notre bibliothécaire ; il la mûrit longtemps sous toutes ses faces, et quand son recueil parut dans sa forme définitive, couronné par l'Académie de Reims, il envoya au rapporteur, M. Émile Dérodé (1), un exemplaire sur vergé avec ce délicat message :

« Voici, ô roi des rapporteurs, le Maucroix dans toute la gloire qu'il m'a été possible de lui déférer. Il eût plus allègrement fait son entrée dans le monde sous le passeport et signalement spirituel que vous lui aviez expédié de votre gracieuse chancellerie, mais le pauvre homme était par droit de conquête mon infortuné féal. Il lui a fallu subir ma lourde griffe, et je vous l'adresse avec ce fâcheux stigmate. Faites-lui un trou dans votre bibliothèque, et dédommagez-le, par un peu de votre estime, du tort que lui a fait son biographe intempérant.

« Mille affectueux compliments,

« Louis Paris.

« *28 mai 1854.* »

Cet exemplaire, avec son billet d'envoi, est conservé à la Bibliothèque de Reims, comme un double et précieux

(1) Son rapport dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, 1853, t. XVIII, p. 143.

Digitized by Google

souvenir de l'ancien bibliothécaire et de l'ancien député de Reims.

Mais ce ne fut pas seulement par des travaux de classement intérieur, par des publications de nos vieux documents, que Louis Paris marqua sa trace dans les établissements municipaux. Nommé, le 7 novembre 1838, conservateur en chef de la Bibliothèque et du Musée, il tint à honneur que ce dernier titre ne restât pas un vain mot. Là encore se manifesta, avec une fermeté contenue et une intelligente persévérance, le talent administratif de M. de Saint-Marceaux. Il fallait, pour reconstituer les collections de la ville, dispersées au commencement du siècle, de l'énergie, de l'ordre et du discernement. Il fallait d'autant plus de savoir-faire, que les ressources manquaient, et qu'il n'était possible d'en obtenir de sérieuses et de durables qu'après la création du Musée. Cependant, un local s'ouvrait à l'Hôtel de Ville, et le livret voyait le jour en 1845, à l'heure opportune pour attirer les curieux dans les salles voisines de celles où l'abbé Bergeat avait si bien classé nos richesses, après la tourmente révolutionnaire.

Pour inaugurer le nouveau Musée, que de louables efforts eurent lieu sous la direction de Louis Paris ! Les combles de l'Hôtel de Ville avaient été parcourus, et on y retrouva les admirables têtes, peintes par Holbein et par Lucas de Cranach, les dessins de Baussonnet, les modèles des vieux maîtres. Les greniers des antiquaires avaient aussi été fouillés, les ventes mises à profit, les dons sollicités. Le goût des arts allait reprendre son rang dans la société, se propager dans les masses, réclamer ses droits aux faveurs du budget, et préparer la formation de notre active *Société des Amis des Arts de Reims*. Par une sorte de prescience de l'avenir, Louis

Digitized by Google

Paris avait joint au livret une notice sur l'ancienne *École de dessin*, fondation de Lévesque de Pouilly, destinée à revivre prochainement dans nos murs sous une forme appropriée aux besoins modernes et aux exigences de l'industrie (1).

De belles et durables publications artistiques marchaient de pair avec cette organisation du Musée : les *Toiles peintes* notamment, cette collection unique et si précieuse, étaient expliquées et reproduites par le crayon de Leberthais, comme les *Tapisseries de Saint-Remi* allaient l'être par les soins empressés de M. Jubinal. On calquait les miniatures de l'*Évangéliaire slave*, les sculptures de la chapelle du *Saint-Laict*, les figures effacées des palimpsestes, on préparait les planches de nos monuments que le baron Taylor a insérées dans ses *Voyages romantiques*. Tandis que M. Durand, architecte, exécutait plusieurs de ces travaux de concert avec Louis Paris, M. J.-J. Maquart dessinait les illustrations des ouvrages de M. Pr. Tarbé : les *Trésors des églises*, et les *Essais sur Reims*. Aussi, dans ce dernier ouvrage, trouve-t-on cette mention sur l'érudit bibliothécaire, qui tenait une si grande place au milieu de ses concitoyens : « Dans la rue des Boucheries, n° 6, demeure M. Louis Paris,..... S'il n'était pas de mes amis, je ferais l'éloge de son savoir, je vanterais sa plume parfois ironique, toujours facile ; sa complaisance, dont j'ai tant de fois usé. Il aura de belles rentes au jour où science, générosité de cœur et désintéressement littéraire vaudront grasses terres de Brie ou côteaux de Verzenay : en attendant, il a bien servi Reims et les lettres. Que leur

(1) *Notices sur l'École de Reims et le Musée*, 37 pages à la suite du livret de 1845.

Digitized by Google

estime et leur reconnaissance ne lui fassent pas défaut (1) ! »

Ces lignes traduisent simplement l'impression générale (2). Que l'on juge en effet du chemin parcouru : les ouvrages de fond s'étaient succédé coup sur coup, le *Reims pittoresque*, la *Chronique de Reims*, la *Chronique de Champagne*, sans parler de cette collaboration assidue aux revues et aux journaux : à l'*Industriel de la Champagne*, au *Journal de Rheims*, à *Vieille et Jeune France*, à la *France littéraire*, à la *Champagne catholique*, à la *Revue encyclopédique*, et au *Bulletin du Bibliophile*. Il donnait en même temps à la grande publications des *Documents inédits sur l'Histoire de France*, un volume important de pièces relatives au règne de François II. Vinrent ensuite les œuvres de petit format, imitations des Cazin, le *Durocort* et le *Remensiana*. Le charme de ces divers recueils, c'est d'offrir, avec d'innombrables extraits d'archives, des morceaux de bon style, des poésies, des facéties ingénieuses qui allègent et embellissent l'érudition (3). Nous écrivons autrement aujourd'hui, nous sommes devenus plus réalistes, plus critiques certainement, plus minutieux aussi, et pour cela moins attrayants dans la forme, moins romantiques. Mais comme nous devons savoir gré à nos devanciers

(1) Reims, *Essais historiques...*, par Pr. Tarbé, 1844, p. 128.

(2) On trouve une appréciation impartiale et très favorable du rôle de Louis Paris à Reims, dans les *Notes et documents pour servir à l'histoire de la ville de Reims, de 1830 à 1845* (par M. de Saint-Marceaux); Reims, Brissart, 1853, p. 189 à 202.

(3) Lire, entre tant d'autres, sa spirituelle dissertation sur l'orthographe du nom, *Reims*, qu'il accepte, ou *Rheims*, qu'il proscrit, dans le *Durocort*, p. 263.

Digitized by Google

d'avoir tracé la voie, lancé des revues et fondé des académies !

J'en arrive à la part importante que prit Louis Paris à la création d'une société savante à Reims. Il venait d'échouer sur un point : la *Chronique de Champagne* n'avait pu vivre au-delà de deux ans (1837-38). Il comprit que, pour assurer la périodicité d'un recueil qui aurait comme objectif notre histoire, nos monuments et nos beaux-arts, il fallait tout d'abord grouper des hommes ayant le culte de ces grandes choses, qui alimenteraient des séances de quinzaine et fourniraient la matière de volumes annuels. L'entreprise était ardue en présence de l'insouciance des uns et du ridicule jeté par les autres sur un institut au petit pied. La difficulté était de faire prendre racine à une institution respectueuse du passé, d'une activité purement intellectuelle, dans un terrain où s'implantaient surtout les usines et les maisons de commerce destinées à atteindre un si haut degré de prospérité. La protection efficace promise en haut lieu par M. Villemain, et l'initiative acceptée ici par le nouvel archevêque, Mgr Gousset, suffirent à triompher de tous les obstacles. Dix-huit Rémois, MM. le vicomte de Brimont, Dérodé-Géruzez, de Savigny, Saubinet, Maille-Leblanc, Robillard, Bandeville, Vincens de Gourgas, H. Fleury, Herbé, Bouché de Sorbon, L. Paris, L. Fanart, Nanquette, Brunette, P. Tarbé, Th. Contant, H. Landouzy, se réunirent le 15 mai 1841, pour signer la lettre adressée au ministre de l'Instruction publique, en vue d'obtenir l'autorisation du gouvernement. Le 6 décembre suivant, elle était accordée. On ne trouvait nulle part un local : il fut de suite organisé dans ce palais, ancien logis des rois, monument national, où tant de grands évènements, tant d'illustres visiteurs

Digitized by Google

avaient marqué leur souvenir. Cette installation, me disait récemment un membre de la Société des Antiquaires de France, est peut-être la plus grandiose et la mieux entendue de toutes les sociétés savantes de notre pays. A l'abri des orages du dehors, sous l'égide de statuts rédigés avec prudence et approuvés par l'État, la compagnie put, dès 1843, publier son premier volume et tenir sa première séance. L'Académie était fondée, et dans trois ans nous fêterons son cinquantenaire.

Rappelons-nous alors ce que firent nos aînés, particulièrement ceux qui justifièrent leurs prévisions optimistes par des travaux immédiats, comme le fit Louis Paris, et restèrent fidèles à la pensée commune à travers les variations de l'existence et les tourmentes des évènements. Il fut assidu aux séances, discuta et mûrit les questions les plus variées, et collabora à l'édition de l'*Histoire de Reims* par D. Marlot. Devenu membre honoraire le 27 novembre 1846, il enrichit les concours postérieurs (1), apporta au recueil en 1877 son *Histoire de l'abbaye d'Avenay*, et vint encore, le 26 juillet 1883, faire une lecture en séance publique sur le *Théâtre dans nos anciens collèges*.

Des assises extraordinaires sont indispensables à la vie des sociétés de provinces, sortes de grands jours périodiques, où comparaissent les notabilités et les humbles débutants de la république des lettres. Reims vit une de ces réunions se tenir dans ses murs au mois de septembre 1845, sous la présidence de M. de

(1) L'Académie possède dans ses Archives deux mémoires manuscrits de Louis Paris : l'un, *Maucroix, sa vie et ses ouvrages*, 1852, publié par l'auteur ; et l'autre, *Les autels et les chapelles de Notre-Dame de Reims*, 1850, resté inédit, mais largement utilisé par les écrivains postérieurs.

Digitized by Google

Caumont, qui inaugurait la XIIIe session du Congrès scientifique de France. Louis Paris, à l'exemple de son frère Paulin et de quatre autres membres de sa famille, y prit une part très active (1). Il fut le président du comité d'organisation, l'un des orateurs préférés et l'un des secrétaires généraux de cette belle assemblée. Il participa surtout aux travaux des 4e et 5e sections : *Archéologie, Histoire, Beaux-Arts, Littérature*. Il reçut à la séance de clôture une médaille d'argent de grand modèle ; mieux encore, il conquit les suffrages, l'estime et l'amitié de ces représentants du savoir et de l'intelligence, qui se plaisaient à encourager en tous lieux le talent naissant et l'essor généreux de l'initiative provinciale (2).

Ce fut à l'école de M. de Caumont que Louis Paris apprécia la science archéologique et lui voua ses études préférées, ce fut encore sous l'inspiration du fondateur de la *Société française pour la conservation des monuments français*, qu'il travailla à créer à Reims la *Société française de Reims pour la conservation des monuments rémois*. Elle prit naissance le 27 décembre 1845 dans une séance préparatoire à laquelle assistaient: MM. Querry, Bandeville, Kozierowski, Aug. Marguet, Duquénelle, Nanquette, Aubert, Tourneur et Hannesse. Le promoteur, Louis Paris, qui était déjà inspecteur des monuments historiques de la Marne, fut élu prési-

(1) On trouve sur la liste des adhérents au congrès les noms de MM. Paulin Paris, membre de l'Institut, Louis Paris, bibliothécaire, Simon Paris, notaire à Épernay, membre de la Société entomologique de France, Gaston Paris, négociant à Avenay, Auguste Paris, avoué à Épernay, Henri Paris, avocat à Reims.

(2) *Congrès scientifique de France, XIIIe session tenue à Reims*, 1846, p. 4 et 522.

Digitized by Google

dent de la nouvelle société, à laquelle s'adjoignirent bientôt : MM. J. Henriot, Ch. Givelet, Gaide, Cadot et Sévestre. Ce fut au sein de ce Comité, qui se réunissait tous les quinze jours dans la salle de l'Académie et alternativement avec elle, que furent signalées les trouvailles et les découvertes dont le sol rémois commençait à se montrer le dispensateur, que l'on discuta du sort des monuments, de la valeur des œuvres d'art, et que l'on émit le premier projet d'un monument à élever à Jeanne d'Arc aux portes de Reims (1). Mais tant de zèle, mêlé peut-être inconsciemment à des préoccupations d'un autre ordre, n'aboutit qu'à une manifestation éphémère, car on ne trouve plus de traces de la *Société française de Reims* au delà du mois de juin 1846. L'Académie absorba ses éléments vitaux, et l'on sait quels talents déployèrent dans son sein la plupart des membres dont nous citions les noms plus haut.

La *Société des Bibliophiles de Reims* compta également Louis Paris parmi ses plus féconds collaborateurs, car elle lui dut, en 1842, une *Mazarinade* et sa première édition des *Mémoires de Maucroix*. — Plus tard, en 1854, il s'associa de même à un intelligent libraire, M. Brissart-Binet, pour enrichir sa *Bibliothèque de l'Amateur rémois* de deux plaquettes, devenues excessivement rares : la *Messe des Sans-Culottes* et la *Chanson des Gensinistres*. Très rare aussi est son joyeux récit, *Growesteins à Possesse*. — Plus tard encore, bien plus tard, car son activité ne semblait pas avoir de limites, il

(1) Les procès-verbaux des séances ont paru dans la *Champagne catholique*, 1846, p. 51, 81, 162, 221, 281 et 337. Les archives de la Société sont conservées à la *Bibliothèque de Reims*.

Digitized by Google

répondait à l'appel de M. Michaud, notre actif éditeur, pour donner, en 1885, *Le Théâtre à Reims depuis les Romains*, ainsi que deux précieux opuscules sur les décorations intérieures de Notre-Dame.

Cependant, malgré tant de dévouement et un attachement qui s'enracinait d'année en année, Louis Paris avait quitté Reims dès 1846, peu de temps après avoir reçu, sur la proposition du Comité des Travaux historiques, et à titre d'érudit exceptionnellement méritant, la croix de chevalier de la Légion d'Honneur (1). Cette récompense, étrangère à toute autre cause qu'à celle des services littéraires, n'aurait dû trouver que des approbateurs, car jamais l'étoile tant enviée ne brilla sur la poitrine d'un savant plus honnête homme. Des conflits administratifs surgirent, des questions électorales furent soulevées, du milieu desquels sa parfaite bonne foi et son énergique fermeté le firent sortir triomphant : ce fut alors qu'il publia son incisif *Questionnaire ou Appel aux honnêtes gens de tous les partis* (2).

Il avait le dernier mot, l'estime générale l'entourait. Ces incidents auraient pu se calmer, ils nous semblent aujourd'hui bien moins graves. Mais cette période agitée l'amena néanmoins fatalement à donner, au mois de juillet 1846, sa démission de bibliothécaire, et à retourner vivre à Paris (3). Nous n'insisterons pas sur les causes de ce départ, fâcheux pour Reims et pour la

(1) La promotion est datée du 6 mai 1846, et elle fut transmise au récipiendaire par M. de Salvandy, le 31 du même mois.

(2) *Étude sur Chaix-d'Est-Ange*, par J. Boullaire, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXVI, p. 446.

(3) On trouve un récit contemporain de ces faits et de la conduite de L. Paris, dans l'*Abrégé historique de l'histoire de Reims*, par Lacatte-Joltrois, ms. de la Bibliothèque de Reims, t. III, p. 651.

Digitized by Google

suite de tant d'œuvres ébauchées (1). Pour lui, il continua sa voie laborieuse dans le calme entourage des livres, ses consolateurs favoris et ses inséparables compagnons, au milieu des joies et des tristesses de la vie de famille (2).

(1) Les relations entre l'administration municipale de Reims et l'ancien bibliothécaire survécurent à son départ. En 1849, il aida M. Maubeuge à recouvrer les pièces d'archives empruntées par M. Pierre Varin. Le maire de Reims en remercia M. Paris le 12 octobre 1849 : « L'administration, lui écrivait-il, compte sur votre savoir et votre zèle pour les intérêts d'une bibliothèque où vous avez laissé d'honorables souvenirs. » (*Registre de correspondance de la Bibliothèque de Reims*, 1849.)

(2) Marié à Épernay en 1839, alors qu'il était bibliothécaire de Reims, il perdit le 5 mars 1858 sa première femme, remarquable par ses qualités morales et son talent pour le dessin. Il perdit aussi, en 1857 et en 1867, deux filles, dans le charme de leur adolescence. Il se remaria le 17 décembre 1860, et eut le bonheur de retrouver, dans cette nouvelle union, une mère pour ses enfants et une compagne intelligente et dévouée dans sa tâche quotidienne.

Digitized by Google

III. — PARIS et ÉPERNAY

Recherches dans les grands dépôts de Paris. — Fondation et direction du *Cabinet historique*. — Résultats pour notre passé provincial. — Ses publications diverses. — Direction de la Bibliothèque d'Épernay de 1875 à 1883. — Caractère général de ses œuvres. — Sa place dans les Sociétés savantes, sa famille à l'Institut.

Ce fut à Paris que l'ancien bibliothécaire de Reims (titre dont il était fier et qu'il prit jusqu'aux derniers de ses travaux) passa la plus longue période de sa vie, près de trente années, *grande mortalis œvi spatium!* Nous annoncions plus haut que nous ne le suivrions pas dans tout le détail des entreprises qu'il y conçut et qu'il y réalisa avec une opiniâtreté digne d'un bénédictin. Les conservateurs de la Bibliothèque et des Archives nationales, du Louvre, de l'Arsenal et de la Mazarine, ont seuls pu apprécier l'étendue, la durée et la minutie des fouilles qu'il opéra dans ces immenses dépôts. Les imprimeurs et les libraires, ses éditeurs dévoués, MM. Techener, Dumoulin, Bachelin-Deflorenne, Wittersheim, Dentu, H. Champion, H. Menu, Alph. Picard, savent aussi quel esprit de suite, quelle méthode, quel désintéressement, il apporta dans la longue série de ses publications. Ce sont surtout ses collaborateurs assidus, les continuateurs de ses séries et de ses catalogues, tels que M. Ulysse Robert à Paris, M. Brion à Épernay, qui

Digitized by Google

pourraient nous dire ce qu'il dépensa de forces, de patiente abnégation, d'obligeance, pour satisfaire sa clientèle d'érudits et de simples chercheurs. De l'âge mûr à la vieillesse, il se consacra à ce service quasi-public, ne prenant de vacances qu'à l'automne, lorsque tous les siens venaient se réunir au rendez-vous patriarcal d'Avenay. Il dormait, dit-on, de moins en moins à mesure que la vieillesse approchait, mais son humeur n'en souffrait pas, son travail en bénéficiait d'autant. Il resta très longtemps droit et ferme sur ses jambes, la tête penchée en avant, courbée par l'habitude d'une lecture incessante. C'était une forte génération que celle des hommes du commencement de notre siècle !

Sans entrer plus avant dans la peinture de cette studieuse existence, nous devons faire connaître son œuvre capitale, celle qui s'adressait de préférence aux travailleurs de la province, aux champenois en première ligne, je veux parler du *Cabinet historique*, la providence des historiens locaux. Pauvres historiens, qui se consument en vains efforts dans le vide du cartulaire de leur petite ville, sans se douter qu'aux Archives nationales, il y a des fonds entiers sur les seigneurs, sur les bourgeois et les manants des moindres bourgades de France ! Voici comment Louis Paris formulait, en 1854, son projet vraiment personnel, vraiment opportun, en tête duquel il gravait les armes de Champagne avec la fière devise : *Passe avant li meillor !*

« Notre pays, en France, écrivait-il, a cela de remarquable entre tous les autres de l'Europe, qu'il s'y trouve à peine un hameau qui n'ait ses singularités historiques. Ici, c'est une origine antique qui se perd dans la nuit des temps et qu'attestent d'irrécusables monuments ; là, des constructions romanes, une église gothique, un château

Digitized by Google

féodal; ailleurs un événement capital, un fait d'armes, une naissance illustre; partout de curieuses et touchantes traditions. Ce n'est pas seulement dans les archives de la mairie ou du département, dans les souvenirs et les traditions des habitants qu'il faut aller chercher l'histoire d'une localité; cette histoire, qu'elle se circonscrive à un étroit territoire ou qu'elle se lie aux annales du pays, a souvent ses titres les plus précieux, les plus authentiques égarés au loin.

« C'est pour venir en aide aux travailleurs de province que j'ai conçu l'idée du *Cabinet historique;* et je supplie le lecteur de ne point supposer qu'en ceci je cède à la tentation d'une idée peu mûrie ou d'une fantaisie de circonstances. Par le temps que j'ai vécu en province, j'ai appris à connaître les privations et les besoins des gens de lettres éloignés du centre, et bien longtemps avant de songer à l'exécuter moi-même, je rêvois et souhaitois avec ardeur la double entreprise à la réalisation de laquelle je voue désormais mes soins, mes forces et mes instants (1).»

La double entreprise qu'avait rêvée et qu'exécuta Louis Paris, c'était d'une part la publication de son recueil, et de l'autre la transmission des copies de tous les documents utiles aux travailleurs. Le programme fut accompli de point en point, et la collection se poursuivit par volumes annuels bien remplis, dont le 22e, paru en 1876, fut le dernier de ceux dont il classa les matières. Le directeur adressa avec une dignité touchante ses adieux à ses lecteurs, en leur présentant son successeur et son émule, M. Ulysse Robert, appelé

(1) *Le Cabinet historique*, 1re année, 1855, t. I, p. 1 et 3. — Cette collection est devenue rare, elle sera toujours estimée.

Digitized by Google

depuis à un rôle si actif dans l'inspection de nos archives et de nos bibliothèques (1).

Ce que les hommes sérieux recueillirent de leurs communications avec Louis Paris, il faudrait un volume pour le raconter, ou plutôt il faudrait une analyse détaillée des travaux historiques, descriptions, biographies et notices diverses qui ont paru depuis trente ans sur notre passé provincial (2). Citons, comme unique exemple, l'*Essai historique sur Rozoy-sur-Serre,* monographie d'un simple chef-lieu de canton du département de l'Aisne, dont l'auteur, M. G.-A. Martin, put faire le répertoire de la contrée tout entière, grâce aux recherches que Louis Paris poursuivit sans trêve pour lui dans les dépôts de Paris. Non seulement l'aide qu'il apportait aux travailleurs de la province agrandissait avec méthode leur cadre trop restreint, mais elle leur apprenait à discerner les documents utiles du fatras dont on encombre trop souvent les recueils indigestes. L'ordre, l'esprit critique et judicieux, l'art de grouper les pièces justificatives et d'illustrer avec goût les volumes, voilà ce que le directeur du *Cabinet historique* s'efforça d'inculquer à des écrivains trop souvent livrés à leurs propres ressources (3).

(1) *Le Cabinet historique*, t. XXII, 1re partie, p. 281. Lettre à M. H. Menu, du 24 décembre 1876, dans laquelle on trouve un véritable historique des heurs et malheurs de ce recueil qui attend encore une table générale.

(2) « Louis Paris fonda le *Cabinet historique*, qui, malgré des défectuosités, a rendu de réels services aux chercheurs. » (*Bulletin des Bibliothèques et des Archives*, 1887, p. 268.)

(3) Voici le prospectus qu'il leur adressait : *Le Cabinet historique, office correspondance.* — Le Directeur du Cabinet historique se met à la disposition de MM. les Bibliothécaires, Archivistes et Gens de lettres des départements et de l'étranger pour toute espèce de

Digitized by Google

Mais ce n'était pas assez de dépouiller des fonds, de produire des généalogies, de dresser des inventaires d'archives dans sa revue périodique. Trop souvent ces pièces y auraient dormi, comme les morts délaissés dans un vaste cimetière dont on ne parcourt pas les allées reculées. Il fallait le stimulant du tirage à part, la brochure spéciale avec son titre caractéristique, son aspect de circonstance et son accompagnement obligé de notes contemporaines. Jugez, par exemple, du plaisir que nous avons à voir revivre la *Galerie d'Étoges, peinte par J. Hélart, peintre rémois,* depuis que le château a été démoli et sa décoration en partie démontée, en partie détruite (1). Cette véritable mine scientifique nous donna aussi : *Les Généalogies du sieur Guillard, L'Indicateur du Grand Armorial de France.* Enfin proclamons le haut intérêt résultant de la mise au jour des documents copiés à la Bibliothèque du Louvre, presque à la veille de son lamentable anéantisssement par les incendiaires de la Commune : *Les papiers de Noailles,* et surtout *L'Impôt du sang ou la noblesse de France sur les champs de bataille*, recueil de Fr. d'Hozier, compilation essentielle pour l'intelligence de notre histoire militaire avant la Révolution.

C'est ainsi que, sans titre officiel, Louis Paris remplit une sorte de mandat public, et mérita la reconnaissance des corps savants et des particuliers qui recouraient à lui. Soutenu par le ministère de l'Instruction

recherches à faire et de renseignements à prendre dans les Bibliothèques et dépôts littéraires et publics de Paris. — Il ne prélève de droits que pour les travaux de transcription et de rédaction.

(1) Les peintures sur bois sont heureusement sauvegardées par l'acquisition qu'en fit M. Alfred Werlé.

Digitized by Google

publique et par les descendants de nombreuses familles de la noblesse française, encouragé dans sa tâche quotidienne par son frère, Paulin Paris, il put mener à terme des entreprises qui eussent effrayé de moins courageux que lui. Lorsque le vétéran de nos Académies disparut, son fils, Gaston Paris, était là pour continuer sa mission et il n'y faillit pas (1).

En arrivant à Paris, le conservateur de Reims avait occupé durant une année le poste de bibliothécaire du Ministère de l'Agriculture et du Commerce; puis, ce poste étant supprimé, il avait professé l'enseignement historique et littéraire dans plusieurs établissements (2). Il publia, à raison de ces fonctions, un volume classique : *Résumés séculaires de l'histoire du peuple de Dieu,* qui devait être suivi d'autres abrégés de l'Histoire universelle. Ce furent ses seules occupations en dehors de l'érudition proprement dite.

A son départ de Paris, au mois de juillet 1875, il accepta la mission que ses compatriotes éclairés lui proposèrent de remplir à Épernay, sa ville natale, tout en résidant à Avenay, dans la maison qu'il y avait acquise depuis quelque temps. Redevenu ainsi le bibliothécaire municipal d'une cité champenoise, ayant repris volontiers du service à soixante-treize ans, il partait allègre cha-

(1) *Paulin Paris*, par H. Wallon, ample notice sur sa vie et ses travaux, dans le *Journal officiel* du 19 novembre 1882, p. 632 : « Il naquit en Champagne, terre amie des trouvères, au village d'Avenay, le 25 mars 1800, et vint jeune à Paris pour étudier le droit. » Il est mort à Paris, le dimanche 13 février 1881.

(2) Institution Pouzadoux-Paris (ancienne Maison Mennequin), faubourg du Roule, n° 20. — L'enseignement historique et littéraire sera professé par M. L. Paris..... Prospectus in-4°, 4 p., Belleville, impr. de Galban, sans date.

Digitized by Google

que matin, humant l'air pur de sa chère vallée aux beaux jours du printemps, tenant tête aux intempéries et aux brouillards durant les sombres époques de l'hiver, toujours laborieux, toujours content. Ce qu'il fit dans ce dépôt, on le devine : il le mit d'abord en ordre, le classa, annota les diverses séries, puis il en signala les lacunes dans une lettre au maire d'Épernay, et en fit valoir les richesses dans un catalogue dont on vient d'imprimer le troisième volume. Ces volumes feraient envie à d'opulentes bibliothèques par leur beau format et leurs caractères dignes des presses de la maison Bonnedame (1).

Avec les ouvrages sur Reims, édités à Reims de 1880 à 1885, le catalogue d'Épernay fut la dernière publication de notre érudit. Il venait vraiment d'accomplir le plus complet ensemble d'œuvres qu'une vie d'homme puisse rêver comme tâche historique : il avait dépouillé le dépôt savant de sa ville natale, élucidé les annales de son village dans une féconde monographie et décrit les merveilles de sa ville de prédilection. Il achevait sur elle une suite ininterrompue d'ouvrages, depuis le *Reims pittoresque* de 1835, jusqu'aux *Monuments historiques de Reims*, illustrés en 1882 par Eug. Leblan, dessinateur hors ligne, fanatique de son entreprise. La collaboration que lui prêta le bon vieillard n'eut pas le développement que réclamait le titre de cette luxueuse

(1) Avant de quitter ses fonctions de bibliothécaire d'Épernay (31 décembre 1883), Louis Paris avait eu le temps de préparer aussi la notice, encore inédite, des manuscrits de son dépôt. La perle de cette collection est un manuscrit d'Hautvillers, dit *Évangéliaire d'Ébon*, dont jadis la *Chronique de Champagne* avait parlé, et qui fut étudié à fond par Paulin Paris en 1878. (Cfr. la notice et les dessins de M. Ed. Aubert, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 1879, t. XL, p. 111.)

Digitized by Google

édition, mais il en restera de bonnes pages accompagnant de splendides gravures.

Cette biographie de Louis Paris, on le voit, n'est autre chose qu'une bibliographie raisonnée, et nous arrivons au terme de sa vie avec son dernier livre (1). Cependant il s'en faut que cette nomenclature ait été sèche et aride : l'écrivain caractérisait la moindre de ses productions en lui imprimant une nuance personnelle, parfois une empreinte chaleureuse, car il avait le cœur haut et droit. Il appartenait à l'école de la sincérité dans le fond et dans la forme, ne ménageant jamais l'expression vraie, ne celant pas le passage délicat du document produit. Malgré son tour poli et généralement bienveillant, il avait des traits fins et acérés qui portaient au point voulu. Son esprit possédait d'ailleurs une dose d'indépendance qui lui valut de rester lui-même, c'est à dire de ne répudier aucune des tendances de sa franche et originale nature. Sa loyauté se lisait sur son visage. Vous vous rappelez cette physionomie caractéristique : cette abondante chevelure encadrant un large front, cet œil perçant d'intelligence sous d'épais sourcils, cette bouche souriante avec une nuance d'ironie qui n'excluait ni la bonté, ni l'indulgence, cette expression générale des traits, pleine de franchise et de bonhomie (2).

(1) On trouvera en *Appendice* sa bibliographie chronologique, avec les titres exacts des volumes, les dates d'édition, etc. — On a considéré Louis Paris comme auteur d'œuvres qui lui sont totalement étrangères, par exemple d'une *Instruction sur le choléra morbus*..., trad. de l'allemand et augm. de notes, 1831. Cependant, la *France littéraire*, par Quérard, t. VI, 1834, p. 599, lui attribue à tort cet ouvrage ; l'erreur provient sans doute de ce que l'un des auteurs de cette instruction s'appelle Pariset.

(2) Nous sommes heureux de reproduire avec cette notice un

Digitized by Google

Si j'ai peint fidèlement Louis Paris, vous avez compris qu'il ne fut l'esclave d'aucune coterie, et ne connut ni l'exclusivisme, ni les appétits égoïstes des groupes de parti. Il fut constamment désintéressé. Toutefois, il se fit un devoir d'appartenir à la Société des Gens de Lettres, et de correspondre avec la Société nationale des Antiquaires de France, avec la Société française d'Archéologie, et avec quelques Académies de province, qui furent, après la nôtre, les limites extrêmes de son ambition. Jamais, à notre connaissance, il ne brigua une place quelconque à l'Institut. Que de membres pourtant l'Institut a eus et aura qui ne possèderont ni sa verve étincelante, ni son inspiration, ni son style, parfois enchanteur, toujours clair et bien ordonné ! Mais qu'importait à notre champenois, puisque son propre nom, le nom de son frère et celui de son neveu, jetait un si vif éclat sur l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. A cause de cela, nous nous consolerons de n'avoir pu compter Louis Paris dans les rangs de l'assemblée d'élite qui siège au Palais Mazarin ; les siens y restent par droit de conquête comme par droit d'hérédité, et ils veulent bien aussi rester des nôtres.

portrait de Louis Paris en 1870, communiqué par sa famille et gravé aux frais de l'Académie de Reims, par un graveur de Metz, M. Ad. Bellevoye, récemment établi à Reims, rue de Talleyrand, 27.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE RÉMOISE

PUBLICATIONS DE LOUIS PARIS

Rangées par ordre chronologique

De 1832 à 1885.

1. — *Histoire de Russie depuis le commencement de la monarchie jusqu'à nos jours,* petit in-12, Paris, 1832.

Fait partie de la *Bibliothèque populaire,* publiée par Ajasson de Grandsagne, avec de nombreux collaborateurs, parmi lesquels figuraient Louis et Paulin Paris.

2. — *La vie et la mort de Jeanne Gray*, précis historique dédié à M. Paul Delaroche, in-12, Paris, 1834, portrait.

Voir *La Littérature française contemporaine,* faisant suite à *La France littéraire*, t. V. p. 592.

3. — *La Chronique de Nestor,* traduite en français d'après l'édition impériale de Pétersbourg (Manuscrit de Kœnisgberg), accompagnée de notes et d'un recueil de pièces inédites touchant les anciennes relations de la Russie avec la France, frontispice orné, 2 vol. in-8°, Paris, Heideloff et Campé, 1834-35.

Louis Paris publia aussi à cette époque ses *Souvenirs de Russie*, sous forme de lettres, et son étude : *De la condition des femmes en Russie*, 12 p.

Digitized by Google

4. — *Histoire de Russie, d'après les Chroniques nationales,* 1 vol. in-12, Paris, Audin, 1834.

5. — *Rapport fait à Monsieur le Ministre de l'Instruction publique,* sur les Archives d'une partie de l'ancienne province de Champagne, dont le dépôt se trouve au chef-lieu du département de la Marne, in-8° de 30 p. Reims, Regnier, 1835. — Rapport signé par P. et L. Paris, s. d.

6. — *Reims pittoresque, ancien et moderne,* 5 livr. formant 80 p. in-8°, planches, Reims, Cordier, 1835.

Ce recueil très intéressant, auquel L. Paris collabora pour une forte part, contient des notices avec les vues de l'Hôtel de Ville, de l'Arc de Triomphe, de l'église Saint-Nicaise, des Promenades, et les portraits de Rainssant, de Bergier, de Libergier et de Godinot. Une 6e livraison était sous presse.

7. — *La Chronique de Reims* (extrait de *Vieille France et Jeune France*), br. gr. in-8° de 12 p., Paris, impr. Belin, 1836.

Lettre signée *Louis Paris,* adressée à M. Ponsinet, avocat à Reims, relativement à la prochaine publication de la *Chronique de Rains.* — La revue mensuelle *Vieille France et Jeune France* fut fondée à Paris le 30 juin 1834, avec Louis Paris comme secrétaire.

8. — *La Chronique de Rains,* publiée sur le manuscrit unique de la Bibliothèque du Roy, 1 vol. in-8°, Reims, impr. Jacquet, Paris, Techener, 1837.

La Société de l'Histoire de France donna une autre édition de cette chronique sous le titre de *Récits d'un ménestrel de Reims au* XIIIe *siècle,* par Natalis de Wailly, in-8°, Paris, Renouard, 1876.

Digitized by Google

9.—*La Chronique de Champagne,* revue mensuelle consacrée à l'histoire de l'ancienne province de Champagne *(titre du 1er fascicule),* revue mensuelle, historique et littéraire *(sur les autres fascicules)*, publiée sous la direction de MM. H. Fleury et Louis Paris, et avec la collaboration de MM. Anot de Maizières, Casimir Bonjour, etc...., l'ensemble formant 4 vol. in-8° raisin, avec planches, comprenant 24 livraisons mensuelles, soit un tome par semestre, le premier commençant à janvier 1837, et le dernier finissant à décembre 1838, Reims, L. Jacquet, imprimeur, 1837-38.

Outre les pages signées *Michel Champenois,* les petites chroniques et les textes inédits, L. Paris a donné à la *Chronique* plusieurs articles de fond qui se répartissent ainsi : t. Ier, *Les seigneurs de Louvois, Growesteins,* — t. II, *Isabeau de Limeuil, 1564, Le château de Caubray, Le vieux Reims, place du Marché;* — t. III, *Le château de Montmort, Les fleurs de lis, La chapelle du Palais archiépiscopal;* — t. IV, *L'abbaye d'Hautrillers, Le tableau de Mutiano à la cathédrale de Reims,* avec dessin par A. Dubasty.

L'acte de société de *La Chronique de Champagne* fut passé devant Me Carteret, notaire à Reims, le 14 janvier 1837.

10.—*Rapport sur l'état actuel du cartulaire de la Ville de Reims,* 1re partie, mars 1837, br. in-8°, Reims, Jacquet, 1837.

Annexé au t. Ier de *La Chronique de Champagne,* 1837.

11.—*L'Industriel de la Champagne,* journal politique, commercial et littéraire, fondé à Reims le 9 janvier 1835, avec M. Ch. Béranger pour gérant.

Dans le n° du 13 février 1835, *Soirées à Reims,* article signé *Michel Champenois,* pseudonyme de Louis Paris, dans

Digitized by Google

La Chronique de Champagne. (Nom d'un curé d'Avenay, bibliophile du XVIe siècle.)

On trouve, dans les n^os des 1er et 15 mai suivant, le récit humoristique sur la visite d'un étranger qui crut découvrir à la cathédrale la preuve qu'elle avait été construite par un pâtre, en y lisant l'épitaphe de Libergier. Plus loin, feuilletons sur le *Reims pittoresque,* sur l'*Album du pays de Reims,* sur *Les Étrennes*, 1er janvier 1836.

12. — *Journal de Rheims,* conservation politique, progrès moraux et matériels, 1re année, 1838; *Les Rues de Reims,* feuilleton du 15 avril; *La Porte Dieu-Lumière,* feuilleton du 28 août ; études diverses, comptes rendus, etc....., dans la suite du journal jusqu'en 1846, formant un total de plus de quarante feuilletons, sur des sujets variés d'érudition, de beaux-arts et de littérature.

Voir notamment : *De la Bibliothèque de Reims*, 29 juillet 1838, et *Anabiblion*, 4 décembre 1838, articles tirés à part.

13. — *Recherches historiques sur les foires de Reims et la foire de Pâques en particulier*, in-8°, Rheims, Luton, s. d., 28 p. 1840.

14. — *Collection de lettres autographes et documents inédits pour servir à l'histoire de France, d'Angleterre et d'Espagne au* XVIe *siècle,* 300 numéros avec notices, br. in-8° de 46 p., Reims, L. Jacquet, 1840.

15. — *Négociations, lettres et pièces diverses relatives au règne de François II, tirées du portefeuille de Sébastien de L'Aubespine, évêque de Limoges*, 1 vol. in-4°. Collection des documents inédits publiés par le Ministère de l'Instruction publique, Paris, Impr. roy., 1841.

16. — *Une Émeute en 1649, Mazarinade,* in-16, Société des Bibliophiles de Reims, 1842.

Digitized by Google

17. — *Mémoires de M. Fr. Maucroix, chanoine et sénéchal de l'Église de Reims*, 2 vol. in-16, Société des Bibliophiles de Reims, 1842.

18. — *Annales, Séances et Travaux de l'Académie de Reims* (1842-1878). Des anciennes tapisseries et toiles peintes de la cathédrale de Reims, doit-on les employer à la décoration de cet édifice? *Annales*, Ier, 269. — Publication de l'*Histoire de Reims*, par *D. Marlot*, *ibid.*, 394. — Saint Trésain, église d'Avenay, II, 275. — Généalogie de Colbert, sa statue à Reims, *Travaux*, Ier, 33, 92, 154. — Monnaies des évêques de Toul, V, 5. — Fr. Maucroix, XVIII, 176. — Histoire de l'abbaye d'Avenay, fig. et pl.. LXI, LXII, LXIII, avec nombreux documents.

19. — *Histoire de la cité, ville et université de Reims...*, par D. Guil. Marlot, publiée aux frais et par les soins de l'Académie de Reims, prospectus daté du 3 mai 1843, 8 p. in-4°, Reims, Jacquet, 1843.

20. — *Toiles peintes et tapisseries de la ville de Reims, ou la mise en scène du théâtre des confrères de la Passion*, planches dessinées et gravées par C. Leberthais, étude des Mystères et explications historiques par Louis Paris, 2 vol. in-4°, avec atlas in-folio de 32 planches coloriées, Paris, chez le Vte Hipp. de Bruslart, 1843.

Le prospectus avait été donné vers 1837, in-12, 16 p., Reims.

21. — *Évangéliaire slave, dit Texte du Sacre, de la Bibliothèque de Reims*, br. in-8° de 9 p., avec 2 pl. fac-similé, Reims, impr. Assy, s. d. vers 1843.

Feuilleton du *Journal de Rheims* des 24 et 25 déc. 1843.
La publication du fac-similé de ce précieux manuscrit eut

Digitized by Google

lieu, à cette époque, sous ce titre : *Evangelia slavice, quibus olim in regum francorum oleo sacro inungendorum solemnibus uti solebat ecclesia remensis, vulgo Texte du Sacre, ad exemplaris similitudinem descripsit et edidit.* J.-B. Silvestre..... *latine vertit* B. Kopitar..... Lutetiæ Parisiorum, 1843, in-4°.

Le travail du fac-similé est dû au mérite du dessinateur rémois, Jules Lundy, alors employé à l'Imprimerie nationale, sous la direction du paléographe Silvestre, *Travaux de l'Académie de Reims*, 1849, t. X, p. 113.

22. — *Le Catalogue des Imprimés de la Bibliothèque de Reims*, avec des notices sur les éditions rares, curieuses et singulières, des anecdotes littéraires, et la provenance de chaque ouvrage. Théologie, jurisprudence, sciences et arts, 2 vol. in-8°, Reims, Regnier, 1843-44.

Ce catalogue est dédié au corps municipal de Reims. Il devait être précédé d'une notice historique sur la Bibliothèque, qui aurait paru avec un 3e volume qui n'a pas vu le jour. La bibliographie médicale a été traitée par le Dr Maldan, l'un des collaborateurs assidus de L. Paris. Une note mentionne également la collaboration éclairée de M. Eug. Courmeaux, alors conservateur adjoint, qui a été chargé des arts et des beaux-arts.

23. — *La Champagne catholique,* 3 vol. in-8°, revue mensuelle, publiée d'abord à Épernay, puis à Reims, Impr. Jacquet, 1843-46.

L. Paris collabora à ce recueil, ainsi que son neveu, Henri Paris, avocat à Reims. La 3e année, 1846, contient une intéressante monographie, *Histoire de l'église de Rethel,* due aux recherches de L. Paris et de M. l'abbé Querry dans les archives de Reims, p. 266 et suiv. — Le même volume renferme

Digitized by Google

aussi les comptes rendus des séances de la Société d'archéologie fondée à Reims et présidée par L. Paris en 1846.

24. — Histoire. — *Charles-Quint au couvent de Saint-Just*, in-8° de 16 p., Reims, impr. Luton, s. d.

25. — *Durocort*, ou les Rémois sous les Romains, par feu Jean Lacourt, chanoine de Notre-Dame de Reims, 1 vol. in-32, Reims, Jacquet, 1844.

26. — *Remensiana*, historiettes, légendes et traditions du pays de Reims, 1 vol. in-32, Reims, Jacquet, 1845.

27. — *Saint Trésain d'Avenay, histoire de son église*, br. in-8°, Reims, 1845.

Extrait du t. II des *Annales de l'Académie de Reims*, p. 275.

28. — *Le Livret du Musée de Reims*, suivi des notices historiques sur l'École, le Musée, la Bibliothèque et les Archives, 1 vol. in-16, Reims, Jacquet, 1845.

29. — *Questionnaire*. Appel aux honnêtes gens de tous les partis (en épigraphe : *Potius mori quam fœdari*), Épernay, imp. V. Fiévet, 1846, in-32 de 64 p.

En 1848, L. Paris publia également à Épernay une plaquette de 16 p. in 8°, en faveur de le candidature de Paulin Paris à l'Assemblée constituante.

30. — *L'Histoire des vases de Bernay, à propos de ce qui se passe à la Bibliothèque royale*, Paris, 1847.

Cet écrit contient la défense de Raoul Rochette contre d'injustes attaques. (A. T.)

31. — *Growesteins à Possesse, histoire queurieuse et*

Digitized by Google

terrible doou tems de Monsieur du Malberoug et qui intéresse in brin l'ounour des femmes dou païs de Possesse et cti du messieurs leus maris, tous bons champunés, tirée d'un bouquin écrit in patois doou païs et lingage gothique, grossoié et mis in espedition confourme par li tabellioun-garde-noute du la ville du Poussesse in Parthois, gr. in-8°, XVI-16 p., à Poussesse in Parthois, chez les Maris du ces Dames, et à Paris, in la boutique du Techener, bibliopole, 1851.

32. — *Résumés séculaires de l'histoire du peuple de Dieu, précédés de résumés séculaires de l'Histoire universelle, antérieure à Abraham,* 1 vol. in-32, Paris, Hachette, 1852.

33. — Lettres de J.-B. Thiers à Pinguenet, chanoine de Reims, publiées dans le *Bulletin du Comité historique des monuments écrits de l'Histoire de France.* Histoire, t. III, 1851, p. 7, 87, 255, 278, Paris, Impr. nat., 1852.

34. — *Messe des Sans-Culottes chantée à la Belle-Tour de Reims,* précis historique, plaquette in-16, Bibliothèque de l'amateur rémois, Reims, 1854.

Joseph Mongin, capitaine au 20e régiment de chasseurs, incarcéré dans la prison de la Belle-Tour à Reims, inventa cette cérémonie religieuse, l'intitula culte décadien et la fit célébrer par les détenus. Ce rituel d'un nouveau genre est daté du 24 pluviôse, an II.

35. — *Évangéliaire slave, dit Texte du Sacre, de la Bibliothèque de Reims,* fac-similé par J.-B. Silvestre, auteur de la Paléographie universelle, traduction latine par feu Kopitar, bibliothécaire de l'empereur d'Autriche, notice française et éclaircissements historiques par Louis

Digitized by Google

Paris, ancien bibliothécaire de Reims, publié aux frais et par les soins de L. Paris et de Silvestre, Paris, Didron et Techener, 1852.

1 vol. in-4° comprenant des variantes avec la publication de 1843 dans les titres et la dédicace, et donnant une notice bibliographique de 15 pages signée Louis Paris, à la place de l'introduction latine du précédent éditeur. Le nom de Kopitar a disparu, mais, sur le titre illustré, on a ajouté au nom de Silvestre : *Lud. Paris evulgavit*, Lutetiæ Parisiorum, 1852. — La dédicace à l'empereur de Russie est remplacée par une autre au cardinal Gousset, archevêque de Reims, sénateur, par MM. L. Paris et J.-B. Silvestre ; 62 pl. in-4°.

36. — *Maucroix, sa vie et ses ouvrages*, publiés sur le manuscrit de la Bibliothèque de Reims, 1 vol. in-8° de CXXXII p. (signé L. P.), Paris, Imprimerie Wittersheim, chez l'éditeur, rue d'Angoulême-Saint-Honoré, 27, et chez Techener, place du Louvre, 1854.

Se trouve aussi à Reims chez Brissart-Binet, libraire.

37. — *Maucroix*, œuvres diverses, publiées sur le manuscrit de la Bibliothèque de Reims, 2 vol. in-12 de CXXXII-275 et 376 pages, Paris, J. Techener, 1854.

Cette édition, la plus complète des œuvres du spirituel chanoine, comprend un avertissement, la notice biographique et littéraire, les poésies, les lettres et enfin les mémoires, avec tables et errata.

38. — *Armorial de France de la fin du* XIVe *siècle*, Paris, 1854, in-8°.

Ms. fr. de 1406, tiré de la Bibl. nat., communiqué par Douet d'Arcq à L. Paris, et publié d'abord dans le *Cabinet historique* (t. V), puis tiré à part. On y trouve, répartis en provinces

Digitized by Google

(bannerets et simples chevaliers), 1264 grands noms de France, avec la lecture de chaque blason. (A. TAUSSERAT.)

39. — *Le Cabinet historique*, revue mensuelle contenant, avec un texte et des pièces inédites, intéressantes ou peu connues, le catalogue général des manuscrits que renferment les bibliothèques publiques de Paris et des départements touchant l'histoire de l'ancienne France et de ses diverses localités, avec les indications de sources et des notices sur les bibliothèques et les archives départementales, sous la direction de Louis Paris, 1855-1876, Paris, au bureau du *Cabinet historique*, rue d'Angoulême-Saint-Honoré, 27, puis rue Rambuteau, 2, rue de Savoie, 20, et enfin rue des Grands-Augustins, 5.

La collection comprend une suite de 22 volumes in-8°, divisés chacun en deux parties, *Documents* et *Catalogue*, avec table et pagination spéciales pour chaque partie. — Le 22e volume contient, p. 281, une lettre de Louis Paris annonçant son remplacement par M. Ulysse Robert dans la direction du recueil. Il parut toutefois dans les mêmes conditions de 1877 à 1881, mais en 1882, une nouvelle série commença, qui est devenue, en 1884, le *Bulletin des Bibliothèques et des Archives*, recueil officiel publié sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique, gr. in-8°, Champion, 1887.

Le *Cabinet historique* a donné une grande quantité de sources sur l'histoire de la Champagne, notamment dans le t. Ier, entièrement consacré aux départements de la Marne et des Ardennes, et dans le t. XXI, 2e part, p. 225.

40. — *Lettres inédites de l'abbé de Marigny à Pierre Lenet, durant la Fronde*, in-8°, Paris, Wittersheim, 1855.

41. — *Chanson nouvelle contenant le récit véritable et*

Digitized by Google

remarquable de ce qui est arrivé dans la ville de Reims à l'encontre des Gensinistres, avertissement signé L. Paris, Bibliothèque de l'amateur rémois, plaquette in-18, Reims, Brissart, 1856.

La chanson est précédée d'un *Avis des chanteurs ambulants de la troupe de Champagne au lecteur,* écrit en patois rémois du XVIIIe siècle.

42. — *Essai historique sur la Bibliothèque du Roi, aujourd'hui Bibliothèque impériale,* avec des notices sur les dépôts qui la composent et le catalogue de ses principaux fonds, par Le Prince, nouvelle édition revue et augmentée des Annales de la Bibliothèque. 1 vol. in-12 de 466 p., Paris, 1856; chez Franck et chez Techener : 3 fr. 50.

Nicolas-Thomas Le Prince (1750-1818), bibliographe, employé à la Bibliothèque du roi, avait publié la première édition de cet ouvrage en 1782.

43. — *L'Hôtel de Ville de Reims,* notice par L. Paris et A. Reimbeau, avec planches in-4°, dans le *Moniteur des Architectes,* années 1856 et 1857.

44. — *L'abbé Pluche,* notice avec lettre à D. Baussonnet, au sujet des mss. de Lacourt, du tombeau de Jovin, etc..., dans le *Cabinet historique*, t. III, 1857, Documents, p. 140.

45. — *Henri de Maupas du Tour, évêque du Puy,* notice avec trois lettres relatives à saint François de Sales, dans le *Cabinet historique,* t. III, 1857, p. 129.

46. — *Anciennes archives judiciaires de la France,* rapport à M. le Garde des Sceaux, 1861.

Digitized by Google

47. — *Généalogies du sieur Guillard*, tirées du fonds Gaignières et publiées dans les tomes IV à VII du *Cabinet historique*, série d'indiscrétions piquantes sur les familles nobles, leurs intrigues, leurs origines, et suivies d'un examen et d'une réfutation par le marquis de *** (L. Paris). Guillard, mort en 1694, accompagna le marquis de Torcy en 1686 dans sa mission en Portugal. (A. Tausserat.)

48. — *Indicateur du Grand Armorial général de France,* recueil officiel dressé en vertu de l'édit de 1696 par Ch. d'Hozier, juge d'armes, ou table alphabétique, 2 vol. in-8°, Paris, Bachelin, 1865.

49. — *Dictionnaire des anoblissements* (1804-1868), par une société d'héraldistes, sous la direction de M. Louis Paris, 1re et 2e partie, 2 fasc. gr. in-8°, Paris, Bachelin, 1869.

50. — *La Galerie d'Étoges peinte par J. Hélart de Reims,* d'après un manuscrit de la Bibliothèque du Louvre, br. in-8°, Paris, 1871.

Extrait du *Cabinet historique,* 1871.

51. — *Les manuscrits de la Bibliothèque du Louvre brûlés dans la nuit du 23 au 24 mai 1871, sous le règne de la Commune*, 1 vol. in-8°, Paris, Bachelin, 1872.

52. — *L'Impôt du sang*, ou la noblesse de France sur les champs de bataille, par J. François d'Hozier, publié par Louis Paris, sur le manuscrit unique de la Bibliothèque du Louvre, brûlé le 23 mai 1871, Paris, 1874-1881. 6 vol. in-8°, comprenant trois tomes divisés cha-

Digitized by Google

cun en deux parties et édités successivement par L. Techener et H. Champion.

En tête du t. Ier, se trouve l'avis de l'éditeur, L. Paris, (p. 1 à 14), qui expose la raison d'être de la publication, ses différentes phases, et un très curieux récit des incendies de la Commune, opérés au Louvre par Napias-Piquet, ancien notaire à Sézanne (Marne). — Vient ensuite la préface de l'auteur, Fr. d'Hozier (p. 15 à 24), retraçant l'origine et le plan de son ouvrage, dédié par lui à Napoléon Ier et déposé par les ordres de ce dernier à la Bibliothèque du Louvre.

53. — *Les papiers de Noailles de la Bibliothèque du Louvre*, dépouillement de toutes les pièces qui composoient cette précieuse collection, brûlée dans la nuit du 23 au 24 mai 1871, avec le texte même d'un grand nombre de documents relatifs aux guerres civiles du XVIe siècle, 2 vol. in-8° raisin, Paris, Dentu, 1875.

54. — *Armorial de Champagne*, par Caumartin, réimpression par L. Paris, une seule livraison publiée, Paris, Didot, 1875, fascicule gr. in-4°, avec préface. (A. T.)

55. — *Rapport à M. le Maire d'Épernay sur l'état de la Bibliothèque communale*, br. in-8°, Reims, 1877.

56. — *Histoire de l'abbaye d'Avenay*, Paris, Alph. Picard, 2 vol. in-8°, planches, 1879.

Ouvrage couronné en 1877 par l'Académie de Reims, et extrait des tomes LXI, LXII, et LXIII des *Travaux* de cette société, le rapport en a été présenté par le Dr Maldan, t. LXI, p. 44. — Le premier volume est précédé d'une dédicace à Madame Tresca, née Paris, et d'une préface imprimées à part.

Digitized by Google

57. — *Les Monuments historiques de la ville de Reims*, 10 fascicules in-folio, avec pl. et fig. d'après les dessins de E. Leblan, Reims, 1882-1886.

L. Paris est l'auteur de l'introduction générale et du texte des fascicules Ier, II (Hôtel de Ville), IX, X (Église Saint-Remi). Consulter sur cette publication les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXIX, p. 213.

58. — *Le Théâtre au collège des Bons-Enfants et chez les pères jésuites de Reims*, br. in-16, Reims, 1883.

Lecture faite à la séance publique de l'Académie de Reims du 26 juillet 1883.

59. — *Le Catalogue des Imprimés de la Bibliothèque d'Épernay*, précédé d'une lettre à M. le Maire sur l'histoire de cette Bibliothèque, 2 vol. in-8°, Ier. Théologie, Jurisprudence; II. Sciences et Arts, Belles-Lettres, 2 vol. in-8°, Épernay, Bonnedame, 1883-84.

En tête du premier volume est écrite, en XXIX pages, l'histoire de la Bibliothèque, avec le résumé des dons et des acquisitions. L'ouvrage est édité avec un remarquable soin typographique. Louis Paris poursuivit encore ce catalogue après avoir quitté la Bibliothèque; le troisième et dernier volume était imprimé et corrigé par ses soins en 1887. Il vient de paraître en 1888.

60. — *Le Théâtre à Reims depuis les Romains jusqu'à nos jours*, ouvrage illustré de gravures sur bois, 1 vol. gr. in-8°, Reims, Michaud, 1885.

Ce volume, l'un des mieux ordonnés de l'auteur, offre un grand intérêt à l'historien et un charme continu à l'homme du monde.

Digitized by Google

61. — *La chapelle du Saint-Laict dans la cathédrale de Reims*, 1 vol. de 107 p., gr. in-8°, Reims, Michaud, 1885.

Les travaux ms. de L. Paris sur les chapelles de Notre-Dame sont conservés dans les Archives de l'Académie de Reims, série Ire, 3. — Le volume indiqué ici se compose de parties diverses, l'une (p. 3 à 68) imprimée à Reims vers 1850, et l'autre (titre et p. 69 à 107) complétée par Bonnedame à Épernay, en 1885. On y a joint une vue du retable, p. 4, le fac-similé d'une charte, p. 26, et une grande planche en dehors, fac-similé du plan de l'autel.

62. — *Le Jubé et le Labyrinthe dans la cathédrale de Reims*, avec vues de ces monuments, br. gr. in-8°, Reims, Michaud, 1885.

On trouve dans cet ouvrage des notes sur les sépultures des archevêques et leurs épitaphes. Les deux planches reproduisent les dessins de Jacques Cellier, conservés à la Bibliothèque nationale.

63. — *Le Courrier de la Champagne*, journal de Reims, années 1883 à 1886, nombreux articles non signés sur l'histoire, la topographie et la biographie rémoises.

Digitized by Google

Compte Rendu des Œuvres de Louis Paris

1. — *Annales archéologiques*, t. XXVIII (1881), table, p. 234, bibliographie, titre des œuvres de Louis Paris, dont il a été rendu compte dans le recueil par M. Didron, son compatriote et son ami. — Au tome IV (1846), p. 54, se trouve une lettre de Louis Paris, relative à la maison des Musiciens qu'il souhaitait voir acquérir par la Ville, seule capable de la préserver efficacement.

2. — *Revue de Reims*, journal mensuel..... Reims, Brissart-Person, 1845-46, Bulletin bibliographique par N. D.-D. (Nicolas David), qui critique à tort et à travers les œuvres de Louis Paris, notamment le *Remensiana*, juillet 1845, p. 110 à 117.

3. — *Rapport fait à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, au nom de la Commission des Antiquités de la France*, par M. Adrien de Longpérier, le 8 août 1856, p. 10, sur l'*Histoire et description de l'intérieur de Notre-Dame de Reims*, par Louis Paris, œuvre à laquelle était décernée la troisième médaille du concours.

Digitized by Google

TABLE

—

Louis PARIS

Son Caractère, sa Vie, ses Œuvres

BIOGRAPHIE

I. — Avenay..... 107

II. — Reims..... 114

III. — Paris et Épernay..... 130

BIBLIOGRAPHIE

Publications de Louis Paris, rangées par ordre chronologique de 1832 à 1885..... 139

Digitized by Google

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

M. Lié-Augustin LEBOURQ

MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE DE REIMS

Discours prononcé sur la tombe de M. Lebourq

au Cimetière du Nord, à Reims, le 2 Novembre 1888

PAR HENRI JADART, *Secrétaire général de l'Académie.*

MESSIEURS,

Un homme laborieux et modeste, bien connu des amis du vieux Reims, vient de disparaître de ce monde, laissant à sa famille l'honneur d'une respectable mémoire et à ses concitoyens d'utiles travaux sur notre histoire.

Né à Bezannes, où il vient de mourir dans sa 79e année, M. Augustin Lebourq avait passé à Reims la majeure partie de son existence, attaché à l'une de nos grandes maisons de négoce, où son travail et son activité furent constamment appréciés (1). Après cette longue carrière

(1) La maison Provin.

Digitized by Google

d'affaires, fidèle à ses habitudes d'ordre et de judicieux emploi du temps, il en avait repris une autre bien désintéressée, celle de l'historien collectionneur de documents historiques. Sans autre stimulant que son zèle et son intelligente curiosité, il devint un parfait explorateur de nos dépôts d'archives. Tant à Châlons qu'à Reims, il consacra ses studieux loisirs à de patientes et méthodiques recherches, et il mena ainsi à terme, avec une étonnante lucidité et un rare esprit de suite, plusieurs importantes compilations. Devenu en 1881 membre correspondant et lauréat de l'Académie de Reims, il mit en ordre la Bibliothèque de cette Société, et publia dans ses Mémoires deux intéressantes monographies, qui conserveront leur valeur aussi longtemps que les nobles souvenirs qu'elles évoquent : *Les anciennes fortifications de Reims du moyen âge jusqu'à nos jours*, et *La démolition de l'église Saint-Nicaise de Reims* (1791-1805) (1). Il laisse inédit un très riche recueil sur Bezannes, comprenant les consciencieuses copies de toutes les pièces originales relatives à son origine, à sa seigneurie, à son église, à son territoire et à tous les faits notables de la commune moderne. Il laisse également en portefeuille une série de notes chronologiques très étendues et fort approfondies sur la période révolutionnaire à Reims (2).

Que d'autres sujets cet infatigable chercheur a fouillés avec une pareille méthode et un semblable plaisir! Vieilles maisons et hôtels de Reims, antiquités rurales, églises, monastères, hôpitaux, tous nos monuments

(1) *Travaux de l'Académie de Reims*, tomes LXXII et LXXIX.

(2) Ces deux manuscrits restent entre les mains de sa famille, mais il nous a donné les minutes de ses recherches sur la Révolution à Reims de 1789 à 1800.

Digitized by Google

l'ont tour à tour occupé ; il a compulsé leurs titres, parcouru leurs annales et communiqué ensuite avec une affable libéralité le fruit de ses minutieuses investigations. Son dernier labeur à la Bibliothèque de la Ville, dont il a été l'hôte assidu pendant plus de vingt ans, fut d'y classer les dessins de Leblan et les cartons du fonds Deullin ; il en a dressé l'inventaire avec sa clarté habituelle (1).

Il venait de terminer cette besogne dont nous profiterons tous, quand une attaque le saisit inopinément au mois de février dernier, paralysant en lui la mémoire sans atteindre ses autres facultés. Jusqu'au dernier jour son cœur resta bon et généreux, dévoué aux siens comme à ses amis ; et à tous il donna l'exemple du courage, acceptant l'épreuve qui le frappait avec la résignation du chrétien et dans l'espérance d'une vie meilleure. Son souvenir restera inséparable pour nous de la cause qu'il avait embrassée spontanément et qu'il servit avec fidélité et persévérance : la cause de l'histoire étudiée aux sources, s'inspirant de l'amour du sol natal et du culte de son passé (2).

(1) Il offrit aussi à la Bibliothèque la réduction d'un plan du XVIIe siècle donnant la topographie de Reims et des environs.

(2) Cf. le *Courrier de la Champagne* du 3 novembre 1888, avec le discours de M. Léon Provin, et l'*Indépendant rémois* du même jour.

Digitized by Google

Digitized by Google

DISCOURS

prononcé aux Obsèques de

Mgr LOUIS-VICTOR TOURNEUR

au Cimetière du Sud, à Reims, le 11 Janvier 1889

par M. Henri JADART, Secrétaire général

MESSIEURS,

En prenant part à cette cérémonie et à ce deuil imposant, l'Académie nationale de Reims paie la dette sacrée de son attachement, de sa gratitude et de ses regrets envers l'une des plus hautes personnalités qu'elle ait comptées dans son sein. D'autres apprécieront en Mgr Tourneur les vertus de l'homme et du prêtre, les services du dignitaire ecclésiastique, et loueront des qualités et des œuvres qui eussent honoré et surpassé de plus hautes charges encore (1). Pour nous, il suffira de dire qu'il est le doyen de notre compagnie, à laquelle il appartient depuis quarante-cinq ans, qu'il en fut élu trois fois le Secrétaire général et deux fois le Président, et qu'il en resta le fidèle collaborateur jusqu'au jour où la souffrance l'éloigna de nos séances, préludant par une longue réclusion au coup si rapide qui nous l'enlève.

(1) Cfr. *Courrier de la Champagne* des 9, 10 et 12 janvier 1889. — *Bulletin du diocèse de Reims* des 12 et 19 janvier 1889. — *Revue de Champagne et de Brie*, t. XXVI, janvier 1889.

Digitized by Google

C'est bien du littérateur émérite, de l'éloquent orateur, de l'archéologue plein de verve et de sagacité, que nous pouvons redire, dans la douleur de cette séparation :

Quando ullum invenient parem?

Quand retrouverons-nous son égal pour défendre l'intégrité et la parure séculaire de nos monuments, pour retracer avec justesse la vie bien remplie de nos compatriotes, pour éclairer et pour instruire avec charme et onction, pour renfermer avec un art supérieur le merveilleux ensemble de Notre-Dame dans une mince plaquette qui circule aujourd'hui dans les mains des touristes du monde entier?...

Mais à juger ainsi des résultats acquis au prix des plus nobles efforts, cette existence entière nous appartient, et nous devons en dérouler la suite. Né à Reims le 12 janvier 1818, dans cette même demeure où il vient de succomber, notre éminent confrère a parcouru la plus féconde carrière dans l'espace le plus restreint. D'abord professeur de rhétorique au Petit Séminaire, il inculqua le talent et les hautes pensées à de nombreuses générations d'élèves. Il devint ensuite l'aumônier du Lycée, où il perpétua les traditions du vénérable abbé Maquart et les savantes leçons de M. Bandeville, unissant la culture des lettres à celle de la religion, formant par l'éducation chrétienne des cœurs généreux et des esprits d'élite. Il se lia alors d'amitié avec plusieurs professeurs de l'Université, et légua à ses successeurs le bénéfice de son zèle intelligent, joint au prestige populaire du cardinal Gousset. En même temps, il entrait en relations avec M. Didron, avec M. de Caumont, il devenait l'ami de Paulin et de Louis Paris, et avec eux il prenait une large part aux brillants congrès tenus à Reims en

Digitized by Google

1845 et en 1861. S'il quitta sa ville natale pour exercer à Sedan un fructueux ministère, il servit encore dans les Ardennes la cause de l'art et du savoir sous toutes ses formes : estampes, portraits, manuscrits, livres rares et précieux recueillis avec soin, édifices de tous les âges étudiés et décrits, monuments restaurés ou élevés par le talent de son collègue, M. Reimbeau.

Écrivain, orateur et moraliste, il avait à Reims traduit Gioberti, collaboré ou courtoisement discuté avec M. Henry, avec M. Tarbé de Saint-Hardouin, avec M. Dérodé, avec M. Ernest Arnould, dont il retraça l'active existence ; à Sedan, il eut à faire l'éloge de Mgr Nanquette, évêque du Mans, et celui de M. Cunin-Gridaine, ancien ministre du Commerce. Partout sa parole était écoutée avec respect, ses écrits recherchés d'autant mieux qu'ils étaient plus actuels et plus vivants. Grand exemple pour tous : il semait les idées de concorde et de paix ; il parlait de la France avec un amour filial, soit qu'il saluât le retour des soldats français victorieux en Crimée, soit qu'il relevât les courages sur les ruines de Bazeilles, soit qu'il bénît à Buzancy le monument du général Chanzy.

Historien, archéologue et biographe, il sonda les ruines de Linchamps en évoquant un poëme du Rémois Jean Micqueau ; plus tard, il fit revivre le profil original de l'Ardennais Jean Bardou, après avoir esquissé à Saint-Pierremont la grande figure de Mabillon. Il connaissait les traditions, les légendes, les historiettes de toute la contrée, et les narrait avec plaisir. Très apprécié des gens de lettres, il entretenait une vaste correspondance, répandant sur tous les sujets la grâce d'un style limpide et séduisant, ne dédaignant point de retracer les moindres épisodes avec la même plume qui avait décrit si artiste-

Digitized by Google

ment les vitraux de la cathédrale et les croquis de Villard de Honnecourt.

Quand il revint à Reims en 1870, il soutint aux côtés de Mgr Landriot le choc de l'année terrible, puis reprit jusqu'à la fin, sous l'égide de ses archevêques successifs, sa vie de labeur intellectuel. Collectionneur fervent et méthodique, son cabinet est assurément l'un des plus riches de la province sur l'histoire de la Champagne. Et surtout, que de matériaux accumulés sur Linchamps, dont il projetait d'écrire l'histoire complète; sur la vie de l'apôtre des Francs, dont il fut trois fois le panégyriste; sur Notre-Dame et sur Saint-Remi, en vue du texte qui aurait si bien accompagné les clichés de MM. Marguet et Dauphinot ou les dessins d'Eug. Leblan! Ce fut, hélas! le point d'arrêt de ses travaux, le terme de ses aspirations. Il réserva ses dernières forces pour une plus haute mission, le soin et le salut des âmes. Il ne put concourir à l'illustration tant de fois rêvée de notre magnifique cathédrale. Ce fut elle, du moins, qui captiva sans trêve son enthousiasme, de l'enfance à la vieillesse, et c'est d'elle qu'il répétait hier encore, sur la 6e édition de son impérissable notice : *Adhæreat lingua mea faucibus meis, si non meminero tui!* Puisse la Jérusalem céleste, dont nos monuments ne sont que le vestibule et l'image, lui donner cette pleine vision de la beauté créatrice et de l'art sans nuages, dont il avait entrevu et possédé ici-bas un immortel rayon !

Digitized by Google

PRINCIPALES PUBLICATIONS

Littéraires, Historiques et Archéologiques

DE Mgr LOUIS-VICTOR TOURNEUR [1]

(1844-1880)

---

1. — Considérations sur les doctrines religieuses de M. Victor Cousin, par M. Vincent Gioberti, traduites de l'italien, précédées d'un exposé du système de M. V. Cousin; Reims, L. Jacquet; Paris, Poussielgue, 1844, in-8°.

2. — Étude sur l'Arioste, traduction de V. Gioberti, 1845. (Extrait des *Séances et Travaux de l'Académie de Reims*, t. I, p. 313.)

3. — Mémoire sur les vitraux de Notre-Dame de Reims, 1845. (*Congrès scientifique de France, XIIIe session tenue à Reims*, Reims, 1846, p. 379.)

4. — De la peinture sur verre, 1846. (*Trav. de l'Acad. de Reims*, t. V, p. 33; et *Champagne catholique*, t. III, p. 286.)

[1] Dans cette liste ne sont compris ni les écrits de polémique, ni les allocutions purement de circonstance et sans caractère historique, ni les articles de journaux ou de revues. Une étude biographique complète viendra bientôt, nous l'espérons, grouper tous ces intéressants détails, dont un grand nombre ne concernent pas l'Académie.

Digitized by Google

5. — Les vitraux de Notre-Dame de Reims, lecture à la séance publique de l'Académie de Reims, 1846. (*Trav. de l'Acad.*, t. IV, p. 224.)

6. — Notice sur Madame Pérot, supérieure de la Communauté du Saint-Enfant Jésus de Reims; Reims, L. Jacquet, 1846, in-8°. (Extr. de la *Champagne catholique*, 25 janvier 1846, t. III, p. 62.)

7. — Restauration des sciences philosophiques. Introduction à l'étude de la philosophie, par V. Gioberti, traduite sur la seconde édition italienne, précédée d'un aperçu sur le système de l'auteur (en collaboration avec l'abbé P. Defourny); Paris, Lecoffre, 1847, 3 vol. in-8°.

8. — Notice sur M. l'abbé C.-J. Maquart, chevalier des ordres de la Légion d'honneur et Wladimir de Russie, vicaire général du diocèse de Reims, ancien aumônier du collège royal, officier de l'Université, etc., etc.; Reims, L. Jacquet, 1847, in-8°.

9. — Rapport à l'Académie de Reims, sur une description de l'église de Fismes, par M. Grosjean, 1847. (*Trav. de l'Académie*, t. VII, p. 24.)

10. — Quelques mots sur le divorce, 1848. (*Travaux de l'Académie de Reims*, t. VII, p. 135.)

11. — De l'archéologie à l'Académie de Reims; Reims, P. Regnier, 1849, in-8°. (Extr. des *Séances et Travaux de l'Académie*, t. XI, p. 117.)

12. — De la peinture sur verre à Reims ; Reims, P. Regnier, 1850, in-8°. (Extrait des *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XII, p. 156.)

Digitized by Google

13. — Rapport à l'Académie de Reims sur le mémoire de M. Louis Paris relatif à la description des chapelles de la cathédrale de Reims, 1850. (*Travaux de l'Académie*, t. XII, p. 243.)

14. — Rapport à l'Académie de Reims sur un livre de M. l'abbé Chassay : *De la pureté du cœur*, 1850. (*Trav. de l'Académie*, t. XIII, p. 106.)

15. — Rapport à l'Académie de Reims sur la question des flèches de la cathédrale de Reims, et discussion à ce sujet, 1851. (*Trav. de l'Académie*, t. XV, p. 33.)

16. — Notice sur le manuscrit de Villard de Honnecourt, et sur ses dessins de la cathédrale de Reims, 1853. (*Trav. de l'Acad. de Reims*, t. XVII, p. 50.)

17. — Compte rendu des travaux de l'Académie de Reims pendant l'année 1852-53. (*Trav. de l'Acad.*, t. XVIII, p. 114.)

18. — Allocution prononcée aux obsèques de M. Ernest Arnould, 1853. (*Trav. de l'Acad. de Reims*, t. XVIII, p. 107.)

19. — Allocution prononcée aux obsèques de M. l'abbé Bandeville, 1853. (*Trav. de l'Acad. de Reims*, t. XVIII, p. 109.)

20. — Compte rendu des travaux de l'Académie de Reims pendant l'année 1853-54. (*Trav. de l'Acad.*, t. XX, p 142.)

21. — Notice sur M. l'abbé Clair Bandeville, chanoine titulaire de la Métropole de Reims, aumônier du Lycée

Digitized by Google

impérial, membre fondateur de l'Académie, etc.; Reims, 1854. (Extr. des *Séances et Travaux de l'Académie de Reims,* t. XIX, p. 171.)

Cette notice sert d'introduction aux *Œuvres choisies* de M. l'abbé Bandeville, Reims, 1854, 2 vol. in-8°.

22. — Compte rendu des travaux de l'Académie de Reims pendant l'année 1854-55. (*Trav. de l'Acad.*, t. XXII, p. 154.)

23. — Le siège et la destruction du très fort château de Linchamps et du château de Lumes (Ardennes), par J.-L. Micqueau, de Reims, précédé d'une introduction et traduit du latin; Reims, P. Regnier, 1855, in-8°, avec vue en tête. (Extr. des *Travaux de l'Académie de Reims,* t. XXI, p. 179.)

L'auteur a donné une notice abrégée sur Linchamps en 1868, dans les *Ardennes illustrées,* par E. de Montagnac, t. III, p. 135 à 141.

24. — La cathédrale de Reims. (*Congrès archéologique de Châlons,* 1855, p. 83.)

25. — Les verrières de l'église Saint-Remi de Reims. (*Congrès archéologique de Châlons,* 1855, p. 88.)

26. — Discours prononcé par M. l'abbé Tourneur dans l'église Saint-Charles de Sedan, le 9 décembre 1855, lors de son installation comme archiprêtre de cette ville. (*Souvenirs sedanais,* par Henry Rouy, 2e série, 1885, p. 250.)

27. — Discours prononcé au service funèbre célébré à Sedan, le 28 juillet 1856, pour les soldats français morts

Digitized by Google

en Crimée. (*Souvenirs sedanais,* par Henry Rouy, 1re série, 1884, p. 69.)

28. — Histoire et description des vitraux et des statues de l'intérieur de la cathédrale de Reims, mémoire couronné par l'Académie de Reims, dans sa séance du 31 juillet 1856 ; Reims, P. Regnier, 1857, in-8°, 2 pl. (Extrait pour partie des *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XXIV, p. 123.)

Cfr. *Annales archéologiques,* par Didron, t. XVII, p. 187, et t. XVIII, p. 191.

29. — Les premières cathédrales de Reims (250-1211), 1858. (*Trav. de l'Acad. de Reims,* t. XXIX, p. 53.)

30. — Discours prononcé le 21 avril 1859, dans l'église Saint-Charles de Sedan, aux obsèques de M. Cunin-Gridaine, ancien ministre du Commerce. (*Souvenirs sedanais*, 2e série, 1885, p. 182.)

31. — Discours prononcé à la bénédiction solennelle des cloches de la cathédrale du Mans, le dimanche 31 juillet 1859 ; Le Mans, Ch. Monnoyer, 1859, in-8°.

32. — Distribution intérieure de la Cathédrale de Reims, mémoire présenté au Congrès archéologique de Reims ; Reims, A. Huet, 1861, in-8°. (*Congrès archéologique de France, XXVIIIe session*, Caen, 1862, p. 211.)

33. — Mémoire sur cette question, posée au Congrès de Reims en 1861 : « Est-il probable qu'il se trouve à Saint-Remi des vitraux qui puissent remonter au XIe siècle? » (*Congrès archéol. de France, XXVIIIe session*, Caen, 1862, p. 87.)

Digitized by Google

34. — Allocution prononcée à l'occasion du service solennel de Mgr J.-J. Nanquette, évêque du Mans, dans l'église de Sedan, le 3 décembre 1861 ; Sedan, G. Demeurat, s. d., in-8°.

35. — Cathédrale de Reims ; in-8° de 28 pages, 1862. (Extr. de la *Statistique historique du département de la Marne*, par Ad. Guérard, 1862, p. 281 à 316.)

36. — La cathédrale de Reims, 1863. (*Bulletin monumental*, 1863, t. XXIX, p. 449.)

37. — Description historique et archéologique de Notre-Dame de Reims ; Reims, Brissart-Binet, 1864, in-12, pl. grav. du portail. (1re édition.)

38. — Sermon pour l'œuvre de la propagation de la Foi, prêché dans la Métropole de Reims le 3 décembre 1865 ; Sedan, Ve Laroche-Jacob, 1866, in-8°.

39. — Les Saints en Ardenne, 1868. (*Les Ardennes illustrées*, par Elizé de Montagnac; Paris, Hachette, 1868, in-f°, t. I, p. 37 à 80.)

40. — Les Églises en Ardenne, 1868. (*Les Ardennes illustrées*, t. II, p. 87 à 112, avec vues de plusieurs monuments.)

40bis. — Description historique et archéologique de Notre-Dame de Reims, 2e édition, revue et corrigée, Reims, Paul Giret, 1868, in-12, fig.

41. — Éloge funèbre de M. l'abbé Fr. Aubert, curé-doyen de Saint-Remi de Reims, prononcé lors de la cérémonie de son inhumation dans cette église, le 17

Digitized by Google

février 1870. (*Bulletin du diocèse de Reims,* t. III, p. 397.) Tirage à part aux frais de la Fabrique de Saint-Remi, in-8°.

42. — Panégyrique de saint Ignace, prononcé dans la chapelle Saint-Joseph de la résidence des RR. PP. de la Compagnie de Jésus à Reims; Reims, V. Geoffroy, 1871, in-8°.

43. — Discours prononcé dans la cérémonie de l'inauguration d'une église provisoire dans l'ancien presbytère de Bazeilles, le 11 novembre 1872; Imp. coop. de Reims, 1872, in-8°.

44. — L'histoire et l'archéologie, discours d'ouverture à la séance publique de l'Académie de Reims, 1873. (Extr. des *Trav. de l'Académie,* t. LIII, p. 1.)

45. — Nouvelle étude sur Linchamps, d'après des documents inédits, 1874. (*Trav. de l'Acad. de Reims,* t. LIV, p. 47.)

46. — Vie de saint Walfroy, notice historique sur la restauration du pèlerinage..... (près Margut, Ardennes), 2e édition, Sedan, J. Laroche, 1874, in-8°.

47. — Discours prononcé dans la chapelle de l'Archevêché à l'occasion de la fête de sainte Élisabeth, patronne des Dames de Miséricorde de Reims, le 24 novembre 1874. (Éloge funèbre de Mgr Landriot); Imp. coop. de Reims, 1874, in-12.

48. — Discours prononcé dans la cérémonie de l'inauguration du monument commémoratif du XIIe corps d'armée à Bazeilles, le 23 novembre 1875; Sedan, J. Laroche, s. d. (1875), in-8°.

Digitized by Google

49. — La cathédrale de Reims, Causerie, souvenir d'un congrès tenu à Reims en 1875, in-8°.

50. — Étude sur les reliques de saint Remi, avec documents nouveaux, 1875. (*Trav. de l'Acad. de Reims*, t. LX, p. 1.)

51. — Discours prononcé à la cérémonie de la consécration de l'église et de la bénédiction du monastère de Notre-Dame d'Igny, le jeudi 21 septembre 1876; Impr. de l'Archevêché, 1876, gr. in-8°.

52. — Description historique et archéologique de Notre-Dame de Reims, troisième édition; Reims, E. Deligne, 1878, in-12, pl. grav. du portail.

53. — Allocution prononcée à la bénédiction du monument commémoratif de D. Mabillon à Saint-Pierremont (Ardennes), 1878. (Extr. des *Trav. de l'Acad. de Reims*, t. LXIV, p. 297.)

54. — Description historique et archéologique de Notre-Dame de Reims, quatrième édition, Reims, E. Deligne, 1880, in-12, pl. gr. du portail.

55. — Notice sur Jean Bardou, curé de Rilly-aux-Oies (Ardennes), discours d'ouverture à la séance publique de l'Académie de Reims, 1881. (Ext. des *Trav. de l'Acad.*, t. LXIX, p. 1.)

56. — Allocution prononcée à la cérémonie de la bénédiction de la Chapelle des Frères des Écoles chrétiennes, le 27 octobre 1881; Imp. coop., 1881, in-8° de 8 p.

Digitized by Google

57. — Panégyrique de saint Remi, archevêque de Reims, prononcé le 15 janvier 1882, en la basilique de Saint-Remi de Reims ; Reims, Imp. coop., 1882, in-8°.

58. — Description historique et archéologique de Notre-Dame de Reims, cinquième édition ; Reims, F. Michaud, 1883, in-18, avec photogravure.

Cfr., au sujet des restaurations de la cathédrale, lettres échangées avec M. Ruprich-Robert, architecte diocésain, dans le *Courrier de la Champagne* des 13 et 26 février 1884.

59. — Histoire de Job à la cathédrale de Reims, interprétation d'un groupe de statues du portail nord ; Reims, Imp. coop., 1883, in-8°, avec photogravure. (Extr. des *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXII, p. 10.)

60. — Éloge funèbre du général Antoine-Eugène-Alfred Chanzy, général de division, sénateur, commandant le 6me corps d'armée, etc., etc., prononcé à l'occasion du service anniversaire célébré, le 5 janvier 1884, dans l'église de Buzancy (Ardennes); Reims, F. Michaud, s. d. (1884), in-8°.

61. — Renouvellement de la châsse renfermant le chef vénéré de saint Maurice, discours prononcé à cette occasion en l'église Saint-Maurice de Reims, le 25 septembre 1887 ; Reims, Impr. coop., 1887, in-8°.

62. — Description historique et archéologique de Notre-Dame de Reims, 6e édition ; Reims, F. Michaud, 1889, in-12 avec 8 planches en phototypie.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

F. Cliché, Reims, 1868. *Phototypie J. Royer, Nancy, 1889.*

CHARLES LORIQUET,

BIBLIOTHÉCAIRE DE LA VILLE DE REIMS,

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ACADÉMIE,

(1818 - 1889).

Digitized by Google

VIE & TRAVAUX

DE

CHARLES LORIQUET

Bibliothécaire de la ville de Reims

Secrétaire général de l'Académie

Un usage fort ancien consiste à déposer une couronne de fleurs sur la tombe de ceux que l'on a perdus, en signe de deuil et de regrets. Les Sociétés savantes ont à tresser pour la postérité une autre couronne, formée de fleurs qui ne se flétriront pas, celle des œuvres vraiment recommandables de leurs membres. C'est le plus légitime tribut d'hommage rendu à leur mémoire, c'est aussi le gage le plus sûr du maintien des traditions et de l'honneur d'une Compagnie.

Personne n'a mieux mérité semblable témoignage de la part de ses confrères que Charles Loriquet, lui dont la vie se résume dans les services qu'il rendit à l'Académie de Reims et à la Bibliothèque de cette ville.

S'il fut trois fois mentionné aux concours des Antiquités de la France par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, c'est au sujet de travaux relatifs à sa patrie. Il y vécut constamment et y trouva sa meilleure et sa plus durable récompense dans l'estime publique.

Digitized by Google

Né à Reims en 1818 (1), il fit de solides études qu'il compléta à la Sorbonne pour la partie littéraire. Revenu dans son pays, il ne cessa de travailler et de s'instruire, et en 1853, à l'âge de trente-cinq ans, dans la pleine maturité du talent et de l'activité, il succéda à M. Maubeuge comme conservateur de la Bibliothèque, des Archives et du Musée de Reims. Il garda ces fonctions jusqu'en 1886 (2).

Dès 1849, il était entré à l'Académie comme membre correspondant, devenait membre titulaire en 1850, était élu secrétaire archiviste en 1852, en remplacement de M. Ernest Arnould, puis secrétaire général en 1855, en remplacement de M. l'abbé Tourneur. Il occupait au bureau une place essentielle, à côté de MM. Landouzy, E. Dérodé, Max. Sutaine, Joguet, G. Massé et Jullien. Il fut annuellement réélu aux mêmes fonctions pendant vingt-huit ans, sauf en 1858-59 où M. Leseur les exerça. Des suffrages unanimes le portèrent à la vice-présidence en 1882 et à la présidence l'année suivante. Il continua ensuite à fournir sa part d'assiduité aux séances et de collaboration aux volumes, pour ainsi dire jusqu'à sa mort.

Il appartint aussi pendant quelque temps à la Société française d'Archéologie, et prit part au congrès de Tours en 1847, et surtout à celui de Reims en 1861. Enfin, il avait été élu associé-correspondant de la Société na-

(1) Jean-Charles Loriquet, né le 17 mai 1818, fils de Pierre-Nicolas Loriquet, teinturier, rue de Gueux, 9, et de Marie-Gérarde Paté ; témoins, Ch. Paté de Vandières et Jacques-Edmond Ruinart. (*État-civil de Reims*, 1818.) Mort à Reims le 16 février 1889.

(2) *Bulletin des Bibliothèques et des Archives*, 1884, p. 275, son dernier rapport sur la Bibliothèque de Reims; 1886, p. 143, note de M. Ulysse Robert sur sa retraite et les publications de catalogue qu'il laissait à son départ.

Digitized by Google

tionale des Antiquaires de France en 1864, et il reçut en 1883 les palmes d'Officier de l'Instruction publique, après avoir été délégué communal de 1850 à 1874 et correspondant du Ministère pour les travaux historiques de 1868 à 1875.

Voilà les états de services officiels de Charles Loriquet. Les résultats principaux de son initiative sont présents à tous les esprits, notamment en ce qui concerne la sauvegarde et la description du Tombeau de Jovin, de la Mosaïque des Promenades et des Tapisseries de la Cathédrale. Ce sont là les plus méritoires de ses titres à la reconnaissance de l'Académie, en outre des soins incessants qu'il apporta à la rédaction des volumes, au succès des concours et à la correspondance (1). Ses autres travaux ont suivi le cours normal de sa paisible et laborieuse existence : leur simple énumération ne sera pas sans éloquence, et elle présentera un intérêt considérable aux bibliophiles et aux érudits.

Après avoir atteint l'époque de la vie où l'on se recueille en soi-même, il jouit deux ans seulement d'un repos si bien gagné. Il se plut alors à habiter sa modeste campagne de Chenay. Malgré la fatigue dont son tempérament était atteint, il continuait ses études favorites, quand une paralysie le saisit subitement le 14 février 1889 et l'enleva en deux jours à sa famille et à ses amis.

L'Académie se fit un devoir de se rendre en corps aux obsèques de celui qui l'avait honorée pendant quarante ans et qui avait rendu le même devoir à tant de ses con-

(1) Déjà, comme témoignage de sa gratitude, l'Académie avait décerné, par une exception unique, un jeton d'honneur à son ancien secrétaire général le 8 décembre 1882. (*Travaux de l'Académie*, t. LXXIII, p. 223.)

Digitized by Google

frères. La plupart des membres titulaires et plusieurs membres correspondants, ayant à leur tête M. l'abbé Cerf, président, et M. Henri Paris, vice-président, assistèrent au service solennel célébré dans l'église Saint-Jacques, le mardi 19 février, et à l'inhumation qui eut lieu au cimetière du Nord. Le Secrétaire général, M. Henri Jadart, se faisant l'interprète des sentiments de tous, prononça le discours suivant :

« Messieurs,

« Les coups se succèdent bien répétés, bien douloureux dans nos rangs : hier nous perdions notre doyen, aujourd'hui nous conduisons au champ du repos le vétéran de nos travaux, l'érudit rémois par excellence, voué à l'étude de nos annales par goût autant que par profession, et qui pour cela resta durant trente années le secrétaire ou le président de notre Compagnie, c'est à dire son âme et son infatigable organe. Il disparaît subitement du milieu de nous, alors qu'une honorable retraite lui donnait des loisirs qui présageaient à notre profit le complément de ses longues recherches, la mise en œuvre de précieux matériaux sur la construction de l'Hôtel de Ville, sur les artistes, sur les grands hommes et sur les antiquités de sa patrie. L'heure de Dieu est impénétrable, nous devons nous incliner devant son inflexible arrêt qui juge la tâche accomplie ici-bas. Mais que de regrets, que de souvenirs se pressent en foule dans nos esprits à ce moment du dernier adieu ! Parmi nous, les uns furent ses condisciples, ses amis, ses collaborateurs, les autres, ses initiés et ses imitateurs ; tous, nous ui devons quelque chose, et il semble que la ville de

Digitized by Google

Reims perd en lui le citoyen dans lequel s'incarnait le mieux de nos jours l'histoire de son passé.

« Enfant de cette cité, qu'il ne quitta jamais et en dehors de laquelle rien ne le tenta, fier de son riche patrimoine littéraire qu'il cultivait en fils dévoué à l'exclusion des érudits étrangers, ne fut-il pas, en effet, à la Bibliothèque et à l'Académie, le représentant incontesté de l'érudition rémoise? Il s'était départi ce magnifique domaine depuis l'ère gallo-romaine, à travers le moyen âge et la Renaissance jusqu'aux siècles modernes. Et l'on peut juger de la moisson qu'il y récolta par ces œuvres maîtresses qui resteront capitales dans nos bibliothèques locales, comme elles le sont partout en France et à l'étranger : *L'Éclairage chez les Romains, Reims pendant la domination romaine*, *La Mosaïque des Promenades, Les Tapisseries de la cathédrale, Robert Nanteuil* et *Les Artistes rémois*. La vie entière de notre confrère est là, dans le culte de cet antique Durocort devenu la capitale d'une province romaine, puis la ville sainte de la nation, le rendez-vous des maîtres de l'art à toutes les époques, le centre de leurs immortelles créations. Érudit sans être artiste, il comprit tous ces chefs-d'œuvre, toutes ces merveilles existantes ou détruites et il les analysa patiemment. Il traça son sillon à la suite de Géruzez, de Pierre Varin, de Louis Paris et de Prosper Tarbé, en compagnie de l'abbé Tourneur, de Louis Fanart, de H. Robillard, d'Aug. Reimbeau, d'Ét. Saubinet, du docteur Maldan et de Victor Duquénelle, pour ne citer que ceux qui ne sont plus. Ce n'était pas assez pour lui de fouiller minutieusement le secret des tombes ou celui des archives, il fallait donner à ces découvertes successives leur cadre spécial, en interpréter les textes, rendre à l'ensemble son véritable milieu :

Digitized by Google

fécond sans être hâtif, il écrivit dans ce but de nombreux rapports, des préfaces, des dissertations et des comptes rendus qui sont des modèles de style sobre et nourri.

« D'un bout à l'autre de cette carrière se manifestent l'effort assidu, la personnalité et l'indépendance du travail. Aussi notre confrère fut-il constamment étranger à toute autre cause qu'à celle de l'érudition, sans renoncer pourtant à la musique qu'il étudia dans sa jeunesse et à la culture des fleurs qui resta son délassement préféré à Reims ou à Chenay. Lettré de tous points, il aimait la poésie latine et française, se montrant le juge éclairé de nos concours, fidèle à ses souvenirs classiques. Il avait commencé au Petit Séminaire de fortes études qu'il continua et acheva avec succès au Collège royal. Il y puisa ce sens profond de l'antiquité, cette ferme raison qui veut des preuves et interroge sans cesse les données authentiques. Avec ces qualités se développait en lui l'esprit critique, favorisé d'un jugement sain et d'un caractère qui n'abdiquait pas aisément son opinion. Issu d'une famille féconde en éducateurs de la jeunesse, il enseigna lui-même pendant quelque temps. Puis il se recueillit dans l'étude, et reçut peu après la direction de la Bibliothèque, des Archives et du Musée de la ville, qu'il garda pendant trente-quatre ans (le plus long bail du siècle), de 1853 à 1886 (1). Durant ce temps, les locaux furent agrandis, les collections presque doublées, le personnel pourvu d'un archiviste et du plus utile des auxiliaires, tout cela grâce à des crédits plus abondants dus à la sollicitude de l'administration municipale. Le conservateur avait pris d'ailleurs la défense des intérêts qui lui étaient confiés avec un soin scrupuleux, une vigilance

(1) Du 1er novembre 1853 au 31 décembre 1886.

Digitized by Google

sans trêve et un zèle égal à son amour du devoir. D'une part, il fit paraître comme besogne officielle cinq volumes du *Catalogue des Imprimés* et un nouveau *Livret du Musée*. Il combla les lacunes de bien des collections, et surtout il constitua presque en entier l'œuvre de Nanteuil. D'autre part, il entama comme labeur personnel une série de publications de documents inédits tirés du cabinet des manuscrits. Dès 1855, il mit au jour, en collaboration avec M. E. Henry, le sympathique professeur d'histoire du Lycée, le *Journalier de Jean Pussot*, naïve mais sagace relation des évènements de la Ligue par un maître charpentier de la Couture. D'autres pièces de valeur suivirent jusqu'aux *Mémoires d'Oudard Coquault*, le bourgeois chroniqueur de la Fronde. Ces ouvrages rendirent un inappréciable service que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a honoré de ses mentions, et que les Rémois reconnaissants ne devront oublier jamais. Si nous connaissons mieux les faits et gestes de nos pères, leurs mœurs intimes et publiques, c'est à ces sources si pures que nous en sommes redevables; c'est aussi à ces laborieuses compilations que nous empruntons chaque jour des détails précis sur nos institutions, sur notre langue, sur nos plus respectables traditions.

« Après avoir rappelé de telles œuvres, que dirions-nous, Messieurs, de cette existence patriarcale, de cet amour de la famille, de cet attachement à la paroisse Saint-Jacques (1), de cette antique simplicité, sentiments innés qui persévérèrent à travers les variations des temps

(1) M. Loriquet n'avait à sa mort que deux titres officiels, celui d'Officier de l'Instruction publique, et de Président du Conseil de Fabrique de la paroisse Saint-Jacques.

Digitized by Google

et assurèrent à notre confrère cette douce continuité d'habitudes, si rare aujourd'hui, dont nos ancêtres étaient sagement coutumiers? Les faits parlent pour nous dans sa vie, et ses exemples portèrent leurs fruits. A l'heure suprême, si nous pouvons féliciter le père d'avoir fourni en son fils un valeureux champion à l'érudition française, nous devons le bénir d'avoir donné en sa fille une pieuse servante aux malades de notre Hôtel-Dieu. Ainsi se perpétueront ces doubles liens du savoir et de la vertu qui l'attachaient à sa patrie, et que la mort ne pourra rompre. Pour nous, témoignons-lui nos regrets affectueux, notre inaltérable gratitude pour tant de services rendus, pour un dévouement aussi long que son existence, et déposons ce dernier hommage sur sa tombe avec le sentiment profond de nos communes espérances. Adieu, vénéré maître, adieu ! »

L'assistance nombreuse qui avait suivi le cortège jusqu'au cimetière témoignait en même temps l'unanimité des regrets que provoquait une telle perte parmi les amis du vieux Reims. La municipalité, le personnel entier de la Bibliothèque exprimèrent leurs condoléances à la famillle. La presse rémoise s'y associa pleinement (1).

Puissent de tels exemples susciter des rejetons à cette forte génération de travailleurs qui, de 1840 jusqu'à nos jours, ont si vaillamment pris en mains la cause de l'érudition locale! Les pères devront en transmettre le culte à leurs fils, comme on le fit dans la famille du défunt. Sans sortir de l'enceinte funèbre, les amis de Charles

(1) Voir le récit des obsèques dans les journaux de Reims du 20 février 1889 et la *Revue de Champagne et de Brie*, février 1889.

Digitized by Google

Loriquet pouvaient lire sur un modeste monument l'épitaphe qu'il composa en 1841 à la mémoire de son père, et qui semble, quarante-huit ans après, s'appliquer à lui-même. C'est le plus bel éloge que l'on puisse faire de l'un et de l'autre, et la plus instructive conclusion de cette notice :

VIR VITAE INTEGER,
MUSARUM LATINARUM AMICUS,
PRISCAM MORUM SIMPLICITATEM RETULIT,
A PRIMAEVA AETATE AD EXTREMAM
SUI SEMPER SIMILIS,
NUNC ANIMA,
CORPORIS EXPEDITA VINCULIS,
SPE IMMORTALITATIS BEATAE PLENA,
AD AUCTOREM SUUM AVOLAVIT.
CERTAM
IN TUTO PACIS AC QUIETIS DOMICILIO
DUFUNCTO SEDEM, LECTOR, ADPRECARE.

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE

DES

PUBLICATIONS DE CHARLES LORIQUET

(1849-1889) (1)

---

1. — Rapports sur deux volumes des *Mémoires de l'Académie de Metz* (21e et 22e année) présentés à l'Académie de Reims, 1850-51. (*Trav. de l'Acad.*, t. XIV, p. 49, et t. XVII, p. 129.)

2. — Quelques mots sur les sépultures des rois de Castille, à propos d'une étoffe ancienne déposée au Musée de Reims par M. Mortier des Noyers, 1851. (*Trav. de l'Acad. de Reims*, t. XIII, p. 259.)

3. — De l'érection des flèches sur les tours de la cathédrale, suite de la discussion ouverte au sein de l'Académie de Reims, 1851. (*Trav. de l'Acad.* t. XV, p. 54.)

M. l'abbé Tourneur avait lu un rapport défavorable à la construction immédiate des flèches; M. Loriquet insista à peu

(1) Cette liste s'ouvre à l'entrée de l'auteur à l'Académie de Reims. Ses travaux antérieurs nous sont inconnus, sauf quelques articles non signés parus dans la *Champagne catholique* (1844) et en dehors du cadre de cette bibliographie.

Digitized by Google

près dans le même sens, et finalement l'Académie adopta les conclusions identiques de M. H. Paris.

4. — *La Quiquengrogne,* compte rendu d'un ouvrage de M. Émile Chevalet, à l'Académie de Reims, 1852. (*Trav. de l'Acad.*, t. XV, p. 195.)

Analyse assez développée d'un ouvrage romantique dans le genre de *Notre-Dame de Paris.*

5. — Essai sur l'éclairage chez les Romains, ou introduction à l'histoire du luminaire dans l'église, suivie d'une note au sujet d'une lampe antique trouvée à Grand (Vosges), Reims, P. Regnier, Paris, V. Didron, 1853. In-8° de VIII-226 p., avec pl. offrant le dessin de la lampe de Grand. (Extrait des *Trav. de l'Acad. de Reims*, t. XI, XII et XIV.)

Cet ouvrage se rencontre difficilement en librairie, et il est porté à des prix élevés sur les catalogues étrangers. Le préambule seul ne figure pas dans le volume de l'Académie, en 1849.

6. — La Belle du Cubri, légende sparnacienne, Reims, P. Regnier, 1854; gr. in-8° de 26 p. (Extrait des *Trav. de l'Acad. de Reims*, t. XX, p. 96.)

Cette légende avait été racontée à l'auteur lors des fréquents séjours qu'il fit dans sa jeunesse chez son oncle, principal du collège d'Epernay, mort en cette ville en 1846. *Hist. d'Épernay*, par V. Fiévet, 1868, t. III, p. 95.

7. — Rapport sur le concours d'histoire de l'Académie de Reims, en 1855. (*Trav. de l'Acad.*, t. XXII, p. 202.)

Ce rapport offre une notice assez étendue sur la vie et les

Digitized by Google

travaux de l'abbé Pluche, sujet mis au concours et traité d'une façon insuffisante par les concurrents.

8. — Comptes rendus annuels des Travaux de l'Académie de Reims pendant les années 1855-56 à 1881-82 (excepté pour les années 1858-59 et 1870-72), en tout vingt-quatre comptes rendus insérés dans les volumes avec la séance publique de chaque année. (*Trav. de l'Acad.*, t. XXIV à LXXI.)

Ces rapports offrent le résumé des communications faites aux séances, des envois des correspondants, des découvertes et faits notables, ainsi que la nécrologie de tous les Membres de la Société.

9. — Discours prononcé, au nom de l'Académie de Reims, aux obsèques de M. Arm. de Maizière, le 26 novembre 1856. (*Trav. de l'Acad.*, t. XXVI, p. 276.)

10. — Note sur les statuettes qui décorent le chœur de l'église Saint-Remi de Reims, à propos de leur restauration en 1858. (*Trav. de l'Acad. de Reims*, t. XXVII, p. 272.)

11. — Journalier ou Mémoires de Jean Pussot, maître charpentier en la Couture de Reims (1568-1626), publiés pour la première fois sur le manuscrit autographe de la Bibliothèque de Reims (en collaboration avec M. E. Henry), Reims, P. Régnier, 1858. In-8° de 327 p., avec reproduction des morceaux de musique qui se trouvent dans le manuscrit. (Extr. des *Trav. de l'Acad. de Reims*, t. XXIII et XXV.)

Publication faite aux frais de l'Académie de Reims, tirée à

Digitized by Google

cinquante exemplaires et devenue très rare dans le commerce. La table des noms ne se trouve que dans le tirage à part.

12. — Correspondance de Philibert Babou de la Bourdaisière (1560-1564), évêque d'Angoulême, depuis cardinal, ambassadeur de France à Rome, publié sur le manuscrit de la Bibliothèque de Reims (en collaboration avec E. Henry). Publication de l'Académie impériale de Reims; Reims, P. Dubois, 1859. In-8° de XII-236 p. (Extr. des *Trav. de l'Acad.*, t. XXVII.)

Tiré seulement à vingt-cinq exemplaires sur vergé avec table alphabétique, ce volume est depuis longtemps épuisé et très rare. Sa publication donna lieu en 1860, sur le rapport de M. Alfred Maury, à une mention honorable accordée conjointement avec l'édition de Jean Pussot, au concours des Antiquités de la France.

13. — Correspondance du duc de Mayenne (1590-91), publiée sur le manuscrit de la Bibliothèque de Reims (en collaboration avec M. E. Henry). Reims, P. Dubois, 1860-1864, 2 vol. in-8° de 326 et 412 p. (Extr. des *Trav. de l'Acad. de Reims*, t. XXIX, XXXIII et XXXV.)

Publication faite aux frais de l'Académie de Reims, encore en nombre à son dépôt. La table des noms ne se trouve que dans le tirage à part.

14. — Examen d'un ouvrage de M. Savy, agent-voyer en chef du département de la Marne, intitulé : *Mémoire topographique jusqu'au* V*e siècle, de la partie des Gaules occupée aujourd'hui par le département de la Marne;* Reims, 1860. In-8° de 47 p. (Extr. des *Trav. de l'Acad. de Reims*, t. XXX, p. 1.)

Cet examen donna lieu à une riposte sous ce titre : *Réponse*

Digitized by Google

aux observations critiques de M. Ch. Loriquet sur un travail de M. Sary, lue le 15 juin 1860 à la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne, Châlons, 1860, in-8° de 26 p.

15. — Le Tombeau de Jovin à Reims, avec planche. (*Revue archéologique*, nouvelle série, 1860, t. I, p. 141, 216 et 275.)

16. — Reims pendant la domination romaine d'après les inscriptions, avec une dissertation sur le tombeau de Jovin; Reims, P. Dubois, 1860. In-8° de 324 p., avec frontis. et 3 pl. à la fin. (Extr. des *Trav. de l'Acad. de Reims*, t. XXX, p. 46.)

Ouvrage devenu très rare en librairie, et dont il a été rendu compte par M. E. Henry (*Trav. de l'Acad. de Reims*, t. XXXI, p. 221) et par M. d'Arbois de Jubainville (*Revue archéologique*, 1861, t. IV, p. 406).

17. — Papiers provenant de J.-B. Colbert, et récemment acquis (1860) par la Bibliothèque impériale et par la Bibliothèque de Reims, 1861. (*Trav. de l'Acad. de Reims*, t. XXXV, p. 217.)

L'auteur s'est beaucoup occupé de la famille Colbert et a recueilli de nombreuses pièces d'archives sur ses origines et ses différentes branches à Reims.

18. — Mémoire sur les Mosaïques trouvées à Reims. — Du transport nécessaire de la Mosaïque des Promenades au Musée. — Rapport sur les inscriptions gallo-romaines trouvées à Reims, 1861. (*Congrès archéologique de France*, XXVIIIe session, séances générales tenues à Reims, Paris, p. 14, 42 et 54.)

Digitized by Google

19. — La Mosaïque des promenades et autres trouvées à Reims, étude sur les Mosaïques et sur les jeux de l'amphithéâtre, Reims, Brissart-Binet, 1862. Gr. in-8° de XVI-428 p., avec 18 planches, quelques-unes en couleur. (Extr. des *Trav. de l'Acad. de Reims*, t. XXXII.)

Fort belle publication, récompensée d'une mention très honorable au concours des Antiquités de la France, en 1862. (*Journal officiel*, 20 août 1862.)

Les figures ont été lithographiées par M. Maillet-Valser, sur les dessins de M. Deperthes. Le volume, tiré à part, possède seul la grande photographie donnant l'ensemble de cette superbe Mosaïque transportée en 1885 à l'Hôtel de Ville de Reims. Compte rendu dans la *Revue Archéologique*, 1862, t. VI, p. 124.

20. — Marque pharmaceutique inscrite sur une fiole en verre (du Musée de Reims) avec fac-similé. (*Revue archéologique*, nouvelle série, 1862, t. V, p. 247.)

La même notice parut ensuite dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XXXVI, p. 1, sans le fac-similé que l'auteur déclare d'ailleurs avoir été redressé dans la *Revue archéologique*, contrairement à ses indications, p. 2, note.

21. — Des mots *grigner, grincer, grimacer* et *rechigner*, à propos de l'enseigne des *Quatre-Chats-grignants* et de celle de *Rechignechat* à Reims, 1862. (Extrait des *Trav. de l'Acad.*, t. XXXVI, p. 130.)

22. — Les Artistes rémois, notes et documents recueillis dans les Archives de Reims. Introduction, 1863. (*Travaux de l'Acad.*, t. XXXVIII, p. 108, et t. XLII, p. 145.)

Ce travail très important devait servir, dans la pensée de

Digitized by Google

l'auteur, de préambule à la mise au jour de nombreux documents authentiques sur la vie et les œuvres des peintres, sculpteurs et graveurs se rattachant à la ville de Reims. Ces notes recueillies dans les papiers des anciennes justices, dans les études de notaires et sur les registres paroissiaux, grâce aux patientes investigations de M. A. Duchénoy, employé à la Bibliothèque, ne seront pas perdues, nous l'espérons, pour notre histoire locale. (Cfr. *Revue des Sociétés savantes*, 4e série, t. VI, p. 275, compte rendu par M. Rathery.)

On apprendra avec une vive satisfaction que M. Henry Loriquet se propose d'éditer, comme œuvre posthume de son père, ce grand ouvrage tout entier, véritable monument à la gloire des Artistes de Reims.

23. — A-t-on calomnié le P. Loriquet en lui attribuant la phrase : *Le marquis de Buonaparte, etc.*, réponse au journal l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux*, du 30 septembre 1864. (*Trav. de l'Acad. de Reims*, t. XLV, p. 194 à 204.)

L'auteur reproduit à ce sujet une lettre intéressante de E. Géruzez, professeur à la Sorbonne, mort en 1865.

24. — Discours prononcé aux obsèques de M. H. Landouzy, président de l'Académie de Reims, directeur de l'École de médecine, le 3 mars 1864. (*Trav. de l'Acad.*, t. XXXIX, p. 61.)

25. — Discours prononcé aux obsèques de M. Max. Sutaine, membre titulaire de l'Académie de Reims, président de la Société des Amis des Arts, le 19 mars 1864. (*Trav. de l'Acad.*, t. XXXIX, p. 64.)

26. — Communication sur un insecte phosphorescent,

Digitized by Google

1865. (Extr. des *Trav. de l'Acad. de Reims,* t. XLI, p. 85 à 93.)

27. — Bibliothèque de la ville de Reims. Catalogue des Imprimés. BELLES-LETTRES, première et deuxième partie, Reims, P. Dubois, 1867, 1869. 2 vol. in-8° de XII-714 et 1384 pages.

Le premier volume est précédé d'une dédicace à M. É. Werlé, maire de Reims et d'un avis au lecteur. Il poursuivait sur un autre plan le travail inauguré en 1843-44 par MM. L. Paris, E. Courmeaux et Maldan, pour la *Théologie*, la *Jurisprudence*, les *Sciences et Arts*, 2 vol. in-8°.

28. — Discours prononcé à Jouy (Marne), le 19 août 1869, aux obsèques de M. Étienne Saubinet, membre honoraire de l'Académie de Reims. (*Trav. de l'Acad.* t. LI, p. 77.)

29. — Le cardinal de Bouillon, Baluze, Mabillon et Th. Ruinart dans l'affaire de l'*Histoire générale de la Maison d'Auvergne,* Reims, P. Dubois, 1870. In-8° de 48 p. (Extr. des *Trav. de l'Acad. de Reims,* t. XLVII, p. 265.)

Publication faite à l'occasion de l'achat des papiers inédits de cette affaire par la Bibliothèque de Reims, dans une vente d'autographes à Paris, par le ministère de Charavay, expert, en mars 1862.

30. — L'Instruction primaire à Reims, note rédigée à la demande de M. le Ministre de l'Instruction publique pour servir à l'histoire des progrès de l'instruction primaire en France ; Reims, Impr. coop., 1874 ; in-8° de

Digitized by Google

16 p. (Extr. des *Trav. de l'Acad. de Reims*, t. LIII, p. 249.)

31. — Mémoires de Oudard Coquault, bourgeois de Reims (1649-1668), publiés, pour la première fois, sur le manuscrit de la Bibliothèque de cette ville, avec une introduction, un appendice et des notes; Reims, Impr. de l'Académie, 1875; 2 vol. in-8° de xc-706 p., avec table alphabétique.

Cette publication, tirée des *Travaux de l'Académie de Reims* (t. L, LII et LV), valut à cette Société l'un des prix de 1.000 fr. décernés à la Sorbonne au Congrès de 1876.

32. — Le Bureau des Incendiés et les autres établissements de charité de M. de Talleyrand, archevêque de Reims (1766-1791), notice lue à l'Académie, 1875. (Extr. des *Trav. de l'Acad.*, t. LV, p. 199 à 225.)

Les *Caisses des Incendiés* des départements de la Marne et des Ardennes sont la suite de la fondation de M. de Talleyrand.

33. — Un gouverneur de province au XVIIe siècle. Le comte de Soissons à Reims (en 1663), extraits des Archives de Reims, 1875. (*Trav. de l'Acad. de Reims*, t. LV, p. 169 à 198.)

34. — Lettre de Linguet au comte de Mercy-Argenteau, ministre de l'empereur à la cour de France, relativement à l'ouverture de l'Escaut en 1785, communiquée à l'Académie de Reims en 1875. (*Trav. de l'Acad.*, t. LV, p. 226 à 237.)

35. — Note sur l'Académie nationale de Reims, rédi-

Digitized by Google

gée en 1876, à la demande du Ministère de l'Instruction publique ; Reims, 1876; in-8° de 12 p. (Extr. des *Trav. de l'Acad* , t. LIX, p. 89.)

36. — Les Tapisseries de Notre-Dame de Reims, description précédée de l'histoire de la Tapisserie dans cette ville d'après des Documents inédits; Reims, P. Giret, 1876; in-12 de LXX-224 p. (Extr. des *Trav. de l'Acad. de Reims*, t. LVI, p. 115.) Quelques exemplaires in-8°.

Cette première édition est précédée d'une dédicace à Mgr Langénieux, archevêque de Reims, et relate (p. LXVIII) l'heureuse initiative de son prédécesseur, Mgr Landriot, qui, en juillet 1870, avait ordonné, sur les instances de l'Académie, l'installation actuelle des tapisseries autour des bas-côtés de la cathédrale.

37. — Bibliothèque de la Ville de Reims, catalogue des Imprimés. SCIENCES PHILOSOPHIQUES ET SOCIALES. Première partie : *Philosophie, Éducation, Économie politique et sociale, Politique.* — Deuxième partie : *Jurisprudence, droit ancien et moderne.* — Troisième partie : *Jurisprudence, droit canonique et ecclésiastique,* Table. — Reims, Impr. coop., 1878, 1886 ; 3 vol. in-8° de 416, 552 et 804 pages.

38. — Lettre adressée par l'Académie de Reims à M. le Ministre de l'Intérieur, au sujet du partage des Archives antérieures à la Révolution (entre les dépôts de Reims et de Châlons), 1878, in-8° de 12 p. (Extr. des *Trav. de l'Acad. de Reims,* t. LXIII, p. 60.)

Grâce à ces instantes réclamations, la question a reçu en 1887 une solution satisfaisante par suite de l'attribution aux Archives

Digitized by Google

de Reims de tous les fonds des établissements de cette ville supprimés à la Révolution.

39. — Correspondance relative à la conservation de la galerie qui couronne la façade septentrionale de la Cathédrale de Reims, 1878-79. (*Trav. de l'Acad. de Reims*, t. LXV, p. 411.)

Tirée à part avec le rapport de la commission, rédigé par M. Alph. Gosset, in-8° de 38 p. avec planches.

40. — Monuments gallo-romains de Reims et des environs. — Bibliothèque et Musée de Reims. (*Notices sur Reims et ses environs, rédigées à l'occasion du Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences*, Reims, Matot-Braine, 1880, in-18, p. 185 et 279.)

41. — Le Tombeau de Jovin à Reims, troisième édition; Reims, Impr. coopérative, 1880; in-18 de 72 p. avec figures.

La première édition a paru dans la *Revue archéologique*, 1860, et la seconde dans l'ouvrage *Reims pendant la domination romaine*, 1860.

42. — Triens mérovingiens du pays de Reims à la légende *Vico Santi Remi* ou *Santi Remidi*, avec fac-similé de cinq de ces pièces, 1880. (Extrait des *Trav. de l'Acad. de Reims*, t. LVIII, p. 175 à 200.)

43. — Les Housses, lecture à l'Académie de Reims, 1881; in-12 de 14 pages.

44. — Catalogue historique et descriptif du Musée de

Digitized by Google

Reims, peinture, sculpture, dessins et toiles peintes, précédé d'une introduction; Reims, imp. Masson-Gérard, 1881; in-18 de XXVIII-376 pages.

Succédant au livret publié par M. Louis Paris en 1845, ce catalogue est surtout un précieux recueil pour la biographie des artistes rémois.

45. — Tapisseries de la Cathédrale de Reims, Histoire du Roy Clovis (XVe siècle). Histoire de la Vierge (XVIe siècle). Reproduction en héliogravure par les procédés de la Maison Goupil et Cie, d'après les clichés de MM. Aug. Marguet et Ad. Dauphinot, texte par Ch. Loriquet..... Paris, A. Quantin; Reims, F. Michaud, 1882; in-f° de II-164 p. avec 20 planches. (Prix : 100 fr.)

Splendide volume tiré à 500 exempl. dont le texte est celui du livre indiqué plus haut sous le même titre. Les planches seront offertes par leurs auteurs et éditeurs au cartulaire de la Ville de Reims. Une mention fut décernée à cet ouvrage en 1883, par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, au concours des Antiquités de la France. (Rapport de M. Heuzey dans le *Journal officiel* du 27 novembre 1883.)

46. — Fouilles exécutées autour de Reims en 1881, 1882 et 1883; Reims, Impr. coop., 1883, in-8° de 28 p. av. 2 pl. (Extr. des *Trav. de l'Acad. de Reims*, t. LXXII, p. 137.)

Notice sur un vase à encens et sur le cachet de l'oculiste Januarius, avec fac-similés.

47. — Discours prononcé sur la tombe de M. Louis Fanart, membre titulaire de l'Académie de Reims, membre de l'Académie de Sainte-Cécile de Rome, le 10 septembre 1883. (*Trav. de l'Acad.*, t. LXXIII, p. 225.)

Digitized by Google

48. — Robert Nanteuil, sa vie et son œuvre, discours adressé à l'Académie de Reims dans sa Séance publique du 17 juillet 1884, suivi des opuscules de Nanteuil et de notes sur sa famille ; seconde édition, augmentée de documents inédits relatifs à sa succession ; Reims, F. Michaud, 1886, Gr. in-8° de 154 p., avec portrait gravé par Ad. Varin. (Extr. des *Trav. de l'Acad. de Reims*, t. LXXV, p. 1, pour les 91 premières pages, le reste imprimé par l'auteur.)

49. — Épisode de l'histoire du Jansénisme à Reims, Jean Lacourt, chanoine de Reims, son séjour à la Bastille Reims, F. Michaud, 1888; in-8° de 256 p., avec un plan de la forteresse. (Extr. des *Trav. de l'Acad. de Reims.* t. LXXX, 2e partie.)

Tirée à très petit nombre et accompagnée de nombreuses pièces inédites sur le XVIIIe siècle, cette étude a été la dernière publication du laborieux érudit. Outre l'intérêt qu'il trouvait à exhumer ces documents, il tenait essentiellement à mettre en relief la figure de Lacourt, comme écrivain et historien rémois. Les manuscrits du savant chanoine sont, en effet, l'un des plus précieux fonds de la Bibliothèque de Reims.

50. — Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Reims. (Ouvrage en cours de publication, continué par M. Henry Loriquet, archiviste du Pas-de-Calais, délégué par le Ministère de l'Instruction publique.)

Digitized by Google

Digitized by Google

CHIMIE

FALSIFICATION

DE

L'ACIDE OLÉIQUE COMMERCIAL

PAR L'ACIDE LINOLÉIQUE

Inconvénients industriels de cette falsification. — Moyens de la reconnaître.

RAPPORT *de MM. GRANDVAL et VALSER,*

Professeurs à l'École de Médecine et de Pharmacie de Reims.

Lecture de M. Valser, Membre titulaire

Les fabricants de bougies saponifient, comme on le sait, les graisses animales à l'aide de la chaux, et décomposent le savon calcaire par l'acide sulfurique étendu qui met en liberté les acides gras. Ceux-ci sont fondus avec de l'eau chaude qui enlève l'acide sulfurique. Ils sont ensuite soumis à la presse hydraulique, d'abord à froid, puis à chaud. L'acide oléique liquide se sépare, entraînant les matières colorantes qui lui donnent une teinte brune plus ou moins foncée; et il reste un pain d'acide stéarique blanc qui sert à la fabrication des bougies.

Digitized by Google

Quant à l'acide oléique, désigné commercialement sous le nom impropre d'oléine, il est livré pour la fabrication du savon, ou pour l'ensimage (graissage des laines avant la filature). Un certain nombre de filateurs préfèrent cet acide oléique à l'huile d'olives à cause de son prix moindre, et aussi, en raison d'un dégraissage plus facile, le carbonate de soude suffisant à l'enlever au tissu tandis que l'huile d'olives exige l'emploi du savon. Depuis quelques années, l'emploi de l'acide oléique a donné des mécomptes à divers industriels. Des tissus blancs faits avec des fils de laine ainsi ensimés présentaient des barres d'une teinte jaune indélébile, que ni le dégraissage ni le blanchiment à l'acide sulfureux n'ont pu faire disparaître, et qui restaient très apparents quand le tissu recevait une teinture d'une nuance claire.

Nous avons eu à examiner les oléines auxquelles on attribuait ces accidents, et nous avons acquis la certitude qu'ils sont dus à la présence dans certaines oléines, d'une quantité quelquefois assez forte d'acide linoléique. Voici comment celui-ci y est introduit.

Depuis quelques années, on extrait des graisses animales fraîches, à l'aide d'une douce chaleur, les parties les plus fluides qui sont livrées à l'alimentation sous le nom de margarine pour remplacer ouvertement ou clandestinement le beurre. Cette préparation se fait chez les fabricants de bougie, et elle se pratique en grand en Amérique, qui expédie, sous le nom de *suifs pressés*, les graisses privées de leur partie la plus fluide et qui sont constituées alors presque exclusivement par la stéarine. Soit que les fabricants de bougies extraient la margarine chez eux, soit qu'ils traitent les suifs pressés d'Amérique, après la saponification ils obtiennent un pain d'acide

Digitized by Google

gras tellement dur qu'il subit difficilement l'action de la presse, et se purifie mal.

De là l'idée de remplacer par une huile végétale les parties fluides, l'oléine animale, qui a été extraite sous le nom de margarine. L'huile de lin a été choisie parce qu'elle fournit elle-même une certaine quantité d'acides gras solides qui augmentent ainsi le rendement au point de vue de la fabrication de la bougie. L'huile de lin est donc saponifiée à part, et les acides gras qu'elle fournit sont mélangés à ceux provenant des suifs pressés, qui, grâce à cette addition, se traitent facilement; l'acide oléique qui s'en écoule contient donc de l'acide linoléique beaucoup plus oxidable et siccatif.

Quand un acide oléique ainsi constitué est employé à l'ensimage, voici ce qui arrive : si le tissage suit de près la filature, le dégraissage enlève complètement, comme d'habitude, tout le corps gras, et il ne paraît pas se produire d'inconvénients. Mais si le fil reste pendant quelques semaines sans être tissé, sous l'influence de la chaleur, de l'air et de la lumière, il jaunit fortement, surtout dans les parties extérieures des cannettes. Rien ne peut plus faire disparaître cette coloration, qui reste très apparente sur les tissus blancs ou teints en nuances claires. Elle ne disparaît que sur ceux teints en noir ou en couleur foncée.

D'après des expériences faites avec beaucoup de soin par MM. Masson, Routier et Berlet, industriels de Reims, MM. Delhotel et Varlet de Sedan, outre cet accident de coloration, capital dans certains cas, il se produit une plus grande quantité de déchets de filature, par suite du débourrage plus fréquent des machines; le fil est plus rude, poisseux, le dégraissage plus difficile. Là se bornent les mauvais effets de l'acide linoléique, le

Digitized by Google

foulage se fait comme d'habitude, la résistance de l'étoffe au dynamomètre reste la même, le garnissage se fait bien, et l'étoffe présente le même toucher.

Les inconvénients de l'emploi d'un acide oléique contenant de l'acide linoléique sont donc sérieux; voici comment on peut reconnaître cette falsification. On fera bien d'opérer comparativement sur de l'acide linoléique qu'il faudra préparer soi-même avec de l'huile de lin, et avec du bon acide oléique que l'on trouve dans le commerce.

L'acide oléique contenant de l'acide linoléique présente les caractères suivants :

1° La teinte est d'un jaune brun plus pâle que celle de l'acide oléique commercial;

2° La densité est plus forte; nous l'avons trouvée variant de 0,912 à 0,919, dans divers échantillons, à la température de + 15°, tandis que celle de l'acide oléique ne dépasse jamais 0,905. La consistance du liquide est plus grande; il n'est pas homogène, il est grumeleux, ce qui force à prendre cette densité à une température supérieure à + 15°. On le chauffe donc au bain-marie jusqu'à ce qu'il devienne fluide homogène, et on y plonge l'oléomètre thermique de Pinchon. On note exactement le point d'affleurement et la température, et on fait la correction en ajoutant à la densité trouvée 0,00064 pour chaque degré de température au-dessus de + 15° — soit une densité trouvée de

$$0{,}903 \text{ à } + 35°,\ 35 - 15 = 20;\ 20 \times 0{,}00064 = 0{,}012$$
$$0{,}903 + 0{,}012 = 0{,}915$$

densité évaluée à + 15°;

3° Quand on chauffe l'acide oléique contenant de l'acide linoléique à une température même modérée, 50° environ, il prend après refroidissement une consistance

Digitized by Google

de plus en plus ferme, et ce phénomène s'accentue chaque fois qu'on recommence l'opération, au point de donner une masse butyreuse;

4° Si l'on prend 50 grammes du produit suspect, et qu'on l'additionne de 450cc d'alcool à 85°, il se produit, après agitation, un précipité d'aspect miroitant; l'acide oléique se dissout complètement dans ces conditions. Des huiles minérales ou de résine, des huiles grasses ou de la paraffine, mêlées à l'acide oléique, pourraient donner un dépôt insoluble dans l'alcool, dans les conditions de l'expérience; mais il est facile de caractériser le dépôt fourni par l'acide linoléique. On le recueille sur un filtre, on le lave à l'acool, on le sèche dans une capsule et on constate qu'il a un point de fusion de 47° environ. Il est facilement soluble dans l'alcool bouillant, d'où il se dépose cristallisé par refroidissement. Il se saponifie facilement par la soude et donne un savon entièrement soluble dans l'eau chaude, à laquelle il donne la propriété de se prendre en gelée par refroidissement, même en solution à 1/100, propriétés qui appartiennent aux acides gras solides;

5° Si l'on traite 48 grammes d'acide oléique contenant de l'acide linoléique, par 4 grammes de réactif Poutet, avec les précautions ordinaires, et comparativement 48 grammes d'acide oléique par le même réactif, le lendemain, le second est complètement solidifié, tandis que le premier conserve une consistance d'autant plus molle que l'acide linoléique y est plus abondant. Ce résultat était à prévoir, puisque les corps gras non siccatifs sont facilement solidifiés par le réactif Poutet, tandis que les corps gras siccatifs, comme l'acide linoléique, ne le sont pas;

6° Si sur une lame de plomb bien décapée on répand

Digitized by Google

une légère couche d'acide oléique contenant de l'acide linoléique, et comparativement une couche d'acide oléique de bonne qualité, on voit le lendemain l'acide impur résinifié plus ou moins complètement, tandis que l'acide pur reste à peu près inaltéré;

7° Si on mélange quelques gouttes d'acide oléique contenant de l'acide linoléique, avec volume égal de lessive de soude, il se développe une coloration jaune intense; l'acide oléique pur dans la même condition prend seulement une teinte grise.

Nous pensons qu'à l'aide des caractères que nous venons d'indiquer, il sera toujours facile de reconnaître la présence de l'acide linoléique dans l'oléine commerciale, et d'éviter les accidents que son emploi pourrait produire dans l'ensimage des laines.

Digitized by Google

RÉFORMES

qu'exige dans la

LÉGISLATION DU MARIAGE

l'état actuel des mœurs des classes ouvrières

Lecture à la Séance du 8 Mars 1889, par M. H. Givelet, Membre titulaire

Éminence (1),
Messieurs,

A l'occasion du Centenaire de 1789, le gouvernement a eu l'idée de faire coïncider, avec l'Exposition, l'ouverture d'une enquête sur notre état social, et parmi les questions que l'on doit y poser, il en est une qui se formule ainsi :

« La législation et les institutions sont-elles favo-
« rables à la conservation du foyer et des traditions de
« famille (2)? »

C'est à cette question que je voudrais essayer de répondre.

Dans le travail si remarquable publié il y a deux ans

(1) S. Ém. Mgr le Cardinal Langénieux, Président d'honneur de l'Académie.

(2) *Centenaire de 1889.* — Enquête sur l'État social actuel. — 3e Questionnaire : Mœurs. — 2e question.

Digitized by Google

dans la *Revue des Deux-Mondes*, sous le titre de *La Misère à Paris*, M. le comte d'Haussonville a déjà signalé cette nécessité de réviser la loi qui régit le mariage. Mais il est regrettable que le jeune et brillant académicien ait pu se contenter de soulever la question et de laisser à d'autres le soin de la traiter..... Il eût plaidé cette cause avec l'autorité que donne le talent joint au prestige d'un nom illustré dans les lettres par deux générations.

Bien loin d'entrer en lice avec de pareilles armes, si j'ose élever la voix sur un sujet si grave, c'est, qu'appelé depuis dix ans, en qualité de membre d'une œuvre charitable, à voir de près les mœurs des classes ouvrières, je constate chaque année les progrès incessants que l'immoralité fait chez ces pauvres gens.

En présence de ce qui se passe constamment sous nos yeux, de ce que devient aujourd'hui le foyer de l'ouvrier, de ce que sont pour lui les traditions de famille, je crois devoir saisir l'occasion qui se présente d'attirer l'attention sur une question vraiment trop peu connue, en m'adressant aux hommes ayant quelque souci de l'avenir qui se prépare pour les générations qui doivent nous succéder.

Je reprends donc la question telle qu'elle nous est posée :

« La législation et les institutions sont-elles favorables « à la conservation du foyer et des traditions de famille? »

La première condition de cette conservation n'est-elle pas le respect de l'institution qui constitue le foyer de la famille, de l'institution qui rend indissoluble l'union des deux époux.

La législation qui régit le mariage ne doit donc pas seulement en régler les obligations, en assurer la sincérité par de sages précautions, mais elle doit encore en faciliter la réalisation.

Digitized by Google

Or, on ne peut contester que le titre V du code Napoléon, sous le régime duquel on se marie en France depuis bientôt un siècle, ne se trouve plus en rapport avec les mœurs actuelles de nos classes laborieuses, ou du moins de celles qui forment en grande partie la population des villes industrielles et de nos grandes usines.

Bien loin maintenant de favoriser le mariage, il impose bien souvent d'invincibles obstacles aux unions projetées, et ces unions illégitimes, qui deviennent chaque jour de plus en plus nombreuses dans les grands centres industriels, peuvent offrir une excuse qui n'est que trop admissible.

Autrefois, l'ouvrier, travaillant tranquillement auprès de son foyer, entouré de sa femme et de ses jeunes enfants, ne songeait guère à quitter le lieu de sa naissance; si son petit intérieur était pauvre et modeste, il lui laissait du moins la jouissance d'une famille qui lui devait l'existence. Il remplissait ses devoirs en toute simplicité et se voyait respecté de tout son entourage.

Mais depuis trois quarts de siècles, la science a progressé et l'industrie s'est transformée. L'avantage de grouper un grand nombre de machines autour d'une force motrice a créé l'atelier et changé complètement la vie de l'ouvrier. Il a dû déserter le foyer domestique, et si tous les outillages se sont perfectionnés, il faut bien reconnaître que ce n'est pas au profit des mœurs et de la morale.

Dans cette vie nouvelle, dans ces grandes usines dans lesquelles sont mêlés et les âges et les sexes, l'idée du devoir, n'étant plus soutenue par la douce influence de la vie de famille, s'affaiblit de jour en jour. Dans ce milieu dangereux, où les lois de la morale ne sont guère acceptées que comme des préjugés, le père oublie bientôt

Digitized by Google

ce qu'il doit à ses enfants qui ne sont plus pour lui qu'une charge pénible, car il les voit à peine ; et il arrive parfois que, dans un moment d'humeur, il se désintéresse de tous ces embarras et profite des moyens que lui donnent les chemins de fer pour changer de résidence sans laisser aucune trace. La femme et les enfants vont rester sans ressources, peu lui importe : la charité est là qui s'en chargera bien.

Dans un autre ménage, et c'est encore plus triste, c'est la femme qui s'en va, oubliant, dans le désordre où l'a précipitée l'inconduite du mari, ce qu'en qualité de mère elle doit à ses enfants.

Ailleurs enfin, ce sont ceux-ci qui se trouvant en état de gagner eux-mêmes leur vie, abandonnent un foyer où jamais ils n'ont vu que désordre et misère. Ils vont chercher au loin l'ombre d'indépendance qui paraît à leurs yeux le plus précieux des biens.

Et c'est ainsi, Messieurs, que, grâce aux chemins de fer, les membres d'une même famille se disséminent partout sans jamais correspondre. Chaque semaine, il nous vient de malheureux jeunes gens qui, depuis des années, n'ont reçu de nouvelles d'aucun de leurs parents. Il est vrai de dire qu'eux-mêmes n'en ont guère pris de souci et ne se tourmentent nullement d'une séparation qui ne laisse aucun vide dans leur triste existence.

Mais il arrive un jour où il faut se retrouver, c'est quand vient le moment de consacrer une union que l'entraînement des sens a rendue nécessaire, c'est alors qu'on voit quelles sont les conséquences de cette dispersion.

Digitized by Google

I

Les premières difficultés auxquelles on se heurte sont les nombreuses erreurs dont fourmillent les actes qui doivent être produits : erreurs de noms, erreurs de sexe, erreurs de dates, erreurs d'état, que rend inévitables l'éloignement de la famille et du lieu d'origine, lors des déclarations.

Permettez-moi, Messieurs, de vous citer un exemple qui pourra vous faire voir jusqu'où vont ces erreurs et ce qui en résulte pour les intéressés.

Le 22 mai dernier, se présentait devant nous une mère tout éplorée. Elle venait de constater que sa fille unique, à peine âgée de dix-huit ans, se trouvait dans une situation dont le scandale ne pouvait se conjurer que par un prochain mariage. Son mari n'ayant pas de résidence fixe devait, nous disait-elle, se trouver aux environs d'Ay, où il allait de village en village, exerçant le métier de couvreur ambulant.

A titre de renseignement sur son état civil, elle déposait entre nos mains son acte de mariage, postérieur de deux ans à la date qu'elle donnait de la naissance de sa fille. Elle prévenait en même temps que l'acte de naissance que nous devions faire venir contiendrait une erreur, sa fille étant inscrite, non sous le nom de son père, mais sous le nom de son aïeule paternelle, c'est à dire de sa grand'mère, ce qui paraissait bizarre.

Quand la pièce nous arrive, nous constatons en effet cette singulière erreur, mais nous remarquons qu'elle se produit encore pour le nom de la mère et que de plus,

Digitized by Google

l'enfant, dont la date de naissance est bien de deux années antérieure à la date du mariage des parents, est cependant qualifiée de fille légitime.

Notre impression première est qu'il y a erreur dans la production de l'acte. Mais la date est bien celle que la mère a donnée; les prénoms sont les mêmes que sur l'acte de mariage. Il y a donc autre chose qu'une erreur de copie.

Nous faisons donc revenir la pauvre mère et nous l'interrogeons. Très troublée tout d'abord, elle arrive cependant à nous donner la clef de cet étrange mystère.

« Mon mari, nous dit-elle, n'a jamais vu son père. Il « se croyait fils naturel et était d'autant plus autorisé à « le croire qu'il portait le nom de sa mère. »

Puis elle nous raconta qu'étant allé à la mairie d'Épernay pour déclarer la naissance de sa fille, et comptant se marier très prochainement, son mari avait cru pouvoir anticiper un peu sur les évènements et s'était dit marié pour donner à sa fille les avantages de l'enfant légitime.

Mais, par malheur, diverses circonstances avaient retardé le mariage, et quand deux ans plus tard on voulut en finir et réunir les pièces, le pauvre homme fut surpris d'apprendre tout à coup, par son acte de naissance, qu'il possédait un père quelque part dans le monde, qu'il était légitime et que son nom véritable n'était pas le nom de sa mère. On a de ces surprises quand les relations de famille ne sont pas plus intimes. Mais ce n'était pas tout.

Sa fiancée qu'il croyait légitime n'était que fille naturelle; elle n'avait aucun droit de porter le nom de celui qui passait pour son père, et ne pouvait se marier que sous le nom de sa mère. Tout était renversé.

De cet imbroglio qui semblerait tiré d'une comédie de

Digitized by Google

Labiche, il résultait que l'acte de naissance qui nous intéressait ne contenait que des erreurs; erreur sur l'état et le nom de l'enfant, erreur sur le nom du père, erreur enfin sur le nom de la mère. Si jamais un jugement de rectification peut être nécessaire, c'était bien dans le cas que nous rencontrions, aussi la découverte de toutes ces erreurs avait-elle empêché de légitimer l'enfant sur l'acte de mariage. On avait reculé devant toutes les formalités d'un pareil jugement; mais pour marier la fille, ce malheureux jugement devenait indispensable.

Je me rends au parquet où en toutes circonstances nous sommes accueillis avec une bienveillance et un empressement auxquels je suis heureux de pouvoir rendre hommage. Là j'apprends que le père dont l'absence m'avait préoccupé doit être un habitué de la correctionnelle; tous les deux ou trois mois on l'y voit apparaître et se faire condamner à quinze jours ou un mois, pour avoir injurié les agents de police ou les autorités. Il adore la bouteille, et lorsqu'il en abuse, il devient imprudent et se fait arrêter. Or comme il était libre déjà depuis quelque temps, on ne devait guère tarder à le revoir.

Cette découverte avait son importance non seulement pour le consentement sans lequel la mineure ne pouvait se marier, mais pour les renseignements qu'il pourrait nous donner quand nous aurions la chance de le voir reparaître. Ces renseignements et l'acte de mariage seraient des bases suffisantes pour étayer le jugement de rectification.

En même temps nous trouvions d'autres difficultés. Comme il s'agissait de faire d'un enfant légitime un enfant naturel et que d'ailleurs la jeune fille était encore mineure, le parquet ne pouvait requérir d'office. L'intéressée elle-même devait intervenir pour demander le

Digitized by Google

changement d'état. Pour éviter des frais qu'elle ne pouvait payer, il lui fallait en outre solliciter le concours de l'assistance judiciaire. Tout cela devait entraîner des délais assez longs et le temps marchait toujours pour la malheureuse fille qui devait attacher à une prompte solution une si grande importance.

Entre temps cependant, ce que nous attendions du côté de son père s'était réalisé; notre irascible ivrogne s'était fait repincer. Nous avions profité de cette circonstance pour lui faire au plus vite signer un consentement et le faire interroger.

Malgré toute l'activité que M. le président de l'Assistance judiciaire eut la bonté d'y mettre, nous atteignions avant le dépôt des pièces le moment des vacances. On reconnut alors que le bureau d'assistance judiciaire de l'arrondissement de Reims n'avait pas qualité pour instrumenter à Épernay et toute la procédure fut à recommencer. Par surcroît de malheur, le bureau d'Épernay ne se réunit que tous les deux mois; ce ne fut qu'en décembre que fut choisi l'avoué chargé de porter la cause devant le tribunal.

J'attendais de jour en jour des nouvelles du jugement, quand le 22 février on est venu me prévenir que les juges d'Épernay se déclaraient incompétents. Sur quels motifs basent-ils leurs décisions? C'est ce que j'ignore encore, le jugement n'étant pas notifié. Il faut sans doute revenir au tribunal de Reims. Ce sont de nouveaux délais et pendant tout ce temps la mère et la fille pleurent, et elles commencent à se désespérer.

L'évènement attendu est un fait accompli, et l'humiliation que la malheureuse mère avait elle-même connue, et que par un sentiment que l'amour maternel sait si bien inspirer, elle voulait à tout prix éviter à sa fille,

Digitized by Google

cette humiliation est maintenant à son comble et on tremble aujourd'hui à l'idée que le futur pourrait bien se lasser d'une aussi longue attente.

C'est ce qui vient de se passer à propos d'une affaire qui se termine en ce moment après un an d'instance devant les tribunaux de Corbeil et de Reims. Il s'agissait dans ce cas de l'état du jeune homme et les parents de la jeune fille, ne pouvant rien comprendre à d'aussi longs délais, ont fini par tenir quelques propos blessants qui ont tout compromis.

En présence des angoisses de ces pauvres victimes de la faute d'un autre, n'est-on pas tout porté à émettre le vœu que, pour la rectification d'erreurs aussi notoires, d'erreurs dont l'évidence ne peut laisser de doutes, la loi nous donne un jour une procédure spéciale, qui, supprimant bien des formalités qui n'ont plus raison d'être, abrégerait ces délais souvent aussi cruels qu'ils sont peu justifiés.

Cette réforme qui s'impose est d'autant plus urgente que ces erreurs deviennent de plus en plus fréquentes. La vie nomade des ouvriers de fabrique n'est plus une exception; elle tend de jour en jour à devenir la règle, et les causes d'irrégularités ne peuvent que se multiplier.

II

J'en arrive maintenant à cette formalité plus délicate encore, au consentement des ascendants qu'à tout âge un Français est tenu de produire et qui presque toujours est une pierre d'achoppement dans les projets de mariage des classes ouvrières.

Digitized by Google

Aux termes de la loi, ce consentement ne peut être valable que donné de vive voix devant le maire appelé à célébrer le mariage, ou par acte authentique dressé par un notaire.

Le premier cas n'est applicable que pour les ouvriers dont les parents habitent le voisinage, et, comme nous l'avons dit, c'est aujourd'hui le cas le moins fréquent. Dès que les enfants se sentent en état de se suffire, ils ne rêvent que de jouir de leur indépendance et sans tenir aucun compte de ce qu'en pensent leurs parents, ils quittent sans hésiter le foyer paternel au moment même où leur travail y ramènerait l'aisance. N'est-il pas naturel que cette conduite et cette ingratitude laissent un amer souvenir dans le cœur de ces parents et que lorsque vient le jour où l'on a besoin d'eux, on ne les trouve alors assez mal disposés à se montrer complaisants.

Or, lorsque la distance ne peut pas leur permettre d'assister au mariage, c'est devant un notaire qu'ils doivent se présenter; s'ils n'habitent pas une ville ou un chef-lieu de canton, il leur faut se déplacer pour aller à l'étude. C'est une journée de corvée, ce qui se traduit pour eux par une perte d'argent et à leurs yeux l'enfant prodigue ne mérite guère ce sacrifice. Aussi le font-ils en général assez longtemps attendre. L'union projetée d'ailleurs les intéresse fort peu. Quels renseignements ont-ils sur le choix de leurs fils ou sur le choix de leurs filles? Comment ne serait-ce pas pour eux une occasion précieuse de prendre leur revanche?

Le vagabond mérite bien une amende, et il n'aura le consentement qu'après avoir versé une somme plus ou moins ronde. Or, il est à remarquer qu'en pareil cas, moins le passé donne de droits aux parents et plus ceux-ci se montrent exigeants.

Digitized by Google

Nous avons vu une femme qui avait disparu du foyer conjugal depuis plus de vingt-cinq ans, exiger cinq cents francs contre son consentement au mariage d'un fils qu'elle avait délaissé à l'âge de trois mois.

Nous devons dire pourtant que le tarif est rarement à un taux si élevé; on ne demande guère au delà de vingt à vingt-cinq francs.

L'année dernière un cas assez curieux se produisait aux environs de Nancy. Un jeune Lorrain, voulant se marier à Reims, devait produire le consentement d'un aïeul domicilié près de Pont-à-Mousson. Le bon vieillard atteint depuis longtemps d'une paralysie et hors d'état de sortir ne demandait pas mieux que de marier son petit-fils. Mais il était confié aux soins d'une vieille fille, tante du fiancé, qui supportait avec un peu d'aigreur un célibat forcé. La bonne tante écrivit à son très cher neveu que tant qu'elle n'aurait pas une somme de quarante francs, aucun notaire n'approcherait de son père. Effectivement celui que nous avions chargé de dresser ce consentement, s'était vu congédier sous le prétexte que le malade, hors d'état de recevoir, refusait formellement de consentir à ce mariage. Nous dûmes prier alors un confrère de Nancy de députer un second notaire, tout dévoué à notre œuvre, qui, mieux instruit des défenses de la place, força les résistances du cerbère en jupons et nous enleva l'affaire.

Il y a donc là souvent une véritable exploitation, et quand bien même l'ingratitude des enfants vis à vis des parents pourrait la justifier, elle n'en devient pas moins un obstacle sérieux contre lequel la loi française laisse l'indigent complètement sans défense.

Lors même qu'il atteint l'âge de vingt-cinq ans, il n'a pas le moyen de se payer le luxe de cette procédure que par un euphémisme devenu bien ironique, la loi française

Digitized by Google

appelle l'acte respectueux, procédure qui d'ailleurs exige encore de bien trop longs délais pour la population instable de nos usines.

Notre loi se prête donc à maintenir un abus contre lequel elle devrait au contraire protéger l'indigent.

Dans les contrées voisines, des lois récentes ont réglé la question de différentes manières.

D'abord en limitant le droit des ascendants. Le Hollandais devient libre à trente ans de contracter mariage sans l'aveu de ses parents.

D'après la loi allemande, la même liberté est acquise pour les hommes à l'âge de vingt-cinq ans, pour les femmes à vingt-quatre.

En Italie, les hommes sont libres à vingt-cinq ans, les femmes à vingt et un; en Espagne les hommes à vingt-trois et les femmes à vingt.

En Suisse, liberté complète pour l'un et l'autre sexe dès l'âge de vingt ans.

Les sages auteurs du code Napoléon n'étaient pas si faciles. Ils jugeaient avec Montesquieu que le consentement du père était fondé d'abord sur le droit naturel, sur leur droit de propriété, dit même l'auteur de l'*Esprit des Lois*, qui ajoute : Il est encore fondé sur leur amour, sur leur raison et sur l'incertitude de celle de leurs enfants que l'âge tient dans l'état d'ignorance et les passions dans l'état d'ivresse.

Ils avaient donc voulu respecter complètement cette puissance paternelle et en maintenir les droits jusqu'au jour du décès des ascendants directs. Mais ils avaient jugé que la formalité de l'acte respectueux pourrait être suffisante pour obvier aux abus. Ils n'avaient pu prévoir toutes les difficultés que devaient amener plus tard les changements de l'industrie.

Digitized by Google

Or ne pourrait-on pas sans toucher à leur œuvre dont la sagesse ne peut être contestée, la compléter seulement en adoptant des mesures qui fussent à la portée des classes ouvrières et qui pussent mettre un terme à cet odieux trafic que je viens de signaler.

Si nous ouvrons le code donné à l'Italie le 25 juin 1865, nous y voyons que :

« L'Italien majeur de vingt et un ans peut recourir à « la cour d'appel contre le refus de consentement des « ascendants, du conseil de famille ou de tutelle.

« S'il s'agit de mineurs, ce recours peut même être « exercé soit par les parents, soit par les alliés, soit par « le ministère public.

« La cause se porte à audience forcée et la cour statue « après avoir entendu les partis et le ministère public « à huis clos.

« L'intervention du procureur ou d'autre défenseur « n'est point admise.

« La décision de la cour ne doit pas être motivée; « elle peut seulement faire mention du consentement « qui serait donné devant la cour même. »

La cour d'Appel, Messieurs, me paraîtrait bien solennelle pour une discussion de famille entre indigents. Elle aurait de plus l'inconvénient d'exiger un déplacement que ce genre de clientèle ne peut guère se permettre. Mais ne pourrait-on pas imiter la Hollande, en adoptant l'idée tout en changeant la forme et en portant la cause devant le juge de paix. Ce magistrat connaît généralement la valeur morale de la population dont il doit concilier les divers intérêts, et il peut apprécier l'importance des motifs sur lesquels les parents basent leur résistance. Dans le cas où ces motifs ne lui paraîtraient pas être assez justifiés, il rendrait un jugement permettant de passer outre et de célébrer le mariage.

Digitized by Google

III

Pour les parents qui n'ont d'autre motif pour s'opposer aux projets de leurs enfants que la nécessité d'aller chez un notaire souvent fort éloigné de leur résidence, il est une procédure très simple et très pratique qu'il serait bien désirable de voir bientôt s'introduire dans nos lois. C'est celle dont l'Allemagne a pris l'initiative dans la loi promulguée le 6 février 1875.

Aux termes de cette loi, tout officier d'état civil est apte à recevoir, aussi bien qu'un notaire, un consentement à mariage. Les parents n'ont donc plus qu'à se transporter chez le maire de leur village. Devant ce magistrat, ils déclarent consentir au mariage projeté; le maire prend acte de la déclaration, la signe avec les déclarants, et transmet cette pièce légalisée par le juge de paix à l'officier d'état civil qui doit faire le mariage. Cette forme de consentement a la même valeur que l'acte notarié.

La Belgique a compris combien ce procédé présente d'avantages pour le mariage des indigents ; aussi l'a-t-elle récemment adopté.

On se demande comment il a fallu tant de temps pour qu'on songeât à cette disposition qui est des plus logiques. Si l'officier d'état civil qui célèbre le mariage est apte à recevoir le consentement que lui donnent de vive voix les parents des mariés, pourquoi le maire du pays qu'habitent les parents n'aurait-il pas le même privilège?

Digitized by Google

Sous cette forme nouvelle, le consentement n'impose plus aux parents qu'un déplacement sans conséquence. Il en résulte donc une économie de temps, une transmission plus rapide et l'affranchissement de tout espèce de frais, ce qu'on n'obtient pas toujours avec notre système.

Nous devons dire cependant à l'honneur du notariat français, que nous trouvons toujours chez les notaires des villes et bien souvent chez ceux de la campagne, pour les mariages entre indigents, le concours le plus charitable et le plus généreux.

IV

A la faculté de donner le consentement devant le maire du pays, la nouvelle loi belge apporte aux articles 151 et 152 de notre code civil, un amendement qui n'est pas non plus sans importance.

Cet amendement supprime les actes respectueux à l'égard des aïeux pour le mariage des enfants légitimes ayant atteint l'âge de vingt-cinq ans, s'il s'agit de garçons, et de vingt et un ans s'il s'agit de filles. Il réduit en outre à un seul les trois actes respectueux que prescrivaient les articles 151 et 152 de notre code civil vis à vis des père et mère.

Enfin, en cas d'indigence des futurs époux, cet acte respectueux unique n'est même pas requis si le père ou la mère, dont le conseil doit être demandé, n'a pas de demeure connue en Belgique.

Les conséquences de cet amendement sont considérables pour les classes ouvrières, en ce sens que non

Digitized by Google

seulement le délai de trois mois en cas de résistance de la part des parents est réduit à un mois, ce qui est déjà un très grand avantage pour des gens si peu stables, mais qu'il en résulte encore que les actes de décès des aïeux et aïeules ne sont plus à produire pour tout mariage dont le futur a atteint vingt-cinq ans et la future vingt et un. C'est un gros souci de moins pour les pauvres jeunes gens qui n'ont plus à fournir des renseignements précis sur des ascendants qu'ils n'ont jamais connus.

V

Une autre difficulté toujours à propos de ce malheureux consentement est le cas de l'absence de l'ascendant, absence qui, pour couvrir la responsabilité de l'officier d'état civil, doit être constatée par un acte de notoriété qui ne peut être valable qu'à la condition d'être dressé par le juge de paix du canton où l'ascendant a eu son dernier domicile connu. Cet acte est basé sur la déclaration de quatre témoins appelés d'office par le juge de paix et choisis sur les indications de la famille parmi les parents ou les amis de l'absent.

Cette disposition très logique en apparence, rencontre souvent dans la pratique des cas, qui, pour les indigents et par suite de leurs fréquents changements de résidence, la rendent tout à fait illusoire. J'en prends un pour exemple :

Une jeune fille, originaire de Picardie, quitte sa famille pour aller s'embaucher dans une filature des en-

Digitized by Google

virons d'Amiens. A peine parvient-elle à sa destination, qu'elle fait la connaissance d'un jeune et galant ouvrier qui, comme elle, débarque dans le pays pour y chercher de l'ouvrage. Le nouveau venu lui plaît, mais elle est honnête fille, et elle se marie sans trop approfondir ce que valait celui dont elle prenait le nom. Ses illusions ne sont pas de longue durée. Deux mois à peine sont écoulés que le mari disparaît sans laisser de nouvelles. La malheureuse jeune femme n'ose retourner dans sa famille, et cependant elle ne veut pas rester dans ce pays maudit. Elle le quitte à la hâte. Elle vient s'échouer à Reims, et met au monde une fille, le fruit de sa courte et triste union.

Là, elle vit sagement, malgré son isolement, et élève son enfant du produit de son travail. L'enfant grandit, elle devient une jeune fille, et un parti acceptable vient se présenter pour elle. Malgré son expérience, la mère consent à la marier. Or, on ne peut guère songer à retrouver son père. Il faudra donc produire l'acte de notoriété qui seul, d'après la loi, peut justifier de l'absence. Mais comment l'obtenir ? La pauvre mère, qui n'a passé que quelques mois à peine, il y a plus de 20 ans, dans le pays où cette pièce doit se dresser, n'y connaît plus personne. Quels seront les témoins qui voudront consentir à venir déposer devant le juge de paix, et quelle valeur d'ailleurs peut avoir une déposition faite dans de telles conditions. Mais la fille est mineure et il faut à tout prix satisfaire à la loi.

Il n'est en pareil cas qu'un seul moyen qui permette de sortir de cette difficulté. C'est de recourir à la charité du curé de la paroisse et de le prier de vouloir bien chercher parmi ses ouailles quatre bonnes âmes consentant à affirmer la vérité d'un fait qu'on vient de leur

Digitized by Google

apprendre. Le texte de la loi est ainsi respecté, mais qu'en devient l'esprit ?

L'acte de notoriété d'absence, qui, la plupart du temps, n'a pas dans la pratique de bases plus sérieuses que n'en a eu celui que je viens de citer, joue un bien plus grand rôle dans le mariage des pauvres qu'on ne peut se l'imaginer. Sur dix projets de mariage, nous en avons bien deux dans lesquels nous devons constater une absence, et dans la ville de Reims, le quart des mariages célébrés dans l'année est passé par nos mains.

Nous nous demandons, Messieurs, si ce malheureux acte de notoriété si difficile à établir pour les indigents est bien une pièce utile. Nous nous demandons d'abord si le droit du père, qui, de gaîté de cœur, a fait litière des devoirs les plus sacrés, reste si respectable. Nous nous demandons ensuite pourquoi la déclaration d'absence, faite devant l'officier d'état civil au moment du mariage par les quatre témoins, ne vaudrait pas autant que cette déclaration devant un juge de paix, par des témoins qui ne se dérangent qu'à regret et pour qui cette corvée devient un sacrifice, fait la plupart du temps en faveur d'inconnus.

VI

Un autre cas encore, mais heureusement plus rare, est celui où le père est soumis à la peine de la relégation.

Déjà d'après la loi du 1er juin 1854, le père qui, condamné à une peine infamante, a perdu tous ses droits à la puissance paternelle pendant le temps de sa peine, en reprend la jouissance quand cette peine est expiée. Mais

Digitized by Google

comme il est alors soumis à la rélégation pendant un temps égal à la durée de la peine, c'est à la Nouvelle-Calédonie ou à l'île des Pins qu'il faut aller le chercher si l'on a besoin de lui pour un consentement. Il en est de même pour le récidiviste, que la loi du 27 mai 1885 condamne à la même peine pour le restant de ses jours.

Bien que nous trouvions en pareil cas le plus gracieux concours dans les bureaux du ministère de la marine, il n'en faut pas moins 8 à 10 mois pour obtenir la pièce dont nous avons besoin. L'année dernière une demande du 8 mars n'a reçu satisfaction que le 27 décembre.

Il y a quinze jours, une demande du même genre était à faire, et je prévenais la mère de la jeune fille, qu'il s'agissait de marier, du délai nécessaire pour obtenir une pièce provenant de l'île des Pins.

« Comment, Monsieur, m'a répliqué cette femme, ça « n'est pas ridicule? Voilà un misérable que la société « rejette et il faut que sa victime aille implorer à l'autre « bout du monde sa bonne volonté pour marier une « enfant qu'il a déshonorée! On dira ce qu'on voudra, « c'est pas des lois bien faites; ça, c'est fait par des gens « qui ne savent pas leur métier. »

Toute irrévérencieuse que soit cette boutade, il faut pourtant reconnaître qu'elle ne manque pas de logique; si nos législateurs avaient jugé que dans ces conditions le droit du père devenait moins respectable que l'intérêt de l'enfant, pensez-vous que Montesquieu eût pu les désavouer?

Digitized by Google

VII

L'expérience que nous avons acquise dans l'examen des mœurs des classes ouvrières nous a mis plusieurs fois en face d'agissements contre lesquels la loi devrait nous prémunir.

Des hommes mariés, ayant abandonné le foyer conjugal pour aller s'installer dans une résidence où ils sont inconnus, se disent célibataires. Ils recherchent les jeunes filles, promettent le mariage et n'ont pas honte de se présenter à nous pour obtenir leurs pièces. Les renseignements qu'ils donnent sont toujours erronés ; les choses traînent en longueur ; ils trouvent mille prétextes pour retarder le mariage, et en fin de compte la fille se trouve trop compromise pour pouvoir les quitter.

Nous avons vu ainsi une malheureuse femme ayant eu deux enfants avant d'apprendre que le père avait abusé d'elle et que le mariage, attendu de jour en jour depuis près de trois ans, ne serait jamais possible.

Dans une autre circonstance, nous avons pu savoir par l'effet du hasard, qu'un jeune homme, que nous allions marier, possédait en Belgique une femme et deux enfants parfaitement légitimes.

La loi française a cru prévenir ce crime en prescrivant les publications qui étaient autrefois une excellente mesure. Mais les mœurs d'aujourd'hui rendent cette précaution bien souvent illusoire.

Or il en est une autre qui serait bien plus pratique et qui donnerait selon nous toute sécurité. Ce serait d'exiger que l'officier d'état civil qui célèbre un mariage en

Digitized by Google

envoyât l'avis à chacun de ses collègues dans les communes où sont nés les époux. Par les soins de ces collègues, l'avis serait mis en marge de l'acte de naissance sur les deux registres du greffe et de la mairie.

On ferait ainsi pour le mariage ce qui se fait depuis longtemps pour les reconnaissances des enfants naturels et pour les légitimations.

Au moyen de cette mesure, le crime de bigamie deviendrait difficile ; dans l'intérêt des mœurs, elle est donc désirable.

VIII

Vous parlerai-je enfin d'une dernière question déjà soulevée il y a quelques années, et qui me paraît aussi digne de quelque intérêt.

Il s'agirait de soustraire les mariages d'ouvriers aux exigences de certains consulats des nations étrangères.

D'après les usages suivis dans les mairies de France, l'officier d'état civil chargé de dresser l'acte de mariage d'un étranger se fait produire par celui-ci une pièce authentique mentionnant les dispositions principales de la loi à laquelle l'étranger est soumis. Cette pièce, à laquelle on donne le nom de certificat de coutume, est généralement une déclaration du Consul général de la puissance à laquelle appartient l'étranger, et doit être légalisée par le ministre des Affaires étrangères de France.

C'est sur ce certificat de coutume que le maire s'appuie pour déclarer légalement que toutes les formalités exigées par la loi étrangère ont été bien remplies.

Digitized by Google

Pour le mariage d'un Espagnol avec une Française, nous avions dû nous adresser au consulat général d'Espagne, et le consul nous avait renvoyé la demande en nous donnant le nom et l'adresse d'un avocat espagnol résidant à Paris, et en nous invitant à recourir à lui.

Nous chargeâmes un de nos confrères de la démarche à faire près de cet avocat, qui fit son prix et demanda la modeste somme de 150 francs, en faisant observer que s'il était aussi modéré, c'est qu'il s'agissait d'un mariage entre indigents.

Notre confrère, pensant avec raison que notre petit budget ne devait pas comporter une pareille dépense pour un seul acte, fit une prudente retraite, puis en nous rendant compte de ce qui s'était passé, nous proposa de nous envoyer en communication le texte de la loi espagnole qui se trouvait aux archives de la Société de Paris, en nous conseillant de demander à M. le Procureur de la République de vouloir bien autoriser M. le Maire de Reims à en faire l'application sans autre formalité.

Le conseil était bon et il nous réussit. Mais pensant que la difficulté, que nous venions de lever par un expédient exceptionnel, devait se représenter, puisque nous avions à Reims non seulement des Espagnols, mais nombre d'Alsaciens, de Suisses et d'Italiens, et convaincu que la même question avait déjà dû préoccuper d'autres confrères, j'avais fait quelques recherches dans les comptes rendus de l'œuvre de Saint-Régis.

J'y avais vu que la société de Liège, la plus importante de la Belgique, avait compris bien avant nous combien l'usage du certificat de coutume était peu pratique pour les mariages dans les classes ouvrières.

Dès l'année 1876, elle s'était adressée directement au

Digitized by Google

ministre des Affaires étrangères, pour obtenir une déclaration officielle indiquant les dispositions de la loi allemande sur l'état civil. Le ministre avait répondu en envoyant immédiatement à l'administration municipale de Liège, le texte même de la loi promulguée en Allemagne, le 6 février 1875, et en donnant l'avis qu'en présence de ce texte formel, la déclaration demandée devenait inutile à l'avenir.

Nos confrères, à leur tour, en avaient profité pour demander au parquet de Liège de vouloir bien faire connaître l'opinion du ministre, par une circulaire adressée à tous les officiers d'état civil de l'arrondissement.

Je disais alors, Messieurs, à propos de cette question dans un rapport sur les travaux de la Société de Reims :

Ne serait-il pas à désirer que la France imitât la Belgique et fît même mieux encore en rendant la mesure plus générale.

Serait-il bien difficile de réunir au ministère de la Justice le texte des lois qui régissent l'état civil dans les divers pays dont nous avons en France des représentants. De chacune de ces lois on ferait un petit extrait indiquant l'âge fixé pour la majorité des futurs conjoints, puis la nature et la forme du consentement à produire, le lieu, le texte et le nombre des publications. Cet extrait donné sous forme de circulaire à tous les chefs de parquet, serait par eux communiqué à tous les officiers d'état civil de l'arrondissement.

Ce rapport fait au mois de juillet 1883, et imprimé dans le compte rendu de l'une de nos séances, avait été communiqué aux diverses sociétés avec lesquelles la nôtre se trouvait en relations.

Or, le 21 décembre de la même année, je recevais

Digitized by Google

une lettre de l'un de nos confrères de Bruxelles, qui après m'avoir remercié de l'envoi qui lui avait été fait, ajoutait :

« Nous avons demandé dernièrement à M. l'officier « d'état civil de Bruxelles de faire des instances près « du gouvernement, pour obtenir la publication dans « le *Moniteur belge*, des lois étrangères réglant l'état « civil. Notre lettre a été transmise avec avis très fa- « vorable à M. le Ministre de la Justice qui s'est mis « d'accord avec son collègue des Affaires étrangères, « pour faire la publication en question. Elle a paru il y « a quelques jours. Je crois vous faire plaisir, mon cher « confrère, en vous en envoyant sous bande deux exem- « plaires. »

Ce que nous demandions qu'on fît en France se faisait donc en Belgique, et grâce à l'aimable et généreuse communication de la Société de Bruxelles, nous pouvions en profiter.

L'un des deux exemplaires que je venais de recevoir était remis à la mairie de Reims. L'autre restait dans nos archives, et depuis ce temps-là, cette organisation si simple et si facile a remplacé pour nous avec grand avantage le trop fameux certificat de coutume. Mais ce n'est pas tout. Sachant par expérience combien nous sont dévoués nos confrères de Belgique, j'ai pu faire jouir du même privilège les Sociétés de Troyes, de Châlons et de Sedan.

Voyons maintenant quel a été le sort de cette proposition dans notre propre pays.

Le 8 mai suivant, je recevais du Conseil général de la Société de Saint-Vincent de Paul, une lettre ainsi conçue :

« Vous avez bien voulu, le 4 février dernier, nous si- « gnaler la publication dans le *Journal officiel* de Bel-

Digitized by Google

« gique, des lois de la plupart des pays d'Europe, con-
« cernant l'état civil des personnes, et nous dire qu'à
« Reims comme à Bruxelles, l'officier d'état civil con-
« sentait à se passer de certificat de coutume, lorsque
« les sociétés charitables produisaient le texte des lois
« étrangères inséré dans une publication semi-officielle
« et présentant des caractères suffisants d'authenticité. »

« Cette communication nous a suggéré l'idée de de-
« mander au ministère de la Justice l'insertion au
« *Journal officiel* français des lois et traités diploma-
« tiques concernant l'état civil des Français. De con-
« cert avec la Société charitable de Saint-François-Ré-
« gis, nous avons fait une démarche auprès du directeur
« des Affaires civiles, qui s'est montré favorablement
« disposé et allant même au delà de ce que nous deman-
« dions, s'est déclaré prêt à publier aux frais de l'État,
« un recueil spécial de ces lois. Il a seulement exprimé
« le désir que des démarches fussent faites par nous
« près des maires de Paris, pour les prier de solliciter
« cette publication. Or les premières démarches auprès
« des municipalités d'arrondissement n'ont pas abouti,
« et nous craignons d'être obligés d'attendre des temps
« plus favorables. »

Ces temps, Messieurs, nous les attendons malheureusement encore en 1889. Pouvons-nous espérer que l'enquête annoncée nous fasse enfin sortir d'une ornière dont les bords semblent infranchissables.

En résumé, toutes les nations voisines ont pris soin de remettre leurs lois d'état civil en rapport avec les mœurs de leurs populations; l'Espagne en 1862, l'Italie en 1865, la Suisse en 1874, l'Allemagne en 1875, la Hollande en 1876, et enfin la Belgique, qui vivait comme nous sous le régime du code Napoléon, vient à son tour

Digitized by Google

de le modifier en 1887. La France seule en est encore à l'an 1803.

En conséquence, si l'enquête projetée est réellement ouverte avec l'Exposition, ne serait-il pas utile d'y formuler les vœux suivants :

1° Création d'une procédure spéciale avec des délais fixes pour les demandes en rectification des actes de l'état civil ;

2° Recours au juge de paix, contre un refus de consentement peu ou mal justifié ;

3° Faculté pour les parents de donner le consentement devant le maire de leur commune ;

4° Suppression vis à vis des aïeux et aïeules des actes respectueux prescrits par les articles 151 et 152 du code civil, et réduction à un seul des trois actes respectueux prescrits par les mêmes articles vis à vis des père et mère, et comme conséquence, suppression complète de l'article 153 ;

5° Déchéance de la puissance paternelle prononcée contre l'époux qui, désertant le foyer conjugal, abandonne ses enfants ;

6° La même déchéance contre les condamnés à la relégation ;

7° Insertion du mariage en marge de la naissance sur les doubles registres de l'état civil ;

8° Et enfin, ce que nous demandons en vain depuis six ans, publication officielle dans toutes les mairies des lois d'état civil en vigueur dans chacun des États limitrophes ou voisins de la France.

Digitized by Google

*
* *

Il n'y a là, Messieurs, qu'un projet de réponse à la question dont je vous ai lu le texte. J'ai voulu vous le soumettre dans la pensée que ceux de nos collègues qui sont des maîtres en matière de législation voudraient bien l'écouter avec une bienveillance qui me vaudrait peut-être quelques précieux conseils.

Ces réformes sans doute ne feraient pas disparaître l'état de choses si regrettable qui les rend nécessaires. Mais je n'ai examiné qu'un point de vue de la question. Il appartient à d'autres plus compétents que moi de rechercher si le rétablissement d'anciennes institutions, si la remise en honneur de coutumes tutélaires abolies depuis un siècle, ne pourraient arrêter et en même temps prévenir cette fatale dispersion des familles ouvrières, qui, détruisant le foyer, brise à jamais chez elles les traditions de principes et de vertus, seules sauvegardes des mœurs dans les classes laborieuses.

*
* *

A la suite de cette lecture, l'Académie a donné son adhésion complète aux conclusions de l'auteur, et a émis le vœu qu'elles soient transmises aux pouvoirs publics.

Digitized by Google

Digitized by Google

DISSERTATION SUR LE RATIONAL

EN USAGE

dans l'Église romaine et dans l'Église de Reims

Communication de M. l'abbé Ch. CERF, Membre titulaire

A certains jours de fête, pendant plusieurs siècles, les Archevêques de Reims portèrent sur la chasuble le *Pallium* et le *Rational*, comme le prouvent les statues, les ordinaires, les cérémoniaux et les inventaires de cette église.

Nous sommes en présence d'un fait et d'une distinction exceptionnelle dont il faut donner la raison. Nous ne parlerons pas du Pallium, il est connu : les liturgistes, et surtout D. Ruinart, une de nos gloires, en ont donné tout au long l'historique et la description.

Ce qui est beaucoup moins connu, c'est le Rational. Il était d'un usage tellement rare, que les liturgistes, ne l'ayant jamais vu, ne s'en firent pas une juste idée et n'en parlent que d'une manière indécise, souvent inexacte; ils vont même jusqu'à le confondre avec le Pallium. La confusion naît d'abord des termes employés, qui ne concordaient pas toujours avec une forme déter-

Digitized by Google

minée, puis de ce que les auteurs ont parlé sans avoir vu.

Comme nous avons à Reims les preuves les plus positives de l'existence du Rational, que nous pouvons en parler *de visu*, nous croyons utile de l'étudier avec soin.

Pour que notre dissertation soit plus probante, nous diviserons le travail en deux parties. Dans la première, nous étudierons le Rational dans l'Église romaine; dans la seconde, nous l'étudierons dans l'Église de Reims.

Seulement, auparavant, précisons bien la valeur des termes; distinguons nettement les insignes dont nous allons parler.

Le *Pallium*, de laine, essentiellement archiépiscopal et qui, seul, doit être appelé de ce nom.

Le *Surhuméral*, pèlerine en soie ou en étoffe riche avec gemmes, par concession ou par usage. (Le *Fanon* que porte le Souverain Pontife en est une variété.)

Le *Rational*, plaque en or, avec pierreries; c'est un diminutif du Surhuméral. Avec le vrai pallium en effet, il n'est pas facile de mettre le Surhuméral. De ce dernier, bien diminué, on a conservé les gemmes incrustées sur une plaque en or.

Au moyen âge, plusieurs évêques portaient un joyau sur la chasuble; c'était un diminutif du Rational.

Le Souverain Pontife, avec la chape, porte une sorte de Rational appelé *Formale*.

Comme nous citerons des auteurs, dans le cours de ce travail, qui donnent le nom de Pallium au Surhuméral et au Rational, nous nous verrons forcé de parler comme eux, mais nous tenons à dire que ce mot *Pallium* n'est qu'une manière de parler, les insignes accordés ne sont que *ad instar Pallii*. Le vrai Pallium est celui de laine.

Digitized by Google

Le lecteur remarquera également que souvent les auteurs donnent à ces insignes indifféremment le nom de Surhuméral ou de Rational, quelquefois même tous les deux à la fois, nous n'aurons donc plus à répéter cette observation : les textes cités en faveur du Surhuméral seront applicables au Rational.

I. — Du Rational dans l'Église romaine.

Le sujet que nous allons traiter, vu les divergences d'opinions des liturgistes, est hérissé de difficultés, nous devons donc procéder avec beaucoup de méthode.

Établissons : **A.** Que les auteurs parlent de deux Palliums ; — **B.** Que les Souverains Pontifes ont quelquefois donné deux Palliums à la même personne ; — **C.** Qu'un des deux était le Rational ou le Surhuméral ; — **D.** Que le Pallium était différent du Rational ; — **E.** Que ce dernier avait une valeur réelle ; — **F.** Son usage.

* * *

A. — La première question que nous avons à résoudre est celle-ci : Les auteurs reconnaissent-ils l'existence de deux Palliums?

Oui, répond D. Ruinart, et il le prouve (1). Le sixième

(1) D. Ruinart, *De Pallio archiep... opera post.*, t. II, cap. x, p. 452. — Canon iste præscribit ut archiepiscopus sine Pallio missas dicere non prœsumat. — Quæ verba de romano Pallio nemo potest interpretari, cum omnibus notum sit sœculo vi° solum Arelatensem archiepiscopum, aut forte alios paucissimos, Pallii romani in Gallià usum habuisse.

Digitized by Google

canon du Ier Concile de Mâcon, tenu en 581, défend aux métropolitains de dire la messe *sine Pallio;* or ce Pallium ne peut être le romain, puisque tous les auteurs reconnaissent que seul l'évêque d'Arles, au VIe siècle, reçut le Pallium du Souverain Pontife, comme vicaire apostolique. Un Concile ne pouvait d'ailleurs pas faire une obligation de porter une marque d'honneur qui dépendait exclusivement du Souverain Pontife. L'évêque du Mans, Aiglibert, portait le Pallium, disent les auteurs de sa vie; or, à cette époque, sous Théodoric Ier, le Pallium romain n'était pas encore en usage. C'était donc un autre Pallium; c'était le gallican, que D. Ruinart ne craint pas d'appeler *Rational,* dont les archevêques se servaient dans les grandes fêtes et même tous les jours. C'est aussi le sentiment d'Alcuin (1).

A quelle époque remontait ce Pallium gallican, ce Rational? Nous l'ignorons. D. Ruinart, que nous suivons pour être sûr de ne pas nous tromper, parle de deux images trouvées dans un très ancien manuscrit du monastère de Saint-Remi, de Reims, représentant saint Grégoire, pape en 590, et saint Remi, archevêque de Reims, en habits pontificaux, tous les deux avec le Pallium (2).

C'est une preuve nouvelle qu'il y avait un autre Pallium que le Pallium romain, puisque, du temps de saint Remi, ce dernier n'était pas en usage; mais c'est aussi une preuve de l'antiquité du Pallium gallican, ou Rational. D'après ce que dit Ruinart, il semblerait que

(1) Mgr Barbier de Montault pense que le Pallium gallican était le Surhuméral. Nous acceptons ce sentiment, qui ne contredit pas notre dire; car le Rational, avons-nous déjà observé, devait être un diminutif du Surhuméral.

(2) D. Ruinart, *De Pallio arch.*, cap. VII, p. 436.

Digitized by Google

saint Remi avait un Pallium semblable à celui du Pape. Dans la suite du travail, nous aurons l'occasion plusieurs fois de constater cette ressemblance entre le Pallium porté par le Pape et le Rational dont nous nous occupons.

Quand les métropolitains reçurent de Rome le Pallium romain, ils cessèrent de porter le Pallium gallican (1) qui perdit son nom, vers le VIIIe siècle, et ne conserva que celui de Rational (2). Cet ornement alors devint épiscopal; il est souvent désigné sous le nom de Pallium des évêques et de Surhuméral. Plusieurs archevêques le portèrent avec le Pallium romain, comme Hincmar, de Reims; Lanfranc, de Cantorbéry; Brunon, de Cologne.

Jusqu'au IXe siècle, le Pallium gallican, ou Rational, se tenait sur les épaules sans épingles. C'était une bande large, ornée de pierreries, posant sur les épaules, ce qui explique pourquoi le Rational est souvent appelé *Superhuméral*. Il n'y a donc pas de témérité, dit D. Ruinart, à croire que le Rational est l'ancien Pallium gallican, auquel a succédé le Pallium romain, réservé aux métropolitains et à quelques évêques (3).

Il y a d'autant moins de témérité que le Rational était certainement connu sous ce nom dans les premiers siècles. Une messe dont nous avons une copie, éditée par Flacium Illyricum, en 1557, d'après un ancien manuscrit remontant au moins à l'an 700, parle de cet ornement. Parmi les prières que l'évêque récite, en prenant les vêtements pontificaux, nous trouvons celle pour le

(1) D. Ruinart, cap. x, p. 453.

(2) D. Ruinart, p. 456.

(3) Non igitur temere quis suspicaretur Pallium gallicanum, aliud ab isto Rationali olim non fuisse, cui Pallium romanum successerit, cap. x, p. 455.

Digitized by Google

Rational, *ad rationale,* placée après celles *ad casulam, ad annulum.* Ce Rational, cité dans un manuscrit du VIIIe siècle, avant les prières de la messe, était donc bien connu alors et en usage. Tout donne à penser que c'est le Pallium gallican, d'autant plus que certains auteurs ont prétendu, mais à tort, que la *Messe illyrique* était la *Messe gallicane.*

Le Pallium est un droit; le Rational est une faveur accordée par le Pape à certains évêques et à certains archevêques, déjà pourvus du Pallium.

*
* *

B. — En effet, le Souverain Pontife a quelquefois donné deux Palliums, pour parler comme les auteurs.

Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, se rend à Rome en 1071. Le Souverain Pontife, Alexandre, son ancien élève au Bec, lui donne deux Palliums. Lanfranc prend le premier sur l'autel, selon le rit de l'Église romaine, mais il reçoit le second des mains du Pape, en signe d'amitié (1). C'était sans doute le *Fanon* papal.

L'historien Fleury, en rappelant ce fait remarquable,

(1) Honorificè a sede apostolica susceptus, Lanfrancus, unum quidem Pallium ab altari Romanæ Ecclesiæ more accepit, alterum vero in indicium sui amoris, videlicet cum quo missam celebrare solebat Alexander ei Papa suâ manu porrexit. — *(Apud Willel. Malmesburiensem lib. I, de gestis Pontifi,* p. 117 et *apud Lucam Dacherium, in vita Lanfranci,* cap. XI.*)* — Lanfranco pro excellentia meritorum idem Alexander Pontifex, post exhibitum pallium dari consuetum, aliud superaddidit in signum amoris, illud ipsum scilicet quo idem pontifex uti consueverat in celebratione missarum. — (BARONIUS, *ad ann.* 1071, et FLEURY, *Hist. Eccles.* XIII, liv. LXI, 36.)

Digitized by Google

ajoute que cette faveur des deux Palliums fut également accordée à Hincmar, de Reims (1), et à saint Brunon, de Cologne (2); ces citations suffisent pour prouver l'assertion qu'il y a eu deux Palliums.

Les liturgistes ne sont pas d'accord sur la nature du deuxième Pallium. Ils vont même jusqu'à prétendre que les deux n'en font qu'un : *Ferme unum et idem esse videtur* (3). S'il en est ainsi, nous ne voyons pas quelle faveur le Souverain Pontife accordait en donnant le second. C'était donc simplement la confirmation du premier et ceux qui n'en avaient qu'un étaient aussi honorés que ceux qui en avaient deux. Cependant, ne l'oublions pas, Alexandre donna le second Pallium à son ancien maître Lanfranc en signe d'amitié : *In signum amoris;* et celui qu'il offrit était le même avec lequel il célébrait la messe tous les jours : le Fanon papal ou petite pèlerine.

Le second Pallium, disent plusieurs auteurs, ne différait du premier que parce qu'il était plus petit et que l'on pouvait le porter plus souvent. Cette assertion n'est nullement prouvée ; elle sera l'objet d'une observation particulière quand nous examinerons la valeur du Pallium. Dans tous les cas, c'est un souvenir du Pallium gallican, dont se servaient tous les jours les métropolitains. Toujours est-il qu'on ne comprend pas quelle faveur on accorderait à celui qui, déjà décoré de la croix de la Légion d'honneur, pourrait porter cette décoration tous

(1) Id. Fleury. — Flodoard, *Hist. Eccl. Remensis.* — Baronius, *ad ann.* 849. — Mabillon. — Marlot, *Hist. de Reims*, tome II, p. 649.

(2) Marlot. — Mabillon. — Baronius, 1071 et Th. Ruinart, *de Pallio archiep.*, tome II, p. 546.

(3) Card. Bona, tome II, p. 281, appendice B, xxiv. — du Cange, au mot *Pallium.*

Digitized by Google

les jours, mais avec une croix plus petite que l'officielle.

La preuve que certains liturgistes pensent que les deux Palliums n'en font en réalité qu'un seul, c'est que, quand ils rencontrent le mot *Rationale* avec le mot Pallium, ils l'expliquent *mystico modo*. Le Pallium, disent-ils, est *Superhumerale* (1) parce qu'il contourne les épaules, *Rationale*, parce qu'il pose sur la poitrine. Cette interprétation peut être ingénieuse et spirituelle, mais elle ne détruit pas le sentiment de ceux qui reconnaissent que certains Pontifes portèrent avec le véritable Pallium un autre insigne, Rational ou Surhuméral, désigné aussi sous le nom de Pallium.

Des liturgistes concèdent, avec Alcuin (2), qu'il y a eu deux Palliums, mais ils disent que l'un était gallican et l'autre romain et que celui-ci a remplacé le premier, mais sans le faire disparaître, avons-nous observé plus haut. Le gallican, appelé par D. Ruinart Rational, et par d'autres Surhuméral, est demeuré, non plus comme la marque d'une supériorité ecclésiastique, mais comme un témoignage d'estime accordé par le Souverain Pontife.

*
* *

C. — Nous avons affirmé plus haut qu'il y avait deux Palliums, que l'un des deux était le Rational ou le Surhuméral. Nous allons le prouver par les nombreux témoi-

(1) Superhumerale quia enim supra utrumque humerum Pontificis jacet, Rationale quod verò inde descendens in ipso pontificis pectore jungitur. — (Card. Bona, *Loc. cit.*, il apporte plusieurs témoignages : Ratoldi, abb., *Corbejensis ex codice*. — Ivon., Carnot. — Brunonis, Signiensis Episcopi).

(2) Alcuin, lib. 18, *De divinis officiis*. — P. de Marca, qui appelle le Pallium gallican *Rationale*.

Digitized by Google

gnages des chroniqueurs qui reconnaissent l'existence de ces deux insignes.

Ils leur donnent souvent le nom de Pallium, de Pallium épiscopal, parce que le Souverain Pontife l'accordait quelquefois à certains évêques qui n'avaient pas droit au Pallium des métropolitains. Mais la description qu'ils en ont laissée ne permet pas d'avoir le moindre doute sur cet insigne épiscopal, qu'ils désignent par le nom de *Rational du jugement*, nom que portait le Rational du grand-prêtre de l'ancienne loi (1).

Plusieurs Souverains Pontifes parlant du Pallium se servent du mot *Rationale :* Lucius III, 1182 (2), Clément III, 1198; Innocent III (3). Un chroniqueur ne craint pas de reconnaître que c'est avec raison que le Pallium est appellé Rational (4).

Le Rational n'avait pas toujours la même forme, quant aux accessoires, mais du moins était-il toujours un ornement qui rappelait le Rational du grand-prêtre juif, c'est à dire un carré richement brodé, orné de pierres précieuses, posé sur la poitrine et suspendu avec des chaînettes ou avec des bandelettes frangées.

En 1133, dans un Concile tenu à Rome, Innocent II accorde à Berthold, évêque de Paderborn, l'usage du Rational : *Usum Rationalis.* Les termes dans lesquels il

(1) Fulgeat in pectore tuo Rationale Iudicii cum super humeralis notione conjunctum. — *(Apud Margarinum, in Bullario Cassiensi,* tome II, p. 199.)

(2) Lucius III, 1182, Pallium memorans, Rationale vocabulo utitur. — (Ad *Guillel Arch. Montisregalis in Sicilia.* — Baronius, *Ad ann.* 1182.)

(3) *In Bullario Cassinensi.*

(4) Nam hic præsul honoratur Mindensis qui vocitatur dignitate Pallii, quod benè Rationale vocamus, hoc non malè. *(Chron. mendensis,* ab. Henrico Mesbomio.)

Digitized by Google

est concédé ne permettent pas le moindre doute, car le Pape y évoque le souvenir de Moïse et d'Aaron. C'est du reste le sentiment du célèbre historien Schatten (1606-1676) qui, dans les Conciles de Germanie, au mot Rationalis, donne la description suivante : ornement en drap d'or, orné de pierreries, de forme carrée, couvrant les épaules et la poitrine, tombant par derrière en quatre bandelettes ornées de franges, ayant beaucoup de ressemblance avec l'Éphod, ce qui l'a fait appeler *Sur-huméral* (1). Remarquons que le célèbre historien parle du Rational qu'il appelle *Surhuméral.*

Ce Rational a été accordé non seulement à l'évêque Berthold, mais à ses successeurs, comme le prouve le texte même : *Tibi tuisque successoribus ex benignitate sedis apostolicæ concedimus;* ce n'était donc pas en vertu d'un droit comme était celui de métropolitain.

L'évêque de Toul avait aussi un Rational sur-huméral, en étoffe fort large, garnie de franges, ayant par devant et par derrière deux courtes bandes, en forme d'écussons ou de bouclier, chargées de pierreries (2).

(1) Innocentius II, papæ 1133. — Et quoniam tanquam Aaron ad Pontificalis dignitatis fastigium divina providentia te credimus evocatum, et loco Moysi ad regimen es..... Usum Rationalis tibi tuisque successoribus ex apostolica sedis benignitate concedimus. — Schatten, en note, ajoute : Rationale λογιον opus ex auro serico et gemmis forma quadrangula contextum, quod insertum collo humeros et pectus tegit, dependentibus a tergo quatuor fasciis limbisque, haud multum dissimile epomici, unde et Superhumerale dicitur aliis. — *Concil. Germaniæ*, tome III, p. 326.

(2) Mss. *Statuta ecclesiæ Tullensis*, 1497, fol. 80, v° : Pallii formam describunt : Superhumerale ponitur post casulam : et est stola larga fimbriata circuiens humeros desuper, cum duobus manipulis dimissis antè et retro et circa spatulas ex utrâque parte, sive in modum scuti rotundi, lapidibus pretiosis cooperti.

Digitized by Google

Dans les annales de l'Église de Salsbourg, il est fait mention d'un Rational, dans la nomenclature d'objets précieux : il était d'or, orné de pierreries, suspendu par des chaînes d'or (1), comme celui de Reims.

L'*Histoire des Évêques d'Auxerre* parle aussi d'un Rational porté par eux : chasuble de couleur éthérée, longue d'une palme, figurant le Surhuméral et le Rational, à la manière du Pallium archiépiscopal.

Ce document est bien significatif, car il fait remarquer que ce Rational était à l'instar du Pallium archiépiscopal : *Superhumeralis et Rationalis effigiem, ad modum Pallii archiepiscopi*. Il n'était donc pas le Pallium lui-même (2).

Philippe, évêque d'Eichstadt, est encore plus explicite. Parlant de saint Wilbault, il dit qu'il reçut, à cause de sa dignité, un vêtement de grande valeur, pour lui et pour ses successeurs et que ce vêtement n'était pas autre chose que le Rational, dont se servait le grand-prêtre quand il s'approchait du Saint des Saints et qu'il portait comme signe de la perfection qu'il devait avoir. Dans la loi nouvelle, le Souverain Pontife concède le vêtement à certains évêques consommés en vertu, vertu perfectionnée par la grâce et la raison, c'est pourquoi on l'appelle Rational (3). Peut-on une affirmation plus

(1) *Mentio Rationalis in actis Ecclesiæ Salzburgensis*, apud Canisium. — Inter cœtera pretiosa.... Rationale unum ex auro gemmis pretiosis intextum, aureis catenulis dependens. — *(Glossarium, studio monach. Bened.)*

(2) Palla vero carbasea aureo circa pectus effulgens Rationali. — Et infra : Casula autem coloris ætherii prygio palmum habente Superhumeralis et Rationalis effigiem ad modum pallii archiepiscopi honorabiliter prætendebat. — *(Historia Episcop., auttsiod,* cap. xlix.)

(3) In cujus dignitatis evidentiam vestitura magni ornatus ac sanctæ figurationis ei concessa... et successoribus.... vocatur autem

Digitized by Google

positive. L'évêque de ce diocèse porte encore cet insigne.

Dans son *Histoire du Costume en France*, M. Quicherat signale « le Superhuméral comme un insigne de la di-
« gnité épiscopale, large collet de brocart richement dé-
« coré de pierreries qui retombait sur la poitrine par un
« appendice figurant, dans la pensée des liturgistes
« de l'époque, l'Éphod du grand-prêtre des Hébreux ».

Ce savant donne cette description d'après une figure d'évêque du commencement du XIIe siècle, conservée dans un manuscrit (1).

M. A. de Racinet (2) parle dans les mêmes termes du Superhuméral des évêques.

Il donne même la figure d'un patriarche grec, ayant sur son manteau (Pallium) un Superhuméral en tissu d'or, tombant du cou jusque sur le haut de l'épaule, et terminé par des pendentifs arrondis, de même étoffe.

Les gens de lettres qui ont collaboré à la grande encyclopédie éditée à Genève disent, au mot Rational : « Quelques auteurs prétendent que, dans la primitive
« Église, les évêques portaient le Rational ; ils en ignorent
« la forme et l'ont sans doute confondu avec le Pallium. »
Nous allons prouver qu'il n'est pas possible de faire cette confusion. Hittorpius, dont nous citerons les paroles

vestis ista Rationale, quo etiam summus sacerdos accedens ad sancta sanctorum olim supervestiebatur. Habebat autem Rationale, Summus Pontifex, in lege veteri, in præfigurationem multæ perfectionis et pontificibus novi Testamenti quibusdam conceditur in exibitionem consummatæ virtutis, quæ gratia et ratione perficitur a quâ Rationale dictum est. — *(Episcopus* PHILIPPUS, *Eystetensis, ex vita* stⁱ *Willibaldi*, cap. XXIII. — *Glossarium studio monach. Bened.* tome V, *Rationale.)*

(1) J. QUICHERAT, *Histoire du Costume en France*, p. 173, avec une figure d'évêque, mss. latin, nº 8, de la Bibliothèque nationale.

(2) *Le Costume historique.*

Digitized by Google

dans un instant, place le Rational parmi les vêtements de l'évêque et le Pallium parmi ceux des archevêques.

*
* *

D. — « Ces deux ornements, dit Bruno, évêque de « Ségni, avaient la même signification, mais non la même « composition (1). » Les liturgistes ont donc eu tort de confondre ces deux insignes épiscopaux.

Nous l'avons déjà observé, en parlant des deux Palliums accordés à Lanfranc par Alexandre. Quand l'archevêque eut pris sur l'autel le Pallium, comme c'était l'usage, le Pape lui en remit un autre, *aliud*, dit Baronius, observant que cet autre était celui dont le Pape lui-même se servait pour dire la messe. On ne pourrait pas dire que Lanfranc reçut un autre Pallium, *aliud*, s'il n'avait reçu que le pareil à celui qu'il avait pris sur l'autel. Ce n'était d'ailleurs pas possible, parce que l'archevêque ne peut avoir qu'un seul Pallium ; jamais on ne le remplace. Ainsi on doit affirmer que les deux Palliums étaient réellement différents l'un de l'autre.

La nature et la forme du Pallium et du Rational sont les meilleures preuves que l'on puisse fournir de cette différence.

Le Pallium, qui était un manteau d'honneur, a été bien des fois modifié. Au XIIe siècle, ce n'est plus qu'une bande de laine blanche, large de trois doigts, entourant

(1) Habet igitur Pallium eamdem cum Superhumerali et Rationali significationem, quamavis eamdem non habeat compositionem. — (BRUNON, *Signiensi Episcopus, de vestibus Episcop.)*

Digitized by Google

le dessus des épaules et tombant jusqu'au bas de la chasuble, par devant et par derrière.

Cette description montre de suite la différence essentielle qui existe entre le Pallium et le Rational, petit carré en drap d'or ou en or même, enrichi de pierreries.

Le Rational, dans ses formes accessoires, n'était pas le même partout. Ainsi, à Toul, c'était comme un petit bouclier arrondi, orné de pierreries, soutenu par des bandes d'étoffe frangées (1). A Paderborn, c'était à peu près le même ornement carré, garni de pierres précieuses, couvrant les épaules et la poitrine (2). A Auxerre, il avait la forme d'une petite chasuble (3). A Salsbourg, le Rational était en or, orné de pierreries, soutenu par des chaînes d'or (4), ce qui rappelle celui de Reims, dont nous allons parler.

Quelle que soit la forme du Rational, il est évident que, par la pièce carrée de drap d'or ornée de pierreries, posant sur la poitrine, il rappelle le Rational juif, dont il a pris le nom et la signification.

*
* *

E. — La Rational avait certainement une grande valeur, mais il n'avait pas celle du Pallium. Celui-ci, dans le principe, ne se donnait qu'aux Vicaires apostoliques et aux Primats. Plus tard tous les métropolitains le reçurent; ils ne pouvaient même pas agir comme tels, tant qu'ils

(1) Voir plus haut.
(2) Voir plus haut.
(3) Voir plus haut.
(4) Voir plus haut.

Digitized by Google

n'avaient obtenu le Pallium. Quelques évêques, mais très peu, comme celui d'Ostie, ont ce privilège. Le Pallium est personnel ; sur le même siège épiscopal, le Pontife ne peut en avoir qu'un seul ; s'il change de siège, il laisse le Pallium et en reçoit un autre ; il n'est pas permis de le léguer ; il doit être mis dans la tombe avec le défunt. Cet ornement liturgique n'est accordé qu'après trois instances : *instanter*, *instantius*, *instantissimè*. Le *Pontifical* règle les cérémonies avec lesquelles on doit le confectionner, le bénir et le recevoir. Le *Livre rouge du Chapitre* de Reims contient la formule usitée au XIIIe siècle, quand on remettait le Pallium aux archevêques de cette Église. Enfin, selon le *Pontifical*, le Pallium constitue la plénitude de la dignité pontificale. Le même Pontifical règle les jours où le prélat peut le porter.

Évidemment, le Rational n'a pas cette importance : il n'était donné par le Souverain Pontife que comme marque d'amitié, comme témoignage d'estime ou comme preuve de sainteté (1). Mais la signification de cette marque de distinction prouve cependant quelle valeur on y attachait.

« Le Rational, dit Hittorpius, est imité de celui de « l'ancienne loi qui était d'or, d'hyacinthe et de pour- « pre, grand d'une palme, signifiant la doctrine et la « vérité; orné de douze pierres précieuses sur lesquelles « étaient les noms des douze tribus d'Israël : le pontife « le portait sur la poitrine en souvenir du peuple. Cet « ornement se distingue parmi les vêtements épisco- « paux par l'or et les pierreries. Il rappelle à l'évêque « qu'il doit agir avec raison, avec l'or de la sagesse, « l'hyacinthe de l'intelligence, la pourpre de la patience

(1) Voir plus haut les diplômes des Souverains Pontifes.

Digitized by Google

« en Jésus-Christ qui mesure le ciel de la main ; qu'il « doit briller par la doctrine et la vérité et par des vertus « étincelantes comme des pierreries ; imiter les douze « apôtres par sa sainteté et se souvenir de son peuple « durant le sacrifice (1). »

Ces remarquables paroles, tout en prouvant l'estime que l'on avait pour le Rational, démontrent une fois de plus que certains auteurs croyaient à son existence puisqu'ils le décrivent aussi bien et qu'ils ne le confondaient pas avec le Pallium. En effet, l'auteur que nous citons, parlant des vêtements sacrés, énumère ceux des évêques, parmi lesquels il place le Rational épiscopal, et ceux des archevêques, où se trouve le Pallium.

Ce qui prouve encore l'importance qu'avait le Rational, c'est que le Souverain Pontife ne le donnait que très rarement et pour des raisons exceptionnelles. Ce qui en augmentait le prix pour celui qui le recevait, c'est que le Pape l'accordait aux successeurs de celui qu'il honorait sans qu'il leur fût nécessaire de faire des instances en montant sur le siège épiscopal (2).

(1) Rationale, de lege est sumptum, quod ex auro, iacinto, purpurâ unius palmi mensurâ erat factum, huic doctrina et veritas ac duodecim pretiosi lapides contexti nominaque filiorum Israël insculpta erant et hoc Pontifex in pectore ob recordationem populi portabat, hoc in nostris vestibus præfert per ornatum qui auro et gemmis summis casulis in pectore affigitur. Monet autem pontificem ratione vigere, auro sapientiæ, iacinto spiritualis intelligentiæ, purpurâ patientiæ in Christum qui cœlum palmo mensurat, tandem debere doctrina et veritate radiare, gemmâ virtutum coruscare, duodecim apostolos sanctitate imitari, totius populi in sacrificio recordari. — (Melch. Hittorpius : *De divinis officiis, ex antiq.* mss. — *De septem vestibus Episcopi*, cap. ccxiii, p. 1224, Paris, 1624.)

(2) Voir plus haut : Sancti Willibaldi, *Glossarium.*

Digitized by Google

*
* *

F. — Le Rational, depuis un certain temps, ne se porte que dans l'église, à certains jours, comme le marque un diplôme d'Innocent II, 1136, et seulement quand l'évêque était consacré (1). Le prélat, en le mettant, disait : *Da nobis, Domine, veritatem tuam firmiter retinere et doctrinam veritatis plebi tuæ digne aperire* (2).

Dans le principe, ne portait-on le Rational qu'à certains jours, et dans l'église? Nous avons déjà observé que le Pallium gallican était d'un usage quotidien : ce qui est confirmé par le P. Bertholet : il parle d'un archevêque qui fut arrêté par des malfaiteurs (1049), et auquel on prit ce qu'il possédait ainsi que le Rational qu'il portait sur lui (3).

D. Ruinard parle d'un évêque de Constantinople, Euttricius, qui, chassé de son siège, se jeta au pied de l'autel, vêtu du Superhuméral, qu'il avait toujours avec lui (4). Il ne peut être question du Pallium archiépiscopal, ajoute le savant bénédictin.

Le Rational était d'ordinaire d'un très grand prix, en raison des pierres précieuses dont il était orné. Il figure

(1) *Ex diplomate* Innocentii II, 1136, Adalberoni II, *Leodinensi Episcopo, quod refert Joannes Chapeavillus, in gestis pontif. Leod.* tome II, p. 99, *ad caput*, 40, *chronic. Œgidii Aureæ-Vallis.*

(2) *Ad rationale (in missa Illyrici)* Gerbertus (*Martinus*), tome Ier, p. 260, xxiv.

(3) *Hist. de Luxembourg.*

(4) Constitit ante altare, solitisque vestibus, et Superhumerali indutus, quod semper secum habebat, usque ad vesperam præcationibus incubuit. — (Tiré de l'auteur de la *Vie* de cet évêque. — Th. Ruinart, *De Pallio archiep.* tome II, p. 544.)

Digitized by Google

toujours dans les inventaires parmi les choses très précieuses, comme le prouvent les documents déjà cités et que nous produirons dans un instant.

De tout ce qui précède, il ressort qu'il y avait deux Palliums, dont l'un est le Rational; que les Souverains Pontifes ont quelquefois accordé ces deux Palliums à la même personne; que ces deux ornements sont bien distincts l'un de l'autre; que le Rational a une valeur réelle. Le Rational n'est donc pas une marque de dignité insolite, un ornement de pure fantaisie, mais bien un insigne d'honneur.

Ceci admis, on voit de suite la légitimité et l'importance du Rational des archevêques de Reims. Et comme personne n'en a parlé, ou très peu, à part Marlot et D. Ruinart, qui a surtout étudié le Pallium archiépiscopal, nous croyons utile de traiter cette seconde question, qui intéresse l'histoire de Reims et l'archéologie.

II. — Rational des Archevêques de Reims.

A. Description du Rational de Reims; — **B**. Différence entre le Pallium et le Rational; — **C**. Son usage; — **D**. Sa valeur liturgique et matérielle; — **E**. Quand les archevêques commencèrent à le porter; — Quand ils cessèrent de le mettre avec le Pallium; — **F**. Pourquoi jouissent-ils de ce privilège?

* * *

A. — Le Rational, dit Ménard, était un ornement qui rappelait celui que portait le grand-prêtre de la loi

Digitized by Google

ancienne (1). C'est pourquoi très souvent il a été appelé comme ce dernier, Rational du Jugement. — *Rationale Judicii* (2).

Le cardinal Bona, persuadé que le Pallium et le Rational sont une seule et même chose, *unum et idem esse*, dit que cette définition n'apprend rien. Nous trouvons au contraire qu'elle répond très bien au Rational que l'on voit sur la chasuble antique de nos archevêques et décrit dans les inventaires de l'église (3) : Un grand et précieux Rational en or pur, orné de douze pierres précieuses de couleur différente, serties d'or, sur chacune desquelles est gravé le nom des douze tribus d'Israël. Cet ornement était suspendu par une chaîne d'or, aux extrémités de laquelle brillaient deux camayeux ; derrière était *grossus cristallus*. Il était retenu après la chasuble au moyen de quatre anneaux par quatre agrafes en or, ainsi que par trois épingles en argent doré, ayant une énorme perle antique pour tête.

Il y avait un grand et un petit Rational. Le grand est celui qui vient d'être décrit. Le petit était d'or. Au milieu brillait un camayeu d'une grosseur inusitée, entouré de huit pierres précieuses ; quatre émeraudes et quatre ballais (4).

(1) Esse ornamentum quoddam pectorale ad similitudinem illius quo utebantur olim legales sacerdotes. — (Menardus, *Lib. sacram. Gregorii Magni.)*

(2) Voir plus haut : Margarin, *In Bullario.*

(3) Inventaires de 1470 et 1518.

(4) Est unum magnum et pretiosum Rationale de puro auro cum quatuor annulis et totidem agrappis de auro, in quo sunt duodecim lapides pretiosi diversorum colorum incussati in duodecim circulis aureis, in quibus sunt scripta nomina duodecim filiorum Israël, et pendet ipsum Rationale cum unâ catenâ de auro circumdante humeros prælati, in cujus catenæ duobus late-

Digitized by Google

*
* *

B. — Un ancien rituel de l'église de Reims parle de ce Rational et dit que plusieurs statues de la cathédrale, de quelques églises, représentent saint Remi avec cet ornement (1). Marlot, en marge, au mot Rational, remarque que l'on voyait cette statue avec le Rational à la porte du couvent de Saint-Remi et de Saint-Nicaise.

D. Ruinart, en citant ce vieux rituel, dit qu'il n'est pas possible de confondre le Pallium avec le Rational, quand on voit ces statues (2) et qu'on ne peut pas dire que les deux ornements n'en font qu'un.

En effet, sur la chasuble des Pontifes de Reims, de saint Sixte, de saint Nicaise, de saint Remi et d'une quantité d'autres placés dans la voussure du portail nord, on aperçoit très distinctement le Pallium des métropolitains, posé sur les épaules, tombant le long de la chasuble par devant et par derrière. Sur ce Pallium, à

ribus instant admodum pulchri duo lapides, dicti camayeux, incussati in auro et a parte posteriori unus sat grossus cristallus. — *Item*, Aliud Rationale parvum, de auro cum catenâ aureâ, in cujus medio interradiat lapis inusitatæ magnitudinis, qui dicitur, camayeu, et in circuitu ejusdem sunt alii octo lapides pretiosi, videlicet quatuor smaragdinæ et quatuor bales. — *Item*, Tres acus in argento deaurato servientes ad tenendum dicta Rationalia cum casulâ et habet quælibet acus in summitate unam grossam margaritam antiquam. — (*Inventaires*, 1470 et 1518.)

(1) Rursus Rationalis pontificis meminit, Th. Ruinardus, vetus rituale Eccl^æ Remⁱ eoque pretioso ornamento vestitum sanctum Remigium repræsentant antiquæ figuræ tam metropolitanæ quam aliarum quærumdam civitatis Remⁱ ecclesiarum.

(2) Ex quibus tandem conficit, sæpe laudatus Ruinartius, hanc temerariam esse suspicionem. — (Card. Bona. — Du Cange.)

Digitized by Google

la hauteur de la poitrine, est attaché le Rational, de forme carrée, orné des douze pierres précieuses sur lesquelles sont gravés les noms des douze tribus d'Israël, pour rappeler peut-être les suffragants de la Province.

A défaut de ces preuves inscrites sur la pierre, nous aurions celles que nous ont conservées les archives. Quand les ordinaires et les cérémoniaux de l'église de Reims énumèrent les vêtements pontificaux que prend l'archevêque, ils nomment l'un après l'autre le Pallium et le Rational (1).

Ce qui prouve bien encore que les deux ornements étaient distincts l'un de l'autre, ce qui paraîtra superflu (2), c'est que le Pallium était toujours mis en terre avec l'archevêque défunt, selon la règle, et que quelquefois le Rational était légué à l'église, comme nous le verrons dans un instant, et comme le démontrent les inventaires.

*
* *

C. — Le Rational, dès le XIIe siècle, ne se mettait qu'à certains jours de fêtes désignées par les Souverains Pontifes. Un diplôme d'Innocent II, 1136, à l'évêque Adalbéron en donne l'énumération. Les cérémoniaux de

(1) Præparat se archiepiscopus ad missam, sandalis et cæteris ornamentis induitur, pallio quoque et rationali Superhumerali ornatus.— *(Ordinaire de Reims*, cité plus haut).— D. Archiepiscopus procedit in vestiarium et parat se ad missam, cum Pallio et Rationali et cæteris ornamentis necessariis. — *(Cérémonial*, de Guil. Fillastre, arch. de Reims, rédigé par lui en 1400...) Il s'agit ici de la réception de l'archevêque de Reims dans sa ville épiscopale et de la messe qu'il célèbre.

(2) Voir plus haut le témoignage de Brunon, évêque de Ségni.

Digitized by Google

l'église de Reims prouvent que l'archevêque mettait son Rational, quand il prenait le Pallium.

Mais avant que les Souverains Pontifes n'aient réglé les jours où l'on devait porter le Rational, l'archevêque de Reims le mettait sans doute tous les jours, selon la permission accordée à Hincmar et selon l'usage reçu, comme l'attestent les exemples cités plus haut.

*
* *

D. — Comme nous avons examiné la valeur liturgique du Rational, dans la première partie de ce travail, nous ne dirons qu'un mot de cette valeur par rapport à celui des archevêques de Reims. Ce qui doit le faire regarder comme un insigne d'un grand prix, c'est qu'il ne fut accordé qu'à l'Église de Reims et quand le Pape accorda à l'archevêque Hincmar un second Pallium, il avoua qu'il n'avait jamais accordé une telle faveur et qu'il ne l'accorderait plus jamais. Non seulement l'archevêque de Reims seul le portait en France, croyons-nous, mais il était très rarement accordé en dehors de France.

Le Rational de Reims avait en plus une très grande valeur matérielle. Les descriptions données plus haut le démontrent. Mais ce qui le prouve d'une manière encore plus évidente c'est que, par délibération du Chapitre, du 24 mars 1449, ce joyau fut engagé pour subvenir aux besoins de l'État. Il ne le fut heureusement que pour un temps, puisque nous le retrouvons dans les inventaires de 1470 et 1518.

S'il n'avait pas eu de valeur, on ne l'aurait pas engagé, et surtout on ne l'aurait pas racheté.

Digitized by Google

*
* *

E. — Quand les archevêques de Reims commencèrent-ils à porter le Rational avec le Pallium et quand cessèrent-ils d'user de ce privilège ?

Il est certain que les archevêques de Reims durent porter le Pallium gallican, que D. Ruinart (1) appelle le Rational, au VIe siècle, pour se conformer aux prescriptions du Concile de Mâcon, cité plus haut. Ils en usèrent même avant ce Concile, tenu en 581, comme le prouve une figure de saint Remi, tirée d'un très ancien manuscrit de l'archimonastère de Saint-Remi de Reims, et signalée par D. Ruinart, représentant ce pontife avec un Pallium (2) qui n'était certainement pas celui donné plus tard aux métropolitains. Durant le VIIe siècle, les Pontifes de Reims portaient le Pallium gallican en usage alors en France. Mabillon nous en fournit la preuve dans les *Annales bénédictines*. Parmi les rares dessins qu'il donne, il place une très ancienne figure de saint Réol, archevêque en 675. Le Pontife tient à la main le bâton de saint Remi; il est revêtu d'une chasuble, dont le haut est entouré d'une large bande d'étoffe, couverte de pierreries, tombant sur la poitrine et que le savant bénédictin dit être le Rational que portaient autrefois les archevêques de Reims (3).

(1) Voir plus haut : D. Ruinart, *Oper posth.*, tome II, p. 436.

(2) Imagines depictæ habentur in minori codice Elnonensi, post Sti Amandi testamentum, quo ex codice potiores exhibere visum est in folio hic inferto.

(3) *Id.* Reolus baculum Sti Remigii gestat, cum ornamento pectorali (Rationale vocant) quod Remenses Archiepiscopi olim gestare consueverant. — (*Annales bened.* Mabill., tome Ier, p. 529.)

Digitized by Google

Chose remarquable, ce Pallium ou Rational a une ressemblance frappante avec celui d'un pape, dont Martin Gerbert donne le dessin d'après des renseignements recueillis à la bibliothèque Barberine. C'est la même bande, placée de la même manière avec le même arrangement de pierres (1). Le Souverain Pontife avait-il deux sortes de Palliums? Celui que nous signalons n'était-il pas pour l'usage quotidien? N'était-ce pas celui-là que le Pape donna à Lanfranc de Cantorbéry? Aux savants d'aviser.

Les archevêques de Reims commencèrent à porter le Pallium des métropolitains vers le milieu du VIIIe siècle. Saint Abel, le premier, le reçut de Rome en 743, en même temps que Germain, archevêque de Rouen, et Alberti, archevêque de Sens (2).

L'archevêque Tilpin, son successeur en 750, le reçut aussi comme métropolitain et de plus le Souverain Pontife lui accorda *Diadema*. « Je trouve dans une petite chro-
« nique, dit Cocquault, que nostre archevesque Tilpin
« estait avec le roy Charles à Rome, que le Pape luy fit
« de grands honneurs, car elle porte : *Tilpinus Remorum*
« *pontifex, Romæ natali Christi, a Leone Papâ Diadema*
« *impositum accepit*. Ce sont les mesmes mots quy me
« font grandement estonné, ce que sestait, car de dire
« que ce fut le Pallium, il ne se peut, car il l'avait receu
« auparavant d'Arian, Pape, ... que ce fut un second,
« l'on n'en donne point deux et cela fut le mesme jour
« que le Pape coronna l'empereur, *in die natali* (3). »

(1) Martinus Gerbertus, tome Ier, p. 262; le dessin est dans le tome II, tiré *ex-Rotulo Barberinæ*.

(2) Cocquault, *Ad ann.* 743, mss. conservés à la Bibliothèque de la ville de Reims.

(3) Id. *Ad. ann.* 801.

Digitized by Google

Quel était ce diadème? D'après Eusèbe et saint Épiphane, saint Jean l'Évangéliste et saint Jacques de Jérusalem portaient sur le front, en signe de leur dignité, une lame d'or (1). M. A. de Racinet (2) donne, dans son ouvrage du *Costume historique,* trois personnages byzantins, du xe siècle, ayant sur le front un ruban en *diadème,* ainsi qu'un évêque français du xie siècle, coiffé d'une tiare conique, à la base de laquelle est un cercle d'orfévrerie. Il y a des exemples de cette tiare à la cathédrale de Reims, au portail nord et au grand portail (3). Ce cercle d'orfévrerie, terminé par un bonnet conique, ne serait-il pas le diadème désigné par Cocquault? Ne serait-ce pas la mitre romaine, que le Pape accordait à certains évêques? En 1049, Eberard, archevêque de Trèves, reçut de Léon IX, pour lui et pour ses successeurs, la mitre romaine (4).

Cette marque d'honneur donnée à Tilpin montre en quelle estime étaient à la cour romaine les archevêques de Reims. Il ne faut donc pas s'étonner si le successeur de ce pontife, Hincmar, reçut deux Palliums. « Flodoard « nous apprend que ce grand archevêque, aussi vénéré « pour sa piété que pour sa sagesse, avait déjà reçu du « pape Léon IV un Pallium dont il ne pouvait se servir « qu'à certains jours de fête désignés. Par l'intermédiaire « de l'empereur Lothaire, il en obtint un autre qu'il eut

(1) Eusèbe, liv. 24. — S. Épiphane, *Advers. Hæret.*, liv. III. 14.

(2) A. de Racinet, *Le costume historique*, Paris, Firmin-Didot, 1876.

(3) Voir saint Sixte, premier archevêque de Reims, sur le trumeau de la porte d'entrée, et plusieurs autres évêques dans la voussure. — Saint Sixte, au grand portail, porte de gauche. La tiare y est plus riche qu'au portail nord.

(4) *Hist. de Luxembourg*, par Bertholet, tome III, p. 120. — *Hist. d'Allemagne*, par le P. Barré, tome Ier, p. 37, 1049.

Digitized by Google

« la permission de porter tous les jours de l'année.
« Dans la lettre qu'il lui adressa à cette occasion. le
« pape affirme qu'il n'a jamais accordé et qu'il n'accor-
« dera jamais plus à un archevêque cet usage quotidien
« du Pallium (1). »

Flodoard, contemporain d'Hincmar, devait savoir ce qu'il en était de ce privilège, que plusieurs auteurs mettent en doute, affirmant que Nicolas Ier l'avait taxé d'usurpation. Marlot répond à ces accusations sans valeur (2).

D'après tout ce que nous avons dit des deux Palliums et du Rational, il est bien permis de conclure que le second Pallium d'Hincmar était le Rational, toujours insigne d'honneur, mais réservé à certains évêques que le Souverain Pontife voulait honorer, depuis que les métropolitains portaient le Pallium romain. C'est le Pallium gallican que reçut Hincmar, il n'est pas étonnant qu'il ait eu la permission de s'en servir tous les jours, selon l'ancienne règle consignée dans le Concile de Mâcon.

Du texte de Flodoard on peut conclure, nous semble-t-il, que c'est à Hincmar qu'il faut faire remonter le privilège, pour les archevêques de Reims, de porter à la fois le Pallium et le Rational. Si ses prédécesseurs n'ont pas eu ce droit, ses successeurs l'ont eu certainement ; nous allons le démontrer en invoquant la tradition. Foulques le Vénérable, en 882, obtint par l'entremise de l'empereur Charles le second Pallium ; il avait déjà reçu celui de métropolitain du pape Marin (3).

En 1067, le 4 juillet, Gervais, archevêque de Reims, lègue à son église son Rational. Il était donc toujours

(1) Flodoard, liv. III, ch. x. — Marlot.
(2) Marlot.
(3) Flodoard. — Marlot.

Digitized by Google

en usage. Cet ornement ne peut pas être confondu avec le Pallium de laine ; le mot d'ailleurs ne le permet pas. De plus, le donateur prit le soin de décrire ce *Rational*, qui était en or, *cum lapidibus circumpendentibus* (1).

En 1212, Albéric de Humbert commence la réédification de la cathédrale ; au portail nord, les archevêques de Reims y sont représentés en chasuble avec le Pallium et le Rational, carré orné de douze pierres précieuses.

Dans un vitrail de l'abside, Henri de Braisne, archevêque en 1222, placé sous le Christ en croix, porte la chasuble, le Pallium et le Rational.

Dans les statues du grand portail, du XIVe siècle, les pontifes de Reims ont le Rational. A la galerie des Rois, dite du *Gloria*, saint Remi, baptisant Clovis, a sur la chasuble le Pallium et le Rational.

Après l'incendie de 1481, le Chapitre, en 1506, fait réédifier le fronton donnant sur le palais archiépiscopal. Dans les clochetons d'angle, sont deux statues : saint Remi en chasuble, recevant la sainte ampoule d'une colombe posée sur son épaule; saint Nicaise, tenant sa tête mitrée entre ses deux mains. Ces deux statues sont encore représentées avec le Rational; le petit, mentionné plus haut, a huit pierres avec un camayeu, au milieu, d'une grosseur inusitée, *inusitatæ magnitudinis*.

Pourquoi les deux statues sont-elles avec le petit Rational? Le grand, engagé en 1482, lors de l'incendie de la cathédrale, n'aurait-il pas encore fait retour au trésor.

A ces preuves fournies par les statues de Notre-Dame, exécutées à des époques éloignées l'une de l'autre, viennent se joindre celles encore plus positives des

(1) MARLOT. — VARIN, *Arch. administ.*, tome Ier, p. 222.

Digitized by Google

cérémoniaux rédigés à des dates différentes et spécifiant toujours l'usage du Pallium et du Rational.

Faute de renseignements, nous ne pouvons pas préciser quand les archevêques de Reims cessèrent de se servir du Rational. D. Marlot, mort en 1667, ne l'a pas vu porté. D. Mabillon, qui écrit au milieu du XVIIe siècle, parle du Rational de Reims, dont les archevêques avaient autrefois l'usage.

Ainsi, quand D. Ruinart faisait son travail sur le *Pallium des Archevêques*, le Rational n'était plus en usage. Quel est le Pontife de Reims qui abandonna cet insigne d'honneur plusieurs fois séculaire? Pour quelle raison? Nous n'avons rien trouvé qui puisse nous donner la moindre lumière. Nous ne voulons pas croire que le changement apporté dans la forme des chasubles en fut la cause. Avec l'ancienne chasuble en soie, XIIIe siècle, conservée au trésor de la cathédrale, on comprend qu'il soit facile de placer le Rational et de le fixer avec les épingles destinées à cet usage. Mais avec les chasubles du XVIIe et du XVIIIe siècle, données aux différents sacres, ce n'était plus aussi facile. Les ornements de Louis XIII, de Louis XIV, de Mgr Le Tellier, conservés à Notre-Dame, sont des pièces sculptées, bardées de galons en bosse d'une épaisseur telle, que le Rational ne pouvait plus y être fixé avec les épingles traditionnelles.

Nous ne pensons pas non plus que le Rational avait été volé, engagé ou vendu pour subvenir aux besoins de l'État. Le Chapitre, il est vrai, dut engager plusieurs fois les objets du trésor, en 1522, en 1555, en 1562, en 1588, etc., etc., mais on pouvait se procurer un autre Rational.

Digitized by Google

*
* *

F. — Il nous reste à chercher la raison qui fit donner le Rational avec le Pallium à l'archevêque de Reims, seul en France. Ne serait-ce pas en souvenir de saint Remi, ou comme consécrateur des rois de France? Ce titre lui a toujours donné une supériorité sur les autres évêques. Il est seul appelé Excellence; il était premier Pair de France. Ce qui nous porte à accepter cette raison, c'est que dans tous les pays les consécrateurs de roi sont toujours plus honorés. Ainsi l'évêque d'Ostie porte le Pallium depuis le IVe siècle, parce que c'est lui qui sacre le Pape.

Le Rational, que portait le grand-prêtre chargé de sacrer les rois de Juda, ne convient-il pas aux Pontifes de la loi nouvelle qui jouissent de la même prérogative. Ne serait-ce pas aux rois de France, qui obtinrent de si grandes faveurs des Souverains Pontifes pour Tilpin, Hincmar, Foulques, leurs consécrateurs, que l'on devrait ce privilège unique? Ce qui nous frappe, c'est que Lanfranc de Cantorbéry, honoré des deux Palliums, était aussi consécrateur de roi.

A l'occasion de notre travail, nous avons écrit à Mgr Barbier de Montault, si versé dans toutes les questions archéologiques et liturgiques. Il nous répondit et termina ainsi sa lettre : « Si j'étais l'archevêque de « Reims, je n'hésiterais pas à faire revivre un usage si « glorieux pour le siège de Reims et pour sûr Rome ne « ferait qu'approuver. »

Digitized by Google

Quand Mgr Lavigerie prit possession du siège de Nancy et Toul, il obtint du Souverain Pontife la permission de reprendre l'ancien Surhuméral, dont nous avons parlé plus haut. Il fit une seconde demande pour le garder, lorsqu'il quitta ce siège pour celui d'Alger, parce que le Saint Siège ne l'avait accordé qu'à l'évêque de Nancy (1).

Le Rational de l'Église de Salsbourg étant le même que celui de l'Église de Reims, nous avons désiré savoir si l'usage en était encore conservé. Le Métropolitain de la Province, Mgr François de Paule-Albert, Primat de la Germanie, etc., etc., nous répondit qu'à Salsbourg on n'avait plus souvenir du Rational, mais que l'évêque d'Eichstatt in Bayern le portait encore (2).

(1) Renseignements reçus de l'évêché de Nancy, le 21 décembre 1888.

(2) ..... Episcopus autam Eustadiensis (Eixhstatt in Bayern) missam pontificaliter celebrans Casula superinduit Pallii ad instar *Rationale dnabus vittis junctis et auro lapillisque pretiosis (quatenus memini) constans sine catena aurea.)* (30 junuarii 1889.)

Digitized by Google

INAUGURATION DU MONUMENT

DE

ROBERT DE SORBON

à Sorbon (Ardennes)

Compte rendu de la cérémonie par M. H. JADART, Membre titulaire

---

Le département des Ardennes s'honore d'avoir donné à la France chrétienne et savante trois hautes notabilités : Robert de Sorbon et Jean de Gerson au moyen âge, Dom Mabillon dans le plein épanouissement du XVIIe siècle. Depuis dix ans, sous l'inspiration de l'Académie de Reims, la renommée de ces grands hommes a été successivement consacrée à leur berceau (1). C'était hier le tour du Fondateur de la Sorbonne (2).

Le lundi 8 octobre 1888, en présence d'une assistance d'élite et sous la présidence de Son Ém. le cardinal

(1) L'éloge de Mabillon a été prononcé dans l'église de Saint-Pierremont, le 16 novembre 1878, par M. l'abbé Tourneur, vicaire général, vice-président de l'Académie de Reims, et celui de Gerson, lors de la bénédiction de la nouvelle église de Barby, le 3 octobre 1882, par M. l'abbé Prévoteaux, directeur du collège Notre-Dame de Rethel. Deux notices sur Sorbon ont été imprimées dans les travaux de l'Académie de Reims, t. LX et LXXX.

(2) Au mois de février 1888, l'autorité diocésaine de Reims approuva ce projet, et le 17 mars suivant un arrêté du ministre des cultes autorisa la pose du monument dans l'église de Sorbon.

Digitized by Google

Langénieux, archevêque de Reims, le village de Sorbon payait son tribut d'hommages à la mémoire de celui de ses enfants qui avait rendu son nom célèbre parmi les plus célèbres de la capitale et de la France. Un élan très empressé et pour ainsi dire spontané avait répondu à une souscription ouverte à Rethel, à Reims et jusqu'à Paris, groupant les offrandes de ceux qui ont le culte des souvenirs. Plus de deux cents personnes avaient apporté leur cotisation pour l'érection du monument qui comptera désormais sans conteste parmi les œuvres d'art et les curiosités historiques de la région. Il est l'œuvre commune d'un statuaire ardennais, M. Alphonse Colle, et d'un architecte, aussi notre compatriote, M. Racine fils, de Charleville. Ajoutons que le désintéressement de ces artistes, dont le généreux concours a égalé le talent, put seul permettre de doter une modeste commune d'une pareille création (1).

Les lignes de ce monument sont très sobres, mais en le contemplant une pensée supérieure élève et agrandit l'âme du spectateur. Au-dessus d'une inscription gravée sur le marbre, qui retrace sommairement la vie et les œuvres de Robert de Sorbon (2), un buste, d'une ex-

(1) Il en a été donné une planche exécutée d'après le cliché de M. Milhès, photographe à Rethel. Le buste ne pouvait malheureusement ressortir pleinement sur cette image, à cause de la couche métallique et brillante qui le recouvre.

(2) Une inscription plus complète avait été composée, mais sa hauteur ne pouvait s'ajouter à celle du monument en pierre, qui avait déjà de 5 à 6 mètres d'élévation.

Digitized by Google

pression idéale et d'une très grande finesse d'exécution, se détache d'un élégant encadrement flanqué de pilastres et recouvert d'un fronton triangulaire. Il est couronné par un dôme majestueux terminé en pyramide et surmonté de la croix, qui n'est autre que la réduction très harmonieuse du dôme de la Sorbonne, construit par Jacques Lemercier en 1629 sous l'inspiration de Richelieu. L'idée est belle et grande, noblement exécutée. Placé dans la partie la mieux éclairée de l'église de Sorbon, en face de la porte latérale, cet ensemble solide et durable, œuvre d'architecture et de sculpture à la fois, charmera le touriste, l'amateur et l'historien, qui viendront fréquemment à l'avenir visiter l'heureux village de Sorbon (1).

Mais pour inaugurer dignement ce témoignage si démonstratif de la piété filiale des habitants et des souscripteurs, il fallait qu'une voix autorisée et éloquente prononçât l'éloge du personnage et retraçât les gloires de son humble fondation. M. l'abbé Élie Méric, l'un des docteurs et des maîtres de la Sorbonne contemporaine, avait de lui-même devancé l'appel adressé à cette savante corporation : il avait coopéré aux préludes de la fête, il

(1) Nul autre vestige ne rappelle à Sorbon le souvenir de Robert. L'église est un édifice reconstruit en grande partie dans les temps modernes : son portail et la fenêtre qui le surmonte ont seuls gardé la délicate empreinte du gothique flamboyant; quelques restes de fines sculptures subsistent sur les boiseries du sanctuaire. Les plus beaux ornements du village sont les deux ormes gigantesques qui ombragent le cimetière de leurs rameaux séculaires. Sur l'histoire de cette commune, consulter le t. LXXX des *Travaux de l'Académie de Reims*, p. 25 à 75.

Digitized by Google

en devint l'orateur et l'orateur puissamment inspiré par son magnifique sujet. *Sic quoque docebo*, pouvait-il redire en ce jour, car il fut entendu, compris et goûté à tous les rangs de la sympathique assistance. Ceux qui ont à cœur les traditions de l'Université de Paris et de l'ancienne Église de France liront volontiers cette brillante évocation de tant de hautes renommées de savants, d'orateurs, de célébrités diverses, noms à jamais illustres dans nos annales, patrimoine inaliénable de notre patrie. A notre époque de justice réparative, on se reporte volontiers au-delà des temps modernes, on remonte jusqu'aux docteurs de la scolastique (1). La figure de Sorbon, qui touche de si près à celle de saint Louis, méritait donc à tous égards d'être étudiée et remise en lumière. C'était justice de suivre ce mouvement dans son pays natal, et d'inviter ses successeurs et ses émules à un pèlerinage dans le paisible village de Champagne où il naquit dans la première année du XIIIe siècle, le 9 octobre 1201, jour dont on célébrait hier l'anniversaire près de sept fois séculaire.

Un bon accueil était réservé aux pèlerins de la science par les habitants et par les autorités locales (2). L'ave-

(1) « En atteignant un but qu'elle ne cherchait pas, elle (la scolastique) a fait œuvre très utile. Cet exercice de la pensée, cette gymnastique des facultés de l'entendement a contribué de la manière la plus efficace à l'éducation, au progrès des intelligences, et le philosophe qui déclame aujourd'hui contre le théologien scolastique est un ingrat. » B. Hauréau, *Journal des Savants*, juin 1888, p. 365.

(2) M. Carré, maire; M. l'abbé Comès, curé de Sorbon.

Digitized by Google

nue de l'église et l'église elle-même avaient été décorées et pavoisées; un soleil radieux éclairait gaiement les arbres du vallon et le tranquille aspect des champs, comme aux beaux jours de l'automne. De Reims et de Rethel s'était donné rendez-vous un cortège de visiteurs : plusieurs membres du clergé diocésain, Mgr Péchenard, vicaire général, docteur ès-lettres, les représentants de l'Académie de Reims, de nombreux souscripteurs accompagnant les membres du Comité de Souscription, si activement secondés sur les lieux par M. Paul Pellot et par M. l'abbé Cochin. A deux heures, la population entière prenait part à la fête, dont le programme s'exécuta dans l'ordre habituel aux cérémonies de ce genre (1). Celle-ci laissera dans tous les esprits des souvenirs élevés, pacifiques et consolants. La petite église gardera l'honneur d'avoir abrité une véritable fête de famille présidée par un prince de l'Église, et ses murailles nous rendront l'écho de la voix du panégyriste de Sorbon, sorboniste lui-même, dont le discours retentira au-delà de leur étroite enceinte.

Reims, le 10 octobre 1888.

(1) On en trouve un compte rendu dans le *Courrier des Ardennes*, du 9 octobre 1888, dans le *Courrier de la Champagne*, l'*Indépendant de Rethel*, du lendemain, et dans le *Bulletin* du diocèse de Reims, du 13 octobre suivant.

Digitized by Google

Digitized by Google

LA SORBONNE

ET SON FONDATEUR

Discours prononcé le 8 Octobre 1888 dans l'église de Sorbon à l'inauguration du Monument de Robert de Sorbon

PAR M. L'ABBÉ ÉLIE MÉRIC

Professeur honoraire à la Sorbonne, Membre correspondant

ÉMINENCE (1),
MESSIEURS,

Le 9 octobre 1201, naissait dans cet humble village, où une pensée patriotique et religieuse nous réunit aujourd'hui, le maître illustre qui devait donner à l'Église et à la France la maison de Sorbonne. Fils de cette terre de Champagne féconde en héros, il fut bercé sur les genoux de pauvres paysans dont la foi chrétienne inébranlable était la richesse, l'honneur et la joie ; il grandit dans l'air fortifiant de la pauvreté qui prépare aux mâles vertus de la vie les âmes bien trempées, en face de cette nature et de ces coteaux paisibles, dans l'obs-

(1) Son Éminence le Cardinal LANGÉNIEUX, archevêque de Reims.

Digitized by Google

curité laborieuse d'un foyer dont l'histoire n'a jamais violé le silence, inconnu des hommes et connu de Dieu seul. Un trait de lumière échappé de la chronique d'un contemporain nous le fait voir, après une interruption de trente ans, enseignant avec autorité dans l'Université de Paris, à une époque où Frère Thomas d'Aquin, de l'Ordre des Prêcheurs, et Frère Bonaventure, de l'Ordre des Mineurs, livraient à des disciples enthousiasmés les secrets difficiles de la science sacrée (1). Chanoine de Cambrai et de Paris, chapelain du roi saint Louis, il fait entendre une parole apostolique, incisive et pittoresque, soit qu'il flétrisse le luxe des grands à la cour de son roi, soit qu'il s'élève ému, indigné, éloquent contre la paresse et l'indifférence sacrilège des bénéficiers parasites qui déshonorent l'Église. Il meurt le jour de l'Assomption de la Sainte Vierge, en l'année 1274, entouré de la tendresse filiale de ses premiers disciples et plein de confiance dans l'avenir de la famille dont il confiait à Dieu les destinées.

A qui donc s'adressent aujourd'hui vos hommages? Est-ce au moraliste incisif et mordant, au clerc familier d'un roi célèbre, au conférencier pieux goûté même des hommes d'armes et des gens de cour? Non, Messieurs, ces titres ne suffiraient pas à la gloire de Sorbon; ils ne feraient pas sortir aujourd'hui du silence de l'histoire et des injustices de l'oubli son nom perdu dans un siècle

(1) « A cette époque, écrit Guillaume de Nangis, florissaient à Paris d'illustres théologiens : Frère Thomas d'Aquin, de l'Ordre des Prêcheurs; Frère Bonaventure, de l'Ordre des Mineurs; et, parmi les maîtres séculiers, maître Gérard d'Abbeville et maître Robert de Sorbonne, qui, le premier, institua à Paris les écoles de la Sorbonne. » Cf. l'excellent travail de M. Henri Jadart, intitulé : *Robert de Sorbon*, 1877, p. 20.

Digitized by Google

qui eut la rare fortune d'entendre saint Bonaventure et saint Thomas d'Aquin. Vos hommages s'adressent au fondateur de cette maison de Sorbonne d'où l'on sortait autrefois marqué d'un prestige qui n'empruntait rien aux hasards de la naissance, aux caprices de la faveur, parce qu'une science éprouvée pouvait seule le donner; maison illustre entre toutes, où venaient retentir les évènements les plus importants de notre vie nationale, et dont l'Europe moderne, malgré la décadence passagère de l'idée religieuse, a conservé le souvenir mêlé d'admiration, de respect et de reconnaissance.

Il vous appartenait, Monseigneur, de bénir et de saluer cette gloire si pure qui réveille après un silence de six siècles les échos de ce village. Hier, votre main bénissait l'image du Pape dont la voix fit tressaillir le monde chrétien au temps de la brillante épopée des croisades; aujourd'hui, c'est Robert de Sorbon que votre grand cœur fait sortir de l'oubli; demain, vous pourrez saluer encore la radieuse figure de cette jeune guerrière dont votre métropole rappelle le triomphe inespéré, et, oubliant nous-mêmes nos divisions douloureuses, malgré les angoisses de l'heure présente, nous sentons renaître notre confiance dans les destinées de notre pays qui a vu sortir de son sein Urbain II, Robert de Sorbon, Jeanne d'Arc, c'est à dire l'incarnation de la foi, de la science et du courage français.

Digitized by Google

I

Quelle était donc, Messieurs, l'organisation de cette maison de Sorbonne dont les statuts ont subi l'épreuve des siècles sans souffrir jamais aucune altération essentielle ? quelle a été sa place et son action dans l'Église et dans la France ?

Depuis la fondation de la monarchie française, l'enseignement littéraire, philosophique et théologique était renfermé dans les écoles monastiques et dans les écoles capitulaires. Les grands monastères qui avaient sauvé les lettres, les sciences et les monuments les plus précieux de l'esprit humain, au temps des invasions barbares, continuèrent longtemps leur noble mission intellectuelle, ils furent les instruments de la civilisation européenne et les auxiliaires prudents de l'évolution des peuples, avant la fondation des universités. Protégés des rois, vénérés de leurs contemporains, libres des préoccupations matérielles de la vie, entourés de toutes les richesses intellectuelles sans lesquelles la pensée perd sa direction, les religieux vaquaient en paix à l'étude approfondie des lettres, des sciences, de la philosophie et de la théologie. Ce temps est loin de nous. Depuis cent ans, les descendants spirituels de ces moines ont perdu en Europe la sécurité, l'aisance, la liberté, les longs loisirs : obligés de lutter pour vivre, ils ne peuvent ni continuer l'apostolat scientifique de leurs pères, ni élever à la science un monument qui serait l'éternel honneur de notre pays.

Digitized by Google

Au XIIIe siècle, les ordres religieux, voués plus spécialement à l'étude des sciences, avaient choisi leur demeure à Paris, dans le quartier de l'Université, sur le versant septentrional de cette montagne Sainte-Geneviève qui a conservé son nom et ses vieux souvenirs. On y rencontrait les Prêcheurs, les Mineurs, les Prémontrés, les Carmes, les Augustins, les enfants de Cluny, les Mathurins, les religieux de Marmoutiers. Venus de toutes les provinces de la France, et souvent même de l'étranger, ces jeunes religieux, l'âme ouverte aux grandes pensées, faciles à l'enthousiasme, indifférents aux biens de la terre, accouraient entendre les maîtres célèbres de la théologie, dont la réputation s'étendait au loin, au-delà des frontières de notre pays; épris de la science, ils vivaient dans les hautes régions où l'âme reçoit plus vive et plus abondante la lumière qui descend de Dieu.

Entre ces ordres fameux dont quelques-uns n'ont pas survécu à l'épreuve de la Révolution, ceux de Saint-Dominique et de Saint-François offraient l'organisation la plus forte et la plus complète au point de vue de la direction et de la formation des esprits. L'enseignement y était soumis au contrôle sévère des maîtres, des étudiants, des inspecteurs, des visiteurs, des chapitres provinciaux, et l'enseignement distinct de la philosophie et de la théologie fut donné, d'abord, dans des couvents séparés.

A côté de ces ordres monastiques puissants, organisés avec une rare connaissance de la science et de l'esprit humain, s'élevaient les écoles cathédrales, plus modestes, et cependant quelquefois rivales des écoles monastiques par l'enseignement, la méthode et l'esprit. Cette rivalité saine, je devrais dire cette noble émulation, n'était contraire ni aux progrès de la science, ni au développement de la pensée. La célébrité des maîtres faisait seule

Digitized by Google

la célébrité de ces écoles livrées à elles-mêmes, et elles cherchaient à égaler la gloire redoutée de leurs rivales par l'éclat et la solidité d'un enseignement qui a laissé des traces profondes dans l'histoire de la philosophie. C'est ainsi qu'au XIIe siècle Guillaume de Champeaux et son disciple Abélard, génie porté aux aventures, attiraient une foule d'élèves à l'école cathédrale de Paris, pendant que Richard et Hugues jetaient un éclat passager sur l'école de Saint-Victor.

Au XIIe siècle, sous l'influence d'une liberté sans contrôle et d'une passion bruyante de disputes enfantée par le succès d'Abélard, on vit de jeunes maîtres, pleins d'orgueil et sans expérience, ouvrir de tous côtés, sans contrôle et avec la présomption de la jeunesse, des écoles de philosophie, de théologie, briguer les applaudissements de leurs auditeurs, et chercher fiévreusement ces succès enivrants de la parole publique, les plus dangereux, parce qu'ils livrent au maître qui les obtient la pensée, la volonté, l'âme enfin de ses auditeurs captivés. En ce temps-là aussi, — et j'estime, Messieurs, qu'il en est toujours ainsi, — ces jeunes maîtres tâchaient de suppléer à l'insuffisance évidente de leur doctrine par l'éclat du paradoxe, par la nouveauté bruyante et stérile de leurs idées, et, en vertu de cette contagion que Paris n'a jamais cessé d'exercer sur la province, le paradoxe et l'hérésie se répandaient jusqu'aux extrémités du Midi de la France ; à cette influence de Paris venait s'ajouter l'inévitable séduction de l'erreur qui n'aura jamais l'aspect sévère de la vérité.

Quand Robert de Sorbon vint à Paris, il avait ainsi sous les yeux des écoles monastiques florissantes, une école capitulaire insuffisante malgré la puissance excessive accordée récemment au Chancelier de Notre-Dame, et

Digitized by Google

quelques écoles sans valeur, devenues trop souvent des refuges de mercenaires et des foyers d'hérésie. Il y avait encore une œuvre à faire, une place à prendre, une école austère et puissante à créer pour le clergé séculier.

Après quelques essais, Robert de Sorbon réunit dans le modeste collège de Calvi (1) les enfants marqués du signe de la vocation ecclésiastique, et les sépara du monde où les germes divins périssent trop souvent étouffés par les passions que le prêtre doit combattre jusqu'à la fin de sa vie. Ces jeunes étudiants en arts, que l'on désignait encore sous le nom d'artiens ou d'artistes, parcouraient le vaste champ du *trivium* et du *quadrivium*, gagnaient le grade de maître ès-arts, et passaient ensuite dans la maison réservée aux théologiens où des bourses, et des fondations pieuses leur assuraient le pain de chaque jour et les sécurités nécessaires de la vie. Là, ces jeunes lévites écoutaient les maîtres fameux qui prenaient pour point d'appui le *Livre des sentences* de Pierre Lombard et s'élançaient d'un coup d'aile dans les plus hautes régions de la métaphysique transcendante et de la théologie. Briser les liens trop étroits qui rattachaient encore ces maîtres nouveaux à l'autorité quelquefois excessive du Chancelier de Notre-Dame; leur assurer, par les ressources de la corporation, la fière et légitime indépendance de la parole qui convient à des hommes inébranlables, d'ailleurs, dans leur fidélité au Saint Siège; les unir plus fortement par les générosités d'une tendresse paternelle aux disciples qui se pressaient autour d'eux, telle fut la pensée de Sorbon; l'immortelle célébrité de son œuvre est sortie de cette pensée simple et féconde.

(1) On avait gravé cette inscription sur la porte du collège de Calvi : *Sorbona parva vocor, mater mea Sorbona major.*

Digitized by Google

Il avait sous les yeux l'exemple des grands ordres monastiques avec leurs maisons d'études particulières et générales, *studia particularia, studia generalia;* il tenta de réaliser par la liberté ce que les religieux obtenaient de l'obéissance jurée et d'un vœu solennel, et voulant compléter la ressemblance, il essaya même d'inspirer à ses premiers disciples l'amour, je devrais dire la passion de la pauvreté, comme un défi divin à l'orgueil de ce monde, et il leur imposa la vie commune avec ses consolations contre les dangers et les tristesses de l'isolement.

En ce temps-là, les fils de saint François, les disciples de saint Bonaventure et les ordres mendiants, dont les maîtres enseignaient avec éclat la théologie, avaient créé dans le monde chrétien soulevé par la parole ardente des thaumaturges la sainte folie de la pauvreté. Le grand poète Florentin avait subi le charme et la fascination de cette folie; il chante, en son Paradis, le triomphe de François d'Assise, et exalte la pauvreté dans ces vers immortels :

La pauvreté s'élança avec le Christ, sur la croix, tandis que la Vierge restait debout à ses pieds :

Si che dove Maria rimase ginso
Ella con Cristo salse in su la croce.
Canto XI.

Sorbon imita cet exemple. A la suite des grands fondateurs des ordres mendiants, il se rappela son origine et la divine fécondité de cette vertu qui détache l'homme de lui-même, le remplit de Dieu, le sépare du monde et lui donne, avec une liberté joyeuse dont la terre ignore les douceurs, une force qui triomphe de la résistance des âmes égarées dans les ténèbres du mal. Les pauvres

Digitized by Google

étudiants et les pauvres maîtres de Sorbonne n'avaient plus rien à envier aux mendiants.

La fréquentation des étudiants des autres facultés n'aurait pas été sans dangers pour la vocation des jeunes lévites; la vie commune avec ses consolations et ses devoirs était une nécessité. Les historiens de cette époque gémissaient déjà, dans ces siècles éloignés, sur les malheurs du temps; ils nous représentent ces étudiants sous un jour peu favorable : ils étaient querelleurs, débauchés, violents; la nuit, ils battaient le pavé des rues, effrayant de leur tumulte bruyant et de leurs cris séditieux les paisibles bourgeois de la capitale, et, le jour, ils bravaient la police et le prévôt, ils se livraient même quelquefois à des crimes et des sacrilèges qui appelleraient aujourd'hui sur leurs têtes les peines les plus sévères de la justice. Leurs maîtres les suivaient trop souvent, s'ils ne leur donnaient le triste exemple de cette vie légère; assis avec eux au cabaret, partageant leurs dangers dans les combats singuliers du Pré-aux-Clercs, ils répondaient avec eux des mêmes délits du droit commun devant la justice embarrassée du prévôt. Un tel milieu eût été funeste au recueillement des étudiants en théologie.

Séparés des artiens et des décrétistes, les étudiants en théologie trouvaient donc à la fois un refuge et une école dans la maison de Sorbonne. Tout leur rappelait, dans cet asile, la vertu, la science, le sacrifice, le culte tranquille et profond de la théologie dont la lumière rayonnait au loin, dans toutes les directions suivies par l'esprit humain; ils s'accoutumaient à chercher en haut la finalité et la raison des choses créées. L'élection de tous les officiers au scrutin et à la pluralité des voix leur rappelait cet heureux mélange d'autorité et de liberté, de sou-

Digitized by Google

mission volontaire et d'indépendance, si fréquent au moyen âge dans les institutions religieuses qui avaient grandi à l'ombre de l'Église. Une constitution nouvelle et d'une telle sagesse devait séduire les esprits. Aussi, nous voyons, dès la première heure, des chanoines, des évêques, des laïcs, suivre l'exemple de saint Louis; avec une libéralité sans mesure animée par l'amour de la science et inspirée par l'esprit de foi, ils fondent des bourses en faveur des écoliers pauvres des quatre nations. Normands, Picards, Français, Anglais accourent en foule aux leçons des maîtres contemporains de la gloire naissante de la Sorbonne. Avant de mourir, le modeste chapelain de saint Louis avait déjà été témoin de la croissance miraculeuse de son œuvre, et il pouvait prédire, en voyant la vigueur de la sève et la richesse exubérante des premières pousses, la puissance future du grand chêne dont l'épaisse ramure devait protéger, pendant des siècles, des hommes qui furent l'orgueil de l'Église et la gloire de la France.

D'ailleurs, ce XIIIe siècle est le plus glorieux du moyen âge. Il passe alors, sur l'Église, je ne sais quel souffle divin qui a la fraîcheur du printemps et la fécondité de l'automne : c'est l'heure des grandes universités en France, en Angleterre, en Allemagne, en Italie : c'est l'heure de la naissance des ordres monastiques de saint Dominique et de saint François, et de l'épanouissement merveilleux des vertus d'un grand nombre de saints; l'Europe chrétienne trouve enfin sa langue avec ses chants poétiques en France, en Allemagne, en Italie; elle exprime sa foi dans ces vieilles cathédrales dont la beauté idéale a triomphé des colères impies des ennemis du christianisme ; elle révèle son courage dans l'épopée des croisades, et elle laisse à la postérité un

Digitized by Google

monument impérissable de sa poésie et de son génie, la *Divine Comédie* de Dante et la *Somme théologique* de saint Thomas d'Aquin.

II

Sortons, Messieurs, de cette école célèbre dont nous venons d'admirer l'organisation et les statuts ; suivons ses maîtres dans l'Église, où, de siècle en siècle, philosophes, théologiens, penseurs de première ordre, ils se succèdent, se transmettant, comme les coureurs antiques, le flambeau qui éclaire les intelligences : *Et vitæ, quasi cursores, lampada tradunt.* Robert de Sorbon n'avait pas rêvé cette gloire de voir ses collègues et ses disciples remplir le monde de l'éclat de leur parole ; mais Dieu, qui abaisse l'orgueil des puissants, exalte les humbles et se plaît à choisir les instruments les plus faibles pour révéler sa puissance.

Quelle pléïade de grands hommes ! comme on est fier, Messieurs, quand on appartient à l'Église de France, de contempler ces nobles esprits qui ont glorifié la vérité devant les hommes avec une puissance et une sincérité devant lesquelles les siècles sont forcés de s'incliner. Là, dans cette Université de Paris, saint Bonaventure, le méditatif de génie, emporté par les actes de l'amour et de la science, décrit avec une précision émue et savante les mouvements des facultés de l'âme à la recherche de la cause première et éternelle (1221-1254) ; saint Thomas d'Aquin, le maître dont la parole ne vieillit jamais,

Digitized by Google

enfante une légion de théologiens et de philosophes qui creusent, par une méditation profonde, les articles des deux *Sommes*, et en font sortir des traits de lumière qui éclairent à la fois les profondeurs de l'âme humaine et les contours mystérieux de l'Être infini dont la pensée gouverne le monde que sa parole a tiré du néant (1227-1274); Henri de Gand, de l'illustre famille de Goethals, archidiacre de Tournay, mérite le surnom de docteur solennel, par l'ampleur et la solidité de sa science théologique (1295) ; Duns Scot explique, commente et critique à Cologne, avec la subtilité incisive et pénétrante d'un esprit infatigable, les leçons qu'il a recueillies à l'école de Paris (1274-1308).

Je n'oublie pas, Messieurs, Albert le Grand et Roger Bacon (1214-1294) ; la théologie n'a pas suffi à leur génie. Ozanam n'a pas craint de rapprocher, par une métaphore hardie, Albert le Grand d'Atlas, dont les épaules portaient le monde (1) ; et, de nos jours, un biographe judicieux, tenant compte de la différence des temps, a loué le moine Bacon comme un ancêtre de Newton et de Leibnitz. Doués d'un esprit vaste et assez souple pour passer sans effort des pensées les plus abstraites de la métaphysique à l'étude des phénomènes de la nature, ils ont approfondi les problèmes les plus délicats de la physique, de la chimie, de la géométrie, de l'astronomie; et, dans un siècle où le raisonnement et l'habitude ex-

(1) « Albert le Grand (1195-1280), Atlas qui porta sur sa tête le monde entier de la science, et qui ne fléchit point sous le poids: familier avec les langues de l'antiquité et de l'Orient, il avait puisé à ces deux sources de la tradition des forces gigantesques..... Il est demeuré populaire dans les souvenirs de la postérité, comme un être presque mythologique et plus qu'humain. » — Ozanam, *Dante et la philosophie catholique au XIIIe siècle*, p. 81.

Digitized by Google

cessive, peut-être, des principes *à priori* dominaient les recherches de la pensée, nous voyons Roger Bacon préconiser la méthode expérimentale et l'observation des faits ; précurseur injustement oublié des savants illustres qui remplissent aujourd'hui le monde des bruits de leurs découvertes, il ne manque à sa gloire que la justice de la postérité.

Le brillant cortège n'est pas fermé; je n'ai pas épuisé la louange que nous devons aux maîtres célèbres de la Sorbonne : Je nommerai encore Gerson, une des gloires de votre Champagne, le chancelier Gerson, digne de son maître Pierre d'Ailly, moraliste, mystique si grand que la postérité, après avoir salué en lui le théologien fameux qui défendit sans faiblesse les droits du Saint Siège, n'a pas hésité à lui attribuer ce livre presque divin, vaste et profond comme le cœur humain, *l'Imitation de Jésus-Christ* (1363-1429) ; le cardinal Duperron, controversiste redouté des protestants, théologien consommé qui ramena Henri IV à la vérité catholique et prépara son abjuration et son pardon (1556-1618) ; le cardinal Armand du Plessis, Richelieu, le fondateur de l'unité française; il a voulu dormir son dernier sommeil sous cette coupole de la Sorbonne dont je retrouve ici la copie, symbole de l'alliance du présent et du passé, grâce au concours désintéressé et au talent plein d'avenir de deux artistes de votre pays (1); saluons aussi, Messieurs, Nicolas Cornet, ce docteur d'ancienne marque, le conseiller spirituel de Richelieu, le maître de Bossuet, qui vénérait en lui le censeur et l'arbitre de ses discours, le théologien modeste dont l'Église de France révérait les déci-

(1) M. Alphonse Colle, statuaire, et M. Racine fils, architecte à Charleville (Ardennes).

Digitized by Google

sions, comme elle avait autrefois révéré les réponses de Gerson, de Pierre d'Ailly, d'Henri de Gand (1592-1663); Fénelon, dont la mémoire est chère aux prêtres vénérés de Saint-Sulpice. Voici enfin Bossuet, devant qui la louange est muette; il remplit le grand siècle de l'éclat de son nom.

Autour de ces hommes célèbres de la Sorbonne dont le nom a triomphé de l'indifférence des peuples, que d'autres savants, historiens, philosophes, théologiens, dont les œuvres plus modestes charment encore aujourd'hui les veillées solitaires et silencieuses des amis de la science sacrée ! Clémangis, Tournely, André Duval, et, longtemps avant eux, à l'origine même de la Sorbonne, un théologien poète, le pauvre étudiant de la rue Fouarre, l'élève de Sigier, Dante, enfin, dont le poème théologique est l'œuvre de la terre et du ciel :

Pœma sacro
Al quale ha posto mano Cielo e Terra (1).

Thomas d'Aquin, Bonaventure, Albert le Grand, Roger Bacon, Duns Scot, Gerson, Duperron, Richelieu, Nicolas Cornet, Fénelon, Bossuet, quel bruit de gloire s'éveille, Messieurs, quand on prononce ces noms célèbres chers à la Sorbonne et à l'Église ! Avec quelle fierté légitime nous les rappelons aujourd'hui, auprès de ce monument élevé par la religion et le patriotisme à la mémoire de Robert de Sorbon !

Qu'importe que notre siècle, par des conquêtes scientifiques dont il a le droit d'être fier, s'empare enfin de la chaleur, de la lumière, du magnétisme et de l'électri-

(1) *Paradiso*, cant. xxv, terz.

Digitized by Google

cité, et que ces forces toujours mystérieuses et jusque-là indociles obéissent aujourd'hui à sa volonté? L'homme connaît mieux le mur d'enceinte et le sol de la demeure fragile où s'écoule sa vie, j'en conviens; mais les philosophes les plus sages, de Platon à Maine de Biran, nous ont appris que c'est la loi de la pensée humaine de s'élever sans cesse, *excelsior!* du monde matériel de la nature physique au monde de la conscience et de l'âme humaine, plus vaste que l'univers, plus profond que la mer; et de là, plus haut encore au monde divin, jusqu'à la cause éternelle qui gouverne les mondes par des lois que le génie même le plus heureux entrevoit seulement d'une manière imparfaite et toujours limitée par les ténèbres des choses humaines. Si j'admire le savant dont l'intelligence a su dompter les forces frémissantes de la nature, j'admire davantage le philosophe profond, le théologien de grand vol qui s'incline avec respect devant le Créateur de ces forces et le fait connaître à la terre, avec l'autorité d'une parole incomparablement supérieure aux négations intéressées de l'incrédulité!

Ces grands noms dont je viens de rappeler la mémoire ne nous rendront pas injuste envers ces docteurs oubliés, qui furent, eux aussi, avec moins de célébrité sans doute, l'honneur de l'Église et de la Sorbonne. L'habitude du syllogisme, des discussions serrées, des argumentations publiques, si chères à cet ancien clergé, donnait à son esprit une merveilleuse souplesse, une étonnante précision dans les polémiques de chaque jour et dans l'exposition des vérités de la foi.

J'aime, Messieurs, à rappeler ici ces brillants tournois de la parole qui réveillaient l'enthousiasme de nos pères, et dont le souvenir est resté si vivant dans l'histoire de notre ancienne Sorbonne.

Digitized by Google

Au jour indiqué, les convocations d'usage étaient faites, les cloches des églises et des monastères jetaient leurs volées dans les airs, pour appeler au combat les brillants théologiens. Les docteurs et leurs élèves, émus, joyeux, se réunissaient autrefois aux Mathurins, plus tard dans la chapelle de la Sorbonne ; ils arrivaient, décidés à exposer et à défendre leur sentiment sur les problèmes religieux qui préoccupaient l'Église de France, je devrais dire l'Église entière, avec l'ardeur d'une conviction désintéressée, inspirée par la foi unie au patriotisme ; au temps des grandes querelles du jansénisme, on comptait jusqu'à cent cinquante docteurs dans cette arène de la pensée.

Le doyen et le syndic ouvraient la séance par une prière à l'Esprit Saint, les maîtres les plus anciens prenaient place à leurs côtés, les censeurs et les modérateurs de la Sorbonne retrouvaient dans ces docteurs, accourus des paroisses de Paris et de la province, leurs élèves armés pour la controverse et prêts à disputer chèrement la victoire. Les argumentateurs désignés engageaient le combat d'un charme austère, ardents à l'attaque et prompts à la réplique, discutant toujours dans la langue de l'Église et sous la forme puissante du syllogisme. L'assemblée, d'abord maîtresse d'elle-même et silencieuse pendant l'exposition des thèses, s'animait au cours de la discussion, elle s'échauffait malgré les observations, les menaces et les amendes impuissantes du président découragé. Les docteurs séculiers et réguliers, sortis du cloître ou venus d'un obscur bénéfice, emportés par l'ardeur du combat, exprimaient quelquefois par des rires bruyants, par des murmures, par des trépignements, par des cris violents, par des apostrophes trop spontanées la force des sentiments qui agitaient leur âme, et la

Digitized by Google

sincérité de leurs convictions. Le grand Condé lui-même ne dédaigna pas un jour de descendre dans cette arène, d'assister, avec son état-major, à ces brillants tournois de la parole où venaient guerroyer, avec l'arme redoutable du syllogisme, des hommes qui ne pouvaient pas combattre avec l'épée sur les champs de bataille. J'estime, Messieurs, que les assemblées politiques n'ont jamais égalé en valeur, en autorité, en indépendance, ces fières assemblées de la vieille Sorbonne, où des hommes supérieurs, et d'une conviction forte jusqu'au mépris de la mort, discutaient ces grands problèmes religieux qui élèvent la pensée et la retiennent charmée, éblouie, subjuguée, en présence de l'Infini et de l'Éternité.

C'est ainsi, Messieurs, c'est en communiquant à ses disciples l'habitude sévère du syllogisme, de la dialectique et de la controverse, que Robert de Sorbon a donné à l'Église non seulement les théologiens célèbres dont les œuvres ont résisté à l'épreuve du temps, mais encore cet ancien clergé versé dans la connaissance des erreurs et des hérésies de tous les siècles, toujours prompt à les réfuter avec une clarté et une puissance qui rassuraient la foi des chrétiens quand elle ne parvenait pas à triompher de l'obstination des ennemis de la vérité.

Ce que j'admire encore dans cet ancien clergé sorti de l'école de Sorbon, c'est qu'au milieu même des ardeurs de la lutte et des entraînements irréfléchis des discussions les plus orageuses, il restait inébranlable dans son attachement à la chaire de Pierre et à la foi de ses pères, et donnait ainsi à l'Europe le magnifique spectacle de la foi fécondée par la science ; il était fidèle aux serments solennels, les seuls que le fondateur de la Sorbonne exigeait de ses disciples, le jour où ils recevaient les palmes du doctorat. Ils juraient, en effet, en présence du chan-

Digitized by Google

celier de la Sorbonne, de ne jamais soutenir aucune proposition contraire à l'Écriture, à la tradition, aux conciles œcuméniques, aux décrets des Souverains Pontifes, et, à genoux dans l'église métropolitaine, au pied de l'autel des martyrs, ils renouvelaient en présence de Dieu le serment de défendre jusqu'à l'effusion du sang la foi catholique, apostolique et romaine.

Ce serment solennel n'était pas un obstacle au mouvement, à l'indépendance, à l'évolution de leur pensée dans la défense de la vérité. Le voyageur n'est pas contrarié dans sa marche par les barrières qui l'empêchent de tomber dans l'abîme. Le champ de la pensée a des précipices qui donnent le vertige, et la parole du successeur de Pierre est la barrière qui nous empêche d'y sombrer. Les œuvres des anciens théologiens sorbonistes qui sont dans nos mains nous apprennent avec quelle sincérité ils exposaient toutes les difficultés des adversaires de la foi, avec quelle puissance ils les réduisaient en poussière, avec quelle aisance et quelle liberté ils faisaient rayonner au loin la lumière empruntée à tous les foyers qui éclairent l'Église.

Aussi, je ne m'étonne pas, Messieurs, quand je vois les Papes envoyer si souvent à cette illustre maison, qu'on a pu appeler le Concile permanent des Gaules, le témoignage d'une affection qui ne se démentira jamais et qui résistera même aux rares défaillances qui ont obscurci son histoire. Bossuet était l'interprète de ce sentiment des Papes et de l'Eglise, quand il s'écriait dans l'oraison funèbre de Nicolas Cornet :

« Il est permis aux enfants de louer leur mère, et je ne dénierai point ici à l'école de théologie de Paris la louange qui lui est due et qu'on lui rend par toute l'Église. Le trésor de la vérité n'est nulle part plus inviolable ;

Digitized by Google

les fontaines de Jacob ne coulent nulle part plus incorruptibles ; elle semble divinement être établie avec une grâce particulière, pour tenir la balance droite, conserver le dépôt de la tradition. Elle a toujours la bouche ouverte pour dire la vérité ; elle n'épargne ni ses enfants ni les étrangers, et tout ce qui choque la règle n'évite pas sa censure. »

Voilà, Messieurs, ce que l'œuvre de Sorbon a été dans l'Église, et ce rôle suffirait à sa gloire ; il justifierait assez l'hommage que nous rendons aujourd'hui à sa mémoire. Quand les premiers flots de la tempête révolutionnaire vinrent ébranler les murailles de la Sorbonne ; quand des hommes de ténèbres, de haine et de sang essayèrent d'arracher la foi à ce peuple français qui portait la trace indélébile de son baptême et dans son âme et dans les fibres les plus cachées de son corps; quand ces hommes essayèrent d'opprimer les consciences au nom de la liberté et de fonder une église nationale sous le nom d'église constitutionnelle, on vit alors les derniers disciples de Sorbon se lever pour une protestation suprême, et mériter encore une fois le magnifique éloge que Bossuet avait donné à leurs pères; ils préférèrent l'exil, les cachots, l'échafaud à l'apostasie. Leur fin fut digne de l'Église qu'ils avaient servie, de Sorbon dont ils avaient soutenu la gloire et de la vieille France qu'ils avaient aimée.

Digitized by Google

III

J'ai nommé la France, Messieurs, et ce n'est pas sans émotion que nous aimons à rappeler ce qu'elle doit à l'ancienne Sorbonne. Oui, sans doute, la Sorbonne a eu le mérite d'appeler à Paris, en 1470, Michel de Colmar et ses compagnons, qui dressèrent les presses d'où sortirent les premiers livres imprimés dans notre pays; elle saluait ainsi, dans l'invention de l'imprimerie, l'instrument nouveau qui devait servir à propager la vérité et la science à travers le monde; elle apprenait en même temps, par cette largeur d'idées, à ses adversaires de tous les temps, que l'Église bénit les progrès légitimes des sciences humaines, et qu'elle flétrit seulement l'usage mauvais, les abus coupables qui les déshonorent; mais l'on commettrait un anachronisme injuste si l'on prétendait reconnaître, dans cet empressement des docteurs de Sorbonne à favoriser l'établissement de l'imprimerie dans notre pays, l'expression de leur préférence pour la liberté illimitée de penser; ces docteurs se plaisaient, au contraire, à proclamer sans trève les droits absolus de la vérité et les devoirs de la liberté.

La Sorbonne a eu aussi le mérite d'affirmer avec le cardinal de Soubise, en 1739, que l'intérêt des rois et des gouvernements demande que les peuples soient éclairés, mais cette maxime d'une rare sagesse n'était nouvelle ni dans l'Église, ni dans l'antique Sorbonne, et sans rien enlever à sa gloire, qui n'a pas besoin de nos

Digitized by Google

complaisances, je rappellerai que longtemps avant ce dix-huitième siècle où l'on entend les premiers grondements de la révolution qui va bouleverser notre pays, le clergé avait demandé la diffusion de l'enseignement populaire. Aux États généraux tenus en 1560, la noblesse, d'accord avec le Tiers-État, demandait dans ses cahiers que le clergé prélevât sur les revenus des bénéfices « une contribution pour stipendier des pédagogues et gens lettrés en toutes villes et villages pour l'instruction de la pauvre jeunesse du plat pays en la religion chrétienne, autres sciences nécessaires et bonnes mœurs, et seront tenus les pères et mères, à peine de l'amende, envoyer les dits enfants à la dite école, et à ce faire soient contraints par les seigneurs et juges ordinaires (1) ».

Voilà le principe de l'instruction gratuite et obligatoire adopté en 1560, et accepté par le clergé, mais les nobles esprits qui le formulaient ainsi, s'inclinaient d'abord devant Dieu et proclamaient ses droits.

Ce n'est donc pas, Messieurs, un fait isolé, une parole généreuse tombée des lèvres d'un cardinal illustre qui suffiraient à justifier la reconnaissance de la France envers Robert de Sorbon : cette reconnaissance tient à des causes plus profondes. C'est la Sorbonne qui a étendu et propagé au loin, pendant des siècles, l'influence intellectuelle et le rayonnement de la pensée de la France à travers le monde.

Roger Bacon fait connaître à l'Angleterre la théologie et les sciences, dont il a pénétré les secrets pendant son stage à l'Université de Paris. Albert le Grand et Dante apprennent aux populations chrétiennes d'Allemagne à vénérer les maîtres français, dont ils ont entendu les

(1) *Cahier de la Noblesse*, 12, p. 195.

Digitized by Google

leçons savantes agrandies et fécondées aujourd'hui par leur propre génie. Dante, de retour dans sa patrie déchirée par les factions guelfes et gibelines, chante en vers sonores, à ses contemporains, la science dont la beauté s'est révélée à lui à l'école de Paris. Mais ces hommes illustres dont le nom a triomphé de l'indifférence et de l'ingratitude de la postérité n'étaient pas seuls, ils étaient suivis de ces étudiants anglais, allemands, italiens, que l'ascendant universel des maîtres célèbres de notre Université attirait à Paris, et quand ils rentraient dans leur patrie, après avoir épuisé la coupe de la science et subi trop souvent la dure épreuve de la misère, ils apprenaient à leurs contemporains à aimer notre pays, à vénérer le nom, la science et les œuvres des maîtres célèbres qu'ils avaient entendus.

Et il en fut ainsi pendant des siècles.

J'aime cette influence pacifique, cette domination qui s'établit par l'ascendant irrésistible de la science et de la pensée. Un grand capitaine peut étendre les frontières de son pays, et, après de brillantes batailles, laisser à ses fils la patrie agrandie et redoutée; mais les vicissitudes humaines ont des retours amers, l'histoire nous le dit, et nous l'apprenons quelquefois avec douleur; le grand capitaine descend dans la tombe, le hasard contraire de nouvelles batailles fait expier à un peuple des victoires achetées par des flots de sang qui enfantent la haine âpre des revanches sans merci; mais le triomphe de la vérité et de la science survit aux grands esprits qui l'ont mérité, et j'estime qu'il faut préférer à la gloire éphémère des batailles sanglantes, ces victoires pacifiques de la science qui éclairent le monde et font aimer le vainqueur.

Or, dans ces siècles chrétiens qui précèdent la Révolu-

Digitized by Google

tion, le prestige de l'idée religieuse et de la science théologique s'étendait à tous les pays civilisés; les interprètes les plus célèbres de cette science étaient l'orgueil de leur patrie. Quand de graves questions religieuses, politiques, sociales s'imposaient à l'attention de la chrétienté, les rois réservaient à Rome la mission de les trancher sans appel, par voie d'autorité; mais la raison humaine a toujours aimé les raisons; les princes et les rois du moyen âge et des temps modernes s'adressaient à la Sorbonne, dont les maîtres étaient versés dans la science sacrée et dans les sciences de leur temps, c'est à elle qu'ils demandaient une consultation, une réponse motivée; et ces maîtres, d'une érudition profonde, d'une science étendue, rompus à toutes les difficultés des polémiques les plus difficiles, accordaient à la raison cette satisfaction sereine et lumineuse qu'une réponse brève ne donnera jamais.

Voilà, Messieurs, ce que la Sorbonne a été pour la France, au dehors ; son rôle n'a pas été moins glorieux dans l'intérieur de notre pays. Vénérée des papes et des évêques, écoutée des princes et des rois, elle jouissait au sein du royaume d'une autorité qui égalait son prestige à l'étranger. Elle veille pendant des siècles, et non seulement elle oppose aux rois, pour la défense des droits de la conscience, des droits des peuples, des droits de la vérité, son prestige redouté, mais elle défend aussi la raison publique contre les erreurs, les sophismes, les hérésies qui menacent de pervertir les forces vives de notre âme. Elle rencontre au cours de sa longue histoire les réformés, les quiétistes, les jansénistes; elle venge les droits de la pensée, de la liberté, et elle donne à la philosophie spiritualiste une base inébranlable. A la fin de sa carrière, elle rencontrera de nouveaux adversaires

Digitized by Google

dont les paradoxes politiques marquent déjà la déviation redoutable de l'opinion publique, Mably, Morelly, Rousseau, les encyclopédistes; mais trop certaine que la liberté de tout dire engendre la licence de tout faire, elle jette un cri d'alarme répété par l'épiscopat dans les assemblées du clergé devenues impuissantes.

C'est elle encore qui, par l'habitude de la discussion, par l'enseignement persévérant d'une dialectique habile et serrée, a fait passer dans l'esprit français cette clarté, cette précision savante qui dessine les contours des fortes pensées et leur donne un relief lumineux. Autant que Bossuet, les disciples révoltés de Port-Royal avaient subi avec Nicole cette influence; elle a contribué à nous donner les chefs-d'œuvre littéraires du grand siècle. On a pu reprocher à ces anciens Sorbonistes la subtilité d'esprit et l'abus de la discussion; mais, hélas! il faut bien le reconnaître, nous souffrons nous aussi de l'esprit de discussion, et je cherche en vain autour de moi les grandes écoles où nous pourrions apprendre à raisonner.

C'est elle enfin, c'est la Sorbonne qui a donné à la France des hommes dont le souvenir restera éternellement uni à l'histoire de notre grandeur nationale : Duperron et Richelieu. Le cardinal Duperron ne fut pas seulement le théologien de grand vol, le controversiste loué par Bossuet, il fut aussi un grand homme d'État; il réconcilia l'Église et la France, en obtenant l'abjuration d'Henri IV; et au temps difficile de la Ligue, en présence du président Miron, il défendit dans un langage hardi, malgré la protestation du Tiers-État, les droits de la religion, de la conscience, de la saine liberté, contre l'excessive autorité de la puissance royale. Que dirai-je de Richelieu ? Il a fait l'unité française : sa politique a pu soulever des critiques violentes, mais il sortirait de sa

Digitized by Google

tombe et se dresserait aujourd'hui devant nous, si l'on osait douter de la sincérité de sa passion pour la grandeur de la France.

Ces grands politiques, cette influence sur les lettres et sur les doctrines, ce rayonnement du génie religieux de la France à travers le monde, nous rappellent la reconnaissance que notre pays ne refusera pas au fondateur illustre de la Sorbonne. Les enfants ne seront pas ingrats envers la mémoire de leur père.

Voilà votre œuvre, ô Maître, dont nous rappelons aujourd'hui le souvenir sur cette terre obscure que vos pieds ont foulée! En louant vos enfants, je contemplais votre image. Vous avez donné à l'Église, par la sagesse de vos statuts, les théologiens, les philosophes, les historiens, les savants, les maîtres de la Sorbonne dont nous avons recueilli le glorieux héritage! Vous avez étendu la renommée intellectuelle de la France au-delà de nos frontières, sur tous les points de l'Europe chrétienne. Vous avez contribué, par la science de vos disciples, à relever la raison publique et à conserver aux lettres françaises leur prestige. Votre école a donné à la France ces grands hommes d'État dont le souvenir nous rend plus amer aujourd'hui le sentiment cruel de notre impuissance découragée. Tous les ans, au milieu même des splendeurs du grand siècle, quand la Sorbonne célébrait par des prières l'anniversaire de votre mort, elle faisait monter jusqu'à vous, par un sentiment de légitime reconnaissance, la louange qu'elle recevait de tous les pays de la chrétienté.

O Maître, votre œuvre n'est pas finie. Les siècles impies attendent et redoutent une nuit éternelle :

Impiaque æternam timuerunt sæcula noctem.

Digitized by Google

Mais les peuples, qui voient dans la mort le passage à une autre vie, les peuples chrétiens conservent l'espérance jusque dans les ténèbres de la tempête qui les frappe. Oui, vous réveillerez en nous l'esprit de nos ancêtres dans la foi; vous nous ferez entendre encore sous les voûtes de cette maison de Sorbonne, où votre souvenir ne périra jamais, des hommes nouveaux, animés de la flamme ardente du patriotisme uni à la religion fécondée par la science, et prêts à verser leur sang pour assurer à notre pays altéré de repos la paix, la justice et la vraie liberté.

Digitized by Google

TURENNE

ET

L'INVASION DE LA CHAMPAGNE

1649-1650

Communication de M. le Commandant DE PIÉPAPE, Membre correspondant

---

I

Le Traité avec l'Espagne. Turenne à Stenay.

Quel est le grand capitaine qui n'a pas eu ses jours de revers? De tout temps, la roche Tarpéienne a été près du Capitole. Par une singulière bonne fortune, Turenne, en trente années de guerre, n'a été vaincu que deux fois : la première par Mercy, à Marienthal ; la seconde par Du Plessis-Praslin, à Rethel. On raconte qu'à la suite de sa première défaite, le vaincu de Marienthal fut un jour interpellé dans les salons de Versailles par un jeune homme de la cour, un indiscret, qui osa lui dire : « Monsieur le Maréchal, comment avez-vous été battu? » — « Monsieur, par ma faute, répondit modestement Turenne avec un grand salut, j'avais rassemblé mes quartiers trop près de l'ennemi. »

Digitized by Google

Si, après sa déroute de Rethel, pareille question lui eût été posée, assurément Turenne aurait pu répondre encore qu'il avait été battu par sa faute. Mais il n'y avait plus là de modestie à faire : il y avait surtout quelque honte à confesser. Il s'agissait bien moins, dans la circonstance, d'un faux mouvement de champ de bataille que d'une grave erreur politique et morale, presque d'un crime de lèse-patrie !

Les mauvaises causes profitent peu d'ordinaire. L'illustre homme de guerre était battu pour avoir abandonné momentanément les drapeaux français, ce qui n'avait pu lui porter bonheur. Condé lui-même, le grand Condé, qui jusqu'alors n'avait point connu la défaite, ne vit-il pas aussi pâlir son étoile, quand il eut à son tour l'audace d'aller combattre la France à la tête des Espagnols ?

En entraînant de tels résultats, sous prétexte d'intrigues de cour ou d'oppositions de parlement, les discordes civiles font pis qu'armer les partis les uns contre les autres. Elles vont jusqu'à armer contre l'État, sur le propre sol du pays, des nationaux devenus les alliés de l'étranger !

Voilà ce qu'a produit la Fronde, à une époque, il est vrai, où l'homogénéité de la nation française n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui. Napoléon Ier n'en a pas moins jugé avec une juste sévérité la conduite de Turenne : « Rien, dit-il, ne peut excuser un général de profiter des lumières acquises au service de sa patrie, pour la combattre et en livrer les boulevards aux nations étrangères ! »

Voyons, par l'étude de ces curieux évènements, si l'on peut plaider en faveur de Turenne les circonstances atténuantes.

Digitized by Google

En 1649, le vicomte de Turenne a trente-huit ans. Il est à l'apogée de sa gloire. « Chez lui, dit un historien (1), chaque jour a marqué un progrès, aucune leçon n'est perdue. La prudence est de son tempérament. » Mais cette fois, sa circonspection va s'effacer, son patriotisme va céder aux passions du moment. C'est que la Fronde a jeté les esprits dans un trouble profond. Tout le monde s'agite et intrigue. Toutes les rivalités sont en jeu. Tous les intérêts matériels et moraux sont bouleversés. Le déficit engendre le discrédit. Turenne, le vaillant chef de l'armée d'Allemagne, n'est même plus payé de ses appointements par la cour. Une lettre de Mazarin en fait foi (2).

Le grand Condé est sous les verrous de Vincennes. « Il y est entré, dit Bossuet, le plus innocent des hommes, et il en sortira le plus coupable. »

L'esprit de camaraderie de Turenne s'éveille en faveur d'un émule de gloire persécuté et captif. Son cœur s'émeut pour la belle duchesse de Longueville, qui est la véritable instigatrice du mouvement espagnol en France. Enfin, ce cadet d'une famille souveraine, dont la turbulence est traditionnelle, sent frémir en lui l'orgueil de la race des Bouillon et croit de son devoir d'obéir à son frère aîné, le chef de l'illustre maison des La Tour d'Auvergne.

De tous les seigneurs de la Fronde qui intriguaient

(1) Duc D'AUMALE, *Histoire des princes de Condé*, tome II. — *Pièces justificatives*, n° 1.

(2) « La reine a promis positivement à Turenne de le faire payer des appointements des années passées. Il est de toute nécessité pour le service de la reine que la chose soit exécutée ponctuellement. Il faut donner satisfaction à Turenne sur la recette générale de Riom. C'est une chose absolument nécessaire. » — Lettre de Compiègne, 15 juillet 1649. — (*Archives étrangères*, France, 865.)

Digitized by Google

alors contre le cardinal Mazarin, le duc de Bouillon était peut-être le plus remuant. Son ambition pouvait devenir fatale à la monarchie. Vrai représentant de l'ancienne France féodale, il avait moins souci de la royauté que de sa propre maison. La ville de Sedan lui ayant été injustement enlevée par le roi, tous les moyens lui semblaient bons pour la reconquérir. Ami du cardinal de Retz, il avait presque autant d'influence que lui sur les affaires. Il lui proposa de signer avec l'Espagne un traité d'alliance et d'accepter les secours de l'armée que pourrait mettre à sa disposition l'archiduc Léopold. Retz refusa. Turenne, honnête et naïf, fit ce que cet autre Machiavel n'avait pas osé faire.

A la cour de France, les paris étaient ouverts sur l'attitude qu'allait prendre le maréchal. Les uns disaient qu'il n'aurait jamais d'occasion plus favorable pour faire rendre à sa maison la souveraineté de Sedan, et qu'il ne pouvait manquer d'en profiter. Les autres s'indignaient à cette pensée, et montraient tout le passé de Turenne attestant qu'il n'irait pas sacrifier son devoir à la revendication de ses droits. Sa nature froide et contenue, sa fidélité longtemps sans défaillance, sa force d'âme si réputée en Europe semblaient le mettre à l'abri de tout soupçon.

Les mémoires du cardinal de Retz nous montrent un courrier de Turenne arrivant à la cour, un jour du mois de mars 1649, et criant tout haut, à son entrée : *Bonnes nouvelles!* C'était une lettre du maréchal que ce courrier apportait au duc de Bouillon.

Dans l'espoir de triompher de la résistance du coadjuteur, la duchesse de Bouillon confia à cet important personnage un secret « qui allait sous peu de jours changer la face des affaires et donner aux généraux une

Digitized by Google

supériorité décisive ». Le vicomte de Turenne était sur le point de se déclarer pour la Fronde. Sa lettre en apprenait assez pour ne laisser aucun doute à cet égard. Son armée « la weymarienne, dit Retz, et sans contredit la meilleure qui fût en Europe », s'était engagée avec lui. Mais il avait compté, pour gagner au parlement de nouvelles recrues, sans les intrigues d'un adversaire bien autrement habile que lui dans l'art de débaucher les hommes, le cardinal Mazarin.

A la nouvelle des dispositions de Turenne, et de sa rentrée en France à la tête d'une armée qu'il faudrait peut-être combattre, le cardinal envoya à tous les officiers l'ordre exprès de ne pas reconnaître leur général. Il leur fit remettre 300,000 écus et ébranla six régiments allemands qui, abandonnant Turenne, allèrent retrouver d'Erlach dans son gouvernement de Brisach.

Ce d'Erlach avait longtemps combattu sous les ordres du maréchal; c'était un élève de Bernard de Saxe-Weimar, un Suisse du canton de Berne « de race militaire » (1), devenu lieutenant général de l'armée d'Allemagne, un des héros de la bataille de Lens, où il s'était emparé du fameux général Beck. La cour, comptant sur sa fidélité, lui donna le commandement de l'armée du maréchal, avec ordre de s'opposer à toutes ses manœuvres, et de l'arrêter même, si besoin était.

Pendant ce temps, Turenne réunissait ses officiers et les haranguait pour leur faire prendre part à la levée de boucliers des frondeurs. Mais déjà il n'avait plus à sa dévotion que deux ou trois régiments. Les autres lui échappaient en masse. Un abandon si inattendu redoubla son mécontentement. Il perdit toute mesure et lança un

(1) Duc d'Aumale, *Hist. des princes de Condé*, t. II. — *Pièces justif.* nos 2, 3 et 4.

Digitized by Google

manifeste contre la régente, oubliant ainsi d'un trait de plume qu'elle l'avait élevé aux plus hauts grades militaires, qu'il avait reçu de ses mains le bâton et le commandement de l'armée d'Allemagne.

Les choses allant au pis, sa sécurité personnelle lui parut compromise et il se sentit menacé d'une arrestation. Il hésita un instant, puis abandonna momentanément la partie et se retira en Hollande, où il attendit que la paix fût négociée entre le roi et le parlement.

Quant à d'Erlach, il pénétra en France à la tête d'un ramassis de soldats indisciplinés, Suédois, Polonais, Allemands, pour se joindre à l'armée française que la cour allait opposer à l'invasion espagnole sur la frontière de Picardie.

Au printemps de l'année 1649, ces étranges défenseurs de Mazarin et de la cause royale se répandent sur nos frontières, sous les yeux de leur chef impuissant à les retenir. Ils livrent à un pillage effréné le pays compris entre Rethel, Châlons, Reims et Sainte-Menehould. Ils crient bien haut qu'à défaut de solde on leur a donné la Champagne en proie.

Aussi, rien de plus malheureux alors que les populations de ces contrées. Les campagnes sont plongées dans la plus affreuse misère. Tous les villages de la vallée de l'Aisne et de la montagne de Reims sont mis à contribution. Le bétail est enlevé jusque dans les faubourgs de la cité rémoise. La soldatesque s'acharne contre les églises. Elle dérobe le plomb des clochers, enlève les orgues, brise les tabernacles, arrache aux maisons les portes et les fenêtres pour en faire du feu. Elle est escortée par la famine. En beaucoup d'endroits les cadavres demeurent sans sépulture. Les survivants ramassent dans les champs des brins d'avoine

Digitized by Google

pourrie et en fabriquent un pain qu'on dirait pétri avec de la boue. Ce ne sont plus des hommes, ce sont des fantômes (1).

Fabert, le stoïque Fabert, s'émeut à la pensée que « les d'Erlach », ainsi nomme-t-il ces mercenaires, vont venir aux portes de son gouvernement de Sedan. Il écrit à Mazarin pour lui demander de le délivrer du passage de ces bandits, dont le plus grand plaisir est de brûler les enfants dans les maisons où ils ont mis le feu. Le nom de « d'Erlach » est devenu si odieux, qu'il va demeurer dans la langue populaire pour désigner un homme brutal et dangereux, une sorte de loup-garou. Mais d'Erlach lui-même, impuissant à réprimer les brigandages de ses soldats, est le premier à gémir de leur indiscipline.

Cependant, les esprits étaient de plus en plus surexcités dans la capitale. Autant la joie y avait éclaté, à la nouvelle de la déclaration de Turenne pour la Fronde, autant l'annonce de sa fuite en Hollande avait apporté de consternation aux Parisiens. La paix de Rueil vint faire trêve à cette agitation. Elle donna quelques satisfactions aux frondeurs, et à la maison de Bouillon en particulier.

Par un des articles du traité, le roi déclarait qu'en échange de sa principauté de Sedan, il abandonnerait au duc de Bouillon des compensations à prendre dans le domaine royal. Il promettait en outre à Turenne des emplois ou des faveurs en rapport avec l'illustration de sa naissance.

Le maréchal, trouvant là matière à contenter son

(1) Feillet, *La misère au temps de la Fronde*. — Marlot, *Hist. de Reims*, t. IV, p. 576.

Digitized by Google

ambition, se disposa aussitôt à rentrer en France, s'embarqua en Zélande, débarqua à Dieppe et arriva en poste à Paris. « Il fut, dit-il dans ses *Mémoires,* assez bien reçu à la cour, y vécut à son ordinaire, et se rapprocha le plus qu'il put du prince de Condé. »

Les officiers de l'armée d'Allemagne regrettaient le chef qui les avait si souvent conduits à la victoire. Ils envoyèrent une députation à la cour pour la supplier de le leur rendre. Mazarin promit à Turenne, avec force compliments, qu'il l'enverrait commander en Flandre. M. le Prince, altier et jaloux, avait d'assez mauvais procédés à l'égard de Turenne. Cependant, Turenne ne voulait pas abandonner dans sa disgrâce un ancien compagnon d'armes. Il alla chez lui et fit une déclaration ouverte en sa faveur. L'évènement du 18 janvier 1650 acheva cette détermination généreuse.

Ce jour-là, par ordre de la régente, le cardinal fit conduire au donjon de Vincennes le prince de Condé, le prince de Conti, son frère, et le duc de Longueville, son beau-frère. Après ce coup d'État, Son Éminence envoya M. de Ruvigny à Turenne, avec mission de l'assurer d'une entière sécurité pour sa personne. Était-ce bravade, ironie ou espoir de se ménager un utile auxiliaire? Mazarin lui renouvela ses promesses de lui donner un commandement, lui offrit une de ses nièces en mariage, lui prodigua les bons traitements et lui demanda son concours contre la Fronde. Mais Turenne n'était pas homme à régler ses affections sur la prospérité ou la disgrâce. Il ne se laissa point séduire et n'accepta aucune offre.

La nuit même de l'incarcération des princes, il partit pour Stenay (1), fort bonne place appartenant au grand

(1) Mme de Motteville, *Mémoires*, t. I, p. 153.

Digitized by Google

Condé. Avec sa citadelle pentagonale, Stenay pouvait résister et ne serait pas facilement emporté de vive force (1). Turenne s'y fit accompagner de quatre gentilshommes, dont l'un, M. de Varennes, le voyant sans argent, lui prêta six cents pistoles pour son voyage.

Tandis que Turenne brûlait ses vaisseaux, les autres amis du prince de Condé se soulevaient : c'étaient les ducs de Lorraine, de la Rochefoucauld et de Bouillon, le marquis de Boutteville, depuis duc de Luxembourg, le comte de Grandpré et d'autres gentilshommes de moindre renom. Enfin tout ce mouvement était dirigé par une femme, une princesse du sang, Mme de Longueville, la propre sœur du prince de Condé, que l'influence de la Rochefoucauld avait jetée à corps perdu dans la Fronde.

Cette belle héroïne devint bientôt l'âme du parti. Depuis deux ans déjà, au congrès de Munster, Turenne avait conçu pour elle un ardent amour. Développé ensuite à Stenay et prudemment ménagé par celle-là même qui en était l'objet, ce sentiment demeura toujours entre Turenne et la duchesse un tendre et intime lien. « Comme sa passion, dit le cardinal de Retz, l'obligea de ne mettre la politique qu'en second dans sa conduite, d'héroïne d'un grand parti, elle en devint l'aventurière. » Elle attira sa famille entière dans la faction qu'elle avait si chaudement embrassée, et n'eut qu'à faire un signe pour y précipiter Turenne.

Le brusque départ du maréchal fut un coup terrible pour la cour. Le cardinal de Retz en fut lui-même consterné, malgré son scepticisme. « Turenne, s'écrie-t-il,

(1) Rapport de d'Argencourt à Mazarin sur les places fortes (Narbonne), 7 février 1650. — (*Arch. étrang.*, France, vol. 870, f° 69.)

Digitized by Google

qui n'avait jamais voulu parler d'intrigue, s'avise de se déclarer contre la cour, étant général de l'armée du roi, et de faire une action sur laquelle le Balafré et l'amiral de Coligny auraient balancé..... Il a fallu un mérite aussi éminent que le sien pour n'être pas obscurci par un évènement de cette nature (1). »

Ce n'est point le maréchal de Fabert qui eût songé à pactiser avec les ennemis du roi et du royaume ! Son honnêteté, son patriotisme s'affligèrent et s'indignèrent de la défection de celui pour lequel il avait professé jusque-là tant d'estime. « Je n'eusse pas pensé, écrivait-il à Mazarin, que M. de Turenne se fût déclaré si légèrement qu'il a fait. » Et Mazarin de répondre au gouverneur de Sedan : « Il est déjà assez puni par le remords de sa conscience et par le misérable état où son imprudence l'a réduit (2). »

Les évènements se chargèrent de lui infliger un châtiment plus fâcheux encore.

A son arrivée à Stenay, Turenne fut reçu avec empressement par Chamilly, qui y commandait pour M. le Prince. Il s'y renferma aussitôt et s'y fortifia. Il invita les amis et créatures de Condé à venir l'y joindre. Mazarin envoya de nouveau un émissaire auprès de lui, pour faire une dernière tentative sur sa détermination, mais en vain. Turenne ne voulut rien entendre. Il frappa des tailles sur le pays (3), vendit sa vaisselle d'argent pour lever des troupes. Il employa au même usage les pierreries de la duchesse de Longueville, qui lui ouvrit généreusement ses écrins (4).

(1) Retz, *Mémoires*.
(2) Bourelly, *Le maréchal Fabert*, t. I, p. 311.
(3) Marlot, t. IV, p. 580.
(4) «..... L'on m'a dit que Madame de Longueville a mandé à

Digitized by Google

Depuis l'arrestation des princes, la vie de cette princesse avait subi bien des vicissitudes. Elle avait cherché refuge en Normandie, dans le gouvernement de son mari, où elle s'était flattée de trouver beaucoup de secours. Mais on ne voulut même pas la recevoir à Rouen. « Il lui fut bien sensible, dit-elle avec amertume, de se voir chassée par des gens qui lui avaient tant d'obligations. » Elle se réfugia à Dieppe, d'où les habitants résolurent encore de l'expulser. De là, elle passa en Hollande et se rendit enfin à Stenay, auprès de Turenne. Elle le décida à s'intituler « lieutenant général pour le roi, à l'effet d'obtenir la liberté des princes », titre bizarre comme la situation elle-même.

De son côté, Turenne envoya des émissaires aux troupes de Condé, en tira vingt ou trente officiers, et s'adressa de nouveau aux contingents qui avaient servi en Allemagne sous ses ordres. Mais Mazarin surveillait ses agissements (1). Les agents et les largesses du cardinal contre-balancèrent aisément les influences de Turenne. Turenne s'adressa de tous côtés, sans grand succès, pour obtenir des renforts et des alliés; il alla

un orfèvre de Paris de vendre ses pierreries, et qu'elle fait état d'en employer l'argent à des levées ; mais quoi qu'elle puisse entreprendre, je ne vois pas qu'il y ait rien à craindre de ça, si l'archiduc n'y envoie des troupes qu'il a en Flandre. » — *(Arch. nat.*, mss. — *Lettres inédites* de Fabert, apud Feillet. — *La misère au temps de la Fronde*, p. 187.)

(1) « S. A. R. (le duc d'Orléans) approuve qu'on parle à Madame la Princesse en termes forts, après qu'on sera certain que M. de Turenne ayt touché les cent mil escus qu'on dit luy avoir esté envoyés, mais qu'elle n'estime pas qu'on doitve rien précipiter, sans des assurances certaines de la vérité du fait. » (Mazarin a mis de sa main, en marge de cette lettre..... *Bon.*) Le Tellier à Mazarin. — *(Arch. étrang.*, France, f° 870.)

Digitized by Google

jusqu'à faire appel au maréchal suédois de Wrangel, son ancien compagnon d'armes dans la guerre de Trente ans. Il ne put gagner que trois de ses anciens régiments d'infanterie, qui abandonnèrent les frontières de Lorraine pour venir à lui. Le gouverneur des Flandres, M. de Fuensaldagne, et le gouverneur de Montmédy lui procurèrent un secours de 15,000 chevaux et un peu d'infanterie qu'on jeta dans la petite ville de Dun-sur-Meuse. La princesse de Condé lui fit tenir 100,000 écus, au grand scandale du ministre Le Tellier.

« En somme, écrivait Fabert à Mazarin, ses forces sont extrêmement peu de chose, composées de mauvaises troupes et dans une triste situation. Elles n'ont plus rien à vivre entre Stenay et Montmédy et ne sauraient demeurer dans la souveraineté de Sedan, si nous avions des troupes. Étant une fois éloignés, je ne crois pas qu'on pût les faire revenir, tant ils sont mécontents de M. de Turenne. »

Le maréchal s'était flatté de gagner, non-seulement la citadelle de Stenay, mais encore certaines places voisines, telles que Clermont-en-Argonne et Damvilliers. Là aussi il éprouva des mécomptes, car on y cria : Vive le roi ! et ces deux postes lui échappèrent. Le ministre Le Tellier envoya un de ses agents pour faire une enquête sur place, au sujet des tentatives d'embauchage de Turenne « et pour témoigner à la garnison de Damvilliers, le gré que lui savait la cour des témoignages de sa fidélité ». — « Sa Majesté, écrivait Le Tellier, pourra sur cela régler les grâces qu'Elle voudra faire à ceux qui se pourront trouver coupables (1). »

Le duc d'Orléans proposa de délivrer des lettres de

(1) Lettre du 11 février 1650.

Digitized by Google

noblesse aux six plus anciens sergents en service à Damvilliers. Il fit mettre dans cette place un régiment de cavalerie dûment choisi (1), et fit transférer à Sedan les officiers douteux, tels que le chevalier de La Rochefoucauld.

A la même heure, Turenne, toujours entraîné par Mme de Longueville, entamait des négociations avec Fuensaldagne dans la ville de Marche. La citadelle de Stenay restait son seul refuge. Il insista vivement auprès des Espagnols pour la conserver, afin, si besoin était, de s'y mettre hors de leur pouvoir. Le fatal traité fut signé le 20 avril 1650, par l'entremise de D. Gabriel de Tolède. Il était conclu au nom de Turenne et de Mme de Longueville avec S. M. catholique. La paix et la liberté des princes en étaient les principaux mobiles, avoués du moins. Turenne y débutait plus fièrement que ne le comportait sa félonie.

« Afin, disait-il, que personne ne puisse douter que ce traité ne soit aussi utile à toute l'Europe qu'il est glorieux à ceux qui l'ont fait...., j'ai jugé qu'il était nécessaire d'en donner au public le premier article (2).

« Les forces de S. M. catholique étant jointes à celles de Mme de Longueville et de M. de Turenne, on travaillera aux deux fins susdites qui sont : d'acheminer et d'établir une paix juste, égale et sûre entre les deux couronnes, et de procurer la liberté à MM. les Princes... sans poser les armes ni abandonner l'entreprise commencée, et jusqu'à ce que l'on ait effectivement obtenu l'une et l'autre des dites fins...

(1) « Il faut bien le désigner, écrivait Le Tellier, car tous les régiments que nous avons peuvent être suspects en ces postes-là. »

(2) *Arch. étrang.*, vol. 870, f° 195, texte imprimé.

Digitized by Google

« Puisqu'il n'y a que ce chemin pour arriver à la paix, et qu'elle est absolument attachée à la liberté des princes, c'est aux Français à juger s'ils ne sont pas obligés en conscience de hasarder leurs biens et leurs vies pour les délivrer, et pour rendre le repos à leur patrie... Chacun sait que la paix n'est retardée que par la haine particulière que *cet étranger* (Mazarin) porte à notre maison, et par le désir qu'il a de nous tenir toujours dans les malheurs de la guerre, afin que, pendant nos calamités, il puisse profiter de nos troubles pour assouvir son avarice insatiable et satisfaire son ambition déréglée. »

A la lecture de ce document anti-français, M. de Lionne s'emporte à des réflexions virulentes qui ne tiennent pas moins de douze pages dans le volume des *Archives étrangères* où on peut les saisir sur le vif, avec l'écriture précipitée de ce grand homme d'État.

« Voilà, s'écrie-t-il dans son indignation, le véritable tableau de ces bons serviteurs qui, voyant que la plupart de leurs mines ont manqué jusqu'à présent, ou n'ont joué que pour les accabler eux-mêmes sous les ruines qu'ils méditaient, fondent maintenant l'espérance de leur recours sur les Espagnols, et s'en promettent de grandes merveilles du côté de la Guyenne et de la Champagne. Comme si ce n'étaient pas les mêmes ennemis que nous avons combattus avec de continuels avantages, depuis quinze ans que la guerre dure! »

.... « Au fond, poursuit Lionne, MM. de Stenay et leurs adhérents, par leur mise en demeure, voudraient nous réduire à rendre toutes nos conquêtes. C'est ce qu'on voit dans un « papier volant » venant de Stenay... Ils appellent Mazarin un *étranger*. Encore conviendrait-il au moins d'attendre, pour l'appeler ainsi, que l'auteur du

Digitized by Google

libelle ne fût plus lui-même avec les étrangers!... Il n'y a pas un bon Français qui n'eût en horreur un tel parti que de donner entrée aux ennemis dans le royaume, un parti « qui veut mettre la France à feu et à sang, et le roi en chemise (1) ». C'était là devancer le jugement de la postérité.

D'autres contemporains, plus frivoles que Lionne, ont parlé fort légèrement de ce traité de Marche qui semblait appeler la restitution de toutes les conquêtes françaises. « C'était mettre dans nos affaires, dit Retz, un grain de catholicon d'Espagne. » Et Mademoiselle, la grande Mademoiselle, la petite-fille de Henri IV, osait écrire à l'archiduc espagnol :

« Vos troupes sont plus capables de causer de la joie que de donner de la crainte. Toute la cour juge en bonne part votre arrivée en France, et vos entreprises ne passeront jamais pour suspectes. Faites tout ce qu'il vous plaira. Les victoires que vous remporterez en France sont des victoires de bienveillance et d'affection (2). » En vérité, jamais l'on n'avait poussé plus loin l'aberration de l'esprit et du sentiment national.

Pratiquement, le traité de Marche stipulait que l'Espagne fournirait à Turenne 200,000 écus pour la levée des troupes, 300,000 pour leur entretien, et 6,000 livres par an à partager entre le maréchal, Mme de Longueville et leurs principaux adhérents. Ainsi, le nerf de la guerre n'était point oublié. Le roi d'Espagne s'engageait en outre à placer sous les ordres de Turenne 5,000 Espagnols, dont 3,000 hommes de cavalerie. Il fournirait les garnisons des

(1) *Arch. étrang.*, France, vol. 870, f° 197.

(2) *Bibl. nat.*, mss. Fontanieu, 490-491. — V. le traité manuscrit dans les fonds Dupuy, 775.

Digitized by Google

places fortes qui seraient prises sur la frontière. Les places comprises dans l'intérieur du royaume auraient des garnisons prises dans l'armée du maréchal (1).

Ce traité fut ratifié par le roi catholique. Turenne avait passé le Rubicon ! Une nouvelle Fronde allait commencer : la Fronde militaire, sous les auspices de Turenne comme général en chef, de Mme de Longueville comme inspiratrice, et de la noblesse soulevée comme auxiliaire. La petite place de Stenay devenait le quartier général des frondeurs.

Un historien moderne, dont le jugement en pareille matière est d'un grand poids, a trouvé peut-être la meilleure excuse d'un pacte qui nous chagrine et blesse à juste titre notre fierté nationale. « Turenne a pu, dit M. le duc d'Aumale, se faire illusion sur la position de sa famille en France. En effet, l'inexécution du traité d'échange de la principauté de Sedan semblait devoir laisser au duc de Bouillon tous les attributs de la souveraineté et le libre exercice des droits de prince étranger. » Ainsi, parmi les motifs de la défection du grand homme, il pouvait y avoir aussi un sentiment d'intérêt personnel.

Fabert ne chercha point d'excuses à celui qu'il considérait comme un Français en rupture de ban.

« Je ne sais, écrivait-il, quel dessein peut avoir eu M. de Turenne, en signant son traité avec les Espagnols. S'il l'exécutait, il ne serait plus en nulle considération auprès d'eux. Il n'aurait aucun crédit dans leur armée, et n'aurait plus ni moyen de se raccommoder avec la France, ni retraite hors du royaume, autrement qu'en fugitif. Le nombre d'hommes qu'il prétend tirer des ennemis n'est pas pour effrayer la cour, puisque, s'il ne

(1) Napoléon Ier, *Précis des campagnes de Turenne*, p. 369.

Digitized by Google

les avait point, ils n'en seraient pas moins employés contre la France (1). »

Fabert oubliait que la personne de Turenne valait une armée, que ce nom seul était un épouvantail, et que, sous ses ordres, les hommes dont il allait se servir pouvaient doubler de valeur. Heureusement pour la cour, la main de ce vaillant capitaine ne devait plus être aussi assurée en se battant contre des Français qu'elle l'avait été jusqu'ici contre les ennemis du roi. Peut-être aussi lui-même allait-il perdre son talisman, en renvoyant au roi ce bâton de maréchal de France qui avait été la récompense de ses victoires et de sa fidélité passée. Un acte aussi irréfléchi mettait le comble à sa défection et creusait davantage le fossé entre la cour et lui.

Cette fois le cardinal n'hésita plus dans sa colère et changea de tactique : il fit dresser à Saint-Germain et enregistrer au Parlement de Paris une déclaration de lèse-majesté contre les rebelles. Il envoya une circulaire à tous les officiers et commandants de place pour leur défendre d'obéir à Turenne. Puis il demanda au gouverneur de Sedan un moyen expéditif de s'en débarrasser. « Si vous trouvez, osa-t-il lui écrire, un homme assez zélé et assez hardi pour entreprendre de nous mettre entre les mains M. de Turenne, outre la gloire que ce lui serait d'avoir fait un coup si important à l'État, on lui donnerait telle somme d'argent ou telle récompense dont vous seriez convenu avec lui. »

Fabert répondit comme le devait un loyal serviteur à la confiance du cardinal. De son poste d'observation de Sedan, il suivit pendant six semaines les opérations de

(1) Lettre autogr. du 24 avril, *Archives nation.*, K, 118 A (citée dans Bourelly, *Hist. de Fabert*).

Digitized by Google

Turenne et renseigna la cour sur les moindres mouvements de l'armée ennemie. Il s'attacha surtout à détruire l'influence du maréchal dans l'esprit de ses partisans. Turenne fit vainement auprès de cet homme de bronze quelques tentatives pour le gagner à sa cause. En vain lui demanda-t-il d'assurer la subsistance de ses troupes en lui promettant, s'il y consentait, de ne pas fouler les terres du gouverneur de Sedan. C'était méconnaître la dignité de Fabert, c'était méconnaître son patriotisme qui n'a jamais subi la moindre éclipse. Fabert opposa à de telles ouvertures un refus attristé, mais sans réplique. Les Espagnols avaient perdu beaucoup de places sur la frontière flamande et songeaient à les reprendre. Voyant la cour de France occupée en Guyenne, ils croyaient le moment favorable pour leur entreprise (1).

Les Pays-Bas avaient alors comme gouverneur (2) l'archiduc d'Autriche, Léopold-Guillaume, fils de l'empereur Ferdinand II. Il avait été battu à Lens par le grand Condé, mais s'était fort bien conduit dans cette journée et ne songeait qu'à venger sa défaite.

A la nouvelle des premiers évènements de la Fronde, il dépêcha au Parlement de Paris, pour lui déclarer « que le roi d'Espagne reconnaissait cette assemblée comme arbitre de la paix ; pour le prier de nommer des députés à un congrès où les conditions d'un arrangement seraient débattues ; enfin pour lui annoncer que 18,000 Espagnols allaient passer la frontière et marcher au secours du parti des princes. » C'était réaliser le vœu du cardinal de Retz : « L'union de l'Espagne et du parlement pour la défense de la Fronde. »

(1) Lenet, *Mémoires*, t. II, p. 289.
(2) Il exerça ce gouvernement de 1647 à 1656.

Digitized by Google

Les Espagnols se préparèrent en effet à entrer en France. Ils auraient voulu que Turenne demeurât en Champagne avec son armée, tandis qu'ils agiraient en Picardie. Mais Turenne savait bien que leur pensée était avant tout de profiter des divisions de l'État pour ressaisir les villes de la frontière que le Roi tenait sur eux, et que, s'il demeurait avec un corps séparé, l'armée royale ne manquerait pas de tomber sur lui tout d'abord. Il aima donc mieux prendre le parti de se joindre au corps de l'armée d'Espagne, pour combiner avec elle des opérations d'ensemble et obliger les Espagnols, guidés par le prestige de son nom, à pénétrer assez avant dans le royaume. Il vint difficilement à bout de leurs lenteurs. « Ils arrivaient tard et mal », dit Michelet.

Les premiers mouvements des troupes ennemies furent signalés à la cour de France dès le mois de mars 1650. Une lettre de Marolles de Lenoncourt à Mazarin signala que l'ennemi devait entrer en France par trois endroits : l'archiduc par la Picardie, Turenne par Stenay, le duc Charles par la Lorraine (1).

« Les Espagnols ont fait avancer 2,000 chevaux à Montmédy et force munitions de guerre pour Turenne. Mais il a fait des propositions si ridicules, qu'elles font croire qu'il s'accommode, en demandant sur sa parole 400,000 écus pour la solde de l'armée, 80,000 tous les mois pour l'attirail de l'artillerie, du pain, de bons quartiers, etc. Les Espagnols, un peu à court d'argent, font pour cela retirer leurs troupes pour les mettre dans les quartiers d'hiver. On dit que Mme de Longueville

(1) «... On ne peut laisser les ennemis devant nous plus forts que M. de La Ferté et M. Rosen ensemble..... Si l'on ne met ordre aux troupes de Rosen, ils diminueront bien, s'ils ne font pis.» Rilly, 4 mars 1650. — (*Arch. étrang.*, France, vol. 870.)

Digitized by Google

a acheté les forces du duc de Lorraine, moyennant 200,000 livres, etc. (1). »

Tels étaient les avis plus ou moins erronés ou contradictoires que recevait la cour de France en mars et en avril. Il y en avait assez pour l'affoler et lui faire prendre de graves mesures. Aux premiers mouvements de troupes, elle agita la question du transfert, dans une région de l'ouest, des prisonniers du donjon de Vincennes.

Le cardinal de Retz s'opposa violemment à ce projet. « Il faudrait, s'écria-t-il, que les Espagnols eussent gagné une bataille pour venir à Vincennes ; et, quand ils l'auraient gagnée, il faudrait qu'ils eussent des escadrons volants pour l'investir, devant que l'on eût eu le temps d'en tirer MM. les Princes. »

D'autres avis plus timorés ayant prévalu (2), les prisonniers furent dirigés sur Marcoussis, où ils semblèrent mieux en sûreté qu'à l'est de Paris. Il était temps : l'armée espagnole approchait. Le bruit courut dans la capitale que Turenne et ses troupes en étaient à huit lieues à peine ; que l'archiduc occupait les environs de Soissons. La grande Mademoiselle vint en parler à la Reine qui la traita de « ridicule (3) ». Il fallut cependant finir par se rendre à la vérité. Le territoire de la Champagne était violé : c'était l'invasion !

(1) Paris, 7 avril 1650, Gandin à M. de Lionne. — *(Arch. étrang.*, France, vol. 870.)

(2) Dallier, *Mém. mss. pour servir à l'histoire de Reims*, 2e partie, p. 253.

(3) Mlle de Montpensier, *Mémoires*.

Digitized by Google

II

L'Invasion.

Le 27 mai 1650, en exécution du traité conclu avec Turenne, l'archiduc Léopold franchit la frontière aux environs de Rocroi. Sa petite armée se composait de 18 régiments, dont 4 italiens, 5 espagnols, les autres wallons et allemands, un peu d'artillerie (1) et 2 à 3,000 pionniers. Elle était divisée en trois brigades : l'une commandée par l'archiduc en personne ; la seconde, par le comte de Fuensaldagne ; la troisième, par le marquis Sfondrato (2). Elle pénétra dans cette contrée boisée qu'on appelle la Thiérache et commença ses opérations par la prise de deux bicoques voisines de Saint-Quentin : Ribemont et Aubenton. En s'avançant ainsi, elle comptait beaucoup sur l'appui de Turenne qui avait enfin opéré quelques levées, avec l'argent de son traité. Il avait grossi ce premier contingent du débris des troupes qui s'étaient échappées du siège de Bellegarde, en Bourgogne.

Ces 3 à 4,000 hommes sortirent de Stenay, le quartier général de Turenne, firent une vaine tentative pour enlever dans Mouzon un régiment au service du Roi et allèrent renforcer l'archiduc, ainsi que 6,000 hommes

(1) 14 petits canons et 6 gros.

(2) *Gazette de France*, p. 1048. — *Chronique d'Oudart Coquault*, t. I, 85.

Digitized by Google

du duc de Lorraine, Charles IV, cet ennemi juré de la France, dont M. le comte d'Haussonville nous a fait un si curieux portrait dans son histoire de Lorraine. Les forces alliées de l'Espagne comprenaient dans leur ensemble une vingtaine de mille hommes.

A la vérité, tous ces mercenaires constituaient des éléments de peu de valeur; mais ils étaient bien commandés. Les cadres rachetaient la mauvaise qualité de la troupe, car la plupart des officiers de l'armée des princes avaient rallié Turenne. « Cette nuée qui grossissait, dit Retz, devait faire faire réflexion à M. le cardinal Mazarin (1). » Aujourd'hui, cette nuée de 20,000 hommes semblerait une nébuleuse, en comparaison de nos gros effectifs. Toujours est-il que l'invasion avait beau jeu pour progresser en France, car les affaires de Bordeaux retenaient l'armée royale en Guyenne. Il n'y avait presque personne pour défendre la frontière du Nord. Le maréchal Du Plessis-Praslin fut chargé d'y réunir à la hâte quelques troupes, et de barrer le passage aux Espagnols. La tâche était lourde, dans de telles conditions ; mais l'ennemi ne pouvait rencontrer en face de lui un plus sérieux adversaire.

César, duc de Choiseul, sieur Du Plessis-Praslin, était l'un des généraux les plus estimés de l'armée. Il avait alors cinquante-deux ans, et déjà cinq ans de maréchalat. Il était à l'apogée de sa carrière et de ses

(1) Les principaux gentilshommes français qui s'étaient ainsi ralliés au parti de la Fronde, et venaient combattre dans les rangs de l'armée de Turenne, étaient : MM. de Boutteville, de Coligny, de Lanques, de Duras, de Rochefort, de Tavannes, de Persan, de La Moussaye, de La Suze, de Saint-Ibal, de Cugnac, de Chavaignac, de Guitaut, de Mailly, de Meille, les chevaliers de Poix et de Gramont, etc.

Digitized by Google

talents militaires. Ses débuts dataient du siège de La Rochelle, en 1629. Pendant plus de dix ans, il avait servi en Italie et commandé à plusieurs reprises l'armée française en chef. Il avait battu les Espagnols assez souvent, pour ne pas redouter de se mesurer de nouveau avec leurs généraux; c'était à lui que revenait en partie l'honneur de la conquête du Milanais. Durant la première Fronde, il avait été chargé par la cour de défendre les environs de Paris; puis il était allé soumettre Bordeaux et rapportait de Guyenne de nouveaux lauriers. Ses succès dans le Midi, sa fidélité éprouvée avaient dicté le choix de Mazarin pour la nouvelle mission à lui confier. Le ministre aurait pu aussi prendre Fabert. Mais il ne voulut pas l'enlever à son gouvernement de Sedan, où Fabert rendait des services de premier ordre. C'est pourquoi Praslin lui fut préféré. L'activité qu'il apporta dans l'organisation des nouvelles levées justifia pleinement le choix du cardinal. A la fin de juillet, il avait réuni à Marle un premier noyau de troupes. La marche rapide des Espagnols l'obligea à retirer plus en arrière son embryon d'armée, qui n'était pas encore en état de s'opposer à la marche envahissante de l'ennemi. Aussi cette marche ne fut-elle au début nullement contrariée.

Le 14 juin, Turenne et les troupes de Sfondrato avaient emporté le Catelet, aux sources de l'Escaut. Ils firent preuve d'abord d'une modération relative, ne pillant rien, soldant tout régulièrement. « Les ennemis, à Hirson, traitent fort bien les paysans » écrivait Praslin au cardinal (1). « L'ordre est si grand dans leur armée, que sans doute ils appréhendent fort de fâcher les peuples;

(1) Praslin à Mazarin, de Crécy-sur-Serre, 4 juin 1650. — (*Arch. étrang.*, France, 870. — *Pièce justif.* n° 5.)

Digitized by Google

ils les veulent gagner par la douceur. Les maux que font nos troupes aideront fort à cela..... Pour moi qui, toute ma vie, ai eu en horreur ces désordres, je m'estime fort malheureux d'y voir si peu de remèdes (1)..... »

Après la prise du Catelet, Guise se présentait comme ouvrant l'accès de la vallée de l'Oise. La place était défendue par le marquis de Bridieu, gentilhomme poitevin, brave officier et bon serviteur du roi ; mais il n'avait, pour l'aider dans sa résistance, que la population sans nul secours extérieur.

Les Espagnols vinrent y mettre le siège, comptant sur un facile succès. Les ravitaillements qui leur étaient destinés furent surpris au dehors par les troupes de Praslin. Il survint en outre des pluies abondantes qui gâtèrent tous les chemins et gênèrent les communications de l'investissement. Les chariots destinés à convoyer les vivres s'embourbaient dans les fondrières. Il fallait pour les traîner un nombre inusité d'attelages. Les chevaux manquèrent et la disette se mit dans le camp des Espagnols. Les soldats ne recevaient plus qu'une ration de pain pour trois jours. Ils désertaient, poussés par la faim (2). Bref, après dix jours de tranchée, le siège fut levé le 1er juillet, bien que l'assaillant eût déjà ouvert la brèche et donné un commencement d'assaut.

Les assiégés ne cédèrent que la ville basse. Ils se re-

(1) « J'ai trouvé d'Hocquincourt disposé à s'avancer vers Guise et La Capelle. — Les ennemis sont dans Hirson. — Le régiment de mon fils est entré dans La Capelle. — Envoyez-moi des renforts. — Praslin à Mazarin, 1er juin 1650. — (*Arch. étrang.*, vol. 870, pièce 235.)

(2) Voir *Gazette de France*, p. 833. — Journal du siège de Guise. — Lettre du maréchal d'Hocquincourt, 22 août 1650. (*Arch. étrang.*)

Digitized by Google

tranchèrent dans le quartier de la ville haute qui est dominé par le château.

Les Espagnols renoncèrent à l'emporter, un grand nombre de leurs soldats pouvant à peine se traîner et tombant de faiblesse. Ils se retirèrent à deux lieues de la ville. Le gouverneur Bridieu et le comte de Clermont, cadet de Tonnerre, avaient été les deux principaux artisans de la défense de Guise ; la disette y avait beaucoup contribué. Les grands évènements tiennent souvent aux petites causes. Si l'Espagnol eût trouvé de quoi subsister dans la contrée, Guise n'eût pas tenu ainsi et la vallée de l'Oise eût été ouverte. Toute la France était en émoi à ce sujet. La résistance de Guise donna à l'armée de Guyenne le temps d'arriver; mais les habitants de cette ville payèrent chèrement leur gloire. Les privations engendrèrent parmi eux une épidémie : elle emporta cinq cents personnes dans le mois qui suivit le siège. Une foule de malades, pâles et languissants, s'étaient retirés dans des trous et dans des cavernes, « plus propres à loger des bêtes que des hommes ». Ce triste témoignage nous est donné par l'un des missionnaires que saint Vincent de Paul avait envoyés dans la Champagne pour la soulager.

« Arrivés sur les lieux, dit M. Alphonse Feillet (1), les missionnaires de saint Vincent trouvèrent un si grand nombre de ces pauvres gens couchés le long des haies, qu'après avoir épuisé leurs provisions, ils coururent en toute hâte aux villes voisines pour acheter d'autres vivres ; mais ils furent bien étonnés d'y voir les mêmes besoins que dans les campagnes, ce qui les obligea d'en

(1) Alph. Feillet, *La misère au temps de la Fronde et saint Vincent de Paul*, p. 245.

Digitized by Google

écrire promptement à Vincent, pour lui faire savoir que la désolation était générale dans le pays. »

La soldatesque se répandant partout, des villages entiers furent brûlés. Les blés étaient saccagés, les vignes coupées par le pied. Pendant que la disette pesait sur l'habitant, dans les camps de l'armée française on ne manquait de rien, parce qu'on avait enlevé à son profit le peu de vivres qui se trouvait sur place. Les troupes indisciplinées du maréchal de Praslin faisaient de véritables *razzias* sur le bétail. Une chanson du temps (c'était le règne de la chanson) lui attribue l'honneur d'avoir défait 50,000 vaches et 200,000 moutons.

Maîtres de la Capelle et de Vervins, les coalisés avaient Reims pour principal objectif. C'était la première grande ville menacée. Aussi l'alarme l'avait-elle gagnée tout d'abord et y avait-on pris des précautions inusitées. Nous en trouvons la trace dans les délibérations municipales et dans la chronique locale d'Oudard Coquault (1).

Trois compagnies de milice montaient la garde autour des remparts de la cité rémoise. On faisait le guet sur le clocher de l'église Saint-Nicaise aujourd'hui disparue. On mettait les murailles en état de défense. On tendait des chaînes à travers les rues. On emmagasinait poudre et canons. On achetait des armes. On garnissait les tours d'arquebuses à croc et de fourches en fer. On réunissait les bois destinés à la confection des gabions. Les bourgeois s'exerçaient au maniement des armes, par ordre d'Henri d'Orléans, marquis de Rothelin, qui était gouverneur de Reims. Ces précautions n'étaient que trop justifiées. L'archiduc Léopold était campé près de

(1) *Chronique d'Oudard Coquault*, t. I, p. 93.

Digitized by Google

Jonchery, à quelques lieues seulement des murs de Reims.

Pressé par les instances des Rémois, Mazarin leur envoya, pour aider à leur défense, un corps de 2,000 hommes sous le commandement du marquis de La Ferté Senneterre. C'était l'un des héros de Rocroi, où il avait commandé l'aile gauche de l'armée et reçu plusieurs blessures. Fait maréchal de camp sur la brèche d'Hesdin en 1639, devenu ensuite lieutenant général, il s'était distingué encore à la bataille de Lens. « Il y avait poussé la victoire, disent les relations du temps, avec tout le cœur et la conduite imaginables. » Les Champenois appréciaient moins les services rendus par lui à la royauté, qu'ils ne détestaient les services de ses bandes. « La Ferté passait à leurs yeux pour le plus grand picoreur de tous les généraux. » Brave et expérimenté, mais violent de caractère, gonflé d'orgueil, animé d'une basse jalousie contre Turenne, il encourait l'animadversion, même de ses propres officiers, qui néanmoins lui reconnaissaient la plus grande valeur.

A son arrivée à Reims, il installa son camp le long des remparts de la place, au moulin de la Housse. C'était une position dominante d'où il pouvait surveiller les routes de Rethel et de Châlons, et couvrir les approches du front Saint-Nicaise. Son camp était protégé lui-même par des lignes de circonvallation.

Cependant, à la frontière, le maréchal Du Plessis-Praslin allait désormais prendre la direction des opérations, pour essayer ses troupes de nouvelle levée. Mazarin le poussait à l'offensive, voulant à tout prix lui faire remporter une belle victoire contre les amis de M. le Prince.

Vers le milieu d'août, l'armée ennemie avait marché

Digitized by Google

sur Vervins. Turenne observait l'attitude de Praslin, et les deux rivaux allaient désormais se trouver en présence pendant tout le reste de la campagne. Les troupes espagnoles avaient délogé de Marle et se montraient derrière les marais de Liesse.

A ce moment, l'archiduc arrivait au camp. Turenne lui exprima l'avis qu'en avançant à deux lieues de Vervins, on avait chance de surprendre l'armée française en flagrant délit d'organisation, et d'avoir aisément barre sur elle. L'archiduc poursuivit en effet sa marche et dépassa même Vervins. Marle, évacué par Praslin, tomba au pouvoir des Espagnols qui y pénétrèrent, le 12 août, sous la conduite de Fuensaldagne.

Se voyant maître de la campagne, Turenne prit avec lui 3,000 chevaux et marcha contre Château-Porcien et Rethel.

Château-Porcien était une petite place de la vallée de l'Aisne, en aval de Rethel. Le 12 août, 1,500 cavaliers espagnols se présentèrent devant ses murs. Turenne en commença le siège le lendemain et emporta le faubourg de Liesse. Le château se rendit deux jours après. Le gouverneur et les notables, qui s'y étaient retirés, furent conduits sous escorte à Reims. Les Espagnols y mirent comme nouveau gouverneur un nommé Malissole, auquel ses exactions sur le pays firent bientôt une réputation de tyran. Ses soldats emmenaient tous les bestiaux de la contrée. Ils arrêtaient les paysans pour les forcer à travailler aux fortifications. Ils enfermaient les récalcitrants dans des cachots, où ils leur refusaient presque toute nourriture. Longtemps on montra le « trou macaire » ou « trou Malissole » où, à l'aide d'une poulie, on descendait les prisonniers dans des corbeilles.

Digitized by Google

Après la chute de Château-Porcien, Rethel se trouva directement menacé par Turenne. Le roi avait envoyé l'ordre aux Rethelois de recevoir le général Rosen (1) avec ses troupes et de leur fournir des vivres. Rosen avait mis son quartier à Asfeld. La Ferté quitta Reims avec 6,000 hommes, et se porta sur la Suippe (2).

Malgré sa présence dans cette vallée, les Espagnols se répandirent autour de Rethel. Son gouverneur, le baron d'Aspremont, homme de fidélité douteuse, se mit à parlementer avec l'archiduc qui, dans sa marche en avant, venait de traverser l'Aisne pour donner appui aux assiégeants de Rethel. Les Espagnols prirent leurs dispositions d'investissement, puis firent une vigoureuse attaque pendant laquelle plusieurs notables de la ville furent tués ou blessés. Quant au gouverneur, il se rendit au camp ennemi par une porte de derrière, non sans y apporter quelques paniers de vin de Champagne, pour amadouer les Espagnols.

Plusieurs sorties furent tentées en son absence. A son retour, il s'empressa de faire déposer les armes, au grand scandale des bourgeois, outrés de sa couardise.

Turenne était campé tout près, sur le Mont-des-Vaches. Avant de commencer les hostilités, il voulut essayer sur les Rethelois de la persuasion ou de l'intimidation. Il demanda donc à s'aboucher avec une députation d'entre eux. L'entrevue se passa courtoisement. Tout d'abord les députés lui déclarent la peine qu'éprouve la ville d'avoir à s'armer contre un personnage aussi illustre

(1) Reimbold de Rosen avait servi en Allemagne sous les ordres de Bernard de Saxe-Weimar et sous ceux de Turenne. Il était lieutenant général depuis 1649.

(2) La Ferté au Conseil de Ville de Rethel, 15 août 1650. — Du camp de Beaumont-sur-Vesle. — *Pièce justif.* n° 6.

Digitized by Google

qu'elle eût été heureuse de recevoir en ami, suivant son titre et sa qualité de maréchal de France.

Turenne leur prodigue tour à tour les caresses et les menaces. Il proteste que ses actions n'ont d'autre but que le service du roi et le bien de l'État.

« Le roi est mineur, dit-il; on lui ravit ses princes, parce qu'ils ont dessein de faire une paix générale. C'est un ministre étranger qui continue la guerre dans un royaume chrétien. Toutes les couronnes et les princes intéressés demandent et recherchent la paix.

« Au commencement de ce siège, vous témoignâtes votre générosité, ne sachant pas nos intentions. C'est pourquoi j'ai souhaité vous voir pour vous prier de ne pas vous perdre. Je suis chargé par l'archiduc de composer avec vous. Je vous promets que votre ville ne changera pas de maître, que le tout se fera pour le roi; que je mettrai seulement une garnison légère au château, formée de Français et commandée par un gentilhomme français.

« Vos métairies et vos biens demeureront entiers. Enfin, je ferai avec vous tout ce que vous souhaiterez de moi, pourvu que votre résolution se prenne dans deux heures. Je n'ai ici que 6,000 hommes, vous le voyez. Ne permettez pas l'approche de l'armée de l'archiduc; car en ce cas, vous serez poussés et forcés à l'extrémité, sans pitié; le sort des armes est le pillage, et les armées ne demandent que cela. Ainsi, voyez ce que vous avez à faire et ce que vous aviserez. »

Malgré ce langage cauteleux, le Conseil de Ville décide qu'on se défendra. Mais une estafette annonce qu'elle a vu l'armée de l'archiduc marcher vers Rethel pour joindre celle de Turenne. La campagne entre Inaumont et Sorbon est couverte de gens armés. Le

Digitized by Google

gouverneur intimidé demande aussitôt à conférer avec le chevalier de Grammont et le comte de Saint-Quentin. Puis il disparaît et se retire au château.

Vers les dix heures du soir, dit le chroniqueur du siège, Philippe Aubigny, le chevalier de Grammont et le comte de Saint-Quentin se rendent au pied du boulevard. Ils font avertir le gouverneur de leur présence. M. d'Aspremont descend du château accompagné de deux ou trois mousquetaires, dont l'un est porteur d'une lanterne. Il rejoint les envoyés de Turenne et s'éloigne avec eux dans la campagne.

La longueur de la conférence intrigue les bourgeois. Ils remarquent que la chandelle de la lanterne a eu le temps de brûler entièrement et que le porteur a dû venir en chercher une autre au corps de garde. On prête l'oreille, et dans le silence de la nuit, on entend MM. de Grammont et de Saint-Quentin élever la voix en disant : « Mort-Dieu ! Monsieur, un homme d'honneur n'a que sa parole ! »

Tout indique la défection de M. d'Aspremont. En rentrant dans la ville, il passe devant un garde qui le salue par son titre de gouverneur. « J'ai cessé de l'être ! » lui répond-il.

Il n'y a plus d'illusion pour les bourgeois de Rethel. Le lendemain, voyant la ville entourée de troupes ennemies et ne doutant plus que leur gouverneur n'ait capitulé moralement, ils lui adressent une députation que M. d'Aspremont s'empresse de renvoyer à l'archiduc, à Inaumont. Léopold la reçoit gravement et lui dicte les termes de la capitulation sans admettre qu'il y soit apporté la moindre modification. L'acte est conservé aux archives municipales. Il stipule que la ville sera exempte de pillage et placée sous la protection du roi d'Espagne.

Digitized by Google

Les émigrants y pourront rentrer dans un délai de trois mois. Les habitants seront maintenus dans leurs droits et privilèges, comme sous la domination du roi de France, à la condition de ne rien entreprendre contre la sûreté et la défense de la place. Les échevins feront transporter au château toutes les munitions de guerre et les armes qui se trouveront dans Rethel, à la réserve des épées des magistrats (1).

La ville reçut une garnison de 800 hommes. On désarma la milice. Tous les Rethelois durent rentrer chez eux à huit heures du soir, sous peine d'emprisonnement. Ce fut un régime de terreur. Poursuivi par le mépris public, le baron d'Aspremont se retira aux environs de Reims, sous l'escorte de 200 cavaliers de l'armée de la Fronde. Il lui fallait, pour réhabiliter son nom, la mort honorable qu'il trouva plus tard à la bataille d'Étampes (1652).

L'archiduc le remplaça comme gouverneur de Rethel par un Italien qui s'était fait une certaine réputation dans les Flandres, Delleponty, sergent-major général de bataille. C'était, disait-on, l'homme de son temps le mieux initié à la défense des places. Dur et exigeant, il pressura les Rethelois et leur imposa des fournitures de vivres exorbitantes.

Aussitôt après le siège, les Espagnols établirent leur camp à Inaumont. Comme le séjour de leur armée si proche de la ville ruinait les blés et ôtait à la garnison ses moyens de subsistance, Turenne leur persuada qu'on trouverait plus aisément à vivre en descendant la vallée de l'Aisne. Cette rivière fut donc prise comme

(1) *Pièce justif.* n° 7. — Ordre du 20 août 1650, signé D. Estevan de Gamarra. *Pièce justif.* n° 8. *(Archives municipales de Rethel,* orig.)

Digitized by Google

ligne d'opérations. Les Espagnols hésitèrent toutefois à la franchir pour se mesurer avec l'armée royale de Praslin. Les convois leur manquaient, leur infanterie en souffrait beaucoup. Malgré les instances de Turenne, qui ne rêvait que mener l'armée espagnole sous les murs de Paris, l'archiduc refusa de passer outre. Sous l'influence de ses généraux, il se montra fort circonspect. L'invasion avait réveillé le patriotisme des populations de la Champagne, qui étaient restées étrangères aux querelles des factions, et frémissaient à la vue de leur sol foulé par les troupes étrangères.

Marcher sur Paris, quand tout paraissait contraire au succès, embarrassait les Espagnols. Leur ligne de retraite pouvait se trouver compromise par une pointe trop hardie, et leurs troupes livrées à des représailles.

Turenne se rendit à des objections si justifiées, et, voyant ses plans contrecarrés dans le conseil, il y renonça. Il demanda seulement qu'on réglât les mouvements de l'armée espagnole sur ceux de l'armée royale.

Celle-ci était pour le moment en position d'expectative. Elle avait pris Reims comme centre de résistance et ne paraissait pas disposée à manœuvrer beaucoup. Praslin manquait d'argent pour ses troupes (1) et attendait, pour marcher selon les circonstances, que la ligne d'opération des Espagnols fût mieux dessinée.

Vers le milieu d'août, il vint remplacer La Ferté-Senneterre à la garde de Reims. Il s'établit solidement entre les portes de Vesle et de Fléchambault. L'armée espagnole avait poussé ses avant-postes jusqu'à Cormicy et sur les hauteurs de Brimont, d'où elle pouvait apercevoir les tours de la cathédrale.

(1) Praslin à Mazarin, Crécy-sur-Serre, 23 septembre 1650.

Digitized by Google

Dans de si graves conjonctures, le Conseil de Ville se décide à laisser entrer les troupes royales. Praslin et Rosen les font camper un peu partout, principalement dans les jardins de l'église Saint-Remi. Mais le soldat ne tarde pas à faire l'insolent (1). Aussitôt les chaînes se tendent à travers les rues. La milice rémoise prend les armes et se porte à l'Hôtel de Ville. Des mesures sont concertées pour rétablir l'ordre et bientôt « 10,000 soldats obéissent aux habitants (2) ». Malheureusement il manquait à Praslin de la cavalerie pour surveiller la marche de l'ennemi (3). Déjà le gros de l'armée de l'archiduc était sur l'Aisne, à Neufchâtel.

Turenne, voulant à tout prix tenter le sort d'une action en rase campagne, s'avança à la recherche des troupes royales. Au cours de sa reconnaissance, il apprit que, tandis que Praslin et Rosen étaient à Reims, le maréchal d'Hocquincourt tenait Fismes et lui barrait la route de Paris avec 10 régiments de cavalerie (4).

Turenne se porte aussitôt sur Fismes, livre combat, le 1er septembre, force le passage de la Vesle, rejette d'Hocquincourt sur Soissons et fait prisonnier un gros de mousquetaires. Il pousse par Oulchy jusqu'à la vallée de l'Ourcq et met La Ferté-Milon au pillage. Il s'arrête

(1) Oudart Coquault, *Mémoires*.

(2) Praslin à Le Tellier, Reims, 3 septembre 1650. — *Pièce justificative*, n° 9.

(3) « J'ose vous dire qu'il est très important de faire quelque chose pour avoir de la cavalerie ; sans quoi les ennemis s'établiront sur les frontières de Champagne. » — Praslin à Le Tellier, Reims, 2 septembre 1650.

(4) Puységur, *Mémoires*, t. II, p. 87. — *Gazette de France*, p. 1171. — *Mémoires mss. de René Bourgeois*, avocat au parlement, p. 115. (*Bibl. de Reims.*) — Lettre de Le Tellier à Mazarin. (*Arch. étrang.*, France, 871.)

Digitized by Google

à Dommartin et mande à l'archiduc que l'armée trouvera des ressources à Fismes pour s'y établir.

Sous la protection de l'avant-garde installée à La Ferté-Milon, l'armée espagnole s'ébranle et descend l'Aisne.

L'archiduc Léopold fait occuper Braisne, sur la basse Vesle. Il installe son quartier général à Bazoches. Le chemin de la capitale est libre. Turenne voulait pousser une pointe jusqu'à Vincennes, pour délivrer les princes de leur captivité ; cette fois, la distance ayant beaucoup diminué, les généraux espagnols auraient pris le parti de s'engager plus résolument dans cette voie. Mais, comme on l'a vu, la translation des princes à Marcoussis, opérée le 28 août, venait enlever tout motif à cette marche aventureuse. Il ne pouvait plus être question de délivrer les prisonniers. La ligne d'invasion s'allongerait inutilement. De nombreux détachements seraient à faire pour se couvrir des attaques de flanc des troupes royales. Le bagage traîné à la suite de l'armée deviendrait de plus en plus gênant et dangereux.

Bref, après de nouvelles hésitations, on jugea que le coup était manqué et qu'il fallait revenir sur ses pas. Ce ne fut pas sans laisser de tristes souvenirs dans le pays. Pendant ce campement d'un mois à Bazoches, les excès commis par les Espagnols furent tels, que beaucoup de familles durent se réfugier dans les bois. Les tours de l'église du Mont-Notre-Dame furent incendiées ; les cloches fondirent. Braine fut ravagé. L'abbaye de Saint-Yved, où se trouvaient des sépultures royales, fut pillée ; les tombes furent mutilées, les ornements d'art détruits et dispersés.

Après avoir levé son camp, l'archiduc se disposa à remonter vers Rethel. Le gros de l'armée s'arrêta à

Digitized by Google

Fismes, et les Espagnols se décidèrent à entamer des négociations avec la cour de France.

D. Gabriel de Tolède fut envoyé à Paris, et M. de Verderonne fut délégué par la cour pour aller à Fismes. Mais ces premiers pourparlers n'aboutirent pas. Les Espagnols se sentaient à trente lieues de Paris. Ils avaient pour eux Turenne. Du Plessis-Praslin, leur adversaire, trouvait encore peu de monde à leur opposer. Aussi, dit le cardinal de Retz, ils mêlaient à leurs offres de paix des procédés peu pacifiques et marquaient plus de mauvaises intentions que de bonnes (1).

Une lettre de l'archiduc au duc d'Orléans fut apportée à Paris par un trompette qui tint aux Parisiens des discours séditieux. Le lendemain, on trouva affichés dans les carrefours de la capitale cinq ou six placards rédigés au nom de Turenne et signés de lui. Ils assuraient les Parisiens que l'archiduc était entré en France avec esprit de conciliation ; mais en réalité, leur langage véhément cherchait à ranimer les passions populaires. On y lisait des paroles telles que celles-ci : « C'est à vous, peuple de Paris, à solliciter vos faux tribuns, devenus enfin pensionnaires et protecteurs du cardinal Mazarin, et qui se jouent depuis si longtemps de vos fortunes et de votre repos ! »

Le président Molé se prononça froidement au sujet de la lettre de l'archiduc. « Il la faut prendre pour bonne (2), dit-il au Parlement, si par hasard elle l'est, ce que je ne crois pas. Dans ce cas, elle peut produire la paix. Si elle n'est pas sincère, il est important d'en faire connaître l'artifice aux Français et aux étrangers. »

(1) Retz, *Mémoires*, t. III, p. 93.
(2) Journal du Parlement.

Digitized by Google

Ce sage avis fut discuté en séance de Parlement. Le baron de Verderonne, « homme de bon esprit », dit Retz, fut renvoyé dès le lendemain avec une réponse peu favorable de Mazarin. Verderonne ramena à Paris D. Gabriel de Tolède, porteur d'une seconde lettre de l'archiduc, où il était demandé que l'assemblée se fît entre Reims et Rethel pour y traiter de la paix.

Dans la crainte de l'armée espagnole, les populations de la banlieue se réfugiaient de toutes parts à Paris avec leurs meubles. Mais les ministres envisageaient froidement la situation. « Si M. de Turenne, écrivait le Tellier, nous voulait venir visiter de plus près, ses soldats ne trouveraient pas un si grand butin qu'ils eussent pu faire, s'ils eussent avancé d'abord en surprenant tout le monde. Mais maintenant l'on a donné bon ordre à tout (1). »

Quant à la cour, elle fut aussi surprise que mécontente des propositions de l'archiduc. « On les prit », dit Retz, « pour un jeu joué ». On crut que le coadjuteur s'était concerté avec Turenne pour les dicter au gouverneur des Pays-Bas. Monsieur reçut cependant pleins pouvoirs pour traiter. Il proposa un pot-de-vin de cent mille écus à D. Gabriel de Tolède, qui avait l'oreille de Léopold, et qu'il savait très accessible à l'argent. Retz, de son côté, se chargea d'écrire à Turenne pour tâcher de le faire rentrer dans le devoir. C'était, pour une telle mission, un étrange mandataire. Gondi en convient lui-même dans ses *Mémoires*, et ne se prend pas très au sérieux. « Cette lettre, dit-il, fut honnêtement folle, pour être écrite sur un sujet aussi grave. » Elle commençait par ces paroles : « Il vous sied bien, maudit

(1) *Arch. étrang.*, France, 870 (31 août 1650).

Digitized by Google

Espagnol, de nous traiter de tribuns du peuple! » — « Elle ne finissait pas plus sagement, ajoute l'impudent coadjuteur; car je lui faisais la guerre d'une petite grisette qu'il aimait de tout son cœur, dans la rue des Petits-Champs. »

Les tentatives faites pour soulever le peuple de Paris contre Mazarin furent à ce moment infructueuses; mais en revanche, toutes les propositions d'arrangement avec l'Espagne se trouvèrent en même temps suspendues.

« On a parlé de paix, dit le chroniqueur de Reims (1). Cette avance de l'archiduc demeure sans suite. C'est une ruse de Turenne pour faire soulever les princes. »

Après un mois de séjour à Fismes, l'armée espagnole se rapprocha de la frontière. Les principaux quartiers furent remis à Neufchâtel et à Cormicy, sur l'Aisne (2). Turenne, un peu déconcerté dans ses plans, rebroussa chemin à son tour et repassa l'Aisne avec sa petite armée. On tint conseil, au camp ennemi, pour savoir quelle ville il convenait d'assiéger en se retirant. Les Espagnols voulaient aller soit à Rocroi (3), soit à Donchery. Turenne opina pour Mouzon et vint y mettre le siège le 29 septembre.

Mouzon était à peine fortifié. Déjà, en 1640, Piccolomini avait cru l'enlever d'emblée. Il s'en était retiré non sans confusion, ses gens ayant été bousculés et occis par l'habitant, dans les fossés mêmes de la place. En 1650, Mouzon avait pour gouverneur nominal le comte de Grandpré. Grandpré était un traître, partisan secret du prince de Condé. Il fit même une tentative pour

(1) Oudart Coquault.

(2) *Archives municipales de Reims.*

(3) Lettre de Praslin, du 20 septembre 1650. — *Pièce justificative* n° 11.

Digitized by Google

livrer la place à l'ennemi. Mais son projet fut déjoué par un bon serviteur du roi, Jacques Charlet (1), qui prévint à temps le maire de Mouzon. Quand les gens du traître se présentèrent aux portes avec ses équipages, on leur refusa l'entrée, les habitants étant demeurés fidèles au roi. Le cardinal Mazarin leur en fit témoigner sa satisfaction, « comme à des hommes résolus, attachés à leur liberté ».

Trompé dans ses espérances et soucieux d'avoir au moins dans le voisinage de Mouzon un poste d'où il pût se ménager des intelligences avec la place, le comte de Grandpré fit une tentative pour s'emparer du château de Givaudeau, sur la rive gauche de la Meuse.

Repoussé par une compagnie bourgeoise d'arquebusiers de la ville et contraint à la retraite, il alla se réfugier dans l'armée de Turenne.

Depuis longtemps, la vigilance de Fabert avait signalé Mouzon à Le Tellier comme un des objectifs de l'ennemi (2). En l'absence du traître Grandpré, le gouverneur de Sedan s'était occupé de réorganiser la défense de cette place. Il avait mis à sa tête un nommé Mazon, homme d'un dévouement éprouvé. Mazon surprenait sur la route de Stenay les dépêches de Turenne et les faisait parvenir à Fabert (3), et, à la défense de Mouzon, il se signala d'une manière héroïque.

(1) *Chronique de la ville et des comtes de Grandpré*, par Mirot, juge de paix à Grandpré.

(2) Lettre de Mazon, 6 septembre 1650. — *Pièce justif.* n° 10.

(3) « M. d'Aumont partit avec les régiments de la Marine et de Saux et M. de Monteclair, pour tâcher de jeter des hommes dans la place; et, comme il les vit embarqués, parce qu'il les voulait faire entrer la nuit par eau, il y eut dispute entre les régiments de la Marine et de Saux pour leur marche, ce qui retarda leur

Digitized by Google

Aucune circonvallation n'avait été établie autour de la place. Fabert put donc faire passer aux assiégés des munitions de guerre et de bouche, à l'aide de bateaux qni remontèrent le cours de la Meuse. En outre, le 20 octobre, la garnison fut renforcée par 400 hommes de M. de Villequier, venu de Donchery.

L'armée assiégeante (4,000 hommes de pied et 3,000 chevaux) fut accueillie au son du violon. Elle eut beaucoup à souffrir de la bravoure des défenseurs et des pluies continuelles qui firent sortir la Meuse de son lit, en même temps qu'elles amenèrent dans le camp ennemi des fièvres paludéennes.

Les Espagnols durent attendre l'écoulement des grandes eaux pour ouvrir leurs tranchées. Le manque de canon et les intempéries de la saison firent traîner le siège en longueur.

Nous avons laissé le maréchal de Praslin organisant la défense de Reims. Voyant que cette ville avait cessé d'être l'objectif de l'ennemi dont les opérations étaient reportées vers le nord, il l'avait quittée vers la fin de septembre pour reprendre la campagne. Il avait désormais le commandement en chef des troupes royales sur la frontière, et les organisait aux environs de Châlons (1).

partement. On les fit avancer; mais les ennemis les empêchèrent d'y rentrer. Le lieutenant-colonel de Saux y fut tué avec quelques autres officiers; M. de Monteclair, maréchal de camp, y fut aussi tué. » — (Puységuр, *Mémoires*, t. II, p. 87.)

(1) « Le maréchal du Plessis-Praslin est sur son départ avec ses troupes pour suivre les ennemis qui décampèrent hier des environs de Rethel, où ils avaient demeuré depuis leur délogement de Fismes, ayant passé la rivière de l'Aisne sans que l'on ait pu savoir leur dessein.

Le jour précédent, une partie des nôtres, commandée par le

Digitized by Google

A la nouvelle du siège de Mouzon, il marcha par Verdun en toute hâte pour faire diversion. Ce mouvement obligea l'armée espagnole à aller tout entière au siège, mais il ne put s'approcher que de six à huit lieues et ne tira même pas un coup de pistolet. Le chroniqueur Oudart Coquault l'accuse fortement de n'avoir pas voulu secourir Mouzon, et prétend que ses soldats l'appelaient par dérision « le maréchal de la peur ». Sa victoire de Rethel, comme toute sa brillante carrière, proteste contre une semblable injure.

Quoi qu'il en soit, Mouzon fut pris à sa barbe, le 6 novembre, après une glorieuse défense qui se prolongea plus de six semaines, sans nul secours extérieur. Les habitants ne s'étonnaient ni du canon, ni des fourneaux, ni des attaques. Quand il fallut capituler, ils allèrent trouver le gouverneur Mazon, lui jurèrent qu'ils soutiendraient l'assaut, qu'ils voulaient mourir pour le service du roi. Mais les soldats que M. de Villequier avait fait entrer dans Mouzon, comme renfort, rompirent ces généreuses résolutions, et leurs officiers pesèrent sur Mazon pour l'amener à composer, sous prétexte que le roi avait besoin d'hommes et qu'il ne fallait pas succomber à l'assaut. Il y avait encore dans la place vivres et munitions. L'armée assiégeante était harassée et affamée. Depuis six jours, chaque Espagnol n'avait vécu que d'un pain de munition. La reddition n'en fut pas moins décidée. Le 7 novembre, 1,500 fantassins et 400 chevaux entrèrent dans Mouzon. Le gouverneur Mazon fut conduit à Sedan. La prise de Mouzon avait

général Rosen, fit sur les ennemis 50 prisonniers, après en avoir tué 25 sur la place et pris quantité de chevaux. » — Lettre de Reims, 27 septembre 1650. — (*Archives municipales de Reims.*)

Digitized by Google

coûté aux Espagnols de gros sacrifices : 7,000 hommes, dit-on, chiffre qui semble exagéré. Ils regrettaient surtout la perte du lieutenant général de leur artillerie, un Italien du nom de Brunetti, qui avait été tué d'un coup de mousquet, tandis qu'il faisait dresser une batterie.

Turenne était resté tout le temps aux alentours de la place, pour couvrir le siège et tenir Praslin en respect.

Les Espagnols confièrent le gouvernement de Mouzon au gendre du général Beck, en dépit des efforts de Turenne et de Mme de Longueville, pour en faire gratifier le comte de Grandpré, qui avait si bien servi leur cause par sa trahison envers le roi. Ce Grandpré eût assurément trouvé le poste peu enviable, car il risquait de se faire lapider dans les murs de Mouzon par les fidèles habitants.

Toute la France avait les yeux tournés vers cette héroïque petite place. Bien qu'elle eût été réduite, sa longue résistance avait sauvé le royaume. Le dévouement de Mazon avait donné au cardinal le temps d'organiser la défense de la frontière. « La fortune, dit Michelet, semblait travailler pour Mazarin. Dans cette année où il avait tout oublié pour l'affaire de Bordeaux, presque perdu la Catalogne, compromis la Champagne (1) », l'évènement fortuit de la ténacité d'une méchante bicoque sur la Meuse arrêtait le flot de l'envahisseur. La prise et la bataille de Rethel allaient le disperser, presque l'anéantir (2).

(1) Michelet, *Histoire de France*, t. XII, p. 235.

(2) V. sur la prise de Mouzon, dans les *Mazarinades*, une pièce intitulée : « *L'Estat véritable des forces de la ville de Mouzon, et de la faiblesse et impuissance de l'armée ennemie, contre les mensonges du gazetier, insérés dans sa relation du 16 du présent mois de novembre, contenant le journal de ce siège.* » (1650, in-4° de 11 pages.)

Digitized by Google

III

Prises de Rethel et de Château-Porcien. Marche de Praslin à la poursuite de Turenne.

Pendant le siège de Mouzon, l'armée du roi demeura en Champagne et s'y reforma en attendant les renforts de Bordeaux. La longueur de ce siège avait tellement affaibli les troupes espagnoles qu'elles n'étaient plus en état de tenir la campagne dans la saison avancée où l'on se trouvait. L'archiduc Léopold les ramena en Flandre et les mit en quartiers d'hiver.

Les hostilités se trouvèrent circonscrites entre les troupes royales et celles de Turenne. Livré désormais à ses seules forces, Turenne passa tout le mois de novembre de l'année 1650 au camp de Romagne, entre l'Aisne et la Meuse, pour veiller à la conservation de ses places. Rethel et Château-Porcien lui paraissant très menacés d'être repris par l'armée de Praslin, il conseilla au comte Fuensaldagne de les fortifier à l'égal des meilleures villes de Flandre.

L'archiduc, en se retirant, avait laissé une garnison à Rethel, sous les ordres d'un corsaire napolitain, Delleponty, que le roi d'Espagne en avait nommé gouverneur. « Cet homme, dit un contemporain, ne dormait ni jour ni nuit, pour faire sa fortune aussitôt qu'il pourrait, dans la crainte d'être bientôt contraint à sortir de la place. »

Digitized by Google

Il épuisa Rethel de réquisitions et d'exactions de toutes sortes, et le réduisit à l'état le plus lamentable. Plus de police, plus de service de voirie. Les rues regorgeaient d'immondices. Il fallut ordonner aux habitants des corvées pour leur faire transporter hors des murs les fumiers qui encombraient la voie publique. Les Rethelois attendaient avec anxiété une délivrance qui heureusement approchait.

Les évènements de Guyenne venaient en effet d'entrer dans une phase décisive pour Mazarin. La cour, qui s'était transportée devant Bordeaux, avait reçu le 8 octobre les clés de cette cité rebelle. Dès lors, le roi, la reine et le cardinal avaient pu rentrer à Paris. A son retour, Mazarin avait appris qu'on l'accusait d'avoir, par l'éloignement des troupes, facilité les progrès des Espagnols dans le Nord. Pour apaiser les murmures de ses ennemis, il avait résolu, sur les conseils de Puységur et de Fabert, de reprendre Rethel, poste avancé de l'invasion, clé de la vallée de l'Aisne, point d'appui indispensable à Turenne pour progresser en France.

Puységur, qui était le chef d'état-major du maréchal de Praslin, prétendait qu'on pouvait enlever Rethel en quatre ou cinq jours. « Monsieur, dit un jour Mazarin au maréchal de l'Hopital, voilà un homme qui me fait la prise de Rethel si aisée, que cela me donne encore plus l'envie de l'entreprendre. » L'Hopital opina dans le même sens, et le ministre Le Tellier rédigea aussitôt l'ordre pour l'envoi de l'armée devant cette place.

« A la fin d'octobre, tout tira vers Rethel. » Praslin, chargé d'en faire l'investissement, réunit pour cela les premiers contingents arrivés de Guyenne, après la reddition de Bordeaux. Mazarin prit en personne le chemin de la Champagne, afin d'imprimer plus d'activité

Digitized by Google

aux opérations. Le 4 novembre, il était à Damery. Le 5, il arrivait à Reims et logeait au palais de l'archevêque. Sa présence était accueillie avec enthousiasme. On tirait canon et pétards en son honneur; 150 habitants à cheval et 600 hommes d'infanterie allaient à sa rencontre. Il reçut presque des honneurs royaux.

Les réfugiés de Rethel se précipitèrent au-devant de lui, pour le supplier de délivrer leur ville de la servitude espagnole. Mazarin leur fit le meilleur accueil, et leur jura de jeter l'étranger hors du royaume (1).

Ce n'était point toutefois chose facile que de reprendre Rethel. Delleponty n'avait pas perdu son temps pour le parti espagnol. Il avait réapprovisionné la ville, réparé ses murailles, construit des dehors, etc.

Le maréchal Du Plessis-Praslin vint camper à Pont-Favergé (2), pour être à portée des Rethelois, s'assurer de leurs dispositions et tâter la place. Il s'avança ensuite avec sa cavalerie et fit mine de l'investir. Ses lieutenants, Villequier et d'Hocquincourt, s'emparèrent du pont de Thugny, sur l'Aisne. Ils empêchèrent ainsi la cavalerie espagnole, qui occupait Rethel, de brûler les villages et les fourrages au delà de l'Aisne, en même temps que de donner la main aux troupes de Turenne.

La concentration de l'armée française se fit peu à

(1) *Gazette de France*, p. 1564.

(2) On écrivait de Reims, le 30 octobre :

« Le maréchal Du Plessis-Praslin est campé avec l'armée du roi vers le Pont de Favergé, pour observer les ennemis qui sont maintenant à Vandy, près de Rethel, après avoir envoyé des troupes du côté de Mouzon, qu'ils témoignent vouloir assiéger. Mais on croit qu'ils changeront de dessein, tant pour la proximité des nôtres, qu'à cause du débordement des eaux. » — (*Arch. municip. de Reims*, — *Pièces justif.* nos 12, 13 et 14.)

Digitized by Google

peu autour de la place. Le 3 novembre, le quartier du roi était à une lieue de Sainte-Menehould, à La Neuville-au-Pont. La cavalerie royale avait changé ses armes en fléaux. Chaque cavalier en portait un ou deux à l'arçon de sa selle, ce qui fit donner à ces troupes le nom « d'armée des fléaux ». Tout le gros attirail de l'artillerie fut réuni à Sainte-Menehould. Le général Rosen et le colonel Fleckenstein y mirent aussi leur cavalerie allemande. La campagne se garnit d'hommes, de chevaux et d'équipages.

La ville de Reims, à la sollicitation de Mazarin, accorda tout ce qu'elle put pour faciliter le siège qui se préparait : des hallebardes, des canons, des attelages, etc., etc. « Nous nous engageâmes, dit le chroniqueur rémois Oudard Coquault, à envoyer notamment notre grande couleuvrine faite par nos devanciers en 1590, intitulée de la Sainte-Union, remarquable par sa grandeur. » Mazarin témoigna au conseil de Ville la reconnaissance du roi pour de si bons offices, et lui laissa entendre que la reine ne tarderait pas à amener son fils à Reims pour l'y faire sacrer. Bref, quand le cardinal en partit, le 10 décembre, et alla prendre son quartier sur l'Aisne à Thugny, chez le marquis de Mouy, il savait pouvoir compter sur l'esprit de la population rémoise, et au besoin sur ses subsides.

Turenne était toujours au camp de Romagne. Au commencement de décembre, la garnison française de Donchery lui avait enlevé un de ses meilleurs postes, le château de Chémery. Ses coureurs occupaient le pays entre Montfaucon et Varennes. Deux ponts jetés sur la Meuse assuraient sa retraite. Quand il apprit le danger qui menaçait Rethel, il jugea que cette perte pouvait entraîner celle de toutes les positions conquises en Champagne.

Digitized by Google

Ses officiers voulaient qu'avant de passer outre, on procédât à la prise de Sainte-Menehould, pour en faire une place de refuge et y réunir des vivres. Mais Turenne maintint son avis dans le conseil.

Devant Sainte-Menehould, on perdrait inutilement du monde. Mieux valait, selon lui, forcer sa marche pour empêcher le siège de Rethel, ou le faire lever, si l'investissement était déjà commencé. Au retour de l'expédition, Sainte-Menehould tomberait fatalement. On ne pourrait d'ailleurs livrer une bataille en rase campagne que lorsque toutes les troupes allemandes qu'on attendait auraient rejoint, ainsi que les troupes lorraines du comte de Ligniville.

La petite armée du maréchal de Turenne comptait d'abord 2,500 hommes d'infanterie française, 4,500 hommes de cavalerie lorraine et allemande et 6 canons de campagne (1). Elle fut portée ensuite à 4,000 hommes de pied et 8,000 chevaux. C'est avec ce faible effectif que Turenne quitta ses quartiers près de la Meuse. Après quatre jours de marche forcée, ses troupes arrivèrent en vue de Rethel, par Ville-sur-Tourbe, Challerange, Saint-Morel et la vallée de Bourcq. Le 9 décembre, il est à Suippes ; le 10, à Mesnil-le-Hurlus. Le 12, une de ses

(1) Elle se décomposait comme il suit :

Cinq régiments de cavalerie allemande (400 chevaux chacun) et deux brigades de cavalerie lorraine (2,500 chevaux), commandées l'une par M. de la Fauge, l'autre par le comte de Ligniville, sans compter 1,000 chevaux d'un corps de cavalerie que le maréchal avait levé en Allemagne.

Trois régiments d'infanterie française : celui de Turenne, colonel Betsebé ; — celui de la Couronne, colonel Rochepaire ; — celui de Stenay, colonel de Quintin.

Un quatrième régiment d'infanterie, composé de soldats wallons et lorrains.

Digitized by Google

compagnies surprend à Witry-les-Reims l'intendant de justice, le commissaire des vivres et un surintendant des finances. Elle disperse ou tue leur escorte et fait main basse sur leurs carrosses, leur bagage, leur argent, sans épargner leurs personnes. Le 13, Turenne est à Givry ; le 14, à Berthaumont. La nuit suivante, il se rapproche encore de Rethel et se trouve en contact avec l'armée de Praslin. Voici les deux maréchaux en présence, bientôt aux prises. Fatale conséquence de la guerre civile !

Mazarin s'était refusé tout d'abord à envisager le péril de la situation. Rassuré par l'opinion de Puységur, il ne redoutait plus que son entreprise contre Rethel pût être traversée. Mieux avisé, le maréchal de Praslin avait insisté pour que ses troupes fussent doublées. Selon lui, il n'y avait plus lieu de temporiser, mais d'opérer avec diligence, et surtout d'empêcher les défenseurs de Rethel de rompre le pont de Thugny, point de passage de l'Aisne très important pour l'armée française. Tandis que les brigades Villequier et d'Hocquincourt allaient entamer les opérations du siège, il se mit en marche, de sa personne, avec le gros de ses troupes, dès qu'il eut reçu de Saint-Dizier son artillerie et son attirail de guerre. Le 7 décembre, cette armée, portée à environ 16,000 hommes, s'avançait par La Cheppe de Reims vers Rethel. Le 10, les travaux d'approche commencèrent autour de Rethel. Praslin prit ses quartiers dans la vallée de l'Aisne.

D'Hocquincourt, arrivé juste à temps pour sauver le pont de Thugny, le franchit, et alla se loger dans les quartiers les plus propres à empêcher la cavalerie ennemie de sortir de la place. Villequier passa l'Aisne le lendemain.

Digitized by Google

La ville de Rethel est située sur la rive droite de cette rivière, au pied d'une hauteur longtemps couronnée par un vieux château-fort qui a été détruit au commencement de ce siècle. L'Aisne forme plusieurs bras, au delà desquels s'étend le faubourg des Minimes. A l'époque de la Fronde, une enceinte continue réunissait la ville au château. Les dehors formaient de grandes terrasses fort élevées du côté de la rivière. Le faubourg était défendu par une redoute et une demi-lune. Celle-ci faisait tête de pont, à l'extrémité d'un pont en briques, et en avant du bras principal du cours d'eau, au delà duquel s'ouvrait la porte donnant accès dans la ville. Comme le château était presque inaccessible à cause des pentes de la montagne, c'est par le faubourg que Praslin résolut de conduire son attaque. Il espérait pouvoir la brusquer et enlever Rethel par escalade, en raison du petit nombre de défenseurs qui se trouvaient dans la place.

La saison ne permettant pas de camper, et l'armée ennemie étant assez éloignée, il ne fit point faire de circonvallation, mais il installa mille mousquetaires sous M. d'Almeiras, capitaine aux gardes, dans le village d'Assi, puis il ouvrit une tranchée au pied de la montagne. Les travaux d'approche furent dirigés vers le château, de manière à l'englober en même temps que la ville. On les poussa avec une extrême vigueur.

L'Aisne, grossie par les pluies, rendait fort difficile l'accès du faubourg des Minimes et de la demi-lune qui le défendait. D'Almeiras, avec ses mousquetaires, tirés des régiments des Gardes, de Piémont, de Picardie et de S. A. R.; fut chargé d'entamer l'attaque. Le maréchal Du Plessis-Praslin y alla en personne à l'entrée de la nuit, avec le lieutenant général de Manicamp, et les

Digitized by Google

maréchaux de camp Du Plessis-Praslin, fils du maréchal, de Valon, Bougi d'Inville, Pradelle et d'Alvimar. Il divisa sa troupe en deux bandes : 300 hommes furent dirigés contre le poste du couvent des Minimes, et 300 contre le grand faubourg, où se livra l'action principale. Le couvent des Minimes fut enlevé, et l'ennemi chassé du faubourg, non sans laisser nombre de morts sur le carreau. M. de Manicamp y passa une partie de la nuit, y fit élever une traverse pour se prémunir contre un retour offensif, et y amena deux pièces de canon destinées à battre la porte du faubourg.

Il y avait là une redoute, dont les défenseurs furent à trois reprises sommés de se rendre par M. de Valon, « attendu, disait la sommation, le peu d'apparence qu'ils y pussent tenir », étant coupés par les assaillants postés entre le faubourg et la ville. Chaque fois les défenseurs refusèrent, bien que le maréchal Du Plessis, qui se trouvait à l'attaque, les menaçât de la corde. Ces braves gens ne se constituèrent prisonniers que sur l'assurance qu'après la prise du faubourg les soldats auraient la vie sauve, et les officiers la liberté. Les assaillants donnèrent aussi plus d'un exemple de bravoure, à l'assaut de la redoute. M. de Lessigny, capitaine au régiment de Tarente, combattait au premier rang. Son épée étant à moitié rompue d'un coup de mousquet, il continua la lutte avec le tronçon, força l'entrée de la redoute et y pénétra en tête de sa troupe.

Cet ouvrage enlevé, il s'agissait de jeter un pont sur le bras de rivière qui coupait le faubourg. Manicamp, pour aller plus vite, fit traverser le chenal par un capitaine et douze gardes, au moyen d'échelles soutenues par des tonneaux vides et recouvertes de planches. C'était dans la nuit du 10 au 11 décembre ; 2 ou 300

Digitized by Google

hommes du régiment de Navailles passèrent à leur tour sur ce pont flottant. Un certain nombre se noyèrent au passage. Les assaillants se logèrent rapidement dans les moulins contigus au pont qui donnait accès dans la ville, et l'on enfonça à coups de canon la porte située au delà (1).

M. de Gadagne, qui était à la garde de la tranchée avec le régiment de la Marine, se montra plein de vigueur pour le rétablissement du passage détruit par les défenseurs. On jeta des planches sur les poutres du pont demeurées en place. Les assaillants le franchirent sous le feu et escaladèrent la brèche. Le derrière de la porte était rempli jusqu'à la voûte de terre et de fumier. Il fallut canonner encore. Manicamp donna ensuite l'assaut, avec le régiment des Rambures. Dès que ses gens virent devant eux une ouverture suffisante, ils se frayèrent passage, appuyés par le feu de tireurs choisis pour se poster au bord de la rivière et canarder les Espagnols apparaissant aux créneaux.

Malgré les grenades qui pleuvaient sur les assaillants, le corps de place fut emporté. Deux cents morts ou blessés jalonnaient la marche de la colonne d'assaut. Les Espagnols éperdus, en voyant la brèche au pouvoir des Français, abandonnèrent la ville pour se réfugier dans le château.

Le 13 au matin, ils demandèrent à parlementer. Le gouverneur Delleponty aurait voulu différer sa capitulation pour donner à Turenne le temps de le secourir. Mais Praslin lui fit dire qu'il n'aurait point de quartier, s'il soutenait dans le château le premier effort du canon. La crainte de la corde pour lui-même fit réfléchir le cor-

(1) Puységur, *Mémoires*, t. II, p. 97

Digitized by Google

saire italien. Il rendit aussitôt la place. On ne lui donna que jusqu'au lendemain matin pour l'évacuer. Praslin y fit son entrée le 14 et n'y trouva plus un seul étranger.

L'honneur de la reprise de Rethel était pour le maréchal Du Plessis-Praslin. Mais il avait été vaillamment secondé par son lieutenant Manicamp. Le comte de La Feuillade, les chevaliers de Créquy, d'Escars, de Montaigu, de Valon et d'Almeiras furent cités comme volontaires pour leur bravoure à l'attaque.

M. de Gadagne, capitaine au régiment de la marine, chargé par Manicamp de donner l'assaut à la brèche de la muraille, y fut atteint par un coup de feu à l'épaule. Deux ou trois de ses officiers et quatre-vingts de ses soldats y tombèrent.

La conduite du gouverneur Delleponty pendant ce siège tendrait à prouver qu'il n'avait pas été inaccessible à l'or de Mazarin. Les frondeurs ne manquèrent point de l'affirmer dans leurs pamphlets. Ils attribuèrent le succès de l'entreprise à la présence du cardinal devant Rethel, et par suite à la trahison dont sa ruse italienne avait le secret.

On chantait dans les rues de Paris :

« Si Mazarin a pris Rethel,
« Ce n'est pas avec ses promesses ;
« L'or l'a fait... que sert donc l'autel,
« Pauvre peuple, que tu lui dresses ;
« Cet avare vient libéral,
« Mais c'est pour te faire du mal (1). »

Praslin laissa une garnison française à Rethel. Le régiment de la Marine qui la composa ne se rendit guère plus agréable aux habitants que la précédente gar-

(1) Recueil des *Mazarinades*.

Digitized by Google

nison espagnole. Il vécut avec licence et impunité, maltraita ses hôtes, alla jusqu'à démolir les maisons, dans l'unique but de molester les Rethelois. Ce fut pis encore avec le régiment polonais qui succéda à celui de la Marine. En six semaines, ce nouveau corps eut le temps de ruiner complètement la ville. Le commerce disparut. Les choses les plus nécessaires à la vie manquèrent bientôt. Malgré cette détresse, les Rethelois témoignèrent hautement leur satisfaction d'être délivrés des Espagnols. Ils s'occupèrent avec empressement de réparer leurs brèches et voulurent se cotiser pour décerner une épée d'honneur au lieutenant général Manicamp. La ville dressa un acte par lequel elle s'obligeait à faire présent d'une arme semblable à chaque aîné de sa descendance (1).

Praslin songea ensuite à reprendre Château-Porcien. Le maréchal de camp, Bougy, le trouva gardé par des bourgeois qui ouvrirent leurs portes aux cris de : Vive le roi ! Le gouverneur du château, Malissole, ordonne à sa garnison de tirer sans merci sur la ville, pour intimider les habitants et les empêcher de livrer leurs portes aux Français. Bientôt la fusillade est si vive qu'on ne peut plus circuler dans les rues. La garnison redouble le feu, dans l'espoir que le bruit de cette mousqueterie ira donner l'éveil à Turenne jusque dans les plaines de la Champagne. Mais en vain : le 15, Bougy fait dresser ses batteries et sommer le château. Les assiégés demandent à parlementer. M. de Valigny qui commande leur cavalerie se résigne à capituler. Il est stipulé que Malissole, après avoir remis la place à M. de Bougy, en sortira avec les honneurs. « Tous les autres officiers et soldats

(1) *Gazette de France*, 1651, p. 24-25.

Digitized by Google

de la garnison seront prisonniers de guerre, à la réserve de ceux qui prendront parti dans les troupes du roi, en promettant de le servir fidèlement et de renoncer à tous autres engagements antérieurs. » En exécution de ce traité, il sortit de la place, le 17 décembre, 300 hommes de pied et 50 chevaux qui furent incorporés dans les troupes françaises.

Turenne n'avait pu arriver à temps pour sauver Rethel et Château-Porcien. Il s'était flatté de trouver l'armée royale disséminée autour de la place, les tranchées ouvertes et le canon en batterie, ce qui eût laissé Praslin sans défense contre une armée de secours. Au lieu de cela, il trouvait une place rendue ou en train de capituler.

De son côté, Praslin s'était montré assez coulant sur les articles des redditions de Rethel et de Château-Porcien, parce qu'il recevait « avis sur avis » de l'approche de son redoutable adversaire.

Il avait concentré ses troupes autour de son quartier, avait fait mettre toute la nuit son armée en bataille, sous les murs de Rethel, et avait donné l'ordre au général Rosen de faire passer l'Aisne à ses Allemands. Personne ne doutait plus, dans le camp français, qu'on ne fût à la veille d'une bataille.

Dans ces graves conjonctures, Praslin assembla un conseil de guerre et lui fit part de sa résolution d'aller au-devant de l'ennemi, avec la plus grande partie de l'armée du roi (7,000 fantassins, 5,000 chevaux, deux pièces de campagne), en vertu de cette règle que celui qui attaque le premier remporte ordinairement la victoire. Praslin, dans son rapport officiel de la bataille de Rethel, a donné le procès-verbal de la mémorable séance de ce conseil de guerre. Les avis les plus sages

Digitized by Google

y furent exprimés. Sans doute, c'était beaucoup d'avoir chassé les ennemis de Rethel et de Château-Porcien, postes que les Espagnols avaient fortifiés et munis à grands frais. Mais le principal objectif des ennemis était de prendre des quartiers en France, pour y entretenir et y faire subsister leur grand corps de cavalerie, avec le dessein d'agir et de s'avancer dans le royaume. Il fut jugé de la dernière importance de les en empêcher, et, pour cela, de leur opposer l'armée française pendant tout l'hiver, malgré les intempéries de la saison, ce qui serait en même temps la tenir en haleine et l'empêcher de se fondre, tandis que, dans le camp opposé, les Espagnols se recruteraient de troupes nouvelles. Faute de prendre l'un ou l'autre de ces deux partis, il n'y en avait plus qu'un troisième : se retirer dans les quartiers d'hiver, extrémité plus néfaste que la perte d'un combat, attendu que, par cette retraite, on laissait le maréchal de Turenne maître de ses prétentions. Il fut donc résolu, après une longue discussion, qu'on le pousserait l'épée dans les reins et qu'on l'obligerait à combattre ou à repasser la Meuse. « L'armée, en allant à lui, souffrirait moins qu'en demeurant toujours en bataille (1). »

Villequier et d'Hocquincourt, Manicamp, Roze, Navaille, Verlon, Pradelle furent unanimes sur ce point, et l'on décida de ne pas perdre un instant pour se mettre aux trousses de l'ennemi (2).

Pendant qu'on délibérait ainsi dans le camp, Mazarin appela M. de Puységur, le chef d'état-major de l'armée de Praslin, qu'il consultait volontiers pour les affaires de

(1) *Gazette de France*, année 1650, p. 1682.

(2) *Mémoires* de l'évêque DE LA RAVALLIÈRE (mss. de la *Bibliothèque nationale*).

Digitized by Google

la guerre; Puységur trouva Son Éminence clouée sur son lit par la goutte. Le cardinal lui dit : « Vous avez été mon devin jusqu'à cette heure, que reste-t-il à faire maintenant? On me conseille d'offrir un pont d'or à l'ennemi. » — « Monsieur, en vérité, répondit Puységur, c'est un vieux proverbe... On ne manquera pas de dire que vous avez acheté Rethel et que l'armée du roi est trop faible pour oser se mesurer avec l'armée de Turenne en rase campagne. Ainsi, Monsieur, il y va de l'honneur des armes du roi, du vôtre en particulier, et de tous ceux qui sont ici. Cette armée ne peut se retirer et passer l'Aisne sans que vous la combattiez. M. de Turenne ne peut aller à plus de deux lieues d'ici. Il faut le suivre. » Cet avis était entièrement conforme à celui qui venait d'être exprimé par le conseil de guerre (1).

Puységur opina ensuite pour que l'armée partît sans bagages; elle irait ainsi plus vite, étant allégée de son attirail, et ne devant passer que deux nuits dehors. « Lorsque cela fut commandé, raconte ce général dans ses *Mémoires*, tout le monde se mit à crier contre moi, en disant que je n'avais là qu'un mulet, et qu'il m'était bien difficile de conseiller que les autres laissassent leur bagage. Je leur répondis : Si je n'ai ici qu'un mulet, et que je le laisse, je laisse aussi bien tout mon bagage que vous qui laissez votre chariot. » Il s'agissait de marcher à tout prix, de faire franchir l'Aisne à toutes les troupes, car Turenne ne devait pas être loin. Il pouvait tomber sur le camp une belle nuit et enlever quelqu'un des quartiers. Le cardinal fut frappé de cette situation. Il approuva Puységur, dont les pronostics se trouvèrent corroborés par des renseignements venus

(1) Puységur, *Mémoires*, t. II, p. 101.

Digitized by Google

de l'extérieur. Sans retard, il expédia des ordres de marche à tous ceux qui commandaient dans les quartiers. Ils étaient écrits pour chaque quartier sur une feuille de papier distincte. Des cases ménagées sur toutes les feuilles devaient recevoir l'inscription de l'heure à laquelle l'ordre parviendrait au destinataire. Ces détails m'ont paru curieux à recueillir ; car aujourd'hui encore, après deux siècles, ils font règle dans la transmission des ordres du service d'état-major.

Cependant, le 13 décembre, après quatre jours de marche forcée, Turenne était arrivé en vue de Rethel, d'abord à Givry, puis à Bertoncourt. Il avait entendu le canon dans la matinée. Il se trouvait en présence des troupes de Praslin et comptait sur l'assurance que lui avait donnée Delleponty de tenir jusqu'à l'arrivée d'un secours. Il avait espéré, au moyen d'une marche forcée, surprendre les Français sur les deux rives de l'Aisne et se saisir du pont de Thugny. Dans ce dessein, il avait donné rendez-vous à ses troupes et avait doublé les étapes à travers les plaines de la Champagne.

Son canon et son infanterie précédaient sa cavalerie de deux lieues, en arrivant à Thugny. Qu'on juge de sa surprise et de son désappointement, lorsqu'il apprit que la place de Rethel était perdue par les Espagnols. Dès lors, le but de sa diversion ne pouvait plus être atteint. Il n'y avait plus qu'un parti à prendre : rester toute la nuit en position et rebrousser chemin ensuite !

Le 14 décembre, il tira au point du jour deux coups de canon pour annoncer son arrivée. Personne ne répondit à ce signal. Il attendit en vain sept ou huit heures. Alors, comme tous les prisonniers s'accordaient à dire que la garnison avait mis bas les armes, il donna la mesure de sa prudence en faisant sonner la retraite, et

Digitized by Google

laissant seulement sur ses derrières quelques Croates pour couvrir sa marche, il fit ainsi quatre lieues et gagna la vallée de Bourcq, c'est à dire la région comprise entre les villages de Chardeny, Vandy, Saint-Morel, Semide, Contreuve et Bourcq.

De son côté, Praslin parut non moins surpris de cette brusque retraite et en conclut que son adversaire préférait livrer un combat en rase campagne. Il prit aussitôt l'avis du cardinal. « Ayez bien soin, dit Mazarin au chef d'état-major, que l'armée marche en bon ordre et qu'elle soit bien en bataille. Dites à MM. d'Aumont et d'Hocquincourt que la chaleur de leur courage ne les emporte pas, et qu'ils marchent sans jalousie l'un de l'autre. » En même temps, Mazarin montra à Puységur son pied qui était fort enflé et fort rouge de la goutte, et ajouta : « Sans ce cruel mal, j'irais avec vous autres (1). »

Praslin se disposa donc à suivre l'ennemi pour essayer de le joindre, avant qu'il ne fût trop éloigné. L'armée du roi était de moitié moins forte en cavalerie que celle de Turenne, grand désavantage pour Du Plessis-Praslin, puisque l'action devait se livrer dans de vastes plaines très découvertes. Mais en revanche l'infanterie française avait la supériorité du nombre.

Il fut convenu entre le maréchal et le cardinal qu'on forcerait l'armée ennemie à se déployer pour combattre, ou qu'on la repousserait jusqu'au delà de la Meuse.

Sans la dispersion des troupes françaises qui tenaient près de quatre lieues de développement, et sans la difficulté de passer l'Aisne qui retarda la jonction, les deux armées se fussent trouvées le jour même en présence, tant elles étaient rapprochées. Praslin s'atten-

(1) Puységur, *Mémoires*.

Digitized by Google

dait à être attaqué, parce qu'il s'était posté dans un endroit désavantageux, ayant à sa droite une hauteur d'où il pouvait se trouver fort gêné par l'artillerie ennemie. Il réunit ses troupes à la hâte, mais ne put se mettre en marche que fort tard, à la piste de Turenne. Toute la nuit, par une rude gelée, l'armée française avait été en bataille. Déjà, les jours précédents, elle avait dû rester presque sans cesse sous les armes, par la pluie et dans la boue. Elle était donc harassée de fatigue lorsqu'elle quitta le camp devant Rethel, le 14 décembre à dix heures du matin.

D'après les ordres du général en chef, chaque cavalier fut muni d'une ration d'avoine pour la halte. On se dirigea sur Juniville aux deux clochers, où l'on n'arriva qu'à sept heures du soir.

Du Plessis-Praslin ne se souciait pas, dit-il dans sa relation, « de laisser aller à perte d'haleine une armée qu'il destinait à donner bataille ». Il voulait faire une halte suffisante et repartir ensuite, selon les nouvelles qu'il aurait de l'ennemi. Les troupes marchaient « gaiement » et parcoururent quatre lieues avec célérité. Il était nuit lorsque l'armée arriva à Juniville aux deux clochers, Bignicourt, Ville-sur-Retourne et le Mesnil-en-Nelles. — « Eh bien ! M. de Puységur, dit le maréchal de Praslin avec humeur, vous êtes cause que nous avons marché. Voilà l'obscurité qui nous prend, où voulez-vous loger l'armée à l'heure qu'il est ? » — « Monsieur, répondit Puységur, il faut encore marcher un quart de lieue, et nous trouverons deux ou trois villages ici près. » Le quartier du roi fut mis à Juniville, sur le grand chemin de Châlons, la cavalerie à droite et à gauche. On ne s'arrêta, du reste, que le temps de faire boire et manger les chevaux. Selon le conseil de Puy-

Digitized by Google

ségur, Praslin, pour alléger sa marche, avait laissé sous les murs de Rethel les gros bagages de l'armée et le peu de troupes que Mazarin avait amenées avec lui.

Bientôt, des partis envoyés en reconnaissance par MM. d'Hocquincourt et Rosen apprirent que l'ennemi s'en allait avec tant de hâte, qu'on le joindrait difficilement sans laisser sur les chemins la moitié des troupes. A cette nouvelle, le cardinal fut d'avis de s'arrêter et de mettre l'armée en cantonnement dans de bons villages. Mais, au même instant, d'autres avis annoncèrent au contraire que les troupes de Turenne n'avaient pas continué leur retraite, et qu'elles étaient à trois lieues seulement, dans la vallée de Bourcq, « en des quartiers séparés, à Bourcq, Contreuve, Semide, Sainte-Marie, où elles ne songeaient qu'à faire bonne chère ». Il y avait en effet parmi ces troupes un ramassis de mercenaires dont Turenne devait être fort embarrassé, et qui allait le faire battre à la journée de Rethel.

Sans consulter davantage, Praslin, raffermi par les nouvelles qu'il reçoit, se remet aussitôt en marche, avec la résolution de ne pas s'arrêter cette fois qu'il n'ait joint l'ennemi. Il espère que Turenne étant arrivé pour lui livrer bataille sous les murs de Rethel, et reparti sans avoir pu exécuter son dessein, se trouvera en mauvaise posture pour recevoir à son tour une brusque attaque. Il veut forcer son adversaire à combattre ou à repasser la Meuse. Il quitte donc Juniville à onze heures du soir, franchit la Retourne et se dirige vers Machault, à la faveur du clair de lune. Ses têtes de colonne dépassent ce bourg et arrivent le 15, à neuf ou dix heures du matin, près de Semide (1).

(1) *Gazette de France*, p. 1648. — PLESSIS-PRASLIN, *Mémoires*, t. VII, p. 417.

Digitized by Google

Turenne avait eu la précaution de laisser derrière lui, vers Leffincourt, des postes détachés de Croates, qui devaient le prévenir en cas de poursuite. Ces cavaliers, dont le quartier était à Pauvres et Annelles (1), escarmouchèrent contre les têtes de colonne de l'armée royale, et envoyèrent des estafettes au quartier général.

Averti par leurs rapports de l'approche des troupes françaises, Turenne fait tirer six coups de canon pour assembler les siennes. C'est indiquer qu'il ne s'est pas laissé surprendre ; mais en même temps c'est révéler imprudemment la distance où se trouve le gros de ses quartiers. Le secret des opérations est toujours à la guerre un des premiers éléments de succès.

Du reste, dès une heure avant le jour, ses feux de bivouac, répartis à droite et à gauche du cours de l'Aidin, ont déjà servi de points de direction à la marche des Français.

Cette marche s'est opérée avec une telle diligence (2), qu'elle a amené Praslin vers Pauvres, presque au milieu des quartiers espagnols. Son infanterie est précédée par la cavalerie allemande, sous les ordres du colonel Rosen. Rosen lui demande d'en détacher 2,000 chevaux, pour entamer l'action et couvrir le déploiement. Pendant ce temps, le reste des troupes ira se

(1) Il y a, près du signal ancien d'Annelles, un lieu dit appelé la *Bataille*, et dans le fond voisin un autre appelé la *Tuerie*. La tradition fait remonter ces désignations au combat de 1650, dont ces lieux furent le théâtre.

(2) « L'armée du roi allait droit aux quartiers de celle des ennemis, pour se placer dans leur centre et les empêcher de se joindre. » — *Mém.* DE LA RAVALLIÈRE. (Mss. de la *Biblioth. nationale*). — V. la relation de la bataille de Rethel, dans la *Chronique de Champagne*, t. III, p. 301.

Digitized by Google

mettre en bataille devant Turenne, « qui est occupé à faire remonter sa petite armée sur les hauts de Champagne », dans la direction de Contreuve à Orfeuil. Le mouvement de Rosen prendrait en flanc celui de Turenne et pourrait peut-être empêcher l'ennemi de déboucher. Cependant Praslin rejette la proposition de son bouillant chef de cavalerie. Il ne veut pas faire de détachement, ni séparer en deux ses troupes déjà si faibles en chevaux. « Il veut, dit-il, se perdre au besoin dans les formes, et ses forces unies. »

Turenne avait eu le temps de se concentrer, de sortir de la vallée de Bourcq, et marchait vers le sud, en se couvrant par le vallon de Semide, et surtout par les plis d'un brouillard très épais, qui était tout en sa faveur et le dérobait complètement à la vue. Il ne voulait pas combattre. Il cherchait encore à s'échapper, ayant trop peu de confiance dans la valeur de ses troupes pour jouer sa fortune de révolté sur un coup de dé en rase campagne (1). Malheureusement pour lui, son mouvement fut trahi par le bruit de la marche et le roulement des canons sur le sol crayeux de ces hauteurs nues et désolées.

Arrivé entre Machault et Semide, Praslin fit faire à droite à ses têtes de colonne, dans l'espoir de couper la retraite à son adversaire.

On vit bientôt paraître les troupes ennemies sur des hauteurs encore éloignées, en mouvement pour s'assembler et se mettre en bataille. Praslin fit de son côté la même chose. Il remonta le vallon de l'Aidin par les collines de la rive gauche et marcha ainsi dans la plaine, presque parallèlement à son adversaire, qu'il côtoya

(1) Napoléon Ier, Commentaires sur les mémoires de Turenne.

Digitized by Google

pendant plus d'une lieue. Le vallon séparait les deux partis, tantôt près, tantôt loin, parfois à simple portée de mousquet. Villequier conduisait la cavalerie. L'infanterie éprouvait de la peine à suivre, « parce qu'il avait gelé, que le soleil avait un peu de force, et que la boue s'attachait aux souliers des soldats ». Il fallut que Puységur ralentît la marche de la cavalerie, pour empêcher l'ennemi de tomber sur une fraction de la colonne, avant que l'autre pût la soutenir. On continua ainsi la marche par le flanc, avec beaucoup d'ordre et de méthode.

En même temps, les troupes plus en arrière, qui venaient du côté de Rethel, débouchaient dans la plaine par Saint-Étienne-à-Arne et suivaient le gros de l'armée dans la direction de Somme-Py (1).

Turenne n'avait pas une minute à perdre, soit qu'il voulût toujours fuir le combat, soit qu'il se décidât à faire tête. C'est à ce dernier parti qu'il se fixa. Il devança Praslin de vitesse, et, cherchant une bonne position défensive à occuper, pour racheter l'infériorité du nombre et de la valeur de ses troupes, il gagna, en poursuivant sa marche de flanc, une hauteur connue dans le pays sous le nom de Blanc-Mont ou Blanc-Champ. Elle culmine à égale distance entre Saint-Étienne et Somme-Py. Elle n'a guère que cinquante à soixante mètres d'élévation, mais elle domine au loin les ondulations des premières plaines de la Champagne. Une longue arête dénudée la rattache à la position d'Orfeuil.

Sa marche de flanc terminée, Praslin chercha, une heure durant, quelque passage aisé par où il pût aller attaquer Turenne. Il devait être surtout préoccupé de se défiler des vues de l'ennemi, afin de ne pas révéler

(1) Puységur, *Mémoires*, t. II, p. 108.

Digitized by Google

trop tôt son plan d'attaque. Il avait sans contredit le désir d'en venir aux mains. Sa marche forcée depuis Rethel en était la preuve.

Mais, soit qu'il voulût épargner de la fatigue à ses troupes déjà surmenées, soit qu'il ne se rendît pas encore bien compte de la position respective des deux partis en présence, il perdit un temps précieux. Il eût fallu donner plus tôt. Son tort fut de ne pas calculer, qu'à neuf ou dix heures du matin, c'est à dire au moment où le brouillard commençait à se lever, les gens de Turenne n'étaient pas tous arrivés au champ de bataille, qu'il fallait donc tâcher de les aborder, tandis qu'ils étaient en désordre à la sortie du vallon de Semide, et comme ils serraient pour arriver à leur ordre de bataille.

Il espérait les défaire successivement, en marchant « par les flancs », à la tête de son aile droite, dans la direction oblique de Semide à Saint-Étienne-à-Arne et à Saint-Pierre-à-Arne, pendant qu'ils allaient prendre position à Blanc-Mont. De la ligne de l'Arne, il se rabattrait ensuite dans la direction de Sainte-Marie-à-Py. Cette manœuvre était assurément longue et pénible; mais elle avait, aux yeux de Praslin, l'avantage de lui permettre d'aborder la position de Blanc-Mont par la gauche, c'est à dire par le point faible. Sur les dix heures, il prit, à l'aide de ses coureurs, quelques officiers croates, les interrogea et fut ainsi renseigné sur la position exacte de l'ennemi.

A ce moment, le ciel voilé jusque-là était redevenu clair. Un pâle soleil d'hiver brillait sur le froid et triste horizon. Les deux partis étaient en présence. « A mesure que le brouillard haussait, dit Puységur, nous apercevions les jambes des chevaux de l'ennemi, puis les chevaux, et après, les hommes dessus. Je vis cette armée qui allait

Digitized by Google

par son flanc gauche et qui marchait, comme si elle eût voulu venir en France (1). »

La bataille qui allait se livrer semblait au maréchal de Praslin un peu hasardée, dans l'état des affaires du royaume. Il avoue qu'en cas d'échec « on pouvait considérer la France comme perdue (2) ». Mais la bonne étoile de Praslin allait au contraire sauver le pays. Pour cette fois seulement, l'étoile de Turenne devait s'éclipser. La gloire s'attachait à la fortune du maréchal fidèle au roi contre le maréchal traître à son pays !

(1) Puységur, *Mémoires*, t. II, p. 108.
(2) Praslin, *Mémoires*.

Digitized by Google

Digitized by Google

IV

Bataille de Rethel.

Le plan du maréchal de Praslin était de couper la retraite à Turenne. Il se proposait de gagner avec son aile droite la hauteur sur laquelle était postée la gauche des ennemis, afin de les prendre en flanc. L'exécution de ce mouvement était hasardeuse. Il y avait à craindre que les premiers escadrons engagés ne pussent être soutenus à temps. Il fallait d'abord s'arrêter et se mettre en bataille (1). Praslin fit bien ordonner les distances, dans le débouché sur la rive gauche de l'Arne, fit tenir à chacune de ses troupes la place qui lui était assignée, puis prit son ordre de bataille en face de la position de Blanc-Mont, avec les 15 à 16,000 hommes dont il disposait. C'étaient pour la plupart de vieux régiments allemands. Longtemps ils avaient servi sous les ordres du maréchal de Turenne, et maintenant ils allaient se trouver aux prises avec lui.

Voici quel fut l'ordre de bataille (2) :

Aux deux ailes la cavalerie.

A l'aile droite, en première ligne, 15 escadrons

(1) Voir son rapport sur la bataille de Rethel, *Gazette de France*, de 1650, p. 1685.

(2) Voir le détail aux *Pièces justif.*, nos 15 et 15 bis.

Digitized by Google

commandés par les maréchaux de camp Villequier, Du Plessis et de Manicamp.

En seconde ligne, comme soutien, les troupes allemandes du maréchal de camp Fleckenstein.

A l'aile gauche, en première ligne, 10 escadrons de cavalerie française, lieutenant général marquis d'Hocquincourt, soutenus en seconde ligne par 9 autres escadrons allemands, lieutenant général de Rosen.

A chaque aile de cavalerie étaient joints 500 mousquetaires séparés en pelotons (chaque peloton entre 2 escadrons).

Le centre était formé par l'infanterie, sous le commandement du général de Rosen. Quatre lignes en colonne : deux à la droite et deux à la gauche, avec un gros corps de réserve au milieu. La première ligne d'infanterie comprenait 5 bataillons et la seconde, 5.

Entre ces deux lignes, Praslin avait placé deux escadrons de gens d'armes du prince Thomas, et des compagnies franches.

Derrière la seconde ligne d'infanterie, un corps de réserve comprenait 2 escadrons et 2 bataillons, sous les ordres du maréchal de camp d'Inville.

Le canon (4 petites pièces de huit livres de balle) était placé à la tête de la seconde ligne, de la droite à la gauche du bataillon des gardes.

Après avoir ainsi rangé son armée, Praslin alla reconnaître, avec une quinzaine d'officiers, le vallon qui séparait les deux partis. Il le trouva assez facile, hormis l'endroit par où devait passer l'infanterie, et par conséquent plus avantageux pour lui que pour son adversaire, dont la cavalerie aurait un débouché en avant presque impraticable.

Cette reconnaissance le confirma dans son opinion

Digitized by Google

qu'une attaque par la gauche serait dangereuse. Car, en remontant le vallon de Semide à Orfeuil, pour arriver à couvert sur l'arête du sol qui menait de plain-pied à la position de Blanc-Mont, il lui fallait se prolonger dans une sorte de défilé d'où il serait difficile de sortir en présence de l'ennemi. Il se décida donc à prendre par sa droite, où le terrain était découvert. Le lieutenant général de Puységur se mit à la tête des escadrons et les fit déboucher successivement.

Déjà Turenne avait disposé ses troupes et placé son artillerie sur la hauteur de Blanc-Mont. L'armée de Flandre s'étant retirée au delà de la frontière, pour y prendre ses quartiers d'hiver, il ne hasardait là que ses propres forces. « C'était, dit Fléchier dans son mâle langage, une multitude d'âmes pour la plupart viles et mercenaires, un assemblage confus de libertins qu'il fallait assujettir à l'obéissance, de lâches qu'il fallait mener au combat, de téméraires qu'il fallait retenir, d'impatients qu'il fallait accoutumer à la constance (1). »

Ce petit corps de 8,000 hommes fut bientôt formé : les Allemands à l'aile droite, sous le commandement de M. de la Fauge'; les Lorrains à l'aile gauche, sous le comte de Ligniville; les Français au centre, avec les marquis de Duras, de Beauvau et de Montosier. Seuls, les Lorrains furent un peu longs à sortir du quartier.

Turenne s'inquiétait peu de l'inégalité du nombre. Il avait confiance dans la position et plus encore dans la sûreté de son coup d'œil. Il ne voyait cette fois, dit-il dans ses *Mémoires*, « d'autre parti à prendre que celui de combattre ». Dès qu'il eut éventé le mouvement de Praslin, il se prolongea sur sa gauche, pour s'y op-

(1) Fléchier, *Oraison funèbre de Turenne.*

Digitized by Google

poser au besoin par un changement de front. Il avait devancé son adversaire sur le seul point qui permit aux troupes françaises d'aborder la hauteur sans se débander, c'est à dire sur le flanc qui regarde le village de Saint-Pierre. Au lieu de s'y tenir, il voulut fondre sur l'adversaire sans lui donner le temps de se reconnaître; arrêter son offensive par un choc impétueux ; détruire d'abord sa cavalerie, grâce au plus grand nombre de chevaux dont il disposait, et venir ensuite à bout de l'infanterie française, presque sans coup férir, espérait-il.

Dans ce but, dès qu'il se vit menacé par la marche de Praslin, il fit avancer sa première ligne, abandonna la crête de Blanc-Mont et porta sa cavalerie à la rencontre des gens du roi. Le mouvement de Turenne parut extraordinaire, « d'autant plus, dit Praslin, que, puisque c'était nous qui le cherchions, il pouvait bien croire qu'étant si proche de lui nous ne laisserions pas écouler la journée sans combattre ».

Turenne commit là une faute que la critique historique lui a souvent reprochée, et qui étonne de la part d'un général aussi prudent que réfléchi. Cette fois il se laissa emporter par une fougue hors de propos. Il ne devait pas quitter les hauteurs de Blanc-Mont, d'où il pouvait surveiller les moindres mouvements des Français, et attendre ceux-ci de pied ferme. L'armée royale n'avait d'autre moyen de l'aborder que d'escalader la position sous son feu et complètement à découvert. Occupant un poste si dominant et d'où il pouvait être si difficilement délogé, il n'avait rien à gagner à le quitter à la légère pour se porter au-devant de l'ennemi. Son adversaire lui-même a cherché à expliquer ce faux mouvement, et l'a attribué à une créance mal fondée.

Digitized by Google

On a vu que Praslin, plus fort en infanterie qu'en cavalerie, avait fait juxtaposer à ses escadrons des pelotons de mousquetaires détachés des *manches* de ses bataillons, c'est à dire des files placées à droite et à gauche du corps de bataille, dans chaque bataillon (1). Seulement, pour éviter que cette disposition fût reconnue à l'avance, il avait laissé provisoirement ces pelotons de mousquetaires auprès du reste de l'infanterie, et avait prescrit de ne les détacher qu'au moment même de l'action, ce qui fut fait. L'exécution de cet ordre amena sans doute quelque apparence de confusion. Quand, du haut de Blanc-Mont, Turenne vit tous ces détachements s'égrener pour aller rejoindre les escadrons qu'ils devaient appuyer, il fut induit en erreur sur la cause d'une telle manœuvre, et crut que les Français, n'étant pas encore en bataille, complétaient ou réformaient leur disposition générale. Il espéra les surprendre en flagrant délit de formation. C'est ainsi du moins que M. de Puységur, un tacticien de premier ordre, interprète le mouvement qui fit perdre la bataille à Turenne (2).

L'action commença par un violent engagement de cavalerie. « Les ennemis, dit Puységur, sonnèrent la charge, nous dirent des injures et n'osèrent nous en-

(1) Le bataillon des armées de Condé et de Turenne avait 17 compagnies de 50 hommes chacune. Le centre s'appelait le corps de bataille. Les ailes du bataillon s'appelaient les *manches*. — (Maréchal de Puységur, *Art de la guerre.)*

(2) « M. de Turenne qui était sur le haut, et qui nous aurait attendus immanquablement, n'eût été qu'il crut tirer avantage du désordre qu'il pensait être dans notre infanterie, parce qu'il fallait qu'allant de côté et d'autre ils fussent comme dans un peloton, fit descendre sa cavalerie pour nous venir charger. » — (Puységur, *Mémoires*, t. II, p. 108.)

Digitized by Google

foncer. Ils firent *une caracole* et tombèrent sur nous. » Il était onze heures du matin. Les Lorrains arrivaient sur le champ de bataille. Turenne les fit mettre à sa gauche sur deux lignes (12 escadrons en première, 8 en seconde), puis marcha sus à l'aile droite de l'armée du roi, pour aborder de front la cavalerie française qui formait cette aile. A cette brusque attaque la cavalerie de Praslin, surprise, ne put d'abord opposer que quelques escadrons.

Toute la cavalerie de l'aile gauche de Turenne alla à la charge, le maréchal en tête. Sa première ligne (escadrons Beauvau, Duras, Boutteville et Montausier) aborda sans tirer la cavalerie ennemie, « après s'être bien marchandées, disent les relations du temps, et avoir heurté la tête des chevaux les uns contre les autres ».

On avait défendu aux Français de tirer les premiers. Ils essuyèrent le feu des ennemis, qui leur tuèrent à coups de pistolet nombre d'officiers et de cavaliers. C'est à ce moment que tomba le maréchal de camp, comte Du Plessis-Praslin, fils du maréchal.

Surpris par cette audacieuse attaque, Praslin n'eut que le temps de replier ses escadrons, de modifier ses ordres de combat et de sauter sur un cheval frais. Il changea de plan, sur le champ de bataille même, avec autant de sang-froid que de promptitude. Il envoya avertir d'Hocquincourt que la situation de son aile gauche, un peu plus avancée que la droite, lui permettait de prendre l'avantage de ce côté et d'attaquer en flanc. En effet, la cavalerie de Turenne ne soutint point l'effort de cette aile gauche et ploya aussitôt. Après ce premier succès, Praslin étendit sa droite dans la direction de Saint-Martin-l'Heureux, et cela tout en marchant à la rencontre de l'ennemi.

Digitized by Google

Bientôt les deux cavaleries se trouvèrent mêlées dans un choc furibond. Cédant au nombre, presque tous les escadrons de la première ligne de l'armée du roi furent rompus, mais avec une grande résistance. Plusieurs fois les escadrons enfoncés se rallièrent pour retourner à la charge. Des escadrons opposés se traversèrent. L'aile droite française plia. Mais « le grand cœur » des officiers de cette aile empêcha l'ennemi de prolonger son avantage.

Praslin ne quitta jamais la tête des troupes. Il se trouva un moment sans cavalerie, parce que les escadrons de sa première ligne, accablés par le nombre, se rallièrent derrière l'infanterie. A la faveur de ce ralliement qui s'opéra sous la direction du général en personne, les Français ne furent pas poussés plus avant.

Fleckenstein vint à la rescousse avec 8 escadrons de la seconde ligne, et donna si à propos qu'en chargeant ceux des ennemis qui n'étaient pas rompus encore, il les contraignit à la retraite.

Praslin avait opposé son ascendant sur ses troupes et sa vigilance aux funestes effets de la première débandade. Voyant fuir au début les troupes de Rosen, il lui envoya dire que, si elles regardaient derrière elles, elles seraient bien honteuses de leur désordre, puisqu'au même moment les gens de M. de Turenne fuyaient aussi de leur côté. Cette objurgation les rétablit dans le devoir. Ils firent aussitôt demi-tour pour se mettre à la poursuite des fuyards du parti espagnol, et leur faire des prisonniers. Le bagage de l'ennemi, s'étant rencontré là, leur donna lieu à de bonnes prises.

Turenne n'avait encore attaqué que les deux premières lignes. Tout s'était borné au combat de cavalerie. Praslin entra à ce moment dans la mêlée, suivi de MM. de Jouy,

Digitized by Google

lieutenant de ses gardes, Roman et son écuyer Avis, enseigne de ses gardes, Le Vacher et La Chênet, ses aides de camp. Sa bravoure personnelle rehaussa tous les courages. Dès qu'il eut reconnu le point où l'ennemi concentrait ses forces d'infanterie et cavalerie, il fit marcher une partie des bataillons et des escadrons de son corps de réserve, et envoya à Villequier l'infanterie dont celui-ci avait besoin pour continuer son succès de cavalerie.

Les escadrons de l'armée du roi qui étaient avec l'infanterie ne furent pas engagés et demeurèrent entiers. Du côté de Turenne, au contraire, toute la seconde ligne des Lorrains se mêla avec la première.

D'Hocquincourt chargea les ennemis en queue et les mit en pleine déroute. Après avoir défait la droite de Turenne, il se porta contre sa gauche, la chargea aussi pendant qu'elle combattait encore la droite française, et, après un engagement meurtrier, décida la victoire de la cavalerie.

L'infanterie française, placée en seconde ligne sous les ordres de Fleckenstein, s'ébranla à son tour. Elle parut avec une telle résolution, les gardes à sa tête, qu'elle ne fut pas un seul instant inquiète d'être rompue. Défense lui fut faite de tirer, sinon à brûle-pourpoint. La cavalerie espagnole venait « à la longueur des piques des bataillons français » et les trouvait inébranlables.

Turenne, qui s'était mis en tête de sa seconde ligne, lui fit prendre la place de la première, et, par son impétuosité, poussa à son tour assez vivement l'infanterie du roi.

A la fin, après deux heures de combat seulement, le maréchal de Praslin, « réunissant l'élite de ses deux ailes et joignant, pour le suprême effort, sa seconde ligne à la première, tomba avec toutes ses forces sur son adver-

Digitized by Google

saire ébranlé, déjà en désordre. Il l'enveloppa d'une telle quantité de troupes de toutes armes, que, sans avoir eu presque à faire donner son infanterie, il eut raison de l'armée ennemie dont l'aile gauche, prise en flanc, tourna le dos et se mit en déroute ».

Une partie de l'infanterie espagnole était descendue des hauteurs par derrière la chaussée de Brunehaut. « Elle fut passée au fil de l'épée. » L'armée du roi demeurait maîtresse du champ de bataille. Les deux ailes du corps de bataille de Turenne étaient rompues. Les débris de son infanterie avaient jeté bas leurs armes. Seul, le régiment de Turenne ne voulut pas de quartier. Il aborda vigoureusement l'infanterie de l'armée royale et se fit hacher. Tous les officiers et soldats de ce régiment furent tués ou faits prisonniers, après avoir tenu ferme une heure durant, sans l'appui d'aucune cavalerie (1).

Sur la fin du combat, M. de Bois-Toucheprès, commandant le régiment de cavalerie de Tarente, aperçut un escadron de cavalerie ennemie d'environ 200 hommes; il vint le charger avec 60 maîtres et quelques officiers. L'un deux, M. de La Vergne, après avoir culbuté l'escadron, s'approcha d'un des fuyards et jugea, à la richesse de son écharpe, que c'était une personne de qualité. Il le joignit et s'apprêta « à lui donner du pistolet ». Sur ce, le capitaine ennemi, qui était à dix pas de lui seulement, cria quartier. M. de La Vergne l'ac-

(1) « Comme j'étais connu d'eux tous, dit Puységur, les ennemis crièrent : « M. de Puységur, faites-nous bon quartier. » — Un de ses officiers répondit : « Point de quartier ! » Là-dessus, ils tirèrent une salve de coups de mousquet qui tua plusieurs officiers français. L'infanterie du roi riposta avec succès, mais s'abstint d'en tuer davantage, « les deux partis étant français, et gens qui se connaissaient ». — (Puységur, *Mémoires.*)

Digitized by Google

corda et l'emmena prisonnier avec trois autres Espagnols, bien que lui-même fût seul, et que ses adversaires eussent leurs épées et pistolets. Or il se trouva que c'était D. Estevan de Gamarre, un des chefs les plus renommés (1) de l'armée espagnole, et trois de ses officiers, « tant l'épouvante, dit une relation du temps, ôte la force et le jugement » !

Turenne s'était multiplié pour compenser autant que possible l'inégalité du nombre. « Aux mauvais succès, dit Saint-Évremont, il trouvait toutes les ressources qu'on pouvait trouver. » Il avait combattu « comme un lion (2) ». Il avait voulu mener lui-même les escadrons de la première ligne à la charge (3).

Il ne fut pas blessé, comme le bruit en courut d'abord mais son cheval fut atteint de cinq coups de feu. Tous ses efforts pour arrêter la déroute demeurèrent infructueux. Dans son désespoir, il tourna trois fois le bataillon des gardes qui avait le plus incommodé la cavalerie, et se rua sur lui avec une poignée de cavaliers.

Ce corps, plein d'officiers braves et généreux, le repoussa toujours avec une telle vigueur, que Turenne fut enfin obligé de lâcher pied comme les autres. Il ne lui restait plus qu'à ramener en arrière les débris de son armée.

Il vint un moment où il se trouva seul avec La Berge, son capitaine des gardes, au milieu des escadrons du

(1) Puységur, *Mémoires*.

(2) Marlot, *Histoire de Reims*, t. IV, p. 590.

(3) ... « Qui n'a vu son portrait ? Qui ne connaît ce large front surmontant d'épais sourcils presque toujours froncés ; ce regard calme, profond, un peu voilé ; la carrure des épaules, le dos voûté et tout cet ensemble massif et robuste ? C'est le *Pensieroso* de Michel-Ange. » — (Duc d'Aumale, *Histoire des princes de Condé.)*

Digitized by Google

parti français. Huit cavaliers ennemis le reconnurent et voulurent l'appréhender au corps. Il tira son épée, en mit quelques-uns hors de combat et se débarrassa fort vigoureusement du reste. Il n'avait plus aucune de ses troupes autour de lui.

A peine échappé à ce danger, il fut arrêté par quelques autres soldats, qui, l'ayant vu aux prises avec ces cavaliers, jugèrent bien qu'il devait être de l'armée ennemie. Mais le capitaine des gardes, La Berge, paya d'audace et leur dit qu'il était de l'armée de France ; que ces cavaliers étaient des Allemands qui avaient commis une méprise en voulant tirer sur lui. Bref, on laissa aller le maréchal, dont le cheval ne pouvait plus le porter qu'à l'allure du pas. Il eût été infailliblement fait prisonnier, si le combat se fût prolongé. M. de Beauvau lui prêta une autre monture, et Turenne dit lui-même, dans ses *Mémoires*, qu' « *il se sauva* » au milieu des plaines de la Champagne et ne fut suivi par personne. Il gagna Bar-le-Duc avec 40 chevaux seulement.

Après l'action, M. de Villequier prit le général de Puységur à témoin qu'il avait fait son devoir. — « Monsieur, lui répondit Puységur, vous n'avez pas besoin de faire attester que vous êtes brave : toute la France le sait. » Le bâton de maréchal de France devait bientôt récompenser Villequier de sa participation à la victoire de Rethel. C'est lui qui est connu dans l'histoire sous le nom de maréchal d'Aumont.

Le soir de la bataille, sur un faux bruit, on vint annoncer à Du Plessis-Praslin que Turenne était blessé à la cuisse et prisonnier. « Cela m'eût été fort glorieux, dit Praslin, mais l'estime que j'avais pour le mérite de cet illustre ennemi me donna de la douleur. » Le vainqueur de Rethel témoigna de son chagrin à la pensée

Digitized by Google

de la prison qui attendait le vaincu, et sa seule consolation fut l'espoir que, ses affaires venant à changer, le roi acquerrait dans la personne de Turenne le plus utile des serviteurs. Cette prévision ne devait pas tarder à se réaliser.

Après la victoire, la poursuite. Praslin remit un peu d'ordre dans ses troupes, et marcha avec toute la diligence possible pour profiter de la dernière heure du jour. Il prit sa direction vers le sud-est, et détacha de la cavalerie à droite et à gauche de sa route, pour suivre l'ennemi à la piste, plus vite qu'il n'eût pu le faire avec le gros de son armée. Il chargea de cette mission la cavalerie de Rosen (aile gauche). M. d'Hocquincourt marcha derrière en deuxième échelon, avec 5 escadrons. L'infanterie s'avança à son tour, pour soutenir au besoin la cavalerie. Dans cette chasse aux fuyards, il fut fait une quantité de prisonniers.

M. de Cossé tomba à l'improviste sur 800 fantassins qui s'étaient réfugiés dans des garennes, à quelque distance du champ de bataille. Il les captura et les ramena à Somme-Py. En cette saison, la chute du jour arrive vers quatre heures. Il fallut s'arrêter alors, et laisser du repos aux troupes qui avaient essuyé de grandes fatigues. Depuis six jours, elles n'avaient pour ainsi dire pas eu le temps de manger.

Praslin voulait coucher sur le champ de bataille. Puységur lui dit : « Monsieur, il ne fait pas bon camper au 14 décembre. Il faut laisser 1,000 ou 1,200 chevaux, les y faire bivouaquer avec autant de fantassins qui rangeront les charrettes, se mettront dedans et s'en chaufferont. »

Il vint des paysans des environs. On leur demanda quels villages il y avait là auprès. Ils désignèrent le

Digitized by Google

bourg de Somme-Py et deux ou trois localités voisines, où l'on mit la cavalerie. Praslin envoya Puységur en avant, pour cantonner les troupes à Somme-Py. Chacun y fut « à couvert ». On y trouva toutes les granges pleines de blé, de seigle et de foin (1). Praslin y mit son quartier général. La journée du lendemain servit au ralliement de l'armée. De toutes parts on amenait des prisonniers et du butin. Les troupes de Turenne s'étaient comme fondues. La victoire de Du Plessis-Praslin était aussi complète que possible.

Hélas ! combien il la payait cher ! Quels lauriers peuvent être mis en balance avec la mort d'un fils, et qu'un champ de bataille est funeste, même pour le vainqueur, lorsqu'il est arrosé d'un sang si précieux !

Ne voyant pas revenir le comte Du Plessis, le maréchal de Praslin commença à concevoir à son sujet les plus vives inquiétudes. Il envoya partout à sa découverte. Lui-même monta à cheval pour l'aller rechercher parmi les morts du champ de bataille. Il n'y trouva que le cadavre d'un ami de son fils, maréchal de camp comme lui. Le corps du comte Du Plessis avait déjà été enlevé. Après avoir considéré tous les endroits où tant de belles actions s'étaient faites, le maréchal retourna au quartier de Somme-Py, plein d'angoisse. Il se déclara tout résolu à apprendre la fatale nouvelle.

« Je savais, dit Puységur, que le jeune Du Plessis avait été tué. Étant le lendemain en son logis, assis devant le feu avec le maréchal, il me dit la douleur qu'il avait de ne savoir point ce qu'était devenu son fils, et que, s'il était mort, on lui ferait plus de plaisir de le lui dire que de le lui celer. » — « Monsieur, répondit

(1) Puységur, t. II, p. 118.

Digitized by Google

Puységur, vous vous en devez consoler. S'il est mort, c'est dans une belle action, qui est une bataille donnée et gagnée par Monsieur son père. » — « Hélas ! reprit Praslin, j'en suis tout consolé. Si quelqu'un le sait, qu'il me le dise. » — Puységur lui apprit alors que son fils avait succombé. Le maréchal versa quelques larmes et parut fort touché. « Sa seule consolation, dit-il, était que ses enfants mouraient en servant le roi ; qu'il en avait déjà perdu un autre en pareille occasion. »

Les trophées de la victoire furent nombreux. Tous les drapeaux, timbales et étendards (24 enseignes d'infanterie, 80 cornettes de cavalerie) avaient été pris. Après le combat, 3,000 blessés, 1,000 à 1,200 tués et 4,000 cadavres de chevaux jonchaient les pentes de Blanc-Mont. Les vaincus avaient emporté les corps de leurs officiers tués. Ils avaient laissé sur le terrain de l'action 8 pièces de canon, 4 carrosses attelés de six chevaux chacun, et plus de 300 chariots, tous chargés de leur meilleur butin et bagage, Turenne les ayant amenés avec lui, à la mode allemande. Le parti français avait fait 2,200 prisonniers, sans compter pareil nombre de déserteurs de l'armée ennemie recueillis avant ou après le combat. Les débris de cette triste armée s'étaient échappés dans les directions de Sainte-Menehould et de Bar-le-Duc.

Les pertes de Turenne s'augmentèrent des prises faites pendant la poursuite par la cavalerie française. Il y eut aussi beaucoup de fuyards assommés dans les bois par les paysans ; d'autres furent arrêtés par la rupture des ponts où ils devaient franchir l'Aisne. Les officiers du roi eurent peine à empêcher leurs soldats de tuer tous les Français qu'ils firent prisonniers les armes à la main, de quelque qualité qu'ils fussent. Des quatre généraux commandant l'armée espagnole, deux furent faits prison-

Digitized by Google

niers : D. Stephano de Gamarre (1), qui conduisait l'artillerie et avait la direction générale des troupes ; M. de La Fauge, général des armées du duc Charles de Lorraine. Les deux autres, le comte de Ligniville et le comte de Turino, furent blessés. Le prince Palatin fut tué (2). Tous les colonels de la cavalerie et de l'infanterie succombèrent ou furent faits prisonniers, à l'exception d'un petit nombre qui s'échappèrent.

Du côté des Français aussi, la fleur des officiers avait été fauchée dans ce sanglant combat (3) : 4 maréchaux de camp, 4 colonels et nombre de capitaines. Le chiffre des officiers blessés était très considérable, surtout par des balles de mousquet ou de pistolet, la plupart appartenant à la cavalerie. Parmi eux figuraient deux maréchaux de camp. Où sont toutes les sépultures de ces glorieux morts ? Il n'en est plus trace aujourd'hui. On dit seulement qu'il y a quelques années à peine, on trouvait encore autour de Blanc-Mont des débris d'armes, des fers de lance et des projectiles, dont la tradition locale attribuait l'origine au combat du 13 décembre 1650. J'ai ouï parler d'une croix qui aurait été érigée au sommet de la hauteur de Blanc-Mont, en commémoration de la victoire des armes royales. Je n'ai pu la découvrir.

(1) Lettre aux habitants de la ville de Meaux, les invitant à recevoir D. Estevan de Gamarre et autres officiers prisonniers « pour y tenir prison, sur la parole qu'ils ont donnée de ne se point évader ni rien entreprendre contre notre service »..... — (D. G.) — (Minutes, f° 593, vol. 120.)

(2) Philippe de Bavière, fils de Frédéric V, frère de l'électeur Palatin Charles-Louis et d'Édouard, mari de la fameuse Palatine, Anne de Gonzague.

(3) C'étaient : le comte Du Plessis-Praslin, le vicomte de Courval, M. de Wale (un Irlandais) et le général Alvimar. La liste des blessés se trouve dans la *Gazette de France*, vol. de 1651, p. 27.

Digitized by Google

Si, comme je le crois, elle n'existe plus, il serait utile de la rétablir, afin que les générations nouvelles puissent saluer, dans ce modeste monument, le souvenir du sang versé pour refouler une invasion ennemie débordant nos frontières.

Certains lieux dits des environs rappellent aux initiés le souvenir de la bataille. Mais il est déjà bien oblitéré dans la mémoire des habitants. Comment s'en étonner, lorsque, autour de Rocroi même, les villageois ignorent jusqu'au nom de la célèbre victoire par laquelle le grand Condé a immortalisé les champs qu'ils cultivent ! J'ai visité le champ de bataille d'Héricourt quelques années seulement après la guerre de 1870, et c'est à peine si les témoins de cette bataille de trois jours ont pu m'en retracer quelques grossiers épisodes. L'oubli, comme les fleurs, pousse sur les tombeaux et sur les champs de carnage.

Le maréchal Du Plessis-Praslin a fait de sa victoire une relation détaillée dont la minute a disparu des Archives de la guerre, mais qui a été enregistrée mot pour mot par la *Gazette de France*, « sans y ajouter autre chose, dit la *Gazette,* que les louanges du général par lui omises et pourtant si bien méritées (1). »

On trouve cités dans cette relation, comme s'étant particulièrement distingués pendant le combat, MM. de Rabutin, d'Andrecy et de Miremont, gentilshommes du pays de Reims, et le jeune *Colbert,* alors enseigne au régiment de Picardie. Il commandait à la bataille de Rethel un des pelotons de mousquetaires intercalés entre les escadrons.

La victoire de Rethel fut très avantageuse au parti de

(1) Voir *Pièce justif.* n° 16.

Digitized by Google

la cour, et, ajoutons-le, à la France. A la cour, car si la faction de Turenne eût pris le dessus, bien des frondeurs, qui ne s'étaient pas déclarés encore, se seraient ralliés à ses troupes. A la France, car elle arrêta une armée ennemie qui prétendait venir hiverner sous les murs de Paris.

Dans cette journée, le maréchal de Praslin avait fait preuve des plus brillantes qualités militaires. Il avait pris de bonnes dispositions, sagement engagé ses troupes et mené le combat avec autant de vigueur que de prudence.

Turenne au contraire avait commis plus d'une faute. Ayant si peu de monde avec lui, il s'était montré fort audacieux dans sa pointe sur Rethel. De cela, il s'excusa un jour devant ses officiers. Il s'était fié, disait-il, à la lettre du gouverneur de Rethel, qui avait trompé sa confiance en se rendant le lendemain, après lui avoir promis de tenir au moins quatre jours. Turenne s'était imaginé qu'il ferait aisément lever ce siège, et que les Français n'auraient pas la hardiesse de s'attaquer à lui. Il avait eu foi dans sa renommée, dans les 4,000 chevaux de renfort qu'il avait reçus d'Allemagne, « gens hardis et bons combattants ». Mais sa petite armée n'avait aucune discipline. Le temps lui avait manqué pour l'organiser. Elle était donc fatalement vouée à la défaite.

Au point de vue tactique, la journée de Rethel offre à la critique certaines particularités intéressantes. Ce fut surtout une affaire de cavalerie. L'infanterie était derrière, et quand elle donna, le sort du combat était déjà presque décidé. Les généraux français avaient commandé aux premiers rangs de ne pas tirer et de ne pas prendre l'initiative. Cette prudence, sans doute inspirée par celle du maréchal de Praslin, devait ralentir l'élan des assail-

Digitized by Google

lants et pouvait compromettre le succès; aussi la pointe des Français fut-elle tout d'abord enfoncée par l'ennemi, et y eut-il en cette première rencontre beaucoup de tués et de blessés.

Le plus grand homme de guerre de la France moderne a porté son mâle jugement sur le plus grand homme de guerre de l'ancienne monarchie française. Napoléon, dans ses *Commentaires*, reproche à Turenne d'avoir engagé le combat mal à propos. « Aussitôt, dit-il, que Turenne eut eu connaissance de la reddition de la place, son but était manqué : il devait se mettre franchement en retraite. Au lieu de faire seulement quatre lieues dans sa journée, il en fallait faire sept ou huit. Turenne eût ainsi échappé à la poursuite de l'armée française, et n'eût pas été contraint de recevoir la bataille en terrain complètement découvert, avec moitié moins de troupes que son adversaire. »

Quand le maréchal Du Plessis-Praslin se déploya dans la plaine entre Saint-Étienne et Blanc-Mont, Turenne pouvait encore éviter la bataille en ne laissant qu'un rideau sur la position et en se dérobant dans la direction de Bar-le-Duc. Mais il ne sut pas résister au désir d'en venir aux mains.

Comme nous l'avons dit déjà, une fois l'action décidée, il eut le plus grand tort de quitter sa hauteur pour fondre sur l'ennemi dans la plaine. Il se priva ainsi de la supériorité du terrain, ce qui est toujours livrer aux hasards un des meilleurs atouts de la partie.

Enfin, troisième faute, Turenne n'avait formé aucune réserve derrière ses ailes. Sans doute, c'est le petit nombre de ses troupes qui l'empêcha de se ménager cette suprême ressource, de règle absolue à la guerre. Mais, quel que fût son désir de s'étendre pour chercher à

Digitized by Google

tourner l'ennemi, il ne devait pas s'exposer à une ruine complète, pour faire illusion à l'adversaire sur le nombre de ses combattants. Aussi, une fois enfoncée, sa cavalerie ne parvint pas à se rallier, et son infanterie ne fut même pas engagée. Il se serait donné plus de chance de succès, en adoptant un ordre de bataille moins étendu. Turenne était grand maître de la cavalerie. La cavalerie était son arme favorite. Il ne songea qu'à charger et perdit de vue l'usage qu'il pouvait faire de son infanterie, pour la défense de la position choisie. Après avoir quitté prématurément la hauteur de Blanc-Mont, il négligea de faire garder les avenues qui pouvaient y conduire l'ennemi. Il le reconnut trop tard, quand il se vit tourné par son aile gauche.

Quelques années après la bataille, Turenne étant sur le point de livrer un autre combat chargea le jeune duc de Choiseul, fils cadet du maréchal Du Plessis-Praslin, d'aller occuper un poste qu'il lui indiqua. Le jeune officier négligeant de s'en emparer, parce qu'il croyait n'avoir rien à craindre de ce côté-là : « Monsieur, Monsieur, s'écria Turenne, je vous en prie, faites ce que je vous dis. C'est pour avoir méconnu une semblable précaution que j'ai été battu à Rethel par M. le Maréchal votre père (1). » L'anecdote est jolie, et c'est M. d'Argenson qui la raconte.

(1) *Loisirs d'un ministre*, par M. D'ARGENSON.

Digitized by Google

Digitized by Google

V

Conséquences de la bataille de Rethel. Turenne fait sa paix avec la Cour.

Pendant la bataille du 13 décembre 1650, Mazarin était resté à Rethel. Son Éminence y reçut la visite de Praslin, lui adressa des compliments de condoléance sur la mort du fils qu'il venait de perdre pendant le combat, et lui témoigna sa joie de la nouvelle gloire qu'il s'était acquise. On discuta ensuite le plan de campagne à poursuivre. Restait à prendre Stenay, le quartier général du parti rebelle. Mais la saison étant trop avancée, on préféra y renoncer et mettre les troupes en quartier d'hiver.

Le 17 décembre, le cardinal se fit transporter à Somme-Py; dès son arrivée, il lui fallut s'aliter à cause de la goutte dont il souffrait. Selon sa coutume, il voulut consulter le chef d'état-major de l'armée, au sujet de la suite des opérations. — « Puységur, lui dit-il, tout nous a réussi, comme vous me l'aviez prédit; que resterait-il maintenant à faire ? » — « Monsieur, lui répondit le général, il y aurait une belle chose (Le jeune Colbert était présent). — « Eh quoi ? » reprit Mazarin. — « Ce serait d'aller au Hâvre trouver M. le Prince et de lui dire : Monsieur, toutes les forces d'Espagne, les vôtres et tous vos amis n'ont pu empêcher que nous n'ayions gagné la bataille. Mais, bien loin de me servir de ce bel avantage, je viens ici, l'ayant fait agréer à la reine, pour

Digitized by Google

vous sortir tous trois de prison et vous ramener à la cour, à condition que vous servirez bien le roi et que vous serez de mes amis. » — Le cardinal lui répondit: « Vous n'êtes pas le premier qui m'a dit cela. Voilà une lettre du bonhomme Senectaire qui me mande la même chose; mais cela ne peut se faire. La reine est trop en colère contre M. le Prince. » — Mazarin lui demanda ensuite à qui était dû le gain de la bataille. — « Monsieur, lui répondit Puységur, la cavalerie a fort bien fait et l'infanterie aussi. Il y paraît par un si grand succès qui va mettre la Fronde de Paris bien bas et votre Éminence bien haut. »

Le cardinal promit à Puységur dix mille écus pour ses services dans la journée de Rethel. Il lui fit rechercher aux environs de Somme-Py tous les drapeaux et cornettes enlevés à l'ennemi. Puységur en apporta douze ou quinze, dont cinq ou six étaient « des hérissons relevés en broderies d'or, et coûtaient plus de cinquante écus ». Plusieurs de ceux qui en avaient pris refusèrent de les livrer, en disant : « Je suis seigneur d'une paroisse; je suis bien aise d'y mettre ce drapeau que j'ai gagné (1). »

Le lendemain de la bataille, Mazarin dépêcha Colbert à Praslin, avec le peu d'argent qui lui restait, « pour assister de sa part les pauvres blessés ». Il envoya en même temps deux de ses carrosses destinés au transport des blessés de condition, ou à la conduite des principaux prisonniers à Reims. Soixante mille rations de pain furent dirigées sur Somme-Py, pour le ravitaillement de l'armée, et l'intendant Brachet fit voiturer tout le vin qu'il put se procurer (2).

(1) Puységur, *Mémoires*, t. II, 121.
(2) *Archives nationales*, KK, 1071, 75.

Digitized by Google

Après avoir distribué les régiments dans leurs quartiers, le cardinal s'en retourna à Reims le 19 décembre. Il y entra par la porte de Dieu-Lumière, celle qui avait donné passage à tant de rois, pour les cérémonies des sacres, et y fut accueilli au bruit du canon « redoublé encore sur le soir pour témoigner la joie d'une si prompte et heureuse expédition ». Il assista à un *Te Deum* dans la cathédrale pompeusement décorée. Les Rémois organisèrent en son honneur des réjouissances publiques. On tira « l'oiseau de l'arquebuse ». La ville reçut dans ses murs la majeure partie des prisonniers de Somme-Py. Ses hôpitaux regorgeaient de blessés. L'agglomération engendra une épidémie qui fit en trois mois, parmi les habitants, plus de 2,000 victimes.

Le 22 décembre, la plus grande portion de l'armée royale passa avec le maréchal de Praslin sur la rivière d'Auve, « tirant vers le Barrois ». Une autre partie, commandée par MM. de Villequier et d'Hocquincourt, prit son chemin vers la Picardie, et une troisième se dispersa dans diverses garnisons. M. de Puységur s'en retourna à Paris. Dans ses *Mémoires*, il se plaint à la postérité de n'avoir pas été récompensé comme il convenait de sa participation au triomphe des armes royales. D'autres furent plus heureux. On fit cinq maréchaux de France à la suite de la campagne : MM. d'Aumont, de Grancey, de La Ferté-Senectaire, d'Étampes et d'Hocquincourt.

Nous avons vu que Turenne passa tout d'abord pour avoir été blessé. Le bruit de sa mort courut même un instant à Paris, sur l'avis erroné que la maréchale de Fabert paraît en avoir donné la première. Le Tellier démentit ce bruit (1).

(1) Lettre orig. (signée) de Le Tellier à Mazarin, du 22 décembre 1650. — *(Arch. aff. étrang.*, France, t. CXXX). — Retz, *Mémoires*, t. III, p. 209.)

Digitized by Google

Les choses étant complètement désespérées pour le parti espagnol, Turenne ne pouvait se retirer sur l'Aisne par le plus court chemin. Les troupes du roi, qui poursuivaient les fuyards de l'aile droite, lui avaient coupé cette route. Il fut obligé de s'en aller par les plaines de la Champagne et gagna ainsi Bar-le-Duc, où il arriva à franc étrier, avec 500 chevaux de sa cavalerie qu'il avait pu rallier sur son chemin.

Pendant ce temps, la nouvelle de la victoire de Rethel parvenait à Paris (le 18 décembre) et y causait des impressions bien diverses, selon le parti auquel chacun appartenait (1).

Mazarin avait vaincu Turenne ! Il s'était enthousiasmé de sa victoire. « Dès lors, dit Montglat, il se regardait comme au-dessus de la fortune, » s'attribuant avec complaisance la principale gloire du combat, et ne doutant point qu'un avantage si manifeste ne dût fermer la bouche à ses détracteurs. Bien que l'action se fût passée à cinq ou six lieues de Rethel, il voulut que le nom de cette ville fût donnée à la bataille, dans la pensée qu'une telle désignation, jointe à sa présence à Rethel le 15 décembre, laisserait supposer à la cour qu'il était le vainqueur en personne.

Une *Mazarinade* mentionna bientôt les faits extraordinaires qui s'étaient passés en Champagne depuis l'arrivée de l'armée du roi, « commandée par Mgr le Cardinal ». Voici ces mauvais vers :

« L'on doit au Cardinal rémunération :
« Sans cet absent vainqueur, l'on n'eût rien fait qui vaille ;
« Il a mené nos gens à l'expédition,
« Et de loin gagné la bataille,
« Ainsi qu'un bedeau fait la prédication (2). »

(1) Michelet, *Histoire de France*.
(2) Mlle de Montpensier, *Mémoires*.

Digitized by Google

« Le 19, dit Retz (1), j'allai au palais où les Chambres se devaient assembler. Le peuple me parut dans les rues morne, abattu, effrayé. »

Voilà le langage du parti de la Fronde. Les princes surtout furent attérés par sa défaite. Bussy-Rabutin raconte qu'ayant quitté Châtillon-sur-Loing il se rendit à Montrond, où la jeune princesse de Condé ne faisait que d'arriver de Bordeaux, et fut mise par la fatale nouvelle « dans une grande consternation, elle et tous ses officiers (2) ».

Cependant tous les amis des princes ne perdirent pas autant courage. La peur que le cardinal Mazarin ne se prévalût outre mesure de son triomphe les anima pour la plupart à servir la cause de ces victimes du tyran, « afin de se délivrer par eux d'un tel ennemi ». C'est pourquoi Monsieur, au retour de chez la reine, qui venait d'apprendre l'évènement, s'écria, dit-on : « Rien n'est moins avantageux à la cour que le gain de cette bataille. Elle profitera plus à M. le Prince que si M. de Turenne l'avait gagnée. »

M. de Valavoire, qui commandait le régiment de cavalerie de Son Éminence, apporta au roi une partie des drapeaux et cornettes que l'armée avait pris sur les Espagnols à Rethel. Leurs Majestés les envoyèrent à Notre-Dame, « en témoignage qu'Elles reconnaissaient tenir de Dieu toutes leurs victoires, et que les dépouilles des ennemis de l'État lui devaient être offertes, comme elles le furent par les soins du maître des cérémonies qui en avait reçu l'ordre du roi ».

Aussitôt que M. de Plainville, maréchal de bataille,

(1) De Retz, *Mémoires*.
(2) De Bussy-Rabutin, *Mémoires*.

Digitized by Google

fut venu confirmer la nouvelle de la victoire, un *Te Deum* à Notre-Dame fut ordonné. On y appela le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aides, le Corps de Ville de Paris, le clergé, les ambassadeurs, etc.

La cérémonie fut célébrée le 20 décembre, sous la direction du grand maître, M. de Rhodes. On en trouve la relation détaillée dans la *Gazette de France* (1).

Le roi, accompagné de Monsieur, de son oncle le duc d'Orléans et des grands de la cour, arriva devant l'église de Notre-Dame, entouré des chevau-légers et gendarmes de la garde, des gardes du corps français et suisses. Quatre compagnies des gardes de ces régiments français et suisses formaient la haie. Le roi fut reçu à la porte de la cathédrale par l'archevêque de Paris, assisté du clergé de son église. Il s'avança majestueusement jusque sur l'estrade qui lui avait été dressée au milieu du chœur.

La noblesse de sa cour était autour de lui, les Cent-Suisses par derrière, leurs dix tambours battants, leurs dix trompettes sonnants. Toutes les compagnies rangées occupaient le chœur. Au moment où l'archevêque entonna le *Te Deum*, le canon de la Bastille retentit.

L'allégresse dans Paris était grande; mais, comme cela s'est vu dans bien d'autres temps, une allégresse purement officielle.

Nous avons laissé Turenne à Bar-le-Duc. Il n'y demeura que six heures. Il prescrivit aux débris de sa cavalerie de se retirer en Luxembourg et gagna Montmédy, où il arriva de sa personne avec 12 ou 15 cavaliers solidement montés comme lui. Là, il retrouva encore 4,000 hommes de sa cavalerie échappés de la bataille.

(1) *Gazette de France*, 1650, p. 1667.

Digitized by Google

Il les installa en quartiers dans les environs et rendit compte à Bruxelles de l'insuccès de son entreprise. Il avait perdu la moitié de son armée.

Depuis une année, comme on l'a vu, les Espagnols avaient mis des garnisons dans les châteaux de l'Argonne et des Ardennes, et jusqu'au delà de l'Aisne. Ils en avaient à Olizy, Quatre-Champs, Guincourt, Buzancy, Gaban, Charbonne, Beaumont. Elles assuraient les communications de l'armée jusqu'à Stenay. M. de Bougy commanda des paysans pour reprendre la plupart de ces châteaux. Ils s'y portèrent en ordre et aussi vaillamment que des troupes réglées. Ils s'avancèrent jusqu'au-dessous de Stenay et taillèrent en pièces les 150 hommes du poste de Guincourt. Les défenseurs de Buzanzy firent quelque résistance, après quoi ils se rendirent et entrèrent dans les troupes du roi.

Montmédy n'est guère qu'à deux lieues de Stenay. De là, Turenne se trouvait à portée de rassurer Mme de Longueville pour laquelle, depuis deux ans, il manifestait un si vif et si tendre attachement. La princesse avait suivi avec un intérêt palpitant le sort des armes qui enlevait à son parti les dernières espérances. Quand elle apprit sa défaite, elle manifesta un vrai désespoir. Elle accusa le maréchal de témérité et de précipitation. Elle écrivit à l'abbesse de Juvigny : « Nous voilà sans aucune ressource (1) ! » Sa personne même n'était plus en sûreté. Turenne lui manda que si les troupes royales victorieuses venaient la menacer dans sa retraite, il s'empresserait d'aller lui porter secours. S'il ne s'était pas rendu directement à Stenay, c'est qu'il craignait de

(1) Lettre autogr. de Fabert à Chavigny, 13 décembre 1650. — (*Archives nationales* K, 118, A.)

Digitized by Google

laisser croire aux Espagnols que la perte de la bataille de Rethel l'avait mis en défiance contre eux. Il ne voulait pas non plus leur faire entendre qu'il eût mauvaise opinion de leurs affaires, et il était bien aise pour cela de se mettre en lieu sûr. Il préférait demeurer dans une place comme Montmédy, où les Espagnols étaient encore les maîtres. Sachant Turenne à Montmédy, et ses officiers satisfaits de l'y voir, après un revers dont il était la première victime, l'archiduc Léopold ne lui tint pas rigueur. Il lui envoya pouvoir pour disposer de toutes les charges des officiers qu'il avait perdus à Somme-Py. Il le laissa régler à sa guise les quartiers pour l'hivernage de ses troupes, et lui fit remettre peu de temps après un à-compte de cent mille écus sur la somme que lui assurait le traité de Marle. Mais l'honnête Turenne, apprenant qu'on travaillait alors à négocier la liberté des princes, renvoya cette somme. Il ne croyait pouvoir, en bonne justice, accepter l'argent des Espagnols à l'heure où son traité avec eux allait prendre fin.

Cependant Mme de Longueville ne pouvait manquer d'attirer à Stenay celui dont la volonté était toujours enchaînée par ses charmes. Turenne finit par s'y rendre à son appel. Elle y demeura quelque temps auprès de lui. Tous deux s'y occupèrent à dénouer peu à peu l'engagement qu'ils avaient contracté avec l'Espagne pour la délivrance des princes, et à négocier une trêve qui devait servir de base à la paix générale. La princesse, dit M. Cousin, quitta Stenay au printemps de 1651 sans avoir achevé son ouvrage; elle touchait néanmoins à l'apogée de son rôle politique. Car elle était alors « l'idole de l'Espagne, la terreur de la cour, une des grandeurs de sa famille ».

Le 13 février 1651, Turenne, dans une lettre à l'ar-

Digitized by Google

chiduc Léopold, l'assura qu'il ne sortirait point de Stenay sans avoir exécuté les engagements du traité de Marle. Il pria en même temps le prince de Condé de faire en sorte que la cour envoyât à Stenay un personnage ayant mission de travailler à la paix, seul moyen qui lui parût acceptable de se retirer décemment du parti des Espagnols.

En conséquence M. de Croissy, conseiller au Parlement, fut député à Stenay par la régente. Par l'entremise de Turenne, la cour offrit au roi d'Espagne l'abandon de la Catalogne, la neutralité dans les affaires du roi de Portugal, et l'envoi du duc d'Orléans sur la frontière, avec mission de conclure la paix, si les Espagnols y dépêchaient l'archiduc, muni des mêmes pouvoirs.

Mais le roi d'Espagne ne voulut pas s'y prêter. Turenne, après l'avoir vainement sollicité pour cela pendant deux mois, se crut suffisamment dégagé du parti. Il remercia les Espagnols de leurs bons offices, et renvoya les cent mille écus que l'archiduc lui avait fait passer pour continuer les hostilités.

A ce moment, les princes étaient en liberté et Mazarin avait quitté le royaume. Le motif ou le prétexte qui lui avait fait prendre les armes n'existait plus. Il trouvait désormais plus d'avantages à s'accommoder avec la cour, qu'à suivre M. le Prince, auquel il ne croyait plus rien devoir depuis qu'il était sorti de prison. Une lettre du roi l'invitait à quitter le service des ennemis de l'État, pour venir retrouver dans sa patrie le rang et les emplois qui convenaient à sa dignité, comme à sa naissance. Turenne était trop ami de l'ordre pour se complaire plus longtemps dans les factions. Las de la guerre civile, il se détermina à rentrer à Paris, moitié remords, moitié dégoût des troupes mercenaires qui avaient trahi ses armes.

Digitized by Google

Ayant appris en chemin que les princes et les plus grands personnages du royaume se disposaient à venir au-devant de lui, sa pudeur ou sa modestie s'alarma de ces démonstrations. Il ne se trouvait guère en posture de triompher d'aucune manière, et il prit ses mesures afin d'arriver un jour plus tôt qu'on ne l'attendait, déjouant ainsi des projets d'ovation aussi embarrassants à décliner que fâcheux à recevoir. Il y a dans les plus hautes destinées des heures d'ombre ou d'effacement qui seraient mal venues à se trop mettre en lumière. Après sa défection et sa défaite, le maréchal était peu soucieux, cela se comprend, de recevoir à la vue de toute la cour des honneurs d'un trop grand éclat. « Il lui seyait, dit son historien, de garder la bienséance d'un air modeste, parmi les sujets qui triomphaient si visiblement de leur souverain. »

Depuis Rethel, Mazarin avait agi avec tant de hauteur, que sa fierté n'avait fait que réveiller la haine publique attachée à son nom. La reine, voyant tout le monde se réunir contre lui, n'avait pu se soustraire à la nécessité de le faire sortir du royaume, et de remettre les princes en liberté. Le duc d'Orléans s'était détaché des intérêts de la cour et avait contribué à cet important résultat.

Le prince de Condé était sorti de prison et s'était réconcilié avec la reine. Dès qu'il sut l'arrivée de Turenne, il l'alla voir et le mener au Louvre pour faire la révérence à Sa Majesté. Elle commanda qu'on les fît entrer seuls, ayant le maréchal Du Plessis-Praslin auprès d'Elle. La chronique ne dit pas quelle fut l'attitude réciproque des deux maréchaux, se retrouvant en présence après s'être combattus. Le vaincu eut-il l'humilité de féliciter le vainqueur ? se donna-t-on la main ?

Digitized by Google

s'aborda-t-on avec des paroles sans aigreur? La présence de la reine dut faciliter cette pénible entrevue. Dans une occasion si délicate, elle eut besoin de toute l'adresse de son esprit, pour ne laisser paraître elle-même aucun ressentiment à l'égard de Turenne; de toute sa fermeté d'âme, pour ne montrer aucune faiblesse (1). Condé manifesta le plus grand empressement pour son ancien rival devenu son auxiliaire. Cette consolation était bien due à un général aussi illustre, qui venait de compromettre sa renommée militaire pour une cause à demi-perdue (2).

Turenne obtint, pour prix de sa soumission, l'échange définitive des duchés d'Albret et de Château-Thierry contre la principauté de Sedan. Au bout de quelques jours, il alla rejoindre la cour qui s'était rendue à Poitiers pour observer les rebelles, et contenir dans le devoir les provinces situées au delà de la Loire.

Par l'entremise de la princesse Palatine, il s'était donné complètement à la cause royale. Sa réconciliation était sans réserve; il se dévoua dès lors corps et âme au service du roi. Pendant toute l'année 1651, de nouvelles intrigues se formèrent à Paris. Le prince de Condé se rendit dans son gouvernement de Guyenne et recom-

(1) Raguenet, *Histoire de Turenne.*

(2) Lettre du prince de Condé à Turenne : « Les obligations que je vous ai sont si grandes, que je n'ai point de paroles pour vous témoigner ma reconnaissance. Je souhaite avec passion que vous me donniez lieu de m'en revancher. Je vous jure que ce sera la chose du monde que je ferai de meilleur cœur, et que je ferai toutes choses pour vous servir..... etc. « Louis de Bourbon. »

« Je vous prie d'assurer MM. de Beauvan, de Duras et de Grandpré de mon service, et MM. de Saint-Romain et Sarrazin, et tous les officiers qui vous ont suivi. Ce 20 février 1651. » — (Turenne, *Mémoires*, p. 431.)

Digitized by Google

mença la guerre. La Rochefoucauld nous apprend (1) que M. le Prince avait envoyé le comte de Tavannes aux troupes de l'armée de Champagne, avec ordre de les faire marcher en corps à Stenay aussitôt qu'il le lui manderait. Il essaya principalement de gagner à ses intérêts le maréchal de Turenne et le duc de Bouillon. Le duc de Bouillon lui parut irrésolu. Turenne au contraire lui parla toujours de même, depuis son retour de Stenay. Il déclara qu'il n'entendait « ni se louer ni se plaindre » de M. le Prince, pour ne pas donner lieu à des demandes d'éclaircissements dans lesquelles il ne voulait point entrer. Il croyait n'avoir rien oublié de ce qui pouvait contribuer à la liberté de M. le Prince; mais il prétendait aussi que son engagement avec lui dût finir en même temps que sa prison, et se croyait en droit « de contracter des liaisons nouvelles », selon son inclination ou ses intérêts. « Il ajouta, dit La Rochefoucauld : M. le Prince ne m'a ménagé en rien depuis mon retour à Paris. Il a préféré laissé périr mes troupes qui venaient de combattre pour lui, plutôt que que de leur faire donner des quartiers d'hiver. »

Telles furent les raisons qui empêchèrent Turenne de suivre une seconde fois la fortune de Condé lorsque celui-ci, aigri par l'insuccès de la Fronde, égaré par un orgueil effréné, n'eut pas honte d'accepter le titre de généralissime des armées espagnoles. Le prince ne ménageait à Turenne ni les caresses ni les promesses. Pour le maintenir dans sa cause, il faisait miroiter à ses yeux la restitution de Stenay et promettait de faire rétablir le duc de Bouillon dans la souveraineté de Sedan. Mais la reine qui, malgré la déclaration de majorité du roi, n'avait pas perdu son autorité dans le gouverne-

(1) *Mémoires*, p. 178.

Digitized by Google

ment, travaillait en sens contraire. Elle cherchait à retenir Turenne par toutes sortes de bons procédés; elle fit passer au Parlement l'échange de Sedan, et mit ainsi la dernière main à la consommation de cette fameuse affaire.

A Poitiers, Turenne trouva le maréchal d'Hocquincourt déjà investi du commandement de l'armée. La reine leur proposa à tous deux de se partager le commandement.

On pouvait douter qu'un général tel que Turenne pût s'accommoder de cette association. Mais sa défaite de Rethel avait augmenté sa modestie. Il sentait les torts qu'il avait à réparer et ne voulait pas se montrer exigeant. Il entra donc dans la nécessité où était la cour de ménager tous les intérêts. D'Hocquincourt avait été son antagoniste à Rethel. Néanmoins, Turenne ne voulut pas qu'on dégoûtât un homme d'un tel mérite, en le dépouillant de ses honneurs. Il accepta le partage proposé, et fut investi, au commencement de 1652, du commandement en chef de l'armée, conjointement avec lui. Son admirable campagne contre Condé ne fut qu'une suite de victoires.

« A Gergeau, il sauva deux fois du péril le roi et sa mère, « par sa prudence et son courage ». A Bléneau, à Étampes, nouveaux succès. « Il se détermina par devoir, dit Fléchier dans sa belle *Oraison funèbre,* à poursuivre ce rival dont il admirait les talents et plaignait les écarts, jusqu'à ce qu'il l'eût forcé à se soumettre ou à sortir du royaume. » Condé fut obligé de reconnaître que Turenne avait été son maître dans la grande journée du faubourg Saint-Antoine, « sans doute, ajoute Fléchier, parce qu'il soutenait une cause plus juste ».

L'historien Mignet a résumé ces tristes temps avec la mâle précision de son langage :

Digitized by Google

« Au milieu des agitations déraisonnables qui troublèrent un moment la prudence du grand Turenne, qui tournèrent, dans la main du grand Condé, l'épée de Rocroi contre la France, et qui portèrent le cardinal de Retz à faire de son esprit un si pauvre usage, il n'y eut qu'une volonté stable, celle d'Anne d'Autriche, qu'un homme de bon sens, Mazarin (1). »

Mignet en oublie un autre : saint Vincent de Paul, qui passa au milieu de ces évènements comme le « grand aumônier de France », et qui fut l'ange tutélaire des malheureuses populations désolées par la maladie, la guerre et la famine. Saint Vincent visita Noyon, Chauny, et porta partout sur la frontière l'or de sa bienfaisance. Il fit signer par Anne d'Autriche une ordonnance défendant de loger des gens de guerre dans les villages de Picardie et de Champagne, attendu que « les habitants de la plupart de ces frontières étaient réduits à la mendicité et à une entière misère, pour avoir été exposés aux pillages et hostilités des ennemis et aux passages et logements de toutes les armées (2) ».

(1) Mignet, *Introduction aux négociations pour la succession d'Espagne.*

(2) Ordonnance du 14 février 1651. — (Recueil Cangé, *Ordonnances militaires*, t. XXVIII.

Digitized by Google

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

La Reine à Turenne.

Mon cousin, quoiqu'il vienne d'arriver un bruit de Paris que Monsieur votre frère a pris parti avec le Parlement, qui est à présent dans une rébellion toute déclarée, je ne puis y ajouter foi, quand je fais réflexion qu'il savait ce que j'ai résolu pour ce qui regarde votre établissement, et ce que je voulais faire pour ses intérêts particuliers et pour ceux de toute la famille. Mais, quoi qu'il en soit, je suis si assurée que non-seulement vous n'y prendrez aucune part, mais que vous détesterez son action, si elle se trouvait véritable, que je ne vous fais ces lignes à autre fin que pour vous témoigner la confiance entière que j'ai en vous, et vous assurer de la continuation de mon affection, me remettant du surplus à mon cousin le cardinal Mazarin, que je sais mieux que personne être le meilleur de vos amis ; cependant je demeure votre bonne cousine.

ANNE.

A Saint-Germain-en-Laye, le 11 janvier 1649.

(*Mémoires de Turenne*, t. Ier.)

Digitized by Google

II

Louis XIV à d'Erlach.

Monsieur, sur les divers soupçons et les avis que j'ai eus que le maréchal de Turenne est engagé dans les desseins du duc de Bouillon, son frère, qui s'est déclaré par deça contre mon service, j'adresse mes ordres aux sieurs Hervard et Millet, afin de concerter avec vous sur les moyens de le faire arrêter et de conserver mon armée d'Allemagne à mon service..... et le ferez mettre en lieu sûr, où il soit tenu sous bonne et sûre garde jusqu'à nouvel ordre; que, soit que vous arrêtiez le dit maréchal ou non, vous ayiez, après les assurances que vous donneront les sieurs Hervard et Millet, qui sont engagés pour mon service, à prendre le commandement de ma dite armée, en vertu de l'ordre qui sera ci-joint, et pour employer à en détacher les troupes et les particuliers qui pourraient être à la dévotion du dit maréchal, en sorte qu'il ne soit suivi d'aucun, s'il se peut.

Saint-Germain-en-Laye, le 16 janvier 1649,

LOUIS.

et plus bas : LE TELLIER.

III

Ordre pour faire reconnaître le sieur d'Erlach par les troupes de l'armée d'Allemagne.

Le roi étant bien informé que le sieur vicomte de Turenne, maréchal de France et lieutenant général pour S. M. en son

Digitized by Google

armée d'Allemagne, a été si mal conseillé que de s'engager à prendre parti, ainsi que le duc de Bouillon, son frère, avec les factieux qui se sont soulevés dans le Parlement de la ville de Paris, contre l'autorité et le service de S. M., et le dit maréchal ayant, en ce faisant, faussé son serment et contrevenu à son devoir naturel, et à celui des charges et du commandement dont S. M. l'avait honoré en la dite armée, laquelle S. M. estime et considère autant que les grands et signalés services, que cette couronne en a reçus, le méritent..... S. M. par l'avis et ayant adressé ses ordres au sieur d'Erlach, gouverneur de Brisac, et son lieutenant général en la dite armée, en l'absence du dit maréchal, et sous son autorité en sa présence; sur cette occasion, a ordonné et ordonne très expressément aux généraux majors de cavalerie et d'infanterie, etc.

Saint-Germain, 16 janvier 1649.

IV

D'Erlach au Conseil de ville de Rethel.

MESSIEURS,

Les chevaux des régimens qui devroient aller querir le pain de munition en vostre ville estants si las et fatiguez de la longue marche, qu'ils ne sçauroient faire la voicture; je vous prie de fournir le charroy qui sera nécessaire pour porter ledit pain dans les quartiers de l'infanterie où elle loge, les quartiers maistres et fourriers des dits régiments escorteront les charrettes et en respondront en leur propre et privé nom, pour les faire ramener avec tous les chevaux seurement dans la ville, et outre le service que vous rendrez au Roy en ce rencontre, je vous en auray de l'obligation, et tesmoigneray en toutes occasions, que je suis, etc.

D'ERLACH.

Digitized by Google

V

Après la prise du Catelet (août 1649), on répandit les couplets ci-dessous : c'est une des nombreuses Mazarinades.

Voici venir Turenne, reculle,
Julle,
Monte sur ta mulle,
Prends ton habit gris,
Crainte qu'on te brûle
A la grève à Paris.
Porte cochère
Ne dure guère
Contre gens de telle manière
Fière,
Qui taille croupière,
Aux soldats de Mazarini,
Et oui par la mordienne, jarnidienne,
Vertudienne !
Oui !

(*Mémoires de Turenne*, t. III, p. 427.)

VI

M. de La Ferté au Conseil de Ville de Rethel.

15 août. — Du camp de Beaumont-sur-Vesle.

Je vous dis que je me suis ici posté pour courir de Reims à Châlons, qu'il ne m'est pas possible de détacher du monde pour la défense de Rethel ; aussi bien faudrait-il une armée tout entière pour cet effet. Si celle des ennemis y vient tout entière, je prévois bien qu'il sera difficile de vous donner du secours ; néanmoins je ne laisserai pas que de m'approcher

Digitized by Google

demain de vous, et d'aller loger à Boult-sur-Suippe, et si les ennemis ne viennent que par partie, il nous sera facile à M. le maréchal Du Plessis et à moi d'empêcher leurs desseins. Mais, pour dire mon sentiment, j'ai peine à croire que les ennemis tournent de votre côté, puisqu'ils ont tardé à y venir.

VII

Capitulation de Rethel. — Ordres de l'archiduc Léopold pour la subsistance des gens de guerre.

LÉOPOLD GUILLAUME, par la grâce de Dieu, archiducq d'Austrice ducq de Bourgoigne, lieutenant-gouverneur et capitaine général des Pays-Bas et de Bourgogne :

Voulans traicter favorablement les habitans et communaulté de la ville Rethel nous les avons exempté du pillage et mis, comme mettons par la présente, en la protection du Roy monseigneur et la nostre, avecq leurs biens et meubles, sans que leur puisse estre faict aucun sort, ou dommage à leurs personnes, ny familles, lesquelles si elles sont desparties de ladite ville, ilz pourront y faire retourner dans le terme de trois mois, à commencer dez la date de ceste, pour y demeurer en la mesme seureté et protection, comme aussy pourront faire les refugiez en ladite ville, ou retourner en leurs maisons avecq leurs familles, et meubles endeans le mesme terme, declarant de plus que tous les habitants de ladite ville seront maintenuz dans les droicts, privileges et offices dont ilz feront conster d'avoir jouy, pendant qu'ilz ont esté soubs la domination du roy de France, moyennant qu'ilz ne répugnent a la seureté et defence de la place, ordonnans partant à tous ceux qu'il appartiendra de selon çe se regler sans y contrevenir en auceune façon. — Faict au camp à Inaumont, le 17 d'aoust 1650.

LEOPOLD.

Digitized by Google

VIII

Don Estevan de Gamarra y Contrerar, chevalier de l'ordre de Saint-Jacques, du conseil de guerre de Sa Majesté et gouvernement de l'armée pour l'assistance des Princes de la France.

Il est ordonné aux mayeur et eschevins de la ville de Rethel de faire aussytost transporter dans le chasteau d'icelle toutes les munitions de guerre et armes qui se trouveront dans la ville à la réserve des espées de ceulx du magistrat.

Fait au camp de Rethel, le 20 d'aoust 1650.

GAMARRA.

IX

Le maréchal Du Plessis-Praslin à Le Tellier (dépêche chiffrée).

3 septembre 1650.

MONSIEUR,

Un moment après que fust partit le courrier que je vous ay envoyé hier au soir, vos despesches du dernier aoust et premier de ce mois m'ont esté rendues par lesquelles je vois que vous avez appris par des avis asseurez le dessein des ennemys contre lequel je me suis opposé aussy fermement que si jeusse eu vos lettres, avant que d'arriver icy. Jescriray demain à M. de la Ferté pour le faire venir. Tout ce qui m'embarrasse est de ne scavoir ou loger sa cavallerie, ayant eu touttes les peines imaginables de placer celle que j'ai icy, pour faire resoudre ceux de la ville à ly recevoir, leur promettant qu'aucun soldat n'entreroit dans les maisons. — Je leur en ay donné parolle. — Ils ont logé ou il leur a plu, dans le parc de Saint-Remy et dans la place de la Couture. M. Rose dans un des faubourgs. Il n'est resté que ce qui y peut être en seureté, parce que la rivière le ferme. Sy jeusse pu loger ces trouppes

Digitized by Google

en quelque lieu, sans les mettre dans la ville, je l'aurais fait vollontiers pour ne me pas commettre a l'embarras dans lequel je suis tous les jours, et qui pourtant commence à se passer, ayant réduit les troupes à l'égard de ceux de la ville à une sagesse extraordinaire et que je ne pouvois quasi pas espérer. Cela me fera resoudre hors un commandement exprès de S. A. R. de ne point sortir de troupes, pour la peine que jaurois à les restablir, sy elle en estoit dehors,.....

Mais outre toutes ces considérations, jay celle de n'oser quitter ce peuple qui est mêlé de gens fort mal intentionnez et qui ne manqueroyent pas de prendre leur temps sy je m'absentois un moment, je suys bien aise que vous considériez cette ville comme tres importante. Cela justifie l'inquiétude que jay eue pour sa conservation dès le commencement de la campagne. Aussy avez vous veu que depuis nous avons tiré M. de la Ferté de la Meuse. Je n'ay pas voulu qu'il l'ayt abandonné avant que j'y fusse arrivé. Il est bien certain qu'il ny a aucune fortiffication que d'assez bons fossez et de bons rempartz sans flancs. Tellement qu'on ne peut deffendre cette place toute importante qu'elle est qu'avec un grand corps de troupes, et s'y tenir comme dans un camp retranché. Jay faict ce que jay pu depuis que je suis icy pour accomoder un faubourg bien nuisible à la ville. Mais il est si grand qu'il ny a quasi pas desperance de le deffendre, avec si peu d'infanterie que jen ay. Les advis que vous me donnez me feront neantmoins redoubler mes soins sur ce sujet.

Les prisonniers daujourd'hui disent que Sfondrate marche pour joindre l'armée avec quatre ou cinq mille hommes et qu'on tient pour tout constant parmy eux que dans peu il vient encore quatre mille chevaux allemans. Je ne doubte point qu'on ne travaille à nous donner quelque renfort. — Le meilleur et plus asseuré serait de remonter nos cavaliers à pied. Je suis, etc.

PLESSIS-PRASLAIN.

(*Dépôt de la guerre*, registre 1649-50, 351e pièce.)

Digitized by Google

X

Le Gouverneur de Mouzon à Le Tellier.

A Mouzon, ce 16e septembre 1650.

MONSIEUR,

Ung party de ceste garnison ayant rencontré ung tambour porteur des lettres de l'armée de M. de Turaine à Stenay dans lesquels il sy en est trouvée de chifre, je les ay envoyé à M. de Fabert pour sçavoir sy il seroit necessaire de vous les envoyer; et mayant mandé que ouy et qu'il prendroit ce soin là je les ay acompagnés de celle icy quy servira pour vous assurer de mes tres humbles services et pour vous supplier tres humblement me faire l'honneur de croire qu'il ny a personne quy soit plus que moy,

Monsieur,

Votre tres humble et tres obéissant serviteur,

A. MAZON.

(*Dépôt de la guerre,* vol. 1649-1650, manuscrit, pièce 410.)

XI

Le maréchal Du Plessis-Praslin à Le Tellier.

20 septembre 1650.

MONSIEUR,

..... Je pense que les ennemis logeront aujourd'huy à Neufchastel. Du surplus je ne vous en puis que dire. Le bruit de leur armée est qu'ils se veulent saisir d'autant de petits lieux fermez qu'ilz pourront entre la Meuse et l'Aisne, et du costé de la Lorraine et du Barrois pour loger des trouppes cet hyver souts le commandement pourtant de M. de Turenne; et que l'archiduc se retirera dans les Pays-Bas, mais avant cela

Digitized by Google

qu'ilz veuillent attaquer une place : je suis tousjours dans l'opinion sy cela est que ce doit estre Rocroy ou quelque autre sur la Meuse et sy l'on eut peu avoir les trouppes de M. de Courval pour garnir Sainte-Menehould et Mouzon, il auroit été bien à propos. Il y aura maintenant assez de peine à l'y faire passer en suereté.....

Je n'ose encore dégarnir Reims de l'infanterie que j'y ai. J'appréhende extremmement que les ennemis ne s'en saisissent.

Sfondrate amasse autant de blé qu'il peut autour de Montcornet. Il fait magasin à Rosoy, sans doute pour séjourner sur l'Aisne ou assiéger Rocroy.

Les troupes qui sont icy estant en extreme necessité, principallement les officiers, il y aura grand mecontentement parmi eux, s'ils ne touchent promptement la demie montre.

Les garnisons de Rocroy et Sedan sont très pressées de nécessité. A Guise de même.

PLESSIS-PRASLAIN.

(*Dépôt de la Guerre*, 430e pièce.)

XII

La Ferté-Sennecterre aux Rémois.

MESSIEURS,

J'ay veu par la lettre que vous escriviez à M. de Manicamp l'approche de l'archiduc Leopold vers Rocroy; je suis dans toutes les impatiences possibles de scavoir de quel costé il tournera dont je vous prie de ne pas manquer de me tenir ponctuellement adverty; j'agiray de ma part pour la maintenue de ma part du service du Roy autant qu'il sera en mon pouvoir, d'autant plus volontiers qu'il y va de vostre interest estant bien aise de vous tesmoigner comme je suis avec vérité,

Messieurs, vostre tres affectionné serviteur,

LA FERTÉ-SENECTERRE.

Digitized by Google

XIII

Le maréchal Du Plessis-Praslin à Le Tellier.

De Rheims, ce 27 septembre 1650.

MONSIEUR,

Comme jestois en marche ce matin jay eu advis de M. Rose que les trouppes ennemyes qui estoient allées du costé de Mouzon en avoyent rejoint l'armée pres de Rethel et qu'apparemment ilz demeureroyent encore quelque temps à Genneville, cette nouvelle m'a faict revenir à Reims; mais une toutte differente, que je viens de recevoir de Rethel, m'en fera partir je crois demain. Je ne puis dire pour ou aller parce que cela despend du chemin que tiendront les ennemis. L'on dict que c'est celuy de Mouzon. D'autres vers Rocroy ou Mézières; c'est ce que j'ai pris occasion de vous escrire par M. de Ventourneux qui va trouver S. A. R. sur une vacance d'un bénéfice qu'il veut demander. Il m'a promis de nestre que deux jours et moy je vous asseureray que je seray toujours

Monsieur,

Vostre tres humble et tres affectionné serviteur,

Signé : PLESSY-PRASLAIN.

(*Dépôt de la guerre*, Corresp. milit., vol. 1649-1650, 448e page.)

XIV

Le maréchal Du Plessis-Praslin aux Rethelois.

Du camp de Pontfavergé, le 8 octobre 1650.

MESSIEURS,

J'ay différé jusque à cette heure a faire response à vostre lettre par laquelle vous me demandiez des passeports pour

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Rheims, Paris et autres lieux ne scachant pas quelles estoient vos intentions. Quand vous me les aurez faict connoistre je verray ce que j'auray à faire sur ce subject.

Cependant je suis, etc.

PLESSY-PRASLAIN.

XV

Le Roi à M. le maréchal Du Plessis-Praslin, sur le gain de la bataille de Rethel.

Du 20 décembre 1650, à Paris.

Mon cousin, ayant reçu par le sieur de Stainville les nouvelles et les particularitez de la victoire que vous avez remportée avec mon armée que vous commandez sur celle que le vicomte de Turenne commandait, composée des troupes d'Espagne, de Lorraine et des rebelles de mon royaume, j'ai bien voulu par l'avis de la Reine régente ma mère, vous envoyer ce gentilhomme exprès pour vous témoigner que, comme ce succes est le plus avantageux à mon état et à mon service et le plus glorieux à mes armes qui pouvoit arriver — aussy j'en ai une satisfaction qui ne se peut exprimer, et qu'en même temps j'ai été touché d'une tres grande douleur de la perte que nous avons faite de votre fils aîné, maréchal de camp en mes armées et mestre de camp d'un régiment d'infanterie.... Il ne pouvoit jamais exposer ny finir sa vie plus glorieusement qu'en contribuant comme il l'a fait au gain d'une si notable victoire dans laquelle vous avez défait en bataille rangée une armée puissante où il y avoit plusieurs chefs de grande réputation en la guerre et où la force de votre jugement et de votre valleur..... s'est rendue supérieure à celle

Digitized by Google

des ennemis..... L'on peut dire qu'il n'y a personne qui n'y ait fait son devoir.....

(*Dépôt de la Guerre*, ministère Le Tellier, année 1650, minutes, vol. 120, folio 564.)

XVI

Le Roi au prince de Condé.

Mon cousin, ayant eu nouvelles que mon cousin le comte du Plessis-Praslain, maréchal de France, en suitte des ordres que je lui avois donnés de pousser les ennemis hors du royaume, après la reprise de Rethel dont le siège n'a duré que trois jours, a remporté avec mon armée destinée contre la Flandre, une victoire très signallée sur celle qui estoit commandée par le vicomte de Thurenne composée des trouppes d'Espagne, de Lorraine et de ceux de mes sujets qui se sont rebellés contre moy, que les ayant attaquez le quinze de ce mois dans les plaines qui sont entre les *villages de Saint-Étienne et Semide* en Champagne, toute leur infanterie est demeurée sur la place. Mes soldatz estant si fort animez contre la rebellion de ceux qui ont attiré dans mes provinces frontières les ennemis estrangers qu'ilz n'ont donné quartier à aucun, que leur cavalerie a esté presque toute taillée en pièces, ne s'en estant sauvé qu'une partie qui a esté mise en desroutte. Et après la fuite que toute leur artillerie composée de huict pièces de canon et tout le bagage ou il y avoit cinq cens chariots avec tous leurs étendarts et plusieurs timballes ont esté prises, qu'il a esté faict plus de trois mille cinq cens prisonniers, en outre les principaux Don Estevan de Gamarra qui commandoit les trouppes d'Espagne, le général Fauge qui commandoit celles de Lorraine et plusieurs autres chefs et officiers. Et qu'enfin mes armes ont eu un advantage le plus complet, le

Digitized by Google

plus glorieux et le plus utille au public qui pouvoit réussir. J'en ay aussi fort rendu graces à Dieu et desire qu'elles luy soient rendues en tous les lieux de mon obéissance.

C'est pourquoy, en vous donnant part de cet heureux succès, je vous fais cette lettre par l'advis de la royne, et je viens vous dire que vous ayez à le publier en tous les lieux de l'estendue de votre charge, et que comme je mande aux archevesques et evesques d'en faire chanter solennellement le *Te Deum* en l'église de leurs diocèses, etc.

Escrit à Paris le XXe décembre 1650.

Aux gouverneurs des provinces.

Lettre semblable aux évêques pour les prier de célébrer un *Te Deum*.

(*Arch. aff. étrang.*, France, vol. 269, f° 252.)

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

SÉANCE PUBLIQUE

Pages.

Discours d'ouverture prononcé par M. Alph. Gosset, président annuel..... 1

Compte rendu des Travaux pour l'année 1887-88, par M. Henri Jadart, secrétaire général..... 11

Rapport sur le Concours d'Histoire et d'Archéologie, par M. L. Demaison, membre titulaire..... 33

Rapport sur le Concours de Poésie, par M. Soullié, membre titulaire..... 42

Concours de l'année 1888, Prix et Médailles..... 46

Programmes des Concours ouverts pour les années 1889 et 1890 48

Tableau des Membres composant l'Académie au 1er décembre 1888..... 52

Liste des ouvrages adressés à l'Académie de Reims pendant l'année 1887-88..... 56

SCIENCES

Causerie sur la Navigation aérienne, par M. Bertinet, membre titulaire..... 61

LITTÉRATURE

Heures grises, lecture par M. le Dr Delacroix, membre titulaire..... 77

Digitized by Google

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE

Vases, Anneaux, Collier ou Ceinture de Jean, abbé de Saint-Basle, communication de M. l'abbé Cerf, membre titulaire..... 97

BIOGRAPHIE RÉMOISE

Louis Paris, son caractère, sa vie, ses œuvres, lecture de M. Henri Jadart, membre titulaire..... 107
Publications de Louis Paris..... 139

NÉCROLOGIE

M. Lié-Augustin Lebourq, membre correspondant de l'Académie de Reims, discours prononcé sur sa tombe par M. Henri Jadart, membre titulaire..... 157
Mgr Louis-Victor Tourneur, membre titulaire de l'Académie de Reims, discours prononcé sur sa tombe par M. Henri Jadart, membre titulaire..... 161
Principales publications littéraires, historiques et archéologiques de Mgr Tourneur..... 165
M. Charles Loriquet, membre titulaire de l'Académie de Reims, discours prononcé sur sa tombe par M. Henri Jadart, membre titulaire..... 175
Liste des publications de Charles Loriquet..... 185

CHIMIE

Falsification de l'acide oléique commercial par l'acide linoléique, lecture de M. Valser, membre titulaire..... 199

LÉGISLATION

Réformes qu'exige dans la législation du mariage l'état actuel des mœurs des classes ouvrières, lecture de M. H. Givelet, membre titulaire..... 205

Digitized by Google

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE *(suite)*

Dissertation sur le Rational en usage dans l'Église romaine et dans l'Église de Reims, communication de M. l'abbé Ch. Cerf, membre titulaire 233
Inauguration du monument de Robert de Sorbon, à Sorbon (Ardennes), compte rendu de la cérémonie par M. Henri Jadart, membre titulaire 263
La Sorbonne et son fondateur, discours prononcé le 8 octobre 1888, dans l'église de Sorbon, à l'inauguration du monument de Robert de Sorbon, par M. l'abbé Élie Méric, professeur honoraire à la Sorbonne, membre correspondant 269
Turenne et l'invasion de la Champagne (1649-1650), communication de M. le commandant de Piépape, membre correspondant 295

PLANCHES

Portrait de M. Louis Paris 107
Portrait de M. Ch. Loriquet 175
Plan de la bataille de Rethel 405

10300 — Imprimerie coopérative de Reims (N. Monce, dir.), rue Pluche, 24.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06442 1210

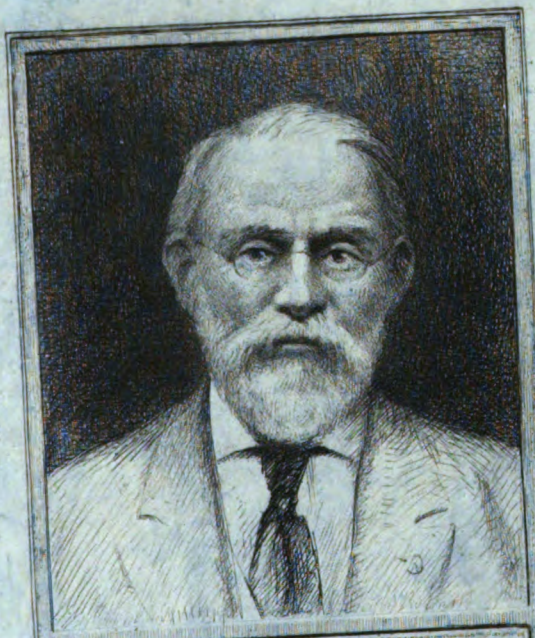

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google